REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXVI. — 1er JUILLET 1868.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

11.550

054
R3274
1868 c.v. 4

LE

JOURNAL D'UNE REINE

« Pollion lui-même fait des vers, » dit le poète latin. Ce n'est donc pas chose nouvelle que les princes ou les consuls veuillent être écrivains. Cependant le monde ne vit jamais autant de souverains qu'aujourd'hui essayer du métier d'auteur, et il est permis de penser qu'un jour les arrière-neveux compteront parmi les traits caractéristiques de notre temps le grand nombre des livres princiers et ce qu'on pourrait appeler la littérature des monarques. La collection des œuvres de Frédéric le Grand remplit au moins une vingtaine de volumes; mais Frédéric n'était que prince royal quand il composa ceux de ses livres qui méritent quelque souvenir. Soit que la fonction de gouverner les hommes parût trop haute pour y mêler d'autres soins, soit que la distance entre les rois et les sujets fût mesurée d'un œil plus jaloux, la royauté autrefois s'interdisait le passe-temps d'écrire. Les mêmes précautions ne lui semblent plus nécessaires; elle se jette volontiers dans la mêlée des discussions littéraires; sa grandeur ne l'attache plus au rivage.

De cette tendance vraiment nouvelle, il résulte pour la critique une situation qui ne l'est pas moins. Sans doute le respect peut lui conseiller le silence; elle n'a qu'à laisser le champ libre aux conversations qui, pour n'être pas imprimées, n'en forment pas moins le jugement public. C'est là un tribunal qui ne se déclare jamais incompétent, tribunal toujours malicieux en ces circonstances et qui n'admet pas l'adage *Cæsar supra grammaticam*; mais l'écrivain ne trouve pas ordinairement son compte dans le silence de la critique, et c'est un des cas où trop de respect plaît moins qu'un peu d'audace. Pourquoi, dit-on, ne pas s'en tenir au droit commun, et ne pas traiter suivant les lois de la république des lettres les per-

sonnes royales qui daignent y postuler le titre de citoyen, c'est-à-dire sur le pied d'égalité? La chose n'est pas si simple qu'elle le paraît, et l'immense disproportion des rangs ne souffre pas une égalité même toute littéraire. Qu'y a-t-il en effet de commun entre la position d'un auteur qui n'est pas autre chose et celle d'un écrivain couronné? La critique a le devoir de leur demander qu'ils atteignent l'un de ces deux buts, instruire ou amuser. Amuser! nul n'est plus digne de notre admiration, disons mieux, de notre reconnaissance qu'un Cervantes ou qu'un Lesage qui fait jaillir la source du rire et la répand à flots intarissables; mais un prince, quand même il en eût été capable, n'aurait jamais eu l'idée d'écrire *Don Quichotte* ou *Gil Blas*, c'est un danger qui n'a jamais existé. La majesté royale ne s'oublie point assez elle-même, et elle a raison, pour descendre jusqu'à faire rire ses sujets. Un but plus digne d'elle serait celui d'instruire, s'il était possible de le lui imposer. Un simple particulier prend la parole ou la plume pour faire partager à d'autres son opinion, et cela s'appelle instruire; quand un prince a fait connaître la sienne, il semble qu'il n'ait rien de plus à demander à la plume ou à la parole. Il écrit, il parle, non pour persuader, mais pour agir. Le citoyen qui publie un livre enseigne, en d'autres termes il communique ses pensées à d'autres qui les mettront en action. La puissance royale ne peut avoir ce désintéressement : elle est, comme les dieux, obligée de s'aimer. Voilà donc une première et grande différence, celle du but, qui est entièrement dissemblable.

La critique a le devoir de s'enquérir des motifs de l'auteur. « Sonate, que me veux-tu? » disait Diderot. C'est la question qui est posée naturellement à tout livre qui se produit dans le monde. Je suis l'industrie, le gagne-pain d'un honnête homme, dit-il souvent, trop souvent, hélas! C'est alors un compte à régler entre le livre et l'acheteur, et la question se réduit à savoir si le dernier reçoit de l'instruction ou du plaisir pour son argent. Bien que cette réponse ne soit pas celle qui prépare l'accueil le plus favorable, elle apporte avec elle son excuse et désarme quelquefois la sévérité. Voilà une source d'indulgence qui ne peut exister pour les grands de ce monde. Plus ordinairement le livre est fier comme ce serviteur dévoué qui cachait la pénurie de son maître, et il dit : « Je suis l'athlète d'Olympie, je viens disputer les suffrages qui donnent la gloire, je veux me rendre illustre parmi les hommes et, s'il se peut, dans la postérité. » Gardons-nous de croire que cet aveu plus noble soit assuré d'un meilleur accueil! Les hommes au premier abord n'aiment pas qu'un de leurs pareils sorte de la foule, annonçant l'intention de s'élever au-dessus d'eux; mais enfin cette ambition

est sincère, et, pourvu que le livre sorte vainqueur de l'épreuve qu'il a provoquée, la gloire ne lui est pas marchandée. En est-il de même du livre portant signature royale? Que demande-t-il? que veut-il? Est-ce de l'éclat, de la célébrité? Ce serait, suivant l'expression du poète, apporter du bois dans la forêt ou, comme disent les Anglais, du charbon dans Newcastle. A moins d'être Salomon lui-même, qui s'adressait à tous les siècles, un roi n'écrit pas pour la postérité; il estime que c'est bien assez de parler à son temps et à son pays. Cette considération est concluante et montre clairement qu'un prince est un homme d'action, que ses livres sont des actes, et que tout entre ses mains, même une plume, est un instrument de règne. Devant de tels écrivains, la critique recule ou elle change de nature.

Enfin la critique a le devoir de louer ou de blâmer avec impartialité. Ce devoir est si malaisé à remplir envers de simples particuliers qu'elle est obligée d'appeler à son secours tout l'art des nuances et des sous-entendus pour se tirer avec honneur de l'examen des œuvres contemporaines. Après la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel, le problème le plus difficile est celui de connaître du monde et d'exercer en même temps la fonction de critique avec indépendance. De notre temps, un juge éminent des œuvres littéraires n'a peut-être dû qu'à son isolement absolu l'inflexible liberté de plume qui a fait sa grande originalité. Que sera-ce donc quand il s'agira de personnes royales? Louez avec bonhomie, sans tenir compte d'un public frondeur, vous n'êtes qu'un courtisan; louez avec précaution et de manière à ne pas déplaire à la galerie, vous voulez excuser vos louanges, vous prenez la voie la plus sûre pour blesser; critiquez librement, vous répondez mal à la gracieuseté qui comble les distances et efface la différence des rangs dans la pratique de l'égalité intellectuelle.

Est-ce à dire que la souveraineté ne peut s'accorder avec le travail littéraire, et que les constitutions permettront à tous les citoyens d'écrire leurs pensées excepté aux monarques? En aucune façon, la liberté sur le trône apporte avec elle et suppose une mesure de liberté correspondante parmi les sujets. Ce que nous voulons établir à l'occasion d'une œuvre signée d'un nom royal, c'est qu'en présence de tels livres la situation de la critique n'est plus la même, et qu'elle est d'autant plus changée que l'œuvre tient davantage de l'acte politique. En appliquant ces réflexions au dernier volume de la reine Victoria (1), nous sommes forcé de reconnaître qu'il est aussi

(1) *Leaves from the Journal of our life in the Highlands* (*Feuilles détachées du Journal de notre vie dans les Highlands*), par sa majesté la reine de la Grande-Bretagne, Londres 1868.

étranger à la politique et à la royauté que peut l'être un écrit sorti d'une main habituée à signer des décrets souverains; l'ouvrage est si complétement dépouillé de toute prétention, qu'il pousse la simplicité jusqu'à une sorte de prosaïsme volontaire. Nulle obligation de louer un livre duquel on pourrait dire, s'il n'avait pas été destiné à demeurer dans le secret, qu'il a été écrit en vue d'échapper à toute louange. Il peut plaire et même instruire; il plaira, malgré l'abandon de la forme, parce qu'il n'est jamais indifférent à notre curiosité d'être initiée au détail de la vie privée de personnages aussi haut placés. Il plaira, parce que la curiosité n'a pas un instant à craindre d'être prise pour dupe. Il instruira même, comme pourrait le faire toute peinture sincère d'une existence humaine; il sera l'enseignement du foyer domestique et l'exemple d'une vie heureuse rencontré dans le palais d'une reine. « Puissent les enfans de nos enfans, disait Tennyson, répéter un jour : Sa cour était pure, sa vie sereine; Dieu lui donna la paix, son pays eut le repos! Mille droits au respect étaient réunis en elle, comme mère, comme femme et comme reine (1). »

Plaire, instruire, sans même y avoir songé, que peut-on demander de plus? Nous avons parlé des motifs qui déterminent toute publication. On pourrait dire que la royauté anglaise, étant à l'abri de toute responsabilité, peut jouir de certains droits du simple citoyen, par exemple de publier un livre sans que les sujets y cherchent des intentions personnelles ou des applications politiques. Une reine de la Grande-Bretagne peut aimer, par exemple, le séjour des montagnes d'Écosse et le dire, elle peut admirer et décrire à cœur-joie l'enthousiasme de ses bons *highlanders* et le zèle ingénument monarchique de leurs femmes et de leurs mères, sans donner lieu de soupçonner des préférences intéressées, des calculs secrets. Napoléon Ier exprimait trop énergiquement son mépris pour la position d'un roi constitutionnel d'Angleterre; il ne mettait pas en ligne de compte cette condition dont on peut vivement sentir l'absence même sur le trône, la possibilité d'être heureux. Le bonheur, voilà ce qui respire, voilà ce qui déborde, non en pages éloquentes, mais en preuves irrécusables, dans le journal de la reine Victoria. Ce bonheur a été suivi de bien des larmes et d'un deuil qui ne finira pas; mais qu'importent les larmes? N'est-ce pas le prix dont se paient les plus profondes jouissances de l'âme? Il faut bien le dire, le bonheur humain se mesure à l'étendue de la douleur qu'il laisse après lui. L'auteur de ces pages si simples et si dénuées de tout art a ressenti l'un et l'autre aussi fortement que la plus obscure des

(1) *To the Queen*, mars 1851.

femmes qui vivent dans son empire. Pourquoi chercher plus loin les motifs qui nous ont valu cette publication? Ne semble-t-il pas naturel que cette leçon d'une vie saine et pure, cette expérience d'un bonheur si réel et pourtant si terre-à-terre, ne soient pas perdues? N'est-il pas touchant que la première des épouses et des mères en ce pays dise aux autres mères et épouses: Voilà comment de mon devoir je me suis fait une félicité!

Cependant on n'est pas reine impunément, et même reine constitutionnelle des trois royaumes unis. Ce livre a donc pu éveiller la curiosité, soulever les questions qui se pressent en foule autour de ce qui sort des demeures princières. On a supposé peut-être, comme on le fait souvent chez nos voisins, que le conseil de cette publication a été donné en vue de l'intérêt de tel ou tel parti; pour contrecarrer cet intérêt, on s'est plaint sans doute de voir l'intérieur de la souveraine absolument dévoilé aux yeux du public, les familiarités du foyer et jusqu'aux petits noms de tendresse des enfans royaux parvenant à la connaissance de tous et fournissant matière à des plaisanteries contraires au respect. On a pu dire avec plus de raison que ces feuilles avaient été choisies et détachées du journal de la reine afin de rendre plus présente à ses fidèles sujets celle qu'une douleur obstinée attachait invinciblement à sa solitude, et de rafraîchir dans la mémoire de la nation la figure de sa reine d'autrefois, si rayonnante et si heureuse. De ces commentaires de salon, quelque chose a passé çà et là dans la presse. Le champ des suppositions est large en tout pays; mais les sujets de la reine Victoria, bien que jouissant d'une liberté absolue de tout dire, et peut-être pour cela même, forment une nation, jusqu'ici du moins, fort discrète. Libre à tous d'attribuer des raisons d'état à un livre qui ne parle que d'excursions et de villégiature; le plus simple est de s'en rapporter à la préface de l'éditeur, M. Arthur Helps, écrivain estimé, secrétaire du conseil privé, qui nous avertit que ce journal quotidien écrit par la reine et pour elle-même, destiné ensuite à être communiqué à ses parens et à son entourage intime, a été imprimé pour que cette marque d'affectueuse confidence fût étendue à tout son peuple. Nous aussi, nous en désirons faire notre profit, et, puisqu'il est naturel que ces lignes communiquent au lecteur quelque chose de l'impression même du livre qui les a inspirées, nous exprimerons ici quelques pensées au courant de la plume, sans suivre un ordre beaucoup plus rigoureux que celui de l'auteur : nous voyagerons en quelque sorte à travers ce carnet de voyage.

Rien d'abord de plus anglais que ce volume si peu littéraire : c'est un journal, un aide-mémoire, une série de notes de ce qui est ar-

rivé, de ce qu'on a vu et fait à certains jours particuliers, ceux dont on veut conserver la mémoire pour soi ou pour ses amis. Ce genre d'écrits mérite bien quelques réflexions particulières. Nous imaginons à grand'peine le plaisir que nos voisins trouvent dans cette lecture; il nous faut un effort de réflexion pour concevoir l'intérêt qu'ils prennent à tous ces menus faits qui remplissent la journée d'une personne ordinaire. Nous autres, peuples de race latine, nous nous étonnons qu'une si grande valeur soit attachée à la vie privée. Parlez-nous de ce qui se passe sur la place publique, de ce qui se dit dans les sociétés, de ce qui est arrivé dans le monde, à la bonne heure! voilà qui mérite de nous occuper. Dans le temps même où la vie politique était inconnue à la nation, nous n'avions de curiosité que pour le dehors, pour les relations sociales. L'intérieur d'une maison nous paraît indigne de notre attention. Ce n'est pas que le secret du voisin nous trouve plus indifférens que les autres hommes, mais qui prend souci d'un tel secret, s'il n'offre pas d'aliment à la malice? Nous avons toute une littérature de mémoires, une véritable série de chefs-d'œuvre : la vie privée n'y est pas absente, mais à la condition d'être choisie, triée et assaisonnée par le talent. Où sont chez nous les mémoires copieux, infinis, inépuisables de détails, comme les entendent les Anglais? Nous avons des correspondances qui sont des trésors littéraires et que toute l'Europe nous envie; mais Mme de Sévigné, écrivant à son cousin au sujet de son valet Picard, ou parlant à sa fille de ses confitures, ne fait-elle pas un choix parmi ses plus agréables caprices? Où sont parmi nous les lettres interminables, écrites en long et en large, dans lesquelles une amie fait part à son amie de l'emploi de ses journées sans la priver du moindre détail, et surtout sans douter qu'elle ne soit lue jusqu'à la dernière ligne avec le plus profond intérêt? Le journal, le *diary*, comme les biographies, comme les lettres sans prétention, tient à l'importance extrême attachée à la vie privée chez nos voisins. Une autre cause explique la pratique fort répandue du journal, le goût des informations précises, du détail exact, qui est un des caractères de la nation anglaise. Je ne sais si le talent littéraire, dans un journal de ce genre, ne compterait point parmi les inconvéniens; plus l'esprit qu'il trouve dans Horace Walpole et lord Byron amuse un véritable Anglais, plus j'imagine qu'il le met en défiance. C'est la sincérité absolue qui fait le mérite de cette sorte d'ouvrages, et, pour qu'ils soient appréciés, il faut qu'on y sente toute l'exactitude que le négociant de la Cité met dans son registre, ou l'officier de marine dans son livre de quart. Ce n'est pas tout : les femmes ont une aptitude particulière pour ce genre d'occupation, il ne faut pas dire de littérature. Les femmes vivent

dans le présent, elles s'inquiètent moins que les hommes de l'avenir et nullement du passé : aussi est-ce pour elles un vif plaisir, une passion véritable, de lire et d'écrire de ces journaux. Chose singulière, par leur position dans la société, ce sont elles qui font et qui voient le moins de choses mémorables, et cependant ce sont elles qui tiennent le plus à conserver par écrit la mémoire de ce qu'elles font et de ce qu'elles voient. Qui sait, après tout, si elles n'ont pas raison? Qui sait si le fait le plus obscur dans la vie la plus cachée n'est pas aussi digne d'occuper la pensée que les entreprises des rois et les révolutions des peuples?

Quoi qu'il en soit, ce que les femmes mettent dans leur journal est sans doute ce qui leur paraît avoir le plus de prix dans leur existence, et ce qui remplit les pages que nous parcourons ici est certainement aux yeux de celle qui les a tracées la meilleure partie de sa vie. Des promenades, des voyages, des séjours prolongés en Écosse, voilà tout le livre des *Feuilles du Journal de notre vie dans les montagnes d'Écosse* (*Leaves from the Journal of our life in the Highlands*). Ce qui a été ajouté pour grossir le volume, voyages en Angleterre, en Irlande, excursions sur mer, ne se rapporte pas à la pensée qui sert de fil à ces pages fugitives, car il y a une idée touchante qui respire à travers tous ces débris, une idée connue de tous, une douleur, un souvenir toujours vivant dans ce journal, comme dans les pétales décolorés d'une fleur autrefois donnée l'image d'une personne qui n'est plus. Toutefois la mémoire d'un mort, quelque cher qu'il soit, ne parle pas seule dans ces feuilles; elle est évoquée avec les lieux mêmes où rien ne venait s'interposer dans la vie à deux, dans une félicité d'autant plus complète qu'elle durait seulement quelques semaines. L'unité imprévue, l'âme de ces fragmens n'est pas tant l'idée de la mort que celle du bonheur perdu, cette chose douce et fatale, sans réparation et sans ressource, si ce n'est celle d'en parler quand il a disparu.

Le journal de la reine Victoria offre une progression intéressante. Il commence par des voyages qu'elle faisait en Écosse quand elle quittait les résidences anglaises de Windsor et d'Osborne; il continue par le récit de ses excursions d'un jour autour de Balmoral, quand ses préférences se sont fixées sur cette demeure romantique et solitaire; il se termine par la relation de courses plus lointaines, d'échappées de plusieurs jours dont son cher Balmoral reste le centre. Ainsi la vie intime, le bonheur rapide et furtif, se partagent comme en trois périodes. L'histoire d'un ménage obscur et bourgeois ne serait pas autre que celle de cette souveraine et du prince qu'on lui a donné pour époux. D'abord l'intimité se suffisant à elle-même dans le nid qu'une mère a préparé, puis les prome-

nades pour se dérober au monde, puis encore une résidence nouvelle qu'on s'est choisie, qu'on a bâtie soi-même, enfin les promenades devenues des voyages et le plaisir de voir du pays ajouté à celui de vivre ensemble, n'est-ce pas la condition commune de tous ceux à qui a été accordée une fortune moyenne, et qui ont su s'en contenter? Après deux années de vie officielle et de loisir calme et reposé dans les résidences où ont passé tour à tour les dynasties d'Angleterre, le couple royal prend sa volée pour la première fois en 1842. Le château de Windsor est grand et vraiment royal; les poètes ont célébré sa forêt, toute composée de ces chênes qu'un d'entre eux, Shenstone, compare au caractère de l'Anglais de la vieille roche, solide, vaillant et fier. A ses pieds, la Tamise déroule lentement les replis qui ont fait donner son nom à la résidence de Guillaume le Conquérant et d'Édouard III. Là sont les plus beaux souvenirs de la royauté; l'ordre de la Jarretière y a été fondé. Ce palais, ces bois, ce fleuve, rappellent Chaucer, Shakspeare, Surrey, la plupart des illustres poètes de la nation. Windsor, comme on l'a dit, est une image visible de la constitution anglaise par la grandeur, la force, l'antiquité, par la variété même de ses constructions, où vingt générations ont mis la main; mais Windsor peut-il être la résidence d'affection d'une royauté moderne, bourgeoise et faite à l'image de ces classes moyennes qui règnent et gouvernent, et se voient bientôt remplacées par d'autres plus simples encore et plus prosaïques? Osborne est tout moderne, il est l'œuvre commune de la souveraine et du prince, qui l'ont acheté et bâti; mais il ne peut suffire aux besoins et aux plaisirs de toute la belle saison. Il a d'ailleurs un défaut commun avec Windsor : il n'est pas assez loin de Londres, des affaires et, pour tout dire, de la royauté, à laquelle il est si bon d'échapper durant quelques semaines. La majesté de Windsor est accablante; Osborne, c'est encore le monde et la cour avec l'inévitable monotonie de la mer; de quel côté fuir l'étiquette, la dignité du rang, la dissipation, si ce n'est dans les montagnes d'Écosse?

Le premier voyage dans ce pays est le moins caractéristique. C'est une tournée officielle de la jeune reine parmi ses fidèles sujets du nord. Tout ce qui peut appeler l'attention, c'est la réception de la souveraine chez les lords dont le château se trouve sur son itinéraire, coutume féodale, mais qui s'accorde à merveille avec la simplicité moderne. Nous n'en sommes pas encore là : chez nous, la royauté qui s'est le plus rapprochée des façons communes de vivre n'a pu descendre jusqu'à ces relations d'égalité. Une visite à un particulier est un événement. Ces réceptions sont notées par la reine Victoria avec détail, et la royale visiteuse n'oublie pas de

marquer les noms des convives réunis à table, si l'on a été aimable de part et d'autre, si l'expression du regret dans la séparation a été bien sentie; mais encore une fois ce n'est pas là le véritable intérêt de ce journal. Dès le second voyage en Écosse, on voit que le goût, la passion de la reine est de ce côté; le cœur se met de la partie. En Écosse, elle s'appartient davantage, elle possède mieux surtout celui qui, après les devoirs de la couronne, est tout pour elle.

« A huit heures un quart, écrit-elle le 1er octobre 1844, nous partîmes, tout chagrins de quitter Blair Athole et ces chers *highlands*. Je m'étais si fort attachée aux moindres bagatelles, aux plus simples lieux! et notre vie de repos et de liberté! tout était si aimable! J'aimais les *highlanders* et les gens qui nous accompagnaient. O les chères montagnes! que j'ai eu de peine à les quitter! » L'Angleterre elle-même souffre de la comparaison, car elle écrit deux jours après : « La côte anglaise m'a paru terriblement plate. Lord Aberdeen a été très touché quand je lui ai dit que j'étais si attachée à ces chers, bien chers *highlands*, que ces douces montagnes me manquaient beaucoup. Les *highlands* et leurs habitans sont bien intéressans; race chevaleresque, belle population et active! Notre séjour parmi eux m'a enchantée : outre la beauté du pays, nous y trouvions un repos, un silence, une solitude, *a wildness*, une liberté, qui nous charmaient. A notre retour, le jour était pur et brillant, mais l'air épais, pesant, bien différent de celui du haut pays. » Ces montagnes ne font pas moins de tort à Windsor, au séjour des Plantagenet et des Tudor, à la résidence embellie par ses aïeux de la maison de Hanovre, par son grand-père George III, par son oncle George IV. « Nous fîmes une promenade du côté d'un champ où des femmes coupaient et ramassaient l'avoine (les Écossais appellent cela tondre, *shearing*); la vue des montagnes devant nous était splendide, vraiment rurale et romantique, et si différente de notre promenade perpétuelle de Windsor, tout agréable qu'elle soit! Ce changement fait grand bien; comme dit Albert, cela rafraîchit pour longtemps. »

Rois ou sujets, nous vivons tous plus ou moins par l'imagination; c'est un tableau où se dessine un seul lieu, un seul paysage à la fois. La vue des champs efface le souvenir de la ville, aux édifices de pierre et de marbre succèdent les arbres géans de la vieille forêt. Voilà pourquoi nous aimons le changement et le voyage. Chacun de nous, poète inspiré ou intelligence obscure, porte en soi un peintre qui reproduit la nature extérieure, un peintre exigeant et infatigable qui veut toujours recommencer. Condition misérable de la nature humaine! dit Pascal; soit, mais ajoutons condition vitale de l'ima-

gination. L'absence de cette faculté ôterait à l'existence la moitié de son prix. La joie de la reine ressemble à un transport quand elle se voit au milieu d'un pays bien sauvage. « Quels beaux rochers, quels précipices! s'écrie-t-elle au sommet du Ben Muich Dhui. L'effet en était sublime, — une admirable solitude, rien que nous et notre petite compagnie! » L'auteur de ce journal a certainement le sentiment du pittoresque, et elle le prouve en plus d'un endroit. Il ne lui manque peut-être que la pratique de l'art d'écrire pour mettre ses « chères montagnes » sous nos yeux et faire passer dans notre âme un peu de son enthousiasme. Les grandes scènes silencieuses de la nature ont un langage qu'elle rend à sa manière, en quelques mots; mais ce spectacle lui plaît aussi parce qu'il lui fait oublier les ministres, les lords, les communes et les levers ou réceptions, *levees*, qui durent quatre et cinq heures : il lui plaît surtout parce qu'elle en jouit avec celui qui l'accompagne, qui l'initie à ces admirations pour lesquelles le cœur s'ouvre et se dilate si naturellement quand il est heureux! Ce qui ajoute à ces beaux sites le charme suprême, c'est qu'ils rappellent souvent le pays de Thuringe, que l'on a parcouru sous le rayon magique de la lune de miel. Ces enfans, ces jeunes filles aux chevelures flottantes et d'un blond ardent, ces vieilles femmes avec leurs coiffures originales, plaisent à la reine, mais encore plus à la femme, parce que ce bon peuple rappelle à l'époux celui de sa chère Allemagne. Édimbourg, vu de la route qui y mène, a surpris le prince Albert comme une ville que les fées auraient bâtie; à son avis, l'Acropole d'Athènes ne doit pas être plus belle que les hauteurs du roi Arthur et les rochers de Salisbury, qui dominent et encadrent la capitale de l'Écosse. Le prince a voyagé : les ponts et les quais de Glasgow lui rappellent Paris; la situation de Perth sur la Tay, avec sa bordure de forêts d'un côté et des hauteurs dans le lointain, ressemble à celle de Bâle sur le Rhin majestueux; ailleurs il revoit les fraîches vallées de la Suisse. La reine s'associe à ces souvenirs, elle croit les retrouver dans sa propre mémoire. Écartez l'idée de la dignité royale, ne semble-t-il pas qu'on entende les pigeons de La Fontaine?

. . . . . Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : J'étais là; telle chose m'avint :
Vous y croirez être vous-même.

La reine voyait tout par les yeux de son prince bien-aimé. Le prince était son conseil et sa force : est-il absent, elle n'a plus ni plaisir ni courage. Un jour elle se sent toute triste parce qu'il se doit rendre à Aberdeen pour un *meeting* de savans. Faire une promenade

sans lui! et quel chagrin au retour de ne pas le retrouver, *so sad not to find my darling husband at home!* Albert, toujours Albert! Ce nom est à toutes les pages.

Le bonheur d'autrui nous est indifférent; nous le désirons par devoir, mais à la condition qu'on ne nous en rebatte pas les oreilles. Suivant Lucrèce, la jouissance égoïste de notre sécurité s'augmente par la vue d'un naufrage auquel nous assistons de loin. Y a-t-il dans la fadeur que nous trouvons aux peintures de l'amour satisfait l'ennui des naufragés qu'on force d'admirer la sécurité d'autrui? Il est certain qu'il faut la catastrophe, la ruine finale d'un édifice d'espérances et de joies pour en soutenir la longue histoire. Ce nom d'Albert, qui revient si souvent, semble un gémissement et un cri de douleur, quand on songe à la séparation cruelle. La reine a éprouvé par elle-même la vérité de ce qu'a écrit Steele avec son cœur non moins qu'avec son esprit, quand il ne pouvait considérer sans une vive compassion la douloureuse condition de qui s'est vu arracher ainsi une partie de lui-même, et en ressent l'absence dans tous les détails de la vie. Sa position, pour employer encore l'image de Steele, ressemble à celle d'une personne qui vient de perdre son bras droit, et qui est toujours sur le point de s'en servir. Elle ne se croit plus la même dans la maison, à sa table, en société ou dans l'isolement. Elle perd le goût de tous les plaisirs qu'elle goûtait autrefois parce qu'un autre les partageait avec elle. Les objets les plus chers lui rappellent le plus vivement la perte de celui avec qui elle les possédait.

Les saisons passées à Balmoral et les excursions autour de cette demeure favorite forment la seconde partie du journal. « Chaque année, écrit la reine, mon cœur s'attache davantage à ce vrai paradis, et maintenant plus que jamais, quand il est devenu la création de mon très cher Albert, son ouvrage, son édifice, le produit de sa bourse. Son goût si rare, la trace de sa main si chère, s'y voient partout. » Désormais, c'est-à-dire depuis 1848, elle y passe les mois de septembre et d'octobre. Ainsi les jeunes mariés se contentent d'abord des maisons de campagne paternelles, puis vient le désir de bâtir suivant la mode du jour ou suivant son goût. Une villa s'élève sur le bord de la mer, un château dans la solitude des montagnes. Cependant les enfans ont eu le temps de remplir la maison de leur joie et de leur bruit; plus ils sont nombreux, plus il est nécessaire de leur construire un nid large, bien disposé, fait exprès pour eux et pour soi. Nos pères visaient au grand, et ils y réussissaient; mais ils n'entendaient rien à la commodité. Chaque génération a son idéal, et le nôtre en bien des choses est le comfortable. A cet égard, le journal de la reine sera

un jour l'esquisse fidèle de la vie moderne; mais elle y ajoute une pensée plus touchante, celle du bonheur domestique. Ce qu'était Balmoral quand elle le vit pour la première fois, elle nous l'apprend elle-même, un petit château dans le vieux style écossais, une tour pittoresque et un jardin avec un bois sur le devant; mais une forêt couvre la pente par derrière, et descend jusqu'à la rivière de la Dee, et d'admirables montagnes s'élèvent tout autour. On pourra faire du petit château une grande résidence appropriée aux besoins de la famille. Quant au bonheur domestique, il est tout trouvé dans ce coin solitaire.

De 1848 à 1860, Balmoral et les environs suffisent aux plaisirs du ménage royal. Les époux visitent successivement les paysages alpestres au centre desquels ils sont venus cacher leur vie intime. On les voit allant et venant autour de leur château et de leur parc, ici disposant les offices et la cour de service, là plantant un jardin, dressant des massifs de fleurs; ailleurs ils surveillent les artistes chargés d'orner les murs de la nouvelle résidence. On les suit à la trace dans leurs promenades. Tout est marqué avec la plus grande précision, l'heure du départ, de l'arrivée, le nombre de milles parcourus, les routes qu'on a suivies, en quel endroit on a mangé le goûter, *luncheon*, si dans les courses plus longues on a pu trouver, grâce à une hospitalité improvisée, le thé et les gâteaux qui permettront d'attendre un dîner plus tardif. Aucun détail de famille ne paraît trop petit. Ce n'est pas seulement la relation des chasses heureuses ou malheureuses du prince Albert, ni le nombre des cerfs qu'il a pu abattre, quelquefois même avec le croquis des plus belles pièces de gibier, car la reine dessine avec facilité; mais c'est la mention des enfans royaux qui sont de la partie, de ceux qui restent à la maison, vu leur âge, et qu'on y laisse le cœur gros de part et d'autre. Les enfans ont-ils marché bravement, ont-ils eu bonne mine sur leurs poneys, l'aimable Vicky, Victoria, aujourd'hui princesse royale de Prusse, a-t-elle été piquée par une guêpe, rien n'est oublié. Ce qui étonnera peut-être, et ce qui nous plaît le plus dans cette exactitude, c'est le soin minutieux de consacrer une notice à tous ceux qui ont servi la reine ou son époux. Aucun bon office qu'on lui rend, même quand il a été payé, ne semble à la reine une chose due. En un mot, c'est le journal fidèle d'une femme aimante, d'une mère dévouée, et d'une bonne maîtresse de maison. On y trouve jusqu'aux leçons qu'elle donne à ses enfans, et la mère devient souvent institutrice. On y lit avec plaisir les préliminaires des mariages qui se font dans la famille, les entrevues, les visites, les occasions où les prétendus se sont déclarés. Un détail plus charmant encore est le compliment de condoléance d'une bonne

femme à la reine à l'occasion du mariage de sa fille. La pauvre vieille, recevant une visite de charité de la dame et châtelaine de Balmoral, la plaint bien sincèrement d'une séparation imminente et si cruelle pour toutes les mères.

Dans cette vie de loisir et de paix, la royauté reparaît une fois ou deux, par exemple à l'occasion de la mort du duc de Wellington. La reine était partie le matin du 16 septembre 1852, ayant appris par dépêche que le *Sun* annonçait cette mort, mais n'y croyant pas. Arrivée sur le haut du *Stron* et du *Moss of mon Elpie*, elle s'aperçut qu'elle n'avait plus sa montre, justement un présent du vieux duc. Elle envoya un de ses gens pour s'assurer si le bijou auquel elle tenait d'affection était resté à Balmoral ou si elle l'avait perdu. De retour, son domestique la rassura sur la montre, mais lui apporta une lettre de lord Derby.

« Je l'ai ouverte en la déchirant, dit-elle; elle confirmait la fatale nouvelle. L'orgueil de l'Angleterre ou plutôt de la Grande-Bretagne, sa gloire, son héros, le plus grand homme qu'elle ait porté, n'était plus... Triste journée! grande et irréparable perte pour la nation! La volonté de Dieu soit faite! L'heure était venue sans doute, il avait quatre-vingt-trois ans. C'est bien, pour lui du moins, parce qu'il a été enlevé maître encore de son grand esprit et sans longues souffrances; mais quelle perte! On ne se fait pas à l'idée, *one cannot think*, de ce pays-ci sans le duc, notre immortel héros! Sa position était la plus haute qu'un sujet pût avoir, au-dessus des partis, regardé par tous avec admiration, révéré de la nation entière, l'ami de la souveraine, et combien il portait tout cet honneur avec simplicité! Quelle franchise, quelle fermeté, quel courage, le guidaient dans toutes ses actions! La couronne n'a jamais possédé, et, je le crains, ne possédera jamais un si dévoué, si loyal, si fidèle sujet, un si solide défenseur! Pour nous, sa perte est sans remède, car son empressement à nous secourir et à nous conseiller en cas de besoin était sans égal. Il montrait à Albert le plus vif attachement et la plus grande confiance. Et puis son expérience, sa connaissance du passé, étaient si rares! Il était un lien qui nous rattachait aux temps qui ne sont plus, un anneau entre ce siècle et le dernier... Nous sommes revenus à la hâte,... tout notre plaisir était gâté; un nuage de tristesse pesait sur nous. »

Après ce jour de deuil, un mois s'écoule sans que le journal fasse mention d'aucune promenade.

Rien n'est plus naïf que la peinture de l'entrain avec lequel la famille royale rebâtit son château. Un programme solennel est rédigé pour la pose de la première pierre; les détails en sont arrêtés d'avance par la reine, qui daigne les transcrire dans son journal.

La prière du révérend, les toasts, le dîner, les danses, tout est réglé par le menu. Quand la construction nouvelle est achevée, les propriétaires en prennent possession suivant la coutume du pays. Ils n'oublient pas surtout, en y entrant, de jeter derrière eux un vieux soulier, image des chagrins du passé. Rien que de neuf et d'heureux ne doit les suivre dans une maison toute neuve : c'est une des mille superstitions écossaises qui depuis Walter Scott ont amusé l'imagination des lecteurs du monde entier. En effet, le bonheur entra dans le nouveau Balmoral avec les deux époux, au moins pour quelques années. Trois jours après, ils recevaient le soir une dépêche du général Simpson : « Sébastopol est aux mains des alliés! » On n'osait pas d'abord y croire : l'attente avait été si longue et si inquiète! Depuis un an, un feu de joie, préparé sur la montagne à la suite de la fausse nouvelle d'une victoire, attendait tristement l'étincelle qui annoncerait à tout le pays d'alentour la joie de la patrie; depuis un an, ce bois noir se dressait devant les yeux, emblème trop fidèle de l'imprenable Sébastopol. Le 5 novembre 1854, jour de la bataille d'Inkermann, le vent, chose étrange, l'avait renversé. Le jour de l'heureuse nouvelle, autre prodige, le bûcher paraissait tout disposé par quelque main invisible. En quelques minutes, le prince Albert courut à la montagne; tous les *gentlemen* qui se trouvaient au château y coururent à sa suite, on vit courir les domestiques, courir le village entier; gardes, valets, ouvriers, tous de s'élancer vers le feu, et de crier, et de boire du *whisky*, et de se livrer aux transports d'une folle joie, et de donner le plus amusant spectacle à la reine, qui les regardait d'en bas, et qui reconnaissait à la vive lueur le brave Ross jouant de la cornemuse à s'essouffler, les fidèles Grant et Macdonald tirant des coups de fusil, et le bon François d'Albertançon mettant le feu à des pétards dont la plupart refusaient de partir. Ce fut ensuite le tour des enfans royaux, qu'on eut de la peine à tirer de leur profond sommeil, et qui, une fois éveillés, voulurent aussi courir au feu. Ce soir-là, on ne se coucha qu'à minuit un quart à Balmoral. La France fut associée à cette joie délirante, et la reine, comme elle allait se mettre au lit, entendit, au milieu des cornemuses, des chants et des mousquetades, quatre *cheers* formidables, le premier pour la reine Victoria, le second pour le prince Albert, le troisième pour l'empereur des Français, et le quatrième pour la chute de Sébastopol.

Le nouveau Balmoral avait donc la consécration du succès. Le lecteur a remarqué la cérémonie du vieux soulier, petit sacrifice à la superstition locale. La reine aime à rappeler que depuis Henri IV de Lancastre on n'avait pas vu de rois d'Angleterre dans les con-

trées qu'elle parcourt. Elle se fait Écossaise, elle et les siens, pour plaire aux braves gens qui l'entourent. Le plaid national est de rigueur; elle porte l'écharpe, et le soir le prince Albert revêt le costume de *highlander*. Ici l'on peut saisir la nuance différente de la *loyalty*, du royalisme, en Écosse et en Angleterre. De ce côté-ci de la Tweed, l'amour du peuple pour son souverain n'est pas douteux. Quel que soit l'éclat d'un grand nom ou l'admiration d'une renommée exceptionnelle, nul n'est plus populaire que le roi. Sa présence, son nom seul, ont une puissance magique sur les esprits. Les plus petites circonstances révèlent ce profond attachement du peuple à ses chefs héréditaires. Voyez les groupes qui se forment devant un étalage de photographies : celles de la reine, du prince de Galles, du duc de Cambridge, attirent sans comparaison le plus de monde; c'est une curiosité que les années ne semblent pas rassasier. Voilà un genre de *snobbisme* qui est toujours une religion, et que Thackeray a oublié; mais cette affection des Anglais pour leur souverain est un de ces amours jaloux, ombrageux, qui ne ménagent point ceux qui en sont l'objet. Les Anglais, peuple querelleur, pointilleux, difficile à contenter, toujours sur le chapitre de la critique, comme le personnage de Shakspeare, *nothing if not critical*, les Anglais se plaignent sans cesse de leurs maîtres, et ils les aiment. Ils traitent la royauté comme s'ils l'avaient épousée, et l'adorent tout en examinant ses comptes d'un œil très sévère. Traversez la Tweed et surtout parcourez les montagnes, vous retrouvez le peuple qui se pressait autour du prétendant; les transports du royalisme sont les mêmes, la dynastie seule est changée. Les Écossais, comme certains peuples du continent, se voient eux-mêmes et s'adorent dans leurs princes. Quelques avances les séduisent; ils ont aimé leurs souverains jusqu'à vouloir être dupes. Ce n'est pas l'amour jaloux, c'est l'amour aveugle et qui se jette à la tête de qui en est l'objet. Ce royalisme a des retours terribles dont l'histoire d'Écosse est remplie; mais quoi? il a les caractères de la passion, et il n'est pas étonnant que la reine en ait été touchée.

Trois reines et trois palais marquent les époques différentes de la royauté anglaise : les trois reines sont Élisabeth, Anne et Victoria; les trois palais sont Windsor, Kensington et Balmoral. Élisabeth imprime à Windsor un cachet de grandeur qui est l'image de son pouvoir presque absolu; à ce château, qui s'élève majestueusement sur la hauteur, elle ajoute une magnifique terrasse qui domine au loin le pays, et lui permet de promener ses regards sur les riches abbayes, les nobles résidences, les campagnes plantureuses, les petits hameaux. C'est ainsi que dans son royaume elle voit sous sa main et confondus dans une égale obéissance les prélats ambitieux,

les fiers barons, les communes laborieuses, le pauvre peuple. Les poètes qui ont chanté « la vestale assise sur le trône » se sont chargés de célébrer aussi la pompeuse demeure qu'elle a préférée. De si grands souvenirs convenaient peu à la faiblesse de la reine Anne. Kensington, comme Hampton-Court et Richmond, était un compromis entre la magnificence rectiligne de Le Nôtre et les carrés de verdure de Hollande, de même que la maison d'Orange était un juste milieu entre la royauté toute-puissante et la république. Les whigs avaient prouvé leur dévouement à la dynastie en important dans les jardins les sombres ifs et les petits canaux du pays de leurs nouveaux maîtres. J'imagine que la reine Anne, fille des Stuarts et reine constitutionnelle à son corps défendant, se promenait un peu à contre-cœur si près de Londres, dans les allées d'arbres verts à la mode du roi Guillaume, et devait se prendre à frémir à la vue des houx monstrueusement taillés en arches de Noé et des buis représentant saint George qui perce le dragon de sa lance. Elle ne pouvait pas plus oublier le roi Guillaume et la Hollande dans sa maison de plaisance que se soustraire aux communes dans les actes de son gouvernement, et les ministres whigs devaient lui faire quelquefois l'effet des ifs et des houx taillés. Il suffisait bien de la prose pour immortaliser ces maussades jardins, et la satirique description en a été faite par les *essayists*. La reine Victoria vient de donner sans y songer l'esquisse de sa gracieuse et très moderne royauté en ouvrant une perspective discrète sur son intérieur. Grâce à ces simples lignes dénuées de prétention, sans le secours des poètes, une poésie réelle s'attache au souvenir d'une maison devenue comme l'emblème de la souveraineté se reposant au sein du bonheur et de la liberté de tous. La société actuelle s'accommoderait mal du faste d'Élisabeth et des soupçons de la reine Anne, et il n'est pas jusqu'aux tendresses conjugales de Balmoral qui ne soient en harmonie avec la démocratie de nos jours.

Nous avons dit que des courses plus lointaines forment comme une troisième partie de ce livre, qui n'est qu'une suite de feuillets détachés. On sait ce qui arrive dans ces promenades de famille : quand les ressources des alentours sont épuisées, on s'élève à des projets plus ambitieux ; ce qu'on a vu fait naître le désir de voir plus encore. La famille royale ressemble en ce point à toutes les autres. En 1860 commence ce que la reine appelle ses grandes expéditions, qui devaient être terminées dès l'année suivante. Elle y apporte tout l'entrain, toute la disposition ingénue à s'amuser qui est visible dans son journal. Les longues excursions s'assaisonnent pour elle du charme de la difficulté vaincue, des petits accidens de la route, de la pluie, des dîners mal servis. Que dirai-je des lits? Con-

cevez-vous le bonheur d'une reine de la Grande-Bretagne qui couche dans une auberge, et qui s'endort de fatigue dans un mauvais lit? Quel plaisir de voyager incognito, de se faire passer pour de nouveaux mariés dont la noce vient de se faire à Aberdeen! Et quelles terreurs quand on entend le tambour, maudit tambour qui annonce peut-être que le précieux incognito est dévoilé! Il nous reste à donner un échantillon du journal de la reine, et nous le prenons dans cette partie du volume.

« Hôtel de Grantown, 4 septembre 1860.

« Les montagnes ont disparu graduellement; la soirée a été calme malgré quelques gouttes de pluie. Nos attelages allaient toujours, toujours; nous avons vu enfin des lumières, traversé un long village bien écarté, et tourné dans une petite cour à la porte de l'hôtel où nous sommes. En haut d'un petit escalier, on nous a montré notre chambre à coucher, petite, mais propre, avec un grand lit qui la remplissait presque entièrement. En face, un salon, qui est aussi notre salle à manger, commode et spacieux, puis le cabinet de toilette d'Albert, très petit. Après notre toilette, nous nous sommes mis à table. Grant et Brown, par timidité, n'ont osé nous servir (1). Une fille en cheveux tout bouclés a fait le service à elle seule. Après le dîner, elle a ôté la nappe et a mis sur la table notre bouteille de vin et les verres, suivant l'ancienne mode anglaise. Bon dîner et fort proprement servi : une soupe, vrai salmigondis, *hodge-podge*, un bouillon de mouton avec des légumes que j'ai médiocrement goûté, une volaille à la sauce blanche, un bon rôti d'agneau, des pommes de terre excellentes, un ou deux autres plats auxquels je n'ai pas touché et enfin une tarte de groseilles à grappes. Après dîner, j'ai essayé d'écrire une partie de ceci malgré le bruit des conversations qui m'étourdit; Albert fait des *patiences* avec les enfans. »

« 5 septembre.

« Temps couvert et de pluie. J'avais mal dormi. Levés de bonne heure, nous sommes restés à travailler et à lire dans le salon jusqu'au déjeuner. Bon thé, pain, beurre et une excellente soupe. Jane Shackle, très attentive et qui nous a été bien utile, nous a raconté que les domestiques avaient soupé ensemble et qu'ils s'étaient bien amusés dans la salle commune. Les gens de l'auberge étaient fort divertissans. La fille aux cheveux bouclés était venue dire à Grant : « Le docteur Grey (prince Albert) vous demande, » ce qui faillit leur faire perdre contenance. « Votre dame n'est pas difficile à servir, » telle est l'observation qu'ils ont faite à Jane.

(1) C'était la première fois que la reine dînait hors de Balmoral, et elle n'avait pas emmené de laquais faisant le service de la table.

Grant s'est laissé échapper à demander à Jane dans la matinée : « Sa seigneurie a-t-elle besoin de moi?... » Après notre visite au château de lord Seafield, nous devions repasser par Grantown. Le secret évidemment était trahi. Tout le monde était dans la rue, l'hôtesse agitait son mouchoir, et la fille aux cheveux bouclés, qui avait encore ses papillotes de papier, arborait un drapeau à la fenêtre. Notre cocher, qui ne nous connaissait pas, ne se doutait de rien. Comme nous sortions du village et que la foule semblait s'y rendre par le chemin que nous suivions, il nous a dit qu'il y avait sans doute quelque enterrement...

« Quelle charmante excursion!... C'est à mon cher Albert que nous la devons; il avait toujours pensé qu'elle nous serait agréable, ayant fait lui-même bien des courses de ce genre. Il y a pris un vif plaisir. — Nous avons appris que le secret avait été découvert par un homme qui a reconnu Albert dans la rue hier matin. Déjà la couronne qui est sur le *dog-cart* leur avait fait penser que c'était quelqu'un de Balmoral; mais ils ne soupçonnaient pas que ce pût être nous-mêmes. « La dame doit être terriblement riche, » faisait observer l'hôtesse, qui avait vu tant de bagues d'or à mes doigts. Quand ils surent qui j'étais, ils furent sur le point de s'évanouir d'étonnement et de frayeur. — Je crains bien d'avoir pauvrement raconté cette très amusante et mémorable expédition dont je me souviendrai toujours avec un grand plaisir. »

Nous avons dit que les longues excursions qui faisaient la joie de l'auteur royal de ce livre furent interrompues au bout de deux ans. Une seule chose manque à ce roman si vrai du bonheur d'une reine, c'est le dénoûment fatal qu'elle laisse à deviner. Le prince mourut le 14 décembre 1861. Cette fin presque soudaine d'un époux de quarante-deux ans fut un coup de tonnerre; mais cette mort même avait son explication qui ajoutait à une carrière si brusquement terminée un intérêt mélancolique. Peu d'existences ont été aussi remplies, aussi chargées de travail que celle de ce prince qui par timidité autant que par prudence fuyait les occasions de faire parler de lui. Il s'imposa une tâche silencieuse qui se trouva au-dessus de ses forces; ni le cœur, qui était peut-être sa partie faible, ni le système nerveux, ne purent résister en lui aux soucis journaliers des affaires. Suivant les témoins de sa vie, « il se préoccupait trop de trop de choses. » Cet époux qui s'effaçait avec tant de soin derrière la reine voulait la perfection dans tout ce qu'il faisait pour la reine. La gloire de la souveraine était la sienne; il était le plus occupé de ses ministres et le plus consciencieux intendant de ses menus plaisirs. Il avait proposé pour but à son ambition de réparer par son travail les désavantages qu'une femme peut avoir sur le trône en comparaison d'un roi, de combler les vides qu'une reine doit né-

cessairement laisser dans l'exercice du pouvoir souverain. En un mot, il confondit, comme il le dit lui-même, son existence individuelle avec celle de sa femme (1). Ce fut là l'originalité de ce prince, si ardent, sous le voile de sa réserve. L'esquisse de son caractère n'est-elle pas un heureux pendant au journal que nous venons de feuilleter? La reine, avons-nous dit, perdait son bras droit; elle perdait plus encore, la moitié de son âme et de sa vie.

En achevant de parcourir ces pages intimes, une question se présente naturellement à l'esprit du lecteur français : n'avons-nous pas du tout de journaux de ce genre dans notre littérature? De ces mémoires écrits au jour le jour, de ces carnets plus ou moins confidentiels, il en existe chez nous sans doute; mais souvent ils sont destinés à la publicité, et la confidence n'est qu'un cadre littéraire. D'autres fois ils sont réellement secrets, mais alors ils contiennent plutôt des pensées que des faits, plutôt la vie de l'âme que celle de l'homme extérieur : c'est l'auteur qui se confesse à lui-même et au papier. De cette sorte de journal, on pourrait dire ce qu'un poète qui précisément en a laissé un a dit du roman d'analyse : « il est né de la confession; le christianisme en a donné l'idée par l'habitude de la confidence (2). » Enfin nous avons le journal écrit pour un ami, pour une personne chère, qui était de moitié dans notre vie et que les circonstances ont éloignée. Celui-ci est un épanchement journalier malgré la distance et un effort pour franchir la barrière insurmontable de l'absence. Tel est le journal d'Eugénie de Guérin, aussi sincère et moins réservé peut-être que l'entretien d'un frère et d'une sœur, aussi remarquable et distingué que s'il était fait pour le public. Voyez pourtant la différence entre les habitudes des deux pays. Supposez Eugénie de Guérin Anglaise : elle eût écrit son journal pour elle-même, quitte à le communiquer périodiquement à son frère, elle l'eût continué sans que la mort de son frère en amenât tôt ou tard l'interruption; mais elle est Française, et c'est pour son cher Maurice qu'elle l'écrit, elle est Française, et c'est parce qu'elle croit fermement à l'âme immortelle qu'elle prolonge cette conversation avec celui qui pour elle n'est pas mort tout entier. Elle est si bien Française qu'à la longue, la solitude étant la plus forte, la plume lui tombe des mains. Le livre d'Eugénie de Guérin nous fournit une autre preuve bien imprévue de la popularité qui en Angleterre est assurée à ce genre d'écrits. Le succès en a été aussi grand dans ce pays que chez nous-mêmes. Ce n'est pas, on le pense bien, le catholicisme qui a fait

(1) Lire sa lettre au duc de Wellington, dans le volume intitulé *le Prince Albert*, traduit par Mme de W... avec une préface de M. Guizot. Paris, 1863.

(2) Alfred de Vigny, *Journal d'un Poète*, p. 172.

goûter le livre, c'est le livre qui y a fait goûter le catholicisme. Ce jounal d'une jeune fille a paru plus puissant que bien des livres de controverse. Des théologiens ont avoué qu'ils voyaient un danger dans cette série de simples confidences fraternelles écrites au jour le jour au fond d'une campagne du Languedoc (1).

Voilà donc un livre bien anglais par la forme, mais il l'est encore plus par les pensées qui en composent le fond, s'il est vrai que nos voisins se plaisent dans l'expression ingénue du bonheur conjugal. Assurément l'amour dans le mariage est un sentiment universel, et nous n'y sommes pas plus étrangers que les autres, bien que notre littérature nous ait un peu calomniés. Sur notre théâtre, dans nos romans, nous en faisons un beau et noble devoir, un héroïsme quelquefois sublime; cependant il nous semblerait superflu et même affecté de le représenter comme une source de plaisirs. Peindre le bonheur dans le mariage serait presque du mauvais goût. La Fontaine seul l'a pu faire, parce que de sa part c'est comme une amende honorable, et il a dit des ménages modèles :

> Ils s'aiment jusqu'au bout malgré l'effort des ans.
> Ah! si... Mais autre part j'ai porté mes présens.

Pour nous en tenir à la pensée particulière qui anime les pages de ce journal, nous aussi nous trouvons dans nos poètes l'association du sentiment de la nature et de l'amour, cette liaison d'un cher souvenir avec les lieux qui en sont remplis. C'est un des nôtres qui a dit avec une poésie éloquente :

> Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

Mais l'amour exprimé dans ce vers, quelque pur qu'il soit, est un amour libre, dégagé de tout lien, même sacré. L'auteur du *Journal de notre vie dans les Highlands* a dans sa littérature nationale quelque chose de mieux approprié à la tendresse conjugale et qui semble fait pour lui et pour sa vie, heureuse d'abord, puis désolée. Il peut dire comme l'Ève de Milton : « Avec toi, tout me sourit et me plaît, le souffle du matin est doux, doux également le chant matinal des oiseaux; il est beau ce soleil quand il répand ses premiers rayons sur cette campagne aimable, sur le gazon et sur l'arbre, sur le fruit et sur la fleur, qui tous sont brillans de rosée. Elle est parfumée cette terre féconde après les douces ondées, elle est douce l'heure qui ramène le soir, douce également la nuit silencieuse avec les graves accens de cet oiseau qui chante, avec cette

(1) Voyez, dans *The Contemporary Review* de février 1867, un article de M. J. C. Colquhoun.

belle lune, avec ces pierres précieuses du ciel qui lui font une robe étoilée... Mais sans toi ni le souffle du matin quand il s'élève avec la chanson matinale de l'oiseau, ni le lever du soleil sur cette campagne, ni gazon, ni fruit, ni fleur, avec les gouttes de rosée brillante, ni parfum de la terre après la pluie, ni soirée calme, ni silencieuse nuit avec le chant grave de l'oiseau, ni promenade au clair de lune, ni étoiles scintillantes, rien de tout cela n'est doux sans toi... »

Admirable destinée pour ce grand poète de faire partie pour ainsi parler de la vie morale de sa nation, d'être à chaque instant la force ou la consolation du riche comme du pauvre, de la reine comme de la dernière de ses sujettes! Qui pourra dire combien de jeune filles ont rêvé de ce soleil se levant sur l'Éden, de cette lune et de ces étoiles confidentes d'un bonheur légitime? Une fois en leur vie au moins, elles retournent à ce bonheur primitif, elles se revêtent de cette splendeur native que l'imagination du poète a retrouvée. Qui pourra dire aussi combien de veuves ont pleuré sur cette page immortelle, combien, et des plus humbles, ont rebâti pour un instant dans leur pensée leur Éden perdu? Voici qu'une reine en vient grossir le nombre et peut y lire sa propre destinée. Elle aussi, elle a décrit son paradis terrestre avec toute la simplicité d'une âme plus habile à sentir qu'à exprimer. Le journal de la reine Victoria, malgré la distance infinie qui l'en sépare, est un commentaire de la page de Milton. Pour finir par où nous avons commencé, elle a pu apporter à sa peine un adoucissement légitime et qui lui est commun avec tant d'autres. Il a fallu chez nous des révolutions pour nous apprendre « combien de larmes pouvaient contenir les yeux des rois. » La princesse dont nous parlons règne sur une nation qui fait du loisir à ses souverains en gouvernant elle-même ses affaires, et elle a pu consoler sa douleur privée par les moyens que permet la vie privée. Si pourtant l'on est tenté de condamner encore l'obstination de la tristesse en un rang si élevé, son livre semble dire : « Voilà la félicité dont je jouissais et dont je suis privée; jugez maintenant si l'excès de ma douleur est pardonnable! »

LOUIS ÉTIENNE.

JEAN DE CHAZOL

SECONDE PARTIE (1).

VII.

A l'heure même où je reçus la visite du Marulas, j'attendais les deux Savenay; ils venaient chasser une semaine à Chazol. Je n'étais pas fâché de la diversion qu'ils apportaient aux événemens qui m'avaient préoccupé malgré moi depuis quelques jours. Je commençais à être fatigué de l'isolement dans lequel je vivais. J'aurais eu peine à trouver deux meilleurs compagnons; leur arrivée fut donc une véritable fête pour moi. Le temps était merveilleux pour essayer mes nouveaux équipages. Tout cela manque d'ordre et a besoin d'être formé. Nous n'en fîmes pas moins deux ou trois belles chasses; puis plusieurs dîners au château, où j'eus quelques voisins, vieux amis de mon père un peu oubliés et avec qui je renouai la chaîne de mes anciens souvenirs, — entre autres d'Amblay, toujours vert et vif, qui m'a beaucoup parlé de toi, — quelques visites obligées enfin, m'établirent un nouveau train de relations. Je fus donc assez occupé pour n'avoir pas le loisir de songer aux péripéties qui avaient un instant troublé ma quiétude. Un matin, nous étions avec les Savenay sous la vérandah, lisant les journaux et notre correspondance, quand Toby, mon valet de chambre, arrive avec ces façons circonspectes que tu lui connais, et qui semblent toujours annoncer une catastrophe; il me dit à l'oreille que la Viergie me demandait.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Tiens, tiens! dit Étienne avec un sourire malicieux, est-ce que la Viergie n'est pas cette belle fille dont parlait de Mauron l'autre jour?

— Oui, répondis-je; mais ne prends pas ton air de finesse. C'est la Viergie, voilà tout!

— Alors fais-nous-la voir, reprit Albert.

Ne voulant point éveiller leurs conjectures en donnant à la venue de cette fille une apparence de mystère, je dis à Toby de l'amener. Au bout d'un instant, la Viergie apparut avec lui. Portant sur sa tête une corbeille que soutenait son bras nu, elle s'avançait, marchant légère sur le sable, sa robe blanche relevée sur le côté.

— Corbleu, mon cher, s'écria Étienne, mais c'est une nymphe de Tempé que cette fille-là! quelle pureté de lignes, quelle beauté!...

Elle arriva près de nous; intimidée de la présence des deux étrangers, elle déposa sa corbeille. — Ce sont des fruits de notre verger qu'on m'envoie vous porter, me dit-elle un peu rougissante et avec un clair sourire auquel ses grands yeux baissés donnaient je ne sais quelle grâce si étrange et si pudique qu'Albert et Étienne se levèrent instinctivement devant cette singulière paysanne.

Aussi étonné que mécontent de l'attention familière de M. Marulas, je fis cependant bon visage à la Viergie, me réservant *in petto* d'aviser à la suppression de tels échanges d'amitié entre son père et moi; puis, après quelques instans de causerie indifférente que l'embarras de la pauvre fille autant que les regards ébahis des Savenay tout surpris de son langage me fit abréger, je la congédiai. Comme elle se retirait et que je l'accompagnais jusqu'au bout de la vérandah : — J'aurais voulu vous parler, me dit-elle un peu hésitante. Si vous étiez bien bon, vous marcheriez avec moi jusqu'à la grille...

Au ton presque ému dont elle prononça ces mots, je soupçonnai quelque nouveau tour de Marulas. Je la suivis, et lorsque nous fûmes dans l'allée, voyant qu'elle se taisait : — Parlez maintenant, mon enfant, lui dis-je, vous savez que je suis votre ami.

— Je le sais, répondit-elle sérieuse; pourtant ce que j'ai à vous dire m'embarrasse beaucoup, et maintenant je n'ose plus.

Je l'encourageai en riant, comme pour ôter d'avance toute gravité à cette confidence. Elle s'enhardit enfin. — Oui, il faut tout vous dire, reprit-elle avec décision; seulement ne me regardez pas tandis que je vous parlerai. Je n'oserais plus!

— Qu'à cela ne tienne! répliquai-je. Est-ce donc si difficile à conter?

— Il me semble que cela doit l'être.

— Alors je ne vous regarde pas... Rassurez-vous.

Elle poussa un grand soupir, et, voyant que je restais les yeux fixés devant moi : —Eh bien ! dit-elle, il faut d'abord vous apprendre que, le soir du jour où vous êtes venu nous apporter de l'argent, ma mère a tout de suite écrit à mon père, qui est arrivé le lendemain. J'ai entendu qu'ils avaient une querelle à cause de moi, pour quelque chose qu'*il* voulait et que ma mère ne voulait pas. Ensuite il a pris une partie de l'or et m'a emmenée à Aix pour m'acheter des habits, nous sommes venus après chez vous pour vous remercier.

— Mais tout ceci n'est pas très effrayant! dis-je gaîment.

— Oh! j'avoue que j'ai été bien heureuse que vous me voyiez dans cette jolie toilette, répondit-elle ingénument; mais il paraît que vous aurez trouvé qu'elle m'allait mal, ou que je vous aurai déplu en quelque chose, car, en rentrant à la maison, mon père était furieux contre moi, et il m'a battue.

— Il vous a battue!

— Oh! ce n'était peut-être pas à cause de vous!... Et puis d'ailleurs je suis habituée aux coups, et ce n'est pas cela qui m'inquiète.

— Qu'est-ce enfin? dis-je, voyant qu'elle s'arrêtait.

— Eh bien! reprit-elle avec effort, depuis ce temps-là il parle de m'emmener à Marseille, où il connaît des gens riches qui me feront apprendre à chanter. Ma mère refuse de me laisser partir, et moi je ne veux pas m'en aller avec lui toute seule.

— Vous fait-il donc peur à ce point! dis-je, ému malgré moi par ce drame mystérieux que je ne devinais que trop.

— Je n'ai peur que de lui au monde! répondit-elle avec un accent d'effroi.

— Alors vous venez me demander de vous protéger contre lui?

— Oh! vous ne le pourriez pas, reprit-elle vivement, vous ne savez pas ce qu'il est; mais j'ai cru comprendre, d'après ses débats avec ma mère, que, si vous vouliez...

— Si je voulais quoi?... dis-je, la voyant hésiter encore.

— Eh bien! reprit-elle d'une voix à peine intelligible, si vous vouliez me prendre à votre château,.. je crois qu'il ne m'emmènerait pas.

— Vous prendre ici, chez moi?

Elle baissa la tête, toute rouge de confusion en rencontrant mon regard surpris.

— Je sais bien que c'est difficile, balbutia-t-elle en se détournant à demi; mais enfin vous avez bien d'autres servantes...

Un soupçon me traversa l'esprit. — Viergie, lui dis-je en la regardant dans les yeux, c'est votre père, n'est-ce pas, qui vous envoie ici pour me dire tout cela?

Elle eut encore un moment d'hésitation. — Eh bien! oui, répondit-elle, c'est lui; mais je l'aurais fait aussi de moi-même,... et j'ai parlé autrement qu'il ne m'a dit.

— Pourquoi?

— Parce qu'il m'a dit des choses... que je n'ai pas bien comprises, mais qu'il me semble mal de répéter.

A cette singulière réponse, je voulus décidément m'éclairer sur cette fille étrange. — Qu'est-ce qui peut vous sembler mal dans ce qu'il vous a dit, lui demandai-je, si vous n'avez pas compris?

— Je me défie de lui! répondit-elle vivement, et puis, ajouta-t-elle à voix basse, j'ai lu assez de livres pour deviner ce qui peut n'être pas bien.

Au trouble qui accompagna sa réponse d'une audace si ingénue, je me sentis pris de pitié; mais je ne sais quelle défiance me poussait à vouloir pénétrer ce singulier mélange d'innocence et de hardiesse.

— Alors, repris-je, si vous devinez que votre présence chez moi n'est pas convenable, pourquoi me demandez-vous d'y venir?...

En entendant ces mots, elle fit un geste de découragement et me jeta un regard presque éperdu. Je vis des larmes dans ses yeux. — Vous aussi, vous me tourmentez! dit-elle d'un ton de reproche. Eh bien! reprit-elle avec une véhémence amère, je m'adressais à vous parce que j'en ai assez d'être battue, parce que j'aime mieux tout supporter que de m'en aller avec lui! Qu'est-ce que vous voulez que je devienne? Je n'ai personne pour me défendre. J'avais pensé à vous parce que... parce que j'ai cru que vous étiez bon, parce que j'ai peur enfin!.. Vous ne pouvez pas me protéger, tant pis! Il m'emmènera, voilà tout!

— Non, non! m'écriai-je en l'arrêtant par la main comme elle allait partir. Comptez sur moi, Viergie, je ne vous laisserai pas dans ce malheur.

A cette parole, elle me regarda avec une expression de doute et comme si elle croyait avoir mal entendu.

— Bien vrai? dit-elle.

— Je vous le promets.

— Alors je vais lui dire que vous me prendrez à votre château.

— Non, non! je vous trouverai une demeure chez des gens qui auront soin de vous, et qui vous protégeront comme vous devez être protégée.

— Mais voudra-t-il, obtiendrez-vous cela de lui?...

— Ne vous inquiétez pas, ajoutai-je. J'ai des argumens solides pour le décider. Du reste avec des gens de son espèce il y a toujours un moyen efficace. On les paie, et tout est dit. Ne pleurez donc plus; je suis là pour vous défendre.

— Merci, dit-elle, et son gracieux visage s'éclaircit tout à coup.

— Et si vous avez besoin de moi, envoyez-moi vite un mot par quelqu'un.

— Mais que faut-il lui dire? Il va m'interroger.

— Dites-lui que je le verrai dans quelques jours, cela suffira. D'ici-là je m'occuperai de vous.

Après le départ de la Viergie, je restai un moment tout étourdi, tout désorienté du conflit de sentimens où j'avais été entraîné et de l'engagement insensé que je venais de prendre. Je n'en étais certes plus à douter de l'empire que cette bizarre beauté pouvait exercer sur mes sens; cependant je m'étais senti jusqu'alors trop bien maître du dénoûment qu'il me plairait de choisir pour me préoccuper d'une telle aventure. Ce fut donc avec une sorte de stupeur que je réfléchis à la situation que je venais de me créer d'un mot, et qui n'était autre que ce rôle de protecteur, ami des arts ou de l'innocence, dont Marulas s'était proposé de m'affubler. De plus, il y avait cette aggravation que désormais la détresse de cette fille me forçait en conscience à la respecter. Étais-je dupe d'un tour d'adresse de cet habile coquin dont Viergie se faisait naïvement complice? Étais-je le défenseur d'une véritable infortune? Quoi qu'il en soit, je me trouvais stupide d'avoir cédé à un si prompt mouvement de pitié, en assumant sur moi la responsabilité de l'avenir de cette héroïne champêtre. Cependant, je dois le dire à ma louange, ces naturelles défiances formulées, je pris bravement mon parti. Après tout, ce n'était là qu'une charge imprévue à mon budget de charité; bonne œuvre ou duperie, j'avais trop souvent plus mal employé mes libéralités avec des créatures qui ne valaient pas la Viergie pour regretter en passant cette petite débauche de vertu.

Les Savenay partis, non sans m'avoir pendant deux jours rebattu les oreilles de « ma jolie vassale, » de mes exploits de galant seigneur et autres facéties du même goût, il me fallut songer à remplir ma promesse envers cette enfant. J'allai donc trouver Langlade, décidément mon conseil en tout. Je lui racontai cette affaire, et le priai de me trouver quelque famille d'honnêtes gens chez qui la fille de la Mariasse pourrait trouver un asile sûr. Il me regarda étonné.

— Si vous désirez que ce soit aux environs, monsieur le comte, ce ne sera pas facile à cause de Marulas. Il est trop bien connu dans le pays.

— Au contraire, repris-je vivement en devinant sa pensée; je tiens à ce que la Viergie s'éloigne assez pour qu'on ne sache rien d'elle ni des siens dans l'endroit qu'elle habitera.

— En ce cas, dit-il, c'est une autre affaire; mais avez-vous bien calculé jusqu'où peut vous entraîner votre générosité? Ou je me

trompe beaucoup, ou il doit y avoir du Marulas là-dessous. C'est un drôle rusé , assez fort pour tenir tous les fils d'une intrigue et pour vous y enlacer, tout en ayant l'air de subir la violence. Soyez certain qu'il se propose de vous exploiter.

— Oh! je m'en doute, mais il trouvera à qui parler. En somme, il s'agit de quelques milliers de francs pour payer la pension de la Viergie. Si elle se montre digne d'intérêt, j'y ajouterai une dot qui lui permettra d'épouser quelque brave garçon. Je suis assez riche pour me passer ce luxe. Si au contraire tout cela tourne mal, je rends la fille à son digne père et la renvoie à ses chèvres.

Après avoir discuté quelque temps, il fut convenu que Langlade allait s'occuper immédiatement de cette affaire. Il avait aux environs de Marseille un ami, le capitaine Payrac, vieux marin qui vivait avec sa femme et n'avait pour toute fortune que sa pension de retraite jointe à une rente de deux mille francs. Ils n'avaient point d'enfans, et la pension de ma protégée pouvait leur apporter un surcroît d'aisance. Le capitaine Payrac, esprit érudit et distingué, était en outre homme à intimider suffisamment le Marulas. Il fut donc décidé que Langlade allait lui écrire aussitôt.

Comme je revenais à Chazol, je résolus de faire une visite à la Mornière, que j'avais un peu négligée depuis quelques jours. Assez étonné d'avoir tant d'affaires imprévues, je me mis à songer à ce hasard qui faisait de moi une sorte de chevalier errant, et me contraignait, en dépit de mes volontés, à devenir l'appui des enfans de M. de Sénozan, y compris même ses bâtards. Ma tante m'accueillit comme toujours avec cette réserve mêlée d'effusion discrète qui semblait devenir le ton définitif de nos relations. Geneviève était allée courir les bois avec son frère. Je ne la vis pas ce jour-là.

Tu sais de reste, ami, que je ne suis point d'un caractère à me préoccuper outre mesure des événemens, même de ceux qui barrent ma route. C'est peut-être orgueil chez moi; mais j'admets si peu que cet épouvantail des faibles qu'on appelle le sort puisse être supérieur à ma volonté que je ne daigne m'émouvoir qu'au moment réel du danger. Resté seul à Chazol, je repris ma vie solitaire. Quelques travaux interrompus qui nécessitaient des études sérieuses me confinèrent dans ma bibliothèque, où je veillais assez tard la nuit. Le jour, un peu de chasse et quelques excursions dans les châteaux voisins prenaient mon temps. Presque chaque matin, quand je sortais par les bois, je rencontrais sur ma route la Viergie, plus que jamais parée de ses nouveaux atours. Après ma conférence avec Langlade, je lui avais appris nos projets en lui recommandant de garder le secret avec Marulas jusqu'à la réponse du capitaine Payrac. Elle m'avait manifesté sa reconnaissance comme à un sauveur,

et je dois avouer que je ne trouvais pas sans mérite le désintéressement vertueux auquel je m'étais en quelque sorte condamné. Cependant, après deux ou trois entrevues, que je n'abrégeais pas sans regret, je crus remarquer un refroidissement sensible dans la joie de ma protégée. J'attribuai ce changement au chagrin de quitter sa mère et Séverol. C'était là un sentiment trop naturel pour que j'en conçusse la moindre défiance. Les choses allèrent donc ainsi jusqu'au jour où arriva la réponse du capitaine Payrac. Il acceptait l'offre de Langlade par une lettre où, sans dissimuler les avantages qu'allait lui procurer une pareille aubaine, il témoignait l'intérêt d'un homme de cœur pour une infortune digne de pitié.

Dès que je l'eus reçue, je sortis pour chercher Viergie, avec qui mes rencontres avaient pris insensiblement une tournure de rendez-vous. J'arrivai aux roches, et je l'aperçus de loin, assise près d'un buisson sauvage. Elle lisait attentivement. Je m'approchai, soupçonnant qu'elle faisait mine de ne pas me voir, et, me penchant sur son épaule, je regardai le titre de son livre, bouquin crasseux comme un vieil almanach. Je demeurai tout surpris en voyant que c'était *la Fille aux yeux d'or* de Balzac.

— Ah! vous m'avez fait peur, s'écria-t-elle en riant.

— Comment! vous lisez ce livre?

— Oui. Oh! maintenant qu'on ne me fait plus travailler, j'étudie beaucoup, et j'aime bien mieux cela!

— Qui vous a donné cet ouvrage? lui demandai-je attristé.

— C'est mon père, répondit-elle avec assurance. Pourquoi prenez-vous cet air méchant? Est-ce que cela vous déplaît que je m'instruise?

— Parce que cette lecture me paraît mal choisie pour vous.

— Oh! c'est si amusant cette histoire... et tout ce monde de Paris!...

— Est-ce que vous le comprenez, ce roman?

— Dame! il me semble que oui, répliqua-t-elle avec un clair regard d'innocente, dont l'audace même démentait ses paroles.

Je ne voulus point insister, de peur de lui signaler le danger. Depuis que je la voyais, chaque jour j'avais pu me convaincre que cette hardiesse qui m'avait choqué tout d'abord n'était que l'assurance d'une imagination naïve. La réprobation qui frappait les siens dans le pays et faisait presque l'isolement autour d'elle, l'espèce d'éducation qui la séparait de tous, suffisaient du reste à expliquer des ignorances qui pour toute autre eussent été singulières chez une fille des champs.

Je rompis donc brusquement sur ce sujet en lui parlant de la lettre du capitaine Payrac.

— Comment! vous voulez me faire partir? s'écria-t-elle effrayée.

— Mais ne l'avez-vous pas demandé, et n'est-ce point convenu? répliquai-je, surpris de ce langage.

Elle ne répondit pas, et resta toute décontenancée. Un peu troublé moi-même, je lui représentai qu'il n'y avait là rien qui pût éveiller ses craintes, puisqu'elle serait accueillie comme une fille chez des gens qui sauraient prendre soin de son avenir, et la protéger contre Marulas, qu'enfin je serais toujours prêt à lui venir en aide; mais elle écoutait toutes ces protestations avec tristesse et la tête baissée. Presque irrité de son silence, j'en vins à lui demander si elle préférait partir avec son père, et ce qu'elle voulait enfin. Elle se fit encore prier comme une enfant qu'on presse. — Eh bien! dit-elle à la fin avec une mine boudeuse, j'aurais voulu rester avec vous!

Je m'attendais si peu à ce mot, et je vis si clairement qu'elle n'en comprenait pas la portée, que je devinai tout.

— Viergie, lui dis-je sévèrement en la forçant à me regarder en face, vous avez parlé à votre père du projet que j'ai formé de vous envoyer chez le capitaine Payrac.

Elle essaya, toute rougissante, de dissimuler sa confusion; mais, voyant que j'étais décidé à obtenir une réponse: — Il m'a forcée à tout lui dire, balbutia-t-elle.

— Et c'est lui qui vous a conseillée de dire que vous vouliez rester chez moi?

— C'est lui; mais c'est la vérité que je le voudrais, plutôt que de m'en aller toute seule chez des gens que je ne connais pas.

Il était inutile de discuter une pareille question. Tandis que Viergie me regardait avec ses grands yeux humides et supplians, je ne sais quelles folles pensées me traversaient l'esprit; mais l'idée que tout cela n'était qu'un piége grossier tendu par Marulas à mes mauvais instincts me fit soudain apprécier ce qu'il y avait de ridicule et d'odieux dans cette aventure...

— Dites à votre père de venir me voir aujourd'hui, ajoutai-je, tout à coup refroidi et d'un ton si sec qu'elle fit un geste d'étonnement.

— Vous ai-je fâché? dit-elle timidement.

— Non, repris-je avec plus de douceur; venez demain, je serai ici à la même heure. — Et sur ce mot je la quittai.

Sans être un homme à principes plus austères que ceux de mon temps, — tu en sais quelque chose, — et après avoir un peu aimé à la turque en achetant deux Circassiennes en pays mahométan, il est cependant certains scrupules de conscience que je garde en pays chrétien. Si j'ai pu être complice parfois de quelques égaremens et si j'ai profité comme un autre des corruptions de notre monde,

j'ai toujours reculé du moins devant cette action grave de briser la vie d'une honnête femme ou d'une fille pure en la jetant au gouffre du vice pour un caprice de mon cœur ou de mes sens. On me trouvera peut-être sur ce point d'un puritanisme absurde, mais je suis ainsi fait, et je n'en rougis pas. Pourtant, je le confesse, en attendant Marulas, j'eus besoin de quelque force d'âme pour repousser le tentateur. En dépit de mes résolutions, en dépit de ma droiture, on eût dit qu'une fascination secrète enchaînait ma volonté. L'image irritante de cette fille s'offrant, pour ainsi dire, à moi bouleversait ma raison comme les fumées du hachich. Je ne sais quelle âpre soif de voluptés brûlait mon sang. J'en vins à me demander si je n'étais point un niais ridicule, alors que mon inutile vertu aurait probablement pour résultat unique de faciliter à Marulas l'exécution de ses dignes projets! Je songeai,... je songeai à la fin que j'étais tenté de faire une sottise, et tout cela me mit d'une humeur massacrante.

Ce fut donc avec une disposition d'esprit assez orageuse que je vis arriver le sieur Marulas, à qui je ménageais un accueil propre à me payer de mes mauvaises pensées. Il s'aperçut au premier mot qu'il ne s'agissait plus cette fois d'une aimable causerie propice à ses fleurs de rhétorique, et il m'écouta avec une attitude de chien couchant qui sent des coups de cravache dans l'air. Je lui déclarai tout net ma volonté d'envoyer sans conditions la Viergie chez le capitaine Payrac, me réservant d'aviser avec lui plus tard, selon qu'il agirait. J'ajoutai que, au cas où ma proposition n'aurait point l'avantage de lui agréer, il n'avait qu'à tourner les talons pour s'en aller ailleurs entreprendre son honnête fortune à sa guise. Il était dit que j'en serais pour mes frais d'énergie, et je me trouvai tout à coup dans la position d'un homme qui s'est arc-bouté sur un roc pour plier un roseau : mon coquin buvait mes paroles comme si je lui eusse versé la manne céleste.

— Vous êtes un grand cœur, monsieur le comte! s'écria-t-il dans un élan d'admiration superbe, et, sans remarquer que ce transport excluait l'attendrissement, il porta son mouchoir à ses yeux pour y ajouter l'hommage de quelques larmes.

— Assez, lui dis-je, les émotions fortes sont dangereuses!

Il ne se le fit point répéter, et, sans la moindre transition, il s'illumina d'un sourire.

— Quant à Viergie, repris-je, elle partira demain avec une personne de confiance. Vous êtes seulement averti que, si vous paraissez jamais chez le capitaine Payrac sans sa permission ou sans la mienne, vous pourrez dès cet instant considérer nos conventions comme rompues.

— Vous êtes une providence, monsieur le comte, répondit-il d'un ton pénétré, comme si cette condition eût été une nouvelle marque d'estime que je lui donnais; nous ne l'oublierons jamais! Cependant, monsieur le comte veut-il bien me permettre une humble et petite observation sur une question de détail?...

— Certainement, monsieur Marulas.

Je m'attendais à une demande d'argent. Je ne sais quel air narquois passa dans ses yeux, comme s'il eût deviné mon soupçon. — Depuis près d'une semaine, reprit-il, ma femme est fort souffrante... bronchite, fièvre intense... Une séparation en un tel moment m'alarme. Si monsieur le comte voulait permettre que l'enfant retardât son départ de quelques jours?

— Qu'à cela ne tienne! J'enverrai le médecin pour soigner votre femme.

Marulas ne se troubla pas, et, après m'avoir comblé de bénédictions, il partit.

VIII.

Tu t'étonnes déjà sans doute, ami perspicace, de voir Jean de Chazol s'attarder si longtemps dans le récit d'une idylle. Mon idylle est un drame étrange, ne t'y trompe pas, et tu vas bien le voir.

Le lendemain, j'appris par le médecin, envoyé le jour même, que la Mariasse était en effet très malade. Je trouvai néanmoins la Viergie au rendez-vous, et je lui annonçai la détermination arrêtée avec son père. Elle me parut résignée, et ne fit point la moindre objection. Je m'étonnai même de surprendre sur sa figure un rayonnement que je n'y avais jamais vu. — Vous viendrez me voir quelquefois, me dit-elle, avec un geste de câlinerie indicible, et vous me permettrez de vous écrire?...

Enchanté de cette soumission : — Vous savez bien que je veux être votre ami, répondis-je.

Je lui donnai alors gravement des conseils paternels qu'elle n'écoutait pas sans quelques soupirs. Je lui en demandai la cause.

— Voulez-vous me faire une promesse? dit-elle d'un ton suppliant.

— Laquelle?

— Eh bien! laissez-moi vous voir tous les jours pendant le temps que je resterai encore ici.

— Quel enfantillage! D'ailleurs votre mère n'est-elle pas malade?

— Elle peut se passer de moi pendant la matinée, reprit-elle vivement; je la veille la nuit, et mon père alors me remplace.

— Mais il faut que vous dormiez!

— Je puis dormir plus tard, cela me fait tant de bien de causer avec vous... Vous savez bien que lui... il me fait peur!

— Est-ce qu'il vous maltraite encore?

— Oh! non, au contraire, il est devenu bon pour moi; mais c'est égal, il m'effraie toujours, tandis que vous,.. vous seriez si bon, et cela vous gêne si peu que je vous attende quand vous sortez!

Tout cela était dit avec un si charmant abandon d'innocence mêlé à de tels regards supplians que je me sentais fléchir malgré moi. — Eh bien! oui, je viendrai quelquefois, répondis-je en riant.

Je revins donc les jours suivans, confiant dans ma résolution, laquelle me semblait d'autant mieux affermie que je voyais la Viergie plus soumise. Il est d'ailleurs des actes de vertu où l'égoïsme nous conseille souvent mieux que la raison. Faire de cette fille ma maîtresse, c'était embarrasser ma vie d'un de ces liens qu'un honnête homme ne peut pas toujours briser à son gré. Recommencer l'histoire de M. de Sénozan avec une autre Mariasse m'eût semblé la plus stupide des folies.

Cependant je ne tardai point à trouver mon rôle un peu moins facile que je ne l'avais cru. Au bout de quelques jours, j'aperçus dans les allures de la Viergie un changement bizarre qui ressemblait si bien à un manége de coquetterie déclarée que je ne sus plus que penser. On eût dit que dans cette âme, où régnait encore la candeur, de mystérieux désirs venaient de naître subitement parmi les flammes. Du fond de ces ignorances voilées s'échappaient des lueurs étranges, comme si des révélations soudaines avaient perverti depuis peu cette nature jusqu'alors indécise en éveillant ses sens endormis. C'étaient des questions presque libres qu'elle m'adressait tout à coup sur l'amour à propos de romans qu'elle lisait, puis des regards dont la langueur pénétrante me fascinait, et au milieu de tout cela des audaces provoquantes dont la témérité contrastait si singulièrement avec son innocence, qu'elle semblait gauchement répéter un rôle mal su. Bien que je n'eusse pas de peine à deviner dans cette métamorphose les affreuses suggestions du Marulas, c'était certes là un jeu plein de périls, et l'enivrante beauté de cette fille me troublait à ce point que je sentais par instans chanceler ma raison. En vain je m'efforçais, effrayé de moi-même, de résister au délire qui s'emparait de mes sens. Je prenais la résolution de ne plus la revoir, le lendemain je revenais!

Un jour j'arrivai aux roches assez étonné de ne point avoir comme de coutume rencontré Viergie en chemin. Elle n'y était pas. Je l'attendis. A coup sûr, rien n'était plus simple que de songer qu'elle avait été retenue par sa mère; cependant je ressentis un désappointement douloureux. J'essayai de me dire qu'après tout elle n'avait

aucune raison pour arriver la première; une inquiétude étrange me saisit, et les plus ridicules craintes me vinrent à l'esprit. Je m'imaginai que Marulas l'avait emmenée, je pensai à ce garçon du pays qui avait voulu l'épouser. J'en arrivai enfin, en découvrant l'émotion où cela me jetait, à conclure que Jean de Chazol était un sot. J'en étais là de mes réflexions, et après avoir une dernière fois exploré du regard la route de Séverol, ne voyant rien venir, j'allais regagner le sentier, lorsqu'au moment où je passais près d'une roche moussue un bouquet de bruyère tomba à mes pieds, et un éclat de rire s'envola du haut d'une roche où parut la Viergie.

— Ah! comme vous m'avez cherchée, s'écria-t-elle avec une joie d'enfant.

— Il y a donc longtemps que vous êtes là? dis-je, oubliant mes soupçons.

— Depuis plus d'une heure, répondit-elle en descendant près de moi. J'ai voulu vous punir de venir si tard, ajouta-t-elle d'un ton mutin en relevant ses cheveux qui s'étaient défaits. Oh! que je me suis amusée en vous voyant regarder de tous côtés!

— Rusée! dis-je à demi souriant, à demi fâché.

— Ah! ne me grondez pas! Pendant ce temps, je vous ai fait un bouquet. N'est-il pas joli?

Le moyen en effet de se fâcher? Elle reprit son babillage, et je m'étonnais de cet esprit ouvert où se mêlaient des superstitions naïves. Tout en parlant, elle s'attifait avec des bruyères.

— Vous voici comme le jour de notre première rencontre, lui dis-je.

— Avouez, répondit-elle, que vous m'avez trouvée affreuse ce jour-là avec mes vilains habits?...

— Je ne m'en souviens plus.

— Et maintenant comment me trouvez-vous enfin?... ajouta-t-elle avec une attitude si souverainement coquette que j'en fus comme ébloui.

— Je ne sais pas faire de complimens! dis-je d'un ton un peu sec.

— Ceci serait donc un compliment? reprit-elle en plongeant son regard dans le mien, à moins que je ne sois vraiment laide!

— Qu'en pensez-vous vous-même? dis-je, décidé à esquiver sa question.

— Je m'imagine que je ressemble à Coralie, dans *Un grand Homme de province à Paris.*

Je ressentis comme un choc cruel à ce mot.

— Je vous ai déjà dit que ces livres ne conviennent pas à une fille de votre âge, et je n'aime pas à vous en entendre parler.

Elle me regarda étonnée.

— Vous êtes un méchant! s'écria-t-elle avec une mine d'enfant boudeur, et Lucien de Rubempré était bien meilleur pour elle que vous ne l'êtes pour moi.

— C'est qu'il n'y a aucune ressemblance entre leur situation et la nôtre, répliquai-je avec un peu de hauteur.

— Pourquoi ne m'aimez-vous pas enfin? dit-elle tout à coup avec un accent si plein d'effronterie maladroite que je vis clairement que la pauvre enfant répétait une leçon.

— Êtes-vous folle! m'écriai-je.

Au ton sévère et presque brutal dont je prononçai ces paroles, elle demeura interdite; la rougeur lui monta au front, et, tremblante, éperdue : — Pardon! pardon! dit-elle, éclatant en sanglots; puis, d'un geste plus prompt que la pensée, elle saisit ma main, et j'y sentis l'empreinte de ses lèvres brûlantes.

Je compris dès cette heure qu'il était temps de rompre violemment le charme en supprimant ces rencontres où, quelle que fût mon attitude, je jouais à mes propres yeux le rôle d'un sot. La maladie de la Mariasse retardait forcément le départ de Viergie. Je lui dis que des affaires importantes réclamaient mes soins, que je la reverrais pour recevoir ses adieux, et, quoi qu'il m'en coûtât, j'évitai le lendemain de passer par les roches en allant à la Mornière.

J'avais été, pendant quelques jours, agité par des pensées trop irritantes et trop peu d'accord avec ma nature et le monde où je vis pour ne point me sentir renaître à ce parfum de grâce pudique et d'élégance native que ma cousine répandait autour d'elle. La bizarre ressemblance de Geneviève et de la Viergie rendait si vif le contraste de ces deux natures que, rentré en possession de moi-même, je me demandais comment j'avais pu songer un instant à me fourvoyer dans une passion équivoque que mon esprit n'osait même point s'avouer.

Cependant je ne pouvais toujours diriger nos promenades à mon gré, et j'eusse d'ailleurs trouvé puéril de me gêner longtemps dans mes courses. Quelques jours plus tard, nous passions au carrefour Saint-Honorat, j'aperçus la Viergie assise sur les marches de la croix. Je compris qu'elle persistait à venir m'attendre en vain. J'en ressentis un mouvement d'humeur, et je m'apprêtais à passer sans lui accorder un regard; mais je vis dans son attitude une résignation si humble et si attristée que ma colère se fondit dans un sentiment de compassion.

— Comment va votre mère, Viergie? lui criai-je.

Sans bouger, comme honteuse, elle me regarda, presque interdite de m'entendre lui parler en compagnie de ma cousine.

— Le médecin dit qu'elle est plus mal, balbutia-t-elle d'une voix tremblante.

Nous avions arrêté nos chevaux.

— Tenez, mon enfant, dit vivement Geneviève, prenez cela pour elle. En disant ces mots, elle laissa tomber une petite pièce d'or sur les marches de la croix.

La Viergie demeura immobile, et, sans regarder le don qu'on lui jetait, elle leva les yeux vers Geneviève avec une expression indéfinissable.

— L'étrange fille! dit ma cousine, soucieuse, quand nous eûmes dépassé le carrefour.

Je tournai la tête; je vis la Viergie, toujours assise et les mains croisées sur ses genoux, qui nous suivait du regard. Nous allâmes un instant silencieux. — A quoi pensez-vous donc, cousine? dis-je enfin.

— Cette fille m'a tout émue, répondit Geneviève d'une voix altérée.

— Ne vous inquiétez point, je viendrai à son aide.

J'essayai de changer l'entretien : — Avez-vous remarqué comme elle m'a regardée? reprit-elle au bout d'un instant. Elle m'a presque fait peur, et pourtant il m'a semblé qu'elle avait mon visage.

— C'est vrai, répondis-je le plus indifféremment que je pus, elle vous ressemble un peu.

— C'est incompréhensible une telle ressemblance, ne trouvez-vous pas?

Nous rentrâmes au château, et je réussis à détourner assez la préoccupation de Geneviève pour qu'elle ne parlât point à sa mère de cette rencontre. Je restai à dîner à la Mornière et ne revins qu'à la nuit tombante. J'allais, ne songeant à rien qu'à me préserver des branches, dont l'allure de mon cheval rendait les atteintes brutales, quand arrivé à la croix Saint-Honorat, ma bête effrayée fit un écart qui faillit me désarçonner. J'aperçus la Viergie à la place où je l'avais laissée quelques heures auparavant. — Quoi! c'est vous? lui dis-je. Que faites-vous là si tard?

— Rien, dit-elle d'un ton résigné; j'attends que vous passiez,... comme on me le commande.

— Viergie, répondis-je touché de cette résignation, je vous ai dit, vous le savez bien, que je ne reviendrais plus.

— Oui, vous me l'avez dit; mais c'est égal, je suis mieux ici qu'à la maison.

— Est-ce que votre père vous tourmente encore?

Elle garda le silence. Je crus que la crainte l'empêchait de répondre. J'insistai.

— Alors c'est donc vrai que vous aimez votre cousine? dit-elle tout à coup, comme si elle eût suivi une pensée qui l'absorbait.

Ramené malgré moi à je ne sais quelle exaspération que je ne savais plus vaincre : — Décidément vous êtes folle! m'écriai-je, et je m'éloignai au galop.

Il fallait prendre des mesures définitives et en finir avec les tentations qui m'assaillaient. Je résolus de m'éloigner jusqu'au départ de Viergie. J'avais promis à notre ami d'Amblay d'aller chasser pendant une semaine chez lui. J'écrivis donc à Langlade le lendemain pour le charger de terminer en mon absence cette ridicule affaire. Je reçus sa réponse le jour suivant et me préparai sur-le-champ à quitter Chazol. Le soir venu, il était près de minuit, j'avais donné mes ordres, fait partir mes chevaux, et, plus agité que je n'eusse voulu l'être, j'essayais de lire, couché sur un divan. Le temps était lourd, je me sentais insensiblement gagné par le sommeil, quand, en portant mes regards vers la porte ouverte sur le parc, je me crus soudain pris d'une hallucination : l'image de la Viergie se détachait toute pâle sur un fond de verdure sombre. La lumière indécise que tamisait l'abat-jour de ma lampe me fit croire d'abord à quelque bizarre effet d'optique, mais l'image s'avançait; j'entendis craquer le sable, elle monta les marches du perron, la Viergie était devant moi.

Je me levai avec un mouvement si brusque et si effaré qu'elle jeta un cri d'effroi, et, me voyant venir sur elle, elle tomba affaissée sur un fauteuil, en élevant ses bras vers sa tête, avec le geste instinctif d'un enfant qui craint d'être battu.

— Qu'est-ce?... que voulez-vous?... lui dis-je avec emportement. Pourquoi venez-vous à cette heure?...

Elle fit un effort pour répondre, et n'y put parvenir. Elle demeurait devant moi, immobile et pâle; je voyais trembler ses mains. Je compris tout. J'eus pitié de cette pauvre fille, et, rougissant de ma brutalité : — Voyons, calmez-vous! repris-je avec plus de douceur, vous n'avez rien à craindre ici. Dites, qu'est-il arrivé? Racontez-moi tout.

— Il m'a forcée de venir, répondit-elle d'une voix altérée et à peine intelligible. Il m'a amenée jusqu'à la grille... et... me voilà!

C'était affreux, si affreux qu'en la voyant glacée, presque atterrée, il me vint à la pensée de plier le genou devant cette infortune, d'abaisser en moi cette caste si fière des heureux de ce monde, à qui l'aveugle sort a tout donné, nom, orgueil, richesse, et qui marchent dans la vie, glorieux de leurs faciles vertus, de leur honneur que rien ne tente. A la vue de ce martyre, de ce dénûment, de cet abandon, je me sentis humble et petit.

— Viergie, dis-je en lui tendant la main, dès cette heure vous avez un frère qui vous protégera...

Elle tourna les yeux vers moi avec une expression anxieuse. — C'est bien vrai? dit-elle,... vous... me... gardez?...

A ce regard, en dépit de mes résolutions héroïques, je sentis un frisson circuler dans tout mon être. Le souffle de cette merveilleuse créature m'enivrait; mais tout à coup je songeai à ce qu'il y avait de lâcheté à me faire complice de Marulas en abusant de cette misère... Une dernière lueur de pitié éclaira ma raison, je compris que j'allais succomber, si je ne me défendais contre moi-même... Je m'élançai vers la cheminée, et je sonnai mon valet de chambre, qui n'était pas encore couché. Toby arriva à moitié endormi, et fit presque un bond en voyant la Viergie. Je lui donnai ordre en anglais d'envoyer réveiller la femme de l'intendant et de la prier de venir à l'instant.

Viergie écoutait sans comprendre, et me regardait silencieuse. Pourtant je voyais son effroi disparaître peu à peu.

— Qu'allez-vous donc faire? me dit-elle dès que le valet fut sorti.

— Vous ne pouvez passer la nuit ici, répondis-je; je vais vous faire conduire au village chez la sœur du curé, qui prendra soin de vous.

— Ah! dit-elle avec un indicible mouvement de surprise, vous me renvoyez?...

— Il ne faut pas qu'on ose mal parler de vous, et, si vous restiez au château jusqu'à demain, tout le pays le saurait.

Toby rentra, et dit que Mme Giraud allait venir. Je le retins, autant pour éviter un tête-à-tête avec Viergie que pour ne point donner lieu aux propos de mes gens. La pauvre fille avait faim : je lui fis donner à souper; mais elle était encore si émue qu'elle put à peine toucher à ce qu'on lui servit. Muette et accablée, par instant elle tournait vers moi son regard profond comme pour deviner ma pensée dans mes yeux; puis elle baissait la tête et restait immobile, absorbée dans quelque méditation dont je voyais le sombre reflet sur son front.

Toby allait et venait. Une minute, nous nous trouvâmes seuls. Elle me considéra un moment avec une fixité étrange. — A quoi pensez-vous? lui dis-je.

— Je pense que vous avez bien mal fait de ne pas me laisser au fond de la rivière, répondit-elle avec amertume.

— Ne parlez pas ainsi! m'écriai-je.

Elle retomba dans son mutisme; puis, au bout d'un instant, après avoir un peu hésité : — Ainsi... vous me renvoyez! répéta-t-elle

d'une voix tremblante. C'est donc vrai que vous allez vous marier avec votre cousine?

— Je ne vous renvoie pas, au contraire, répliquai-je vivement, ne voulant pas entendre la seconde partie de sa question, je vous renvoie si peu que je vais prendre soin de vous jusqu'à votre départ pour la maison du capitaine Payrac.

Elle ne répondit pas. Toby rentra, et nous gardâmes le silence. Troublé par cette situation bizarre, je sentais ma pitié combattue par les incroyables questions que m'adressait cette fille. Depuis quelques jours, je ne savais plus que croire de ce caractère si singulièrement compliqué, et je me demandais si je n'avais pas devant moi une de ces passions sauvages dont j'avais parfois rêvé les flammes. De folles pensées me montaient au cerveau, m'entraînaient, m'éblouissaient. Il n'était point jusqu'à ce mélange de terreur et d'abandon audacieux qui n'excitât dans mes sens une sorte de délire... Elle était seule, chez moi, la nuit... C'était là certes la plus désirable maîtresse que je pusse jamais rencontrer, et je songeais malgré moi que je n'avais qu'à vouloir...

J'ignore vraiment ce qui serait arrivé, si la femme de l'intendant ne fût venue rompre ce périlleux tête-à-tête. A sa vue, Viergie fit un mouvement brusque et se leva. En quelques paroles, je racontai à Mme Giraud que, maltraitée par son père, Viergie avait recouru à moi dans sa détresse. On avait fait grand bruit dans le pays de l'aventure de la Durance. Nul ne s'était étonné que j'eusse aidé la pauvre fille de quelques secours après l'avoir sauvée. Il pouvait sembler tout naturel qu'elle vînt chercher une protection auprès de moi. Mme Giraud ne fit aucune réflexion, devinant sans doute ce qu'il y avait de vrai dans cette infortune. Elle m'assura que Mlle Bertaut, la sœur du curé, était trop son amie pour qu'elle eût le moindre scrupule de l'éveiller à cette heure, alors surtout qu'il s'agissait d'une bonne action. Elle eut quelques mots de consolation pour la pauvre fille, et lui promit qu'elle serait bien reçue. Viergie était prête. Les traits comme égarés, elle semblait ne plus obéir qu'à un reste de volonté machinale. Sans dire un mot, elle noua d'une main fiévreuse son mouchoir à son cou, jeta vers moi un dernier regard où je crus lire un accablement farouche; puis, marchant vers la porte où l'attendait déjà Mme Giraud, elle me fit un geste d'adieu et sortit.

J'avais ordonné à Toby de les accompagner au village. En les voyant disparaître au détour de l'allée, je sentis un battement de cœur. — Imbécile! m'écriai-je avec rage.

Dire le tumulte de mes pensées dans cette soirée maudite, je ne le pourrai jamais. J'essayais de réduire cette aventure aux proportions d'une intrigue vulgaire, où je restais encore après tout libre

de suivre ma fantaisie; je me raillais de mes scrupules et de mes hésitations. On eût dit que quelque voix secrète m'attirait. Je sentais autour de moi l'abîme, et j'éprouvais je ne sais quel vertige, comme si cet instinct mystérieux qui nous signale un invisible danger m'eût averti que j'étais arrivé à l'heure solennelle où devait se décider ma vie... Tout cela à propos de la Viergie, c'était fou! Je partis tout à coup d'un éclat de rire en songeant à la superbe défense que venait de faire ma vertu. C'était à ne plus oser me regarder dans un miroir. — Bast! me dis-je, résolu à suivre mon caprice, j'aurai là une jolie maîtresse!...

Le lendemain, après une nuit d'insomnie passée à combiner le plus adorable dénoûment à cette aventure, j'étais à peine levé quand Giraud, mon intendant, accourut me dire qu'un paysan de Séverol venait d'arriver au village et s'était rendu tout de suite chez la sœur du curé. Il annonçait que la Mariasse, au plus mal, réclamait sa fille. Il était aisé de comprendre, en voyant Marulas si bien informé de la retraite de Viergie, qu'il avait fait le guet pendant la nuit afin d'être certain qu'elle resterait au château; il l'avait vue sortir sans doute, et l'avait suivie. Je savais déjà par le médecin envoyé par moi pour soigner la Mariasse que sa maladie était grave; la nouvelle pouvait donc être vraie... Pourtant une douloureuse inquiétude me saisit. — Viergie a-t-elle vu cet homme qui vient la chercher? demandai-je à Giraud.

— Non, on ne l'a point laissé entrer; mais il l'attend, et on m'a fait prier de vous avertir, pour savoir s'il faut dire à cette pauvre fille le nouveau malheur qui l'attend. C'est peut-être un piége de Marulas.

Il était cependant impossible de séquestrer Viergie à l'heure où sa mère était mourante. La sœur du curé offrait de l'accompagner à Séverol; je priai Giraud de se joindre à elle. Je le savais homme à tenir en respect le Marulas, s'il essayait quelque violence, et je le chargeai de dire à ce coquin que, si le soir il s'opposait à laisser la Viergie revenir à l'asile qui lui était assuré, j'irais sur-le-champ trouver le procureur impérial pour la mettre sous sa garde. Si arbitraire que fût cette injonction après l'événement de la nuit, je ne doutais point qu'elle ne fît son effet sur un pareil personnage. Je pensais bien d'ailleurs qu'il ne perdrait point de vue l'intérêt qu'il avait à me ménager; j'étais donc à peu près certain qu'il n'oserait enfreindre mes ordres.

Deux heures ne s'étaient point écoulées lorsque je vis revenir Giraud; il m'annonça que la Mariasse était vraiment en danger. Marulas s'était confondu en protestations de reconnaissance pour mes bontés, et il était prêt, déclarait-il, à m'obéir en tout. Rassuré par

cette soumission et confirmé dans la pensée que je resterais maître d'agir à ma guise, je résolus d'attendre les événemens. Il était impossible en ce moment de séparer la Viergie de sa mère; il serait temps d'aviser plus tard. Je n'en étais plus d'ailleurs à mes anxiétés de conscience; j'avais résolu, afin d'éviter tout éclat, de la faire d'abord conduire chez le capitaine Payrac, lorsqu'elle quitterait le pays, pour l'emmener de là en Italie sous un prétexte quelconque.

Une fois déterminé, je m'abandonnai complétement à mes rêves, sans contrainte, sans retour, et tout heureux de sentir enfin naître en moi un trouble inconnu qui ressemblait à l'amour. N'est-il point insensé, celui qui veut raisonner ses passions et les soumettre au joug des fausses conventions humaines? Eh quoi! j'avais hésité à devenir l'amant de Viergie, j'avais résisté à ce charme qui eût fait de moi son esclave, si je l'eusse rencontrée dans le monde où je vis! Par je ne sais quel stupide orgueil, j'avais lutté comme si elle eût été indigne de moi!... Dévoré d'impatience, j'attendais l'heure de la revoir, mais il m'était impossible de ne point respecter sa douleur et le triste devoir qu'elle accomplissait près de sa mère.

Cependant je devais une visite au curé et à sa sœur pour les remercier de la protection que, sur ma demande, ils avaient accordée à la fille de la Mariasse. Je ne pouvais leur payer l'hospitalité qu'ils lui donnaient. Deux jours après, je pris une dizaine de louis que je voulais remettre au curé pour ses pauvres, et je me rendis au village à l'heure où je savais rencontrer Viergie avant qu'elle fût partie pour Séverol. Je la trouvai morne et accablée. On eût dit que, courbée sous sa peine, elle s'abandonnait aux coups de la destinée. Pourtant en m'apercevant elle eut un tressaillement involontaire et rougit. Je dus faire un effort pour dissimuler mon émotion, et balbutiant quelques paroles d'encouragement : — Comptez sur moi! lui dis-je.

— Merci, répondit-elle en secouant la tête avec une mélancolie sombre, et sans prendre la main que je lui tendais, merci, je me souviendrai!...

Le ton dont elle prononça ces mots était empreint d'une telle amertume que mon cœur se serra, comme glacé par un pressentiment de malheur. Je l'interrogeai, je lui demandai si elle avait encore à se plaindre de Marulas.

— Non! non! me dit-elle,... et puis qu'importe?...

Il est des chagrins près desquels on sent toute consolation importune. Je la quittai attristé; mais j'avais au fond du cœur des pensées qui allégèrent mon ennui. Je savais maintenant qu'il était en mon pouvoir d'adoucir son triste sort. Depuis un mois que je la

voyais presque chaque jour, j'avais peu à peu pénétré dans cette âme étrange, à laquelle l'isolement avait conservé toutes ses fougues natives. Les demi-clartés que des livres mal choisis à dessein avaient pu lui donner sur le monde et sur la vie avaient éveillé dans cette imagination enthousiaste, éprise d'un idéal encore incompris, un mélange bizarre de timidités et d'audaces qui faisaient de ce caractère la plus attrayante énigme. C'était à la fois Mignon aspirant à la patrie céleste et Kaleb prêt à me suivre en page comme quelque nouveau Lara en m'abandonnant sa destinée. Je me représentais ses allégresses lorsque, comme dans un conte de fée, passant tout à coup de sa pauvreté à une existence somptueuse, elle se verrait heureuse, enviée, elle qui avait toujours été honnie, méprisée. Je passai une partie du jour à courir les bois. J'allai voir la place où je l'avais rencontrée pour la première fois, et j'en rapportai un bouquet de bruyère. Comme je rentrais au château, j'appris que la Mariasse était à l'agonie, et que Viergie devait passer la nuit près d'elle.

IX.

Le jour suivant se leva couvert et triste. Dès le matin, je vis arriver le médecin, qui me dit que la Mariasse ne vivrait point jusqu'au soir. Tourmenté par la pensée de ce drame funèbre où la Viergie allait tant souffrir, je ne pus supporter ma solitude, et je partis pour la Mornière. Un pressentiment m'oppressait, comme si j'eusse deviné qu'elle aurait besoin de mon secours. Là du moins j'étais plus près d'elle. Sur l'autre rive, à travers le parc, je voyais cette masure où elle avait subi tant de misères. Au moindre cri, au moindre signe, je pouvais accourir.

J'eus peine à cacher à Geneviève le trouble qui m'agitait. Malgré moi, je pensais près d'elle à l'étrange hasard qui avait fait à ces deux sœurs une part si inégale dans la vie, et je me demandais si la Providence ne m'avait pas précisément choisi pour réparer l'implacable injustice du sort. Je dînai au château. Vers le soir, comme nous étions assis près de la pelouse, le silence fut tout à coup troublé par le glas que commença de sonner la cloche du village.

— Qu'est-ce donc? dit Geneviève.

— Oh! pas grand'chose, mademoiselle, dit un vieux domestique; c'est la Mariasse qui est à la mort.

A ce nom, la marquise tressaillit.

— La Mariasse, dites-vous, Dominique?...

— Oui, madame, reprit-il d'un ton qui révélait de vieilles rancunes. Elle va rendre sa vilaine âme,... si elle en a une.

— Taisez-vous, répondit sévèrement la marquise. Il ne faut pas maudire les mourans.

Comme elle disait ces mots, nous vîmes de loin, sur l'autre rive, le curé de Chazol, suivi d'un enfant, qui se dirigeait vers la chaumière.

— Rentrons, dit ma tante, il fait froid à cette place.

La nuit était venue, et depuis une heure nous étions au salon. Je voyais la marquise absorbée, et j'essayais en vain de secouer ma préoccupation en jouant avec Geneviève et l'enfant, quand Dominique entra, l'air un peu effaré, annonçant que M. le curé de Chazol demandait à parler à l'instant à Mme de Sénozan.

Étonnée d'une telle visite à cette heure, la marquise se leva pour aller elle-même au-devant du prêtre. En le voyant entrer, je compris qu'un événement grave l'amenait. Après quelques mots échangés, il dit à Mme de Sénozan qu'il venait faire auprès d'elle une démarche que lui prescrivait son ministère et faire appel à la religion de la chrétienne en la sollicitant de se rendre au dernier vœu d'une mourante.

La marquise tressaillit. — Venez-vous me parler de cette femme qu'on appelait autrefois Bruyère? s'écria-t-elle effrayée.

— Je viens vous parler d'une mourante qui veut vous voir avant de comparaître devant Dieu, répéta le prêtre.

— Jamais! dit Mme de Sénozan d'une voix frémissante. Dites-lui que je lui pardonne, c'est tout ce que je puis pour elle!

Le curé mit vivement sa main sur la main de la marquise, et lui désignant Geneviève et l'enfant du regard : — Je n'ai pas tout dit! reprit-il.

Geneviève, en entendant ces mots, interrogea des yeux sa mère; puis, appelant son frère, elle se dirigea vers la porte. J'allais les suivre, le curé m'arrêta du geste. — Restez, je vous prie, monsieur le comte, dit-il.

Dès que nous fûmes seuls : — Croyez, madame la marquise, reprit-il, qu'il m'est pénible de réveiller pour vous de douloureux souvenirs; j'accomplis la mission du prêtre. Me permettrez-vous de vous parler comme un ami qui a fermé les yeux de tous ceux qui vous ont été chers, qui a été le confident de toutes vos peines?

— Oui, Dieu m'a bien éprouvée! dit Mme de Sénozan.

— Il vous réservait cette dernière épreuve, car il faut que vous la subissiez comme chrétienne et comme mère.

— Que voulez-vous dire?

— La malheureuse femme que je viens de visiter a, dit-elle, un secret du passé qu'elle refuse de dire en confession et qu'elle ne

veut révéler qu'à vous. Elle ajoute qu'il s'agit du bonheur et de la vie de votre fille.

— Ma fille! s'écria la marquise.

Si obscures que fussent de telles paroles venant de la Mariasse, il y avait eu dans l'existence de cette femme de si étranges mystères qu'il était impossible de n'être pas ébranlé par cet appel suprême. Mme de Sénozan, effrayée de l'idée d'assister à son lit de mort cette misérable bohémienne par qui elle avait tant souffert, hésitait en vain; la mère devait vaincre ses révoltes. Il s'agissait de sa fille! Après de vives irrésolutions que je n'osais combattre, elle suivit le prêtre, me conjurant de ne point partir avant son retour. Il était tard, Geneviève s'était retirée. Je demeurai seul, sous le poids des plus inquiètes pensées. Je songeais à Viergie.

Anxieux, agité, je gagnai le parc, et j'attendis, regardant au loin, de l'autre côté de la rivière, cette masure délabrée où brillait dans la nuit une lumière vacillante. Une heure s'écoula, elle me parut un siècle. Enfin du haut du perron je distinguai des ombres mouvantes à travers l'allée. Elles parurent presque aussitôt dans la zone de lumière que projetaient les fenêtres ouvertes du salon. J'aperçus Mme de Sénozan pâle, brisée, marchant appuyée sur le bras du curé, qui semblait avoir peine à la soutenir. Derrière, à quelques pas, Viergie les suivait. Éperdu, je me précipitai en voyant chanceler la marquise à bout de forces, et nous la portâmes au salon presque évanouie. En un instant, tous les gens furent sur pied. On eût dit que, frappée par une image effrayante, Mme de Sénozan essayait en vain de lutter contre le délire, et des mots incohérens s'échappaient de ses lèvres. Enfin une explosion de sanglots détourna la crise nerveuse que nous redoutions. J'interrogeai le curé du regard, il me fit un signe en mettant le doigt sur sa bouche; je compris qu'il fallait éloigner les gens.

Nous restâmes seuls. La Viergie, pâle et morne, se tenait immobile dans un coin du salon. La marquise l'aperçut en reprenant ses sens; elle demeura un instant comme atterrée, rassemblant ses souvenirs. Un combat effrayant semblait se livrer dans son cœur et dans sa pensée. Tout à coup elle jeta un cri en tendant les bras :

— Mon enfant! mon enfant!...

Viergie tomba à ses genoux, et, la tenant embrassée, la tête appuyée sur son sein, Mme de Sénozan couvrit son front de baisers et de larmes. Consterné, je regardais sans comprendre, et je me demandais si j'assistais à un sublime élan d'abnégation chrétienne ou à quelques transport de folie! L'horrible pensée me saisit que Viergie était perdue pour moi. Cependant le curé, craignant que la marquise ne succombât à tant d'émotion, l'exhorta au calme. Il prit

Viergie par la main, et, l'arrachant aux étreintes de Mme de Sénozan, il demanda pour elle aussi le repos après les effroyables angoisses qu'elle venait de subir. Je devinai alors que la Mariasse était morte. Ma tante se rendit aux prières du prêtre; elle fit appeler ses femmes pour emmener la Viergie, et la fit conduire à l'appartement contigu à celui de Geneviève. Quelques instans plus tard, après avoir encore exhorté Mme de Sénozan à supporter avec résignation la cruelle épreuve que Dieu lui imposait, le curé sortit. Il était plus de minuit, je ne pouvais songer à retourner à Chazol au milieu de tant d'événemens.

— Restez, je vous en prie, me dit ma tante d'une voix accablée, car il faut que je vous dise tout pendant que j'en ai le courage... Je ne pourrais peut-être pas supporter demain de telles secousses. — Alors d'une voix entrecoupée par les larmes et encore sous l'impression de la terreur elle me fit cet étrange récit, que je complète avec les détails que j'appris le lendemain.

En arrivant à la maison funèbre, Mme de Sénozan avait été aussitôt conduite auprès de l'agonisante. Un silence effrayant régnait dans cette chambre sordide et nue; sur un grabat gisait la Mariasse amaigrie, décharnée, l'œil fiévreux, sombre et déjà effaré par la vision de la mort. A la vue de Mme de Sénozan, elle fit presque un mouvement de terreur et se leva à demi comme pour fuir un spectre.

— Ma chère femme, c'est Mme la marquise, lui dit Marulas vivement.

— Oui, je la reconnais! s'écria la Mariasse avec épouvante... C'est l'heure qui est venue!... — Et elle retomba épuisée sur sa couche. Viergie lui fit prendre une cuillerée d'un cordial qui était posé près du lit sur une chaise.

Lorsqu'elle fut ranimée : — Je vous ai pardonné, dit la marquise, glacée par le spectacle de cette misère. Que voulez-vous de moi?

La Mariasse hésitait.

— Parle, dit Marulas en fixant les yeux sur elle et la magnétisant du regard... Il le faut!...

— Oui, il le faut! répéta la Mariasse avec un sauvage accent d'énergie.

Elle fit un effort, et appela du geste Viergie, qui la soutint dans ses bras pour qu'elle pût parler... Alors, en présence de tous, la mourante révéla cet étonnant mystère...

Viergie est la fille de la marquise de Sénozan, que la Mariasse a volée en lui substituant sa propre fille.

Après ce terrible aveu, d'une voix déjà brisée par le hoquet de l'agonie, elle raconta tous les détails de cet incroyable crime. La

nourrice choisie par Mme de Sénozan pour sa fille avait été autrefois, au château, l'amie de Bruyère. Nées à quelques jours l'une de l'autre, les deux enfans avaient déjà cette ressemblance bizarre, si frappante encore aujourd'hui. Pendant une maladie de quelques semaines que fit la marquise à la suite de ses couches, et durant laquelle le médecin lui défendit d'avoir sa fille près d'elle, la nourrice se rencontra parfois avec la Mariasse. Poussée par la haine et peut-être aussi par une de ces étranges folies maternelles qui ne reculent devant aucune immolation, la Mariasse conçut alors le projet d'assurer à sa fille la fortune et le nom que dans sa pensée lui avait volés sa rivale. Elle était presque riche alors; elle acheta chèrement la nourrice, et les enfans furent secrètement échangés...

La moribonde avait à peine achevé cette confession suprême, que, se raidissant tout à coup dans les bras de Viergie, elle expira.

. . . . . .

. . . . . .

Une heure plus tard, tout était silencieux à la Mornière. Accoudé à un balcon, et le regard perdu dans la nuit, sombre comme mes pensées, je songeais, je me croyais le jouet de quelque rêve. A quelques pas de moi, dans l'aile en saillie du château, je regardais une fenêtre où brillait une lumière... Viergie était là, Viergie, que quelques jours plus tard j'avais compté prendre pour maîtresse, me croyant le pouvoir de disposer de sa vie! Elle était là, désormais défendue, protégée par un titre sacré, par un rang dans le monde, par la tendresse d'une mère.

Qu'allait-il advenir?... Alors que sa misère et son abandon me la livraient, dans cet âpre désir qui malgré moi subjuguait ma raison, je n'avais vu qu un délire de mes sens. J'avais presque dédaigné d'interroger mon cœur...

X.

Le lendemain, à l'heure où les gens étaient à peine levés, Langlade, qu'un exprès était allé avertir dans la nuit, entra dans ma chambre. Presque au même instant, un valet vint nous dire que Mme de Sénozan nous attendait. Nous nous rendîmes auprès d'elle. Elle était couchée, pâle et si affaiblie qu'elle me pria de raconter les faits étranges sur lesquels il fallait nous consulter.

Langlade écouta le récit de cette incroyable histoire. Quand j'eus tout dit, il demeura atterré. — Mais il n'y aura aucune preuve de la vérité d'une telle révélation, s'écria-t-il enfin. La nourrice seule pourrait la confirmer.

— Elle est morte, dit Mme de Sénozan.

— La Mariasse n'a-t-elle nommé personne qui eût aussi connaissance de cette substitution?...

— Personne, répondit la marquise.

Langlade resta un moment silencieux et comme embarrassé de formuler sa pensée.

— Parlez sans crainte, mon cher Langlade, dit ma tante d'une voix altérée.

— J'hésite, madame la marquise, car mon conseil ne peut être ici que celui d'un juriste. Nous sommes devant une question effrayante, sans autre preuve que l'allégation d'une femme qui toute sa vie a été méprisée et dont le témoignage, vécût-elle encore, ne saurait être admis. En fait, la substitution dont il s'agit n'a rien d'impossible dans les circonstances particulières où la Mariasse a prétendu l'avoir accomplie. La vengeance, la haine, le délire d'une immense ambition déçue, qui sait? peut-être une aberration du sentiment maternel, tout cela peut expliquer le crime. L'intérêt que cette femme avait à le commettre est presque évident; mais en droit, fussions-nous certains de l'identité, l'absence de preuves défend toute recherche ou toute réhabilitation. Mlle Geneviève de Sénozan est votre fille unique : il y a possession d'état, rien ne saurait la détruire. Ce n'est donc que par une adoption officieuse que vous pouvez admettre la jeune Viergie auprès de vous, en supposant que l'homme à qui la loi donne une autorité sur elle ne vous contestât point le droit d'accomplir cette réparation.

— Eh quoi! demanda ma tante effrayée, après une telle révélation pourrait-il donc refuser de la laisser près de moi?

Langlade secoua la tête d'un air méditatif.

— Nous avons affaire à un coquin de la pire espèce, madame, répondit-il, et malheureusement la loi est pour lui, puisqu'elle ne peut admettre vos droits.

— Mais elle n'est point sa fille, reprit la marquise.

— Elle ne l'est pas certainement, à moins pourtant qu'il ne l'ait légitimée en épousant la Mariasse... Cependant j'en doute, ajouta-t-il, car c'eût été une générosité malhabile et qui coupait court à toute chance de spéculation.

— Alors, s'il ne l'a pas fait, s'écria ma tante, il n'aurait aucun droit sur Viergie?

— Il n'en serait pas moins le seul qui puisse représenter une famille pour elle. Il l'a élevée, nourrie depuis son enfance, et il a acquis par ces soins une autorité qui ne saurait lui être déniée, qu'il peut réclamer jusqu'à sa majorité, qu'on pourrait même au besoin lui faire un devoir d'exercer en l'absence de tout autre parent connu. Il n'y a du reste, madame la marquise, rien en tout cela qui puisse

vous inquiéter beaucoup alors qu'il s'agit d'un tel homme; mais je crois qu'avant tout il est urgent de s'assurer de ses dispositions, car il faut à la fois obtenir son consentement et acheter son silence.

— Oh! s'écria ma tante, qu'on lui donne ce qu'il voudra.

Il était imposible, en effet, de trouver une autre issue à cette complication douloureuse. Aucune enquête ne pouvait apporter la lumière dans ce ténébreux événement, où le cœur même d'une mère était sans guide. Devant la pensée que Viergie était peut-être sa fille, la marquise frissonnait d'épouvante à l'idée de se séparer d'elle désormais. Malgré tous les doutes, malgré la loi et malgré sa tendresse pour Geneviève, il lui fallait recueillir cet enfant de la Mariasse, ou vivre torturée par un éternel tourment. Marulas seul, on pouvait le supposer du moins, savait la vérité; mais il devait être trop certain que cette affaire lui vaudrait une fortune pour qu'il fût permis de croire à la sincérité de son témoignage. De quelque côté enfin qu'on envisageât cette situation poignante, Viergie ne pouvait plus quitter le château.

Cependant il était utile d'assurer au plus tôt la question d'avenir. Langlade fut chargé de voir le mari de la Mariasse pour régler aussitôt des conventions sur lesquelles il comptait déjà sans doute. Il fallait éviter un éclat. Si singulier que dût paraître aux yeux du monde le séjour de Viergie à la Mornière, ce n'était là après tout qu'une action généreuse envers une orpheline abandonnée. Il devenait nécessaire avant tout que Marulas disparût du pays en gardant le secret, ce serait une des conditions du marché. Geneviève devait tout ignorer, son repos était à ce prix. Tout étant ainsi décidé après deux heures de conférence, Langlade jugea prudent de recommander à Viergie le plus grand mystère sur la révélation à laquelle elle avait assisté. Il était important de marquer dès le premier jour pour les gens la position dans laquelle elle allait vivre au château. Mme de Sénozan sonna sa femme de chambre, et s'informa. On lui répondit que Viergie était depuis une heure avec Mlle de Sénozan. Geneviève, ayant appris à son réveil que l'orpheline était près d'elle, s'était souvenue du jour où la pauvre fille avait failli périr en sauvant son frère, et, n'écoutant que son cœur, elle s'était empressée de lui porter des consolations.

Un instant après, la porte s'ouvrit : Geneviève entra, amenant Viergie par la main. Nous demeurâmes frappés d'étonnement en les voyant paraître ensemble, et nous échangeâmes un regard rapide. Viergie, vêtue d'une des robes de Geneviève, semblait transfigurée. Accablée sous le poids de sa tristesse, presque indifférente à ce luxe qui l'entourait pour la première fois, elle se tenait simple et calme, et l'on eût dit qu'elle ne s'apercevait même pas de l'étrange chan-

gement survenu dans sa destinée. Vues ainsi l'une près de l'autre, leurs visages révélaient si bien qu'elles étaient sœurs qu'un indifférent n'eût pu s'y méprendre. Il nous fallut un effort pour cacher notre émotion. Heureusement Geneviève courut à sa mère pour l'embrasser. La marquise la prit dans ses bras avec un élan d'effusion indicible, comme si elle eût voulu protester contre les perplexités de son cœur; puis, tendant la main à Viergie, qui restait sur le seuil : — Venez, mon enfant, venez aussi, lui dit-elle, j'aurai deux filles.

Viergie s'approcha, et, pliant presque le genou devant le lit, tendit son front à Mme de Sénozan.

— Que tu es bonne! dit Geneviève; mais je ne serai pas jalouse, va!

Ce mot avait une si singulière signification en ce moment que je sentis courir un frisson dans mes veines. Viergie, immobile et glacée, n'osait dire une parole, et paraissait ne savoir comment répondre à ces effusions empreintes pourtant d'une si douce pitié. Il fallait éloigner Geneviève. La marquise l'appela et lui dit un mot tout bas; ma cousine sortit. J'allais la suivre. — Non, restez, je vous prie, me dit la marquise.

Quand nous fûmes demeurés seuls, nous gardâmes pendant un instant le silence, ne sachant comment entamer ce triste entretien. Ma tante enfin attira Viergie près d'elle, prit sa main, et s'armant de courage : — Il faut que je vous prie de m'aimer, mon enfant, lui dit-elle, et de m'aimer avec assez de confiance en ma tendresse pour vous soumettre à ce que nous avons à vous apprendre dans votre intérêt aussi bien que dans le nôtre à tous.

— Je vous obéirai, madame, murmura Viergie d'une voix presque inintelligible.

— Sans oublier que j'ai une autre enfant, reprit ma tante avec une émotion qui nous gagnait malgré nous, mon plus grand bonheur serait de vous entendre me donner devant tous ce nom de mère, qui est si doux, de vous appeler ma fille... Et pourtant il faut que je m'adresse à votre cœur pour lui demander de garder entre nous le secret qui nous a été révélé hier. Des raisons très graves, que vient de nous expliquer notre ami M. Langlade, s'opposent à ce que vous puissiez porter le nom de votre véritable famille. Ces obstacles ne sauraient affaiblir notre affection. Vous partagerez désormais ma vie avec Geneviève; mais j'aime aussi cette autre enfant qui vous accueille déjà comme sa sœur, elle doit avoir comme vous la moitié de mon âme. Elle n'a point d'autre mère, elle me chérit depuis qu'elle est au monde, et le moindre mot venant détruire l'illusion qui l'a toujours trompée comme moi lui causerait

une affreuse douleur, sans rien changer à une situation sur laquelle il n'est plus en notre pouvoir de revenir. Je fais donc appel à votre raison et à votre cœur pour nous aider à lui épargner du moins une souffrance inutile.

— Je vous obéirai, madame, répéta Viergie sans lever les yeux et toujours plongée dans son accablement sombre.

J'écoutais palpitant, songeant à mon rêve évanoui. Viergie était désormais perdue pour moi... Qu'allait-il advenir?

Le jour même, Langlade fit appeler Marulas à Chazol. Il fallait avant tout obtenir l'éloignement de cet homme, ne fût-ce que pour assurer le repos de l'orpheline en effaçant pour elle les tristes souvenirs de son passé de misères. Langlade avait jugé utile que je fusse présent à l'entretien. La nature des rapports qu'il y avait eu déjà entre ce coquin et moi, la facilité avec laquelle il s'était prêté au départ de Viergie pour la maison du capitaine Payrac, me donnaient sur lui une influence qu'il ne pouvait plus nier, au cas où il aurait voulu invoquer ses sentimens soi-disant paternels pour ne point se séparer de Viergie. Pourtant nous avions affaire à une trop superbe impudence pour croire la victoire assurée. Il nous fut aisé de comprendre dès les premiers mots qu'il comptait se faire payer cher le bonheur *de sa fille chérie;* mais Langlade n'était pas d'humeur à conclure sans marchander un pareil compromis : il en savait trop long sur le mari de la Mariasse pour ne point dégager la question de toute hypocrisie sentimentale. Il fallait être généreux, il ne fallait pas être dupe. Il conclut donc sans permettre la discussion par l'offre d'une somme de dix mille francs pour sa disparition du pays et d'une rente de quinze cents francs pour l'abandon de ses droits de paternité devant la tutelle officieuse de Mme de Sénozan. La rente était révocable au cas d'infraction au traité. L'ignoble personnage se fit tirer l'oreille pour accepter une pareille aubaine, il sentait trop le prix du silence que l'on exigeait de lui; il finit toutefois par céder et signa tout ce qu'on voulut.

Dès cette heure Viergie était sous la protection de la marquise de Sénozan.

MARIO UCHARD.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'ŒUVRE PAÏENNE

DE RAPHAËL

I. *Raphaël et l'Antiquité*, par M. F.-A. Gruyer; 2 vol. in-8°. — II. *La Philosophie de l'Art en Italie*, par M. H. Taine. — III. *L'Art chrétien*, par M. Rio; 4 vol. in-8°, 2e édition.

La renaissance n'a été ni la condamnation pure et simple du moyen âge, ni un complet retour à l'antiquité. On doit y voir une alliance féconde d'où est sorti le monde moderne. Bien des mains ont préparé cette alliance : une légion d'érudits, d'artistes, de politiques, a travaillé à la rendre possible. Cependant, si l'on cherche en quel génie elle a été scellée, on est obligé de nommer Raphaël. Au sein de cette nature élevée et sympathique, forte et harmonieuse, passionnée et pure, le mariage de l'art grec avec la muse chrétienne a produit une fleur de beauté vraiment nouvelle. A partir de sa vingtième année, les marques de cette union et les signes de cette fécondité sont visibles dans presque tous ses tableaux de sainteté. Néanmoins dans ces sujets les habitudes religieuses persistent, l'accent chrétien prédomine; la fusion des deux élémens n'est pas achevée, et la pleine originalité de ce merveilleux génie n'éclate pas. C'est qu'elle n'y est pas et n'y pouvait pas être. Pour l'apercevoir, il faut, au milieu de l'œuvre immense du peintre, distinguer et étudier à part une œuvre vaste encore, quoique moins considérable, et qui doit être nommée l'œuvre païenne de Raphaël. Dégagée des liens de la tradition et des exigences de l'orthodoxie,

la personnalité de l'artiste s'épanouit là en toute liberté. Ces tableaux, ces fresques, quelquefois exécutées par des mains d'une habileté fort inférieure à celle du maître, ces dessins souvent à peine indiqués, présentent donc un intérêt esthétique de premier ordre au double point de vue de la théorie et de l'histoire.

Cependant les questions qu'ils soulèvent n'avaient pas jusqu'à ces derniers temps vivement frappé l'attention des critiques d'art : non qu'ils les eussent dédaignées; mais ils ne les avaient touchées qu'en passant, absorbés qu'ils étaient par l'étude des autres aspects du génie raphaélesque (1). Il appartenait au biographe le plus autorisé du Sanzio et à l'adversaire le plus violent de ses fresques païennes d'ouvrir, chacun de son côté, cet intéressant débat. Passavant (2) en Allemagne, John Ruskin en Angleterre, ont porté deux jugemens radicalement contraires sur les créations inspirées à Raphaël par l'antiquité. « A notre avis, dit Passavant, c'est peut-être dans ses œuvres mythologiques qu'éclate le plus la faculté créatrice de Raphaël. » Tout autre a été l'avis du chef des préraphaélites. Il n'a vu dans le rapprochement de la théologie catholique et de la poésie grecque opéré par Raphaël au Vatican que le signal d'une double décadence de l'esprit et de l'art. Plus récemment a été prononcée une sentence imprévue. Une jeune école a avancé que, dans ses tableaux mythologiques, Raphaël a cherché la nudité pour elle-même, et que sa pensée, bien loin de s'y montrer dramatique et spiritualiste, y est exclusivement païenne.

Des appréciations si divergentes rendent nécessaires, au sujet de l'œuvre païenne de Raphaël, des études spéciales et plus approfondies. Nous avons pensé à recommencer cet examen en trouvant toutes les pièces à consulter réunies et habilement coordonnées dans un livre récent, *Raphaël et l'Antiquité*, par M. A. Gruyer. L'auteur n'en est pas à ses débuts. Depuis plus de dix années, il a voué à Raphaël un véritable culte. Il a fait en Italie et surtout à Rome de nombreux et longs séjours. Il a demandé à tous les musées, à toutes les collections de l'Europe l'exacte connaissance du maître qu'il aime avec passion. De ses premiers travaux étaient nées deux sérieuses études, l'une sur *les Chambres*, l'autre sur *les Loges*, où il avait renouvelé plusieurs côtés de son sujet. Ses deux derniers volumes ont plus de valeur encore et un caractère plus marqué d'attachante nouveauté. Il a appliqué au multiple objet de

(1) Je n'ai nullement le dessein de refaire ici les études de MM. Gustave Planche, L. Vitet, Henri Delaborde et Charles Clément, qui ont été publiées par la *Revue*. Ces excellens travaux n'ont pas besoin d'être recommencés. Je voudrais seulement tâcher de les compléter en me plaçant à un point de vue tout à fait nouveau.

(2) Dans l'édition française de 1860.

ses analyses une méthode large et savante. Rapprochée d'une part des monumens et des écrits anciens qui l'ont plus ou moins inspirée, comparée ensuite avec les productions analogues des artistes de la renaissance, l'œuvre païenne de Raphaël s'éclaire dans ce travail d'une lumière très vive. Or quel est le résultat auquel aboutissent ces curieuses et habiles recherches? Habituellement l'auteur s'arrête à cette conclusion juste, mais incomplète, que la mythologie raphaélesque présente l'accord définitif de la pensée chrétienne et de la plastique grecque. Parfois, allant au-delà de ce jugement, il ose affirmer que les beaux corps donnés par Raphaël à ses nymphes et à ses divinités expriment « l'âme moderne elle-même. » Ces mots, à les prendre dans leur sens le plus étendu, renfermeraient une solution hardie et que je tiendrais pour vraie. Raphaël est en effet le Phidias des temps modernes. Phidias a tout ensemble résumé le travail de ses prédécesseurs, découvert et fixé l'idéal du paganisme et pressenti le spiritualisme de Platon. De même Raphaël, outre qu'il a concilié les élémens durables de l'art païen et de l'art chrétien, a deviné et revêtu de sa forme idéale le spiritualisme laïque et libre dont Descartes ne devait écrire qu'un siècle plus tard la théorie philosophique. Tranchons le mot, les créations mythologiques de Raphaël nous révèlent un génie spiritualiste procédant avec la plus complète indépendance. Cette opinion sera contredite, je m'y attends bien, et la pensée de M. Gruyer n'a peut-être pas prétendu aller jusque-là. N'importe, que cette interprétation soit ou non la sienne, il me suffit que son livre en offre d'un bout à l'autre la solide démonstration. Je vais donc me servir des faits réunis dans ce vaste ouvrage pour établir, telle que je la comprends et telle qu'elle se dégage de son œuvre païenne, l'originalité propre de Raphaël, tout à fait remise en question par les dissentimens profonds des plus récens critiques. Afin d'y réussir, je tâcherai de répondre aux trois questions suivantes. — Dans quelle mesure les prédécesseurs de Raphaël, depuis les peintres des catacombes jusqu'au Pérugin, ont-ils préparé et accompli l'accord de la beauté païenne et de l'idéal chrétien? — De cette conciliation qu'il a consommée, le grand artiste n'a-t-il pas fait sortir un art nouveau plus libre et plus large? — Enfin la puissante originalité que mettent en évidence ses œuvres mythologiques n'a-t-elle pas sa vraie cause dans l'intelligence et dans la volonté, dans l'âme et dans le caractère du peintre, bien plus que dans les influences extérieures?

I.

L'art chrétien, dès le premier jour de son existence, portait en lui-même un germe vivace et indestructible de paganisme. Ce germe ne s'est épanoui dans toute sa richesse qu'au souffle de Raphaël; néanmoins l'éclosion en avait été préparée par un travail tantôt lent et souterrain, tantôt prompt et manifeste, mais pendant douze siècles jamais interrompu. L'auteur des *Trois Grâces*, de *Galatée* et de *Psyché* n'avait donc, pour réintégrer la beauté physique dans sa dignité, ni à briser la tradition chrétienne, ni à ramener l'homme en arrière jusqu'au culte exclusif de la nudité. Sa tâche, clairement indiquée, était d'opérer le rapprochement définitif de deux forces esthétiques admirablement fécondes, qui, depuis notre ère, s'appelaient, se cherchaient et ne demandaient qu'à se confondre. Pendant quatre cents ans et au-delà, l'humanité put comparer la foi nouvelle, qui grandissait chaque jour, avec la vieille idolâtrie, qui défendait, non sans courage, les restes de son influence. Elle vit l'idée chrétienne faire aux antiques croyances de nombreux et larges emprunts; elle y applaudit, car elle avait présente à la mémoire la beauté rayonnante dont l'art avait revêtu les dieux d'Homère, qu'elle délaissait. Elle pensait avec raison que cette beauté est immortelle et divine. Du règne de Néron à celui de Léon X, une série ininterrompue d'artistes s'est efforcée d'abord de la retenir et de l'imiter aussi longtemps qu'elle fut visible et présente, puis de la ressaisir au milieu des ténèbres épaisses qui l'enveloppaient, et enfin, quand elle eut reparu à la lumière, de s'en inspirer et de l'égaler.

Tandis que la forme idéale semblait se dérober chaque jour davantage aux artistes asservis de la Rome impériale, elle brillait toujours fraîche et inaltérable dans les monumens des grands siècles de la Grèce. C'est là que les peintres inconnus des sanctuaires souterrains allèrent la recueillir pour en décorer les objets de leurs adorations et de leurs hommages. Les murs des tombeaux récemment découverts sur la voie Latine, les chambres principales de la catacombe de saint Calixte, présentent la fusion délicate du goût païen et de l'inspiration chrétienne. L'antique symbolisme a disparu; la beauté qui l'exprimait est presque restée, éclairant de son auréole un autre Dieu entouré d'un cortége bien différent. A Jupiter et à sa cour olympienne a succédé le bon Pasteur au milieu de ses brebis; mais le bon Pasteur a quelques-uns des traits de la beauté d'Apollon, il en a le port élégant, la taille svelte, les traits purs, et un regard attentif aperçoit l'harmonie qui déjà tente de s'établir entre

la pensée chrétienne et la grâce des contours antiques. Au-dessous sont les femmes en prière, les *orantes* aux bras élevés et supplians. Comme leur Dieu rappelle Apollon, elles rappellent les Muses, dont elles ont le charme virginal et la calme beauté. Cette pénétration réciproque de deux arts, — dont l'un se mourait et n'avait plus que le corps, dont l'autre n'avait guère encore que la vitalité de l'âme, — se produisit jusqu'au IVe siècle. Ni les artistes ni les croyans ne s'avisaient alors de redouter la beauté, drapée ou sans voile, quand elle n'était que le signe supérieur de l'idée religieuse. Dans la catacombe de saint Pierre et saint Marcellin, Adam et Ève sont nus comme des dieux grecs. On voit des tombes où de pieuses mains ont sculpté le groupe de Psyché et d'Éros, sans crainte de profaner la sainteté des pierres funèbres. Pourquoi en effet aurait-on rougi d'emprunter au paganisme le profond et ravissant symbole de l'âme rachetée par l'amour? Ce mythe était comme le lien naturel des deux croyances; chacune y apportait ce qui faisait défaut à l'autre : l'une la pure splendeur de la beauté physique, la seconde un spiritualisme ardent. Ce lien, jamais le moyen âge ne voulut tout à fait le rompre.

Pendant les siècles qui suivirent immédiatement le triomphe définitif du christianisme, le penchant qui attirait les deux arts l'un vers l'autre fut maintes fois combattu; mais à côté des ennemis acharnés des souvenirs païens il y eut constamment quelques zélés défenseurs des beautés antiques. Aux plus mauvais jours, au milieu du fracas des villes qui tombent et des temples qui s'écroulent, la voix lointaine des muses grecques est encore entendue. Ainsi, au sortir des catacombes, le culte nouveau, loin de supprimer les fêtes antiques, les tourne à son usage. Par exemple, on avait retardé la fête de la Visitation afin que les paysans d'Enna, en Sicile, pussent apporter à l'autel du Christ les épis mûrs dont ils avaient couronné jusque-là les statues de Cérès. Grâce à une transition habilement ménagée, les ambarvales s'étaient changées en cette pompe rustique nommée la procession des rogations. Les murs des vieilles basiliques conquises et consacrées par la foi chrétienne se couvraient de mosaïques où brille çà et là un rayon d'élégance et de noblesse. Parfois sévère jusqu'à la dureté envers les représentations qui trahissaient la plus légère palpitation de la chair, l'église avait des retours de justice et des heures de protection pour les restes d'un passé qu'elle n'était pas tenue de défendre. C'est elle qui au VIIIe siècle condamna les iconoclastes, ces briseurs d'images dont la fureur dévastatrice s'était déchaînée pendant plus de cent ans. Et quand le sacerdoce oublia ou rejeta les souvenirs déjà fort effacés de l'art païen, les moines

évoquèrent à l'envi de lointaines et séduisantes images au fond de leurs cellules. Les peintures dont ils ornèrent les plus anciens manuscrits en sont la preuve irrécusable. Dans un de ces manuscrits, qui date du VIIIe siècle et où sont déroulés sur un morceau de vélin de dix mètres les exploits de Josué, les figures qui personnifient Jéricho et Gabaon sont d'une beauté saisissante: un autre, postérieur de cent ans à celui-là, offre l'imitation imparfaite sans doute, mais très reconnaissable d'une des danseuses de Pompéi. Plus tard encore, au Xe siècle, le manuscrit grec des prophéties d'Isaïe reflète vivement l'éclat de la beauté grecque. L'artiste a voulu rendre cette pensée qu'Isaïe appelait nuit et jour l'inspiration prophétique, et il l'a placé entre une femme, symbole de la nuit, et un enfant, emblème de l'aurore. La femme éteint le flambeau du jour et s'enveloppe d'un manteau parsemé d'étoiles. Cette figure est d'un superbe caractère. L'artiste a dû la copier d'après quelque très beau modèle. On aimait donc de tels modèles, on les comprenait, on essayait d'en reproduire le style même au milieu de ce Xe siècle que Muratori appelle *secolo di ferro, pieno d'iniquità*. Sans doute il arriva plus d'une fois que, livrés à eux-mêmes, les Latins s'éloignèrent du beau et le confondirent avec le laid. Ainsi le ministre d'ailleurs si intelligent de Charlemagne, Alcuin, proscrivait Virgile de son école de Tours, comme dangereux et corrupteur. Charlemagne offrit en don au pape Léon III, qui avait placé la couronne impériale sur sa tête, une bible illustrée d'un frontispice où la laideur règne sans partage. Ève, ce type idéal de la beauté féminine, est devenue dans les illustrations du manuscrit la plus hideuse des créatures. Dès la première heure de sa vie, elle apparaît vieillie, flétrie, dégradée. A cet exemple, on en pourrait ajouter bien d'autres. Qu'en peut-on conclure? Une seule chose, c'est que l'art s'affaiblissait chez les Latins quand ils rompaient tout lien avec la maternelle antiquité; mais cette séparation n'était jamais de longue durée, et chaque communication avec l'Orient, chaque souffle venu de la Grèce, faisaient jaillir une étincelle de ce foyer couvert de cendres. Dès qu'elle avait quelque souvenance, même confuse, de sa jeunesse, l'humanité tressaillait, rajeunissait, et l'amour de la beauté plastique se ranimait dans son âme.

Là est l'explication de l'entraînement universel qui emporta bientôt les esprits vers les écrits et les monumens grecs à mesure qu'ils furent révélés à l'Occident. On sentait que les œuvres antiques avaient cette beauté pénétrante, cet attrait supérieur et puissant dont les productions de l'art chrétien étaient presque toutes dépourvues. Longtemps encore les poètes et les artistes devaient ignorer dans quelles limites il convenait de remettre en honneur la grâce

et la beauté païennes. L'âme moderne hésitait à revêtir ces draperies flottantes; elle n'osait paraître sous l'éclat éblouissant d'une lumineuse nudité. D'ailleurs on ne comprenait pas toujours la noble signification de ces formes exquises. On les copiait, mais en les altérant, et sans en recueillir tout entière la féconde inspiration. Ainsi Dante prend au paganisme son enfer, et tout aussitôt il le dénature; il fait de Caron un ange rebelle, de Minos un démon armé de cornes, grinçant des dents et affublé d'une queue. Son Cerbère est un monstre apocalyptique, et son purgatoire est arrosé par les eaux du Léthé. Certes l'amour de Dante pour Béatrix est aussi ardent qu'il est pur; le poète est non moins épris des attraits corporels de son amante que des vertus incomparables de son âme. Cependant, si j'essaie d'imaginer ce visage « dont le rayonnant sourire eût rendu heureux un homme plongé dans les flammes, » mon esprit ne conçoit aucun objet précis, et reste ébloui par « une splendeur sacrée » qui ne lui représente rien. C'est en vain qu'un souffle païen traverse çà et là cette poésie tour à tour ténébreuse et resplendissante : l'élément plastique y est étouffé dès qu'il tente de naître par un mysticisme épris, il est vrai, de la beauté, mais non pas jusqu'à désarmer devant elle. Plus doux, plus sensuel peut-être, Pétrarque en revient néanmoins sans cesse aux effusions d'un amour où l'adoration extatique et ascétique l'emporte sur la passion. Béatrix était un ange toujours noyé dans de lumineuses profondeurs; Laure est une sainte à laquelle on ne pense que les mains jointes et à genoux. Ni l'une ni l'autre ne produit l'impression d'une pleine et idéale beauté pareille à la souveraine beauté des déesses; mais s'ensuit-il que Dante et Pétrarque n'aient ni entrevu, ni reconnu, ni désiré la beauté païenne? Loin de là, Dante prend Virgile pour guide. Pétrarque est parmi ses contemporains un admirateur et un défenseur des restes de l'art grec. « N'avez-vous pas honte, leur disait-il, de trafiquer de ces merveilles échappées aux mains des barbares? ne rougissez-vous pas de vendre ces colonnes, ces statues et ces tombeaux où dorment vos ancêtres? » L'ardent amour des belles choses antiques fut un des liens qui unirent étroitement Pétrarque et Boccace. Ainsi, lorsque parurent les premiers grands artistes chrétiens, la séve païenne, depuis longtemps couvée et réchauffée, montait et bouillonnait. Sans atteindre la beauté grecque, ils y visaient, ils en approchaient de jour en jour. Est-ce que Nicolas de Pise n'est pas un imitateur parfois heureux des bas-reliefs antiques? Est-ce que la noble tranquillité et la réserve imposante de certaines figures de Giotto n'attestent pas hautement qu'il avait connu et compris quelques-unes des qualités de la plastique grecque? Est-ce que Masaccio, guidé par une sûre intelligence du style classique, n'a pas

mis la fière beauté des marbres grecs dans son Néron ordonnant le supplice de saint Pierre et de saint Paul? La seule réserve qu'il soit juste de faire ici, c'est que, malgré la puissance des aspirations qui les entraînaient vers la beauté physique pleine, florissante, parfaite, ces maîtres demeurèrent fort en-deçà du but de leurs efforts. Leurs successeurs continuèrent la route commencée; mais avant Raphaël quelqu'un d'entre eux était-il arrivé jusqu'au terme? Afin de le savoir, jetons un rapide coup d'œil sur quelques-unes des figures nues d'Andrea Mantegna, celui des peintres du XVe siècle qui a reçu de l'art grec l'empreinte la plus profonde.

Son maître Francesco Squarcione, artiste médiocre, mais homme passionné pour l'enseignement, avait fait, chose rare alors, le voyage de Grèce. Il en avait rapporté une collection considérable de bas-reliefs, de statues, de copies et de moulages exécutés sur place. De retour à Padoue, sa patrie, il avait formé de toutes ces richesses un musée, et dans ce musée ouvert une école où il commentait les modèles en présence de nombreux élèves. Il avait admis à ses leçons un jeune pâtre d'une habileté précoce à manier le crayon, dont il devina promptement le génie et qu'il aima comme un fils. Cet enfant était Mantegna, qui s'éprit bientôt à tel point des merveilles de l'art grec que Vasari a pu dire de lui : « Il ne cessa jamais de croire que les chefs-d'œuvre des artistes anciens étaient plus achevés que la nature. » Quels furent les fruits de cette admiration enthousiaste? Il est aisé d'en juger au Louvre même, où sont réunies dans une même salle trois remarquables toiles de Mantegna, *le Parnasse*, *la Sagesse victorieuse des Vices*, et *la Vierge de la Victoire*. N'examinons ici que l'allégorie de *la Sagesse victorieuse des Vices*, où Mantegna s'est servi des formes nues pour traduire une pensée forte et bien définie, et où se manifeste un art parvenu à sa pleine vigueur. Minerve chasse devant elle à coups de lance la cohue des vices humains. La colère dont elle est enflammée n'altère pas sa mâle et superbe beauté. La Philosophie, qui la précède avec la Justice, et qui vole plutôt qu'elle ne marche, lève la main pour souffleter la Volupté, et ce geste est admirable. La Luxure, aux pieds de bouc, fuit à l'approche de Minerve; mais avec quelle effronterie elle regarde la déesse, avec quelle passion elle presse contre son sein nu sa nichée de Vices nouveau-nés! Poussés par une puissance irrésistible, les Vices se précipitent dans un cloaque dont les eaux noires sont chargées de végétations malsaines. Ce tableau est d'une audace que le succès pouvait seul justifier, et qui se trouve en effet légitimée. Presque partout les laideurs et les difformités que le peintre y a volontairement entassées y sont compensées par le plus heureux emploi de la beauté plastique, drapée et nue. Ce-

pendant quelque chose y manque. Quoi donc? Là pas plus qu'ailleurs, Mantegna n'a réussi à dominer ses modèles antiques. Il s'en souvient, il les imite, parfois même il les répète quand il ne faudrait que s'en inspirer. Au lieu de saisir la belle forme par une heureuse intuition, il semble l'avoir poursuivie avec effort et péniblement maîtrisée. En contemplant ses travaux, que ce soient des compositions religieuses ou de vastes panathénées militaires, comme *les Triomphes de César*, on ne souscrit qu'à demi à ce mot du Squarcione devant les fresques des Eremitani à Padoue : « pure imitation des marbres antiques! » Non, Mantegna n'a dérobé aux belles statues grecques ni les frissons de vie heureuse qui parcourent leurs veines, ni la bienveillante sérénité de leurs fronts, ni l'attrait de leur incomparable sourire.

Afin de marquer mieux encore le point où en était le sentiment de la beauté plastique chez les précurseurs de Raphaël, faisons en avant un pas de plus, et citons le propre maître du Sanzio. Le Pérugin paraît avoir ordinairement échoué dans l'expression de la grâce et de la perfection des formes grecques en restant trop en-deçà, c'est-à-dire en imposant aux sujets païens le style mystique de l'école ombrienne. Les figures des planètes, celles des grands hommes de l'antiquité qu'il a peintes au Cambio, à Pérouse, ne sont grecques et romaines que de nom. Une fois cependant il s'est plus librement lancé dans les voies mythologiques. En 1504, la duchesse de Mantoue, Isabelle d'Este, lui avait commandé un tableau destiné à faire pendant au *Parnasse* de Mantegna. Réunies à l'origine, les deux toiles sont entrées ensemble au musée du Louvre. Le Pérugin a représenté le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*. Au milieu d'un vallon consacré à Vénus, les Amours traînent par les cheveux ou par des liens de soie des nymphes qu'ils ont percées de leurs flèches d'or. La Chasteté accourt : elle brise les armes de ces cruels enfans et les frappe avec leurs flambeaux. Au fond, des satyres, complices des Amours, sont, eux aussi, rudement châtiés. Ces personnages présentent les aspects les plus divers de la nudité absolue, et, chose étrange, en cette occasion le peintre mystique, jusque-là si réservé, s'est emporté, et a dépassé un moment la limite. Sa retenue excessive, sa raideur ascétique, sont remplacées ici par une mollesse et une langueur presque sensuelles. La tête des femmes a gardé le caractère virginal, ou peu s'en faut; mais les corps, les hanches surtout, ont je ne sais quelles ondulations voluptueuses. On n'aurait pas expliqué cet excès de hardiesse en disant que le tableau n'est qu'une esquisse légère et rapide. La vérité est, croyons-nous, que Pietro Vanucci y parle un langage qu'il a appris à aimer, qu'il connaît même dans une certaine mesure, mais qui ne lui est pas

naturel et dont il ignore les délicatesses et les nuances. Il n'en sait pas choisir les mots nobles et purs, il en fausse ou en force les termes. Toutefois il se sert de ce langage, il veut s'en servir, parce qu'il en comprend la force et en devine l'éloquence. Comme la plupart des précurseurs éminens de Raphaël, s'il ne réalise pas tout ce qu'il rêve, il prépare du moins ce qu'il n'accomplit pas.

De ces faits incontestables, il est aisé de tirer la conclusion qu'ils renferment. Quoi que dise ou insinue une certaine esthétique, en 1500 il y avait quatorze siècles que la peinture s'efforçait de ressaisir la belle forme païenne, non pour s'en repaître exclusivement, mais pour en revêtir l'idéal chrétien. Elle avait approché de plus en plus du but désiré; elle n'y était pas encore. Ce but, Raphaël le toucha, et, après l'avoir touché, aussitôt il le dépassa.

II.

A l'aurore du XVIe siècle, à l'heure même où Mantegna achevait *le Parnasse* et Pérugin le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, Raphaël, âgé de vingt ans, essayait dans les libres espaces du ciel païen les ailes déjà fortes de son génie. Autour de lui, tout le poussait à s'y aventurer. La nostalgie du beau visible dont les esprits souffraient depuis plusieurs siècles était devenue une passion impérieuse. Au spectacle excitant des marbres et des bronzes antiques chaque jour exhumés était venue s'ajouter la lecture assidue du *Banquet* de Platon. Ce livre extraordinaire semblait avoir été composé pour mettre d'accord les brûlantes extases de l'amour et l'austérité de la morale chrétienne. Dès qu'on l'eut retrouvé, ce fut d'un bout à l'autre de l'Italie à qui en apprendrait et à qui en répéterait les passages émouvans. Poètes et érudits, politiques et théologiens, guerriers vaillans et doctes princesses, tantôt le soir dans les riches palais, tantôt le jour sous les ombrages des jardins, tenaient de longs discours dont le sujet était invariablement l'éloge de la beauté physique unie à l'éclat de la vertu; mais cette divine harmonie de la chasteté et de la passion était bien plus dans les paroles que dans les mœurs et dans les théories que dans les œuvres. Entre les deux puissances qu'on lui demandait de concilier, l'art, — on l'a vu, — ne parvenait pas encore à tenir la balance égale. Cependant l'esthétique sublime du *Banquet* allait enfin être comprise et pratiquée. Quelqu'un avait-il expliqué à Raphaël le discours où Diotime enseigne à Socrate que, pour s'élever jusqu'à la beauté de l'âme, il faut commencer par contempler de beaux corps? l'avait-il entendu commenter dans l'une de ces réunions savantes que présidaient ses amis ou ses protecteurs? On ne sait; mais

entre la doctrine esthétique du *Banquet* et la pensée qui a guidé le peintre des *Grâces*, de *Galatée* et de *Psyché*, il est impossible de ne pas remarquer plus d'une frappante ressemblance. Parmi les sujets antiques, Raphaël s'arrête naturellement à ceux qui se rattachent aux mouvemens et aux passions de l'âme. Avec une pénétration prodigieuse, qui est comme une seconde vue, il en saisit le sens le plus beau, et excelle surtout à en traduire les aspects sympathiques. Enfin il s'exprime au moyen de formes presque toujours nues, moins régulières peut-être et moins abstraites que les formes grecques, mais cependant puissantes, exquises, originales et merveilleusement pures.

Le tableau des *Trois Grâces* en est une première preuve. Sur cette page de la vingtième année de Raphaël, comme sur tout ce qui a trait à sa jeunesse, les détails biographiques sont d'une extrême rareté; mais l'histoire de ce joyau de l'art est écrite par la main même du peintre dans le dessin qui en fut le germe et qui appartient aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts de Venise. En 1503, Raphaël était venu à Sienne travailler avec Pinturicchio aux peintures de la bibliothèque de la cathédrale. Au milieu de cette *libreria* était alors le groupe antique des *Trois Grâces*, rendu à la lumière depuis le XIIIe siècle et rayonnant de jeunesse et de fraîcheur malgré ses mutilations et ses blessures. Le dessin à la plume de l'Académie de Venise nous apprend que Raphaël, un jour qu'il était enfermé dans la bibliothèque, avait commencé par esquisser une figure drapée de sainte. Son éducation chrétienne et le souvenir des leçons du Pérugin le dominaient encore. Cependant la beauté grecque était là, exerçant sur les regards et sur l'âme du jeune homme une mystérieuse attraction. Combien de temps résista-t-il à cet appel? Combien dura le combat qu'il eut à soutenir contre le pouvoir des trois enchanteresses? Ce qu'il y a de certain, c'est que la sainte fut abandonnée pour ses rivales. Raphaël retourna la feuille, et sa plume traça sur le verso, d'après le marbre païen, un croquis où du premier coup, en dépit d'une inexpérience évidente, son génie prit possession de la forme plastique et nue et la marqua de son empreinte personnelle. Un an plus tard, le dessin devint tableau et se changea en cette miniature peinte à l'huile sur un panneau de sept pouces qui est une des grandes choses de l'art moderne. Qu'on la contemple en Angleterre dans la collection de lord Ward, ou que, sans passer le détroit, on se contente de l'étudier dans la fine et moelleuse gravure de M. Forster, cette création proclame avec éloquence que la complète nudité peut devenir le signe esthétique éclatant et parfait de la beauté morale. *Les Trois Grâces* du Sanzio sont des âmes naïves, innocentes et tendres dans

des corps dont la chasteté égale seule la beauté charmante. Devant elles, je défie tout cœur délicat et sain, non pas d'être ému, mais d'être troublé un seul instant. Pour démêler la cause de cette impression aussi noble que délicieuse, il faut chercher ce qu'expriment ces formes virginales et pourtant florissantes et pleines de vie, ces bras entrelacés, ces cous flexibles voilés de longs cheveux et ces têtes penchées. Sous le pinceau de Raphaël, le modèle grec a subi une transformation; mais laquelle? Dirons-nous, avec M. Gruyer, que ces ravissantes jeunes filles sont plutôt des *Charités* que des *Grâces*, et des sœurs de l'archange saint Michel plutôt que des filles de Jupiter et d'Eurynome? Ce groupe comporte, à notre avis, une interprétation plus large. A son point culminant, l'idée païenne touche l'idée chrétienne et se confond avec elle au sein d'une conception plus générale qui les embrasse l'une et l'autre après leur avoir imposé le sacrifice de ce que chacune d'elles renferme d'excessif. C'est à ce point de jonction que Raphaël s'est placé avec la tranquille audace et l'infaillible certitude de son génie. Les Grâces étaient chez les Grecs le symbole de cette harmonie sociale qu'établissent la bienveillance et la mutuelle sympathie. Nous dirons, en nous servant d'un mot heureux de Proclus, que Raphaël en a fait des *Bontés*. La charité chrétienne est une vertu touchante et généreuse jusqu'à l'abnégation, mais voilée, drapée, cachée, agissant dans l'ombre et prodiguant ses dons dans le mystère. Les trois charmantes filles du Sanzio expriment bien la bonté compatissante, prête au bienfait et déjà comme inclinée vers la souffrance, mais en pleine lumière et sous la forme radieuse de la jeunesse innocente et de l'amour pur. Ce que je vois dans ces doux visages fraternels et dans ces attitudes adorablement ingénues n'a donc rien qui soit en particulier païen ou chrétien. Je n'y découvre que le sentiment humain et l'accent spiritualiste traduits en un langage incontestablement moderne et cependant d'origine antique. Si Phidias eût vécu en 1500, il n'eût pas eu d'autre style. Une comparaison m'aidera à définir cet harmonieux mélange. Il y a des enfans sur la figure desquels l'image de la mère et la ressemblance du père paraissent à la fois distincts et délicatement fondus, et dont cependant le jeune et frais visage offre un caractère nouveau et profondément individuel. Tel est ce tableau des *Trois Grâces*, premier fruit du mariage de Raphaël adolescent avec la Muse antique.

Par ce coup d'essai, il était entré en possession du dessin et du modelé qui devaient caractériser désormais son idéal plastique. Cependant *les Trois Graces* n'étaient encore que des symboles, que des figures sculpturales expressives assurément, mais que n'animaient pas les flammes de la passion. Le peintre sut plus tard,

sans l'altérer, rendre la beauté tour à tour sévère et attendrissante, pathétique et terrible. Pour le constater, franchissons un intervalle de dix années, et allons voir travailler Raphaël dans la villa d'Augustin Chigi, appelée depuis la Farnésine. Ce n'est pas que, de 1504 à 1514, il eût renoncé aux sujets antiques : il en avait traité plusieurs avec une puissance toute nouvelle. Pour ne parler que des rincipaux, il avait exécuté au Vatican l'*École d'Athènes* et *le Parnasse*. Toutefois, quelque admiration que l'on professe pour ces grandes compositions, on ne pourrait y signaler ni la vitalité brillante ni la riche plasticité qui ont élevé Raphaël presque à la hauteur des maîtres grecs. Dans l'*École d'Athènes*, œuvre essentiellement philosophique, ces qualités eussent été déplacées. *Le Parnasse* au contraire les réclamait; cependant l'Apollon de Raphaël, bien que noble, élégant et très supérieur à celui de Mantegna, laisse à désirer un peu plus de santé et de vigueur olympiennes. Près de lui, les Muses, d'ailleurs savamment groupées, ressemblent trop à d'aimables personnes du XVIe siècle travesties en vierges païennes. Tout autre est l'impression que l'on recueille quand, en sortant des chambres du Vatican, on se rend à la villa Chigi.

Là, il faut étudier d'abord la fresque du *Triomphe de Galatée*, antérieure de quelques années à celles où est représentée l'*Histoire de Psyché*. Galatée n'occupe dans l'olympe païen qu'un rang fort secondaire, et, quoique Homère lui ait donné le nom d'illustre, il est permis de penser que, sans Raphaël, la fille de Nérée et de Doris n'eût guère été connue des modernes. Comment fut-il amené à choisir ce sujet? Ses biographes ne le disent pas, mais il est possible de le conjecturer. Les écrits des anciens nous offrent trois aspects différens du personnage de Galatée. Celle de Théocrite est une jeune Sicilienne, sensuelle et provoquante, qui lance des pommes sur les moutons de Polyphème pour attirer son attention et exciter ses désirs. Un peu moins hardie, mais aussi rustique, la Galatée de Lucien est une coquette de village, fière à l'excès d'avoir été distinguée par le géant, dont elle vante, en se rengorgeant, la beauté mâle et le talent de virtuose. Au contraire la néréide des *Métamorphoses* d'Ovide est une charmante reine des mers, passionnée, mais délicate, éprise du bel Acis et exécrant Polyphème. Elle raconte elle-même à Scylla, sa confidente, qu'un jour, comme elle reposait sur le sein de son amant, le cyclope les avait surpris et que, dans sa fureur jalouse, il avait écrasé le pauvre Acis sous un énorme quartier de roche. A cette vue, folle de douleur, Galatée s'était précipitée dans les eaux pour regagner le palais de son père. — Les savans amis de Raphaël lui exposèrent sans doute les trois versions de la légende mythologique. On tint conseil probablement, et cha-

cun émit son avis. Bibbiena ou quelque autre libertin dut voter pour la Galatée de Théocrite, le galant Bembo pour celle de Lucien, et le sentimental Castiglione pour l'amante désolée d'Acis. La fresque prouve que Raphaël s'est attaché à la donnée d'Ovide, la seule qui fût élevée, pathétique et susceptible de revêtir des formes idéales. Il comprit que ce qu'il y avait de touchant et de vraiment plastique dans la légende de Galatée, c'était le spectacle de la blanche néréide fuyant, le cœur brisé et les yeux tournés au ciel, le rivage où venait de périr son amant. Cette interprétation naturelle, à laquelle M. Gruyer conduit si bien son lecteur, ne le satisfait point complétement lui-même. Plus raphaélesque, à notre sens, que Raphaël, il veut, à l'exemple de Passavant, que cette fresque représente d'une manière abstraite le triomphe de l'âme sur la matière et de l'esprit sur les sens. Pour rester dans la juste mesure et pour écarter, malgré la tradition, l'idée d'un triomphe quelconque, si profondément étrangère à ce sujet, le savant critique n'aurait eu qu'à relire l'analyse esthétique qu'il a écrite du tableau.

En effet, que Raphaël dans sa *Galatée* soit en même temps très grec, très passionné et très spiritualiste, c'est-à-dire supérieur, par cette réunion de mérites divers, et à l'art grec et à l'art du moyen âge, on peut le démontrer sans lui attribuer ni intentions allégoriques ni visées abstraites. Et d'abord, quant à la fille de Nérée, Raphaël a voulu la faire belle, d'une beauté idéale; sa lettre à Balthazar Castiglione l'atteste éloquemment. Y a-t-il réussi? Qui le nierait à la vue de ce corps jeune et florissant que rien ne voile, et dont la grâce, la souplesse et les proportions se font admirer encore sous les tristes dégradations de la fresque? D'ailleurs la fidèle gravure de Marc-Antoine et le souvenir des chefs-d'œuvre du maître aident l'esprit à rendre leur coloris velouté et leur ondoyante mollesse à ces formes divines. L'Amour qui glisse dans les ondes au-devant de Galatée, et dont le regard cherche les yeux de la néréide, est un de ces incomparables enfans qui naissent dès que le Sanzio leur commande d'exister. Si la beauté plastique n'est pas dans ces deux figures, où donc la trouver? Elle abonde encore autour de Galatée, et le frais cortége qui l'accompagne eût excité l'envie de Zeuxis ou d'Apelles. La jeune nymphe marine qui, assise sur la croupe d'un vigoureux triton, l'enlace de ses bras par un mouvement voluptueux et pourtant chaste, n'a pas de rivales parmi les marbres grecs. Maintenant d'où vient que ce déploiement de nudités ne peut blesser le regard le plus sévère? D'où vient au contraire qu'on est noblement charmé, que peu à peu on arrive à n'en plus recueillir qu'une jouissance exclusivement intellectuelle? Ces

impressions élevées s'expliquent par le degré extraordinaire de vie morale que manifestent les deux ou trois personnages principaux de cette scène mythologique. Galatée, c'est l'incarnation de la douleur dans la beauté. L'antique Niobé, dont elle rappelle les traits, ne souffre pas autant et n'est pas plus belle. L'art grec n'avait pas osé mettre tant de passion dans d'aussi belles formes. Il avait eu raison à son point de vue, car, même quand il peignait, l'art grec croyait devoir toujours suivre les lois de la sculpture, et celle-ci redoute justement les agitations violentes. Avec la clairvoyance du génie, Raphaël a compris que la peinture pouvait le prendre d'un vol plus large et plus hardi. Timanthe cacha, dit-on, le visage d'Agamemnon pleurant Iphigénie qu'on allait immoler. Ce trait, vrai ou faux, ne sera jamais imputé à Raphaël, qui a découvert non-seulement le visage, mais le corps magnifique de Galatée à l'heure même où la mort d'Acis a fait succéder pour elle les angoisses du désespoir aux ravissemens de l'amour. La douleur de la néréide purifie sa nudité. A travers ce corps ravissant, l'âme transparaît, et c'est elle qui conquiert l'attention et maîtrise le regard. En voyant cette attitude si pathétique, personne n'accordera que l'artiste n'ait obéi qu'au désir de peindre la nudité pour elle-même. D'autre part, devant tant de beauté physique, comment se laisser aller à de mystiques interprétations? Ni si bas, ni si haut. La *Galatée* exprime le sentiment purement psychologique et humain de la douleur amoureuse sous des formes parfaites que l'âme remplit et domine sans rien ôter à la beauté du corps. L'inspiration païenne a passé par là; mais elle a rencontré l'intelligence moderne, qui, tout en l'admettant, l'a domptée.

Veut-on d'ailleurs soumettre cette appréciation à une contre-épreuve décisive, qu'on étudie les tableaux grecs ou modernes conçus d'après la même donnée. La seule Galatée peinte dont l'antiquité fasse mention est celle que vante Philostrate. La description qu'en donne ce rhéteur, d'après un tableau qui n'existe plus, suggère l'image d'une jolie nymphe nue portée dans un char que mène un double attelage de dauphins. Elle est là, jouant sur les eaux, heureuse, souriante, le sein palpitant, appuyée sur son bras replié et laissant traîner hors du char son pied blanc dans les vagues claires. Un voile léger, gonflé par la brise, abrite son front et jette sur son visage un reflet rose, moins rose que l'incarnat de ses joues. De son âme, pas un mot. D'ailleurs en a-t-elle une? Si Raphaël a cédé au penchant impérieux que certains critiques lui prêtent, s'il a mis son ambition à n'offrir aux regards qu'un « bel animal » féminin, que n'a-t-il donc suivi le texte de Philostrate? Cet auteur était alors connu, et les savans amis de l'artiste, tous plus ou moins

friands de sensualités pittoresques, n'ont pu manquer de lui donner de bons conseils païens. Ces conseils, comment ne les a-t-il pas écoutés? A supposer qu'il n'ait pris l'avis de personne, d'où vient que sa fantaisie ne l'a pas entraîné dans le sens où l'on dit qu'elle inclinait, et où, par exemple, est tombé en plein Annibal Carrache? La *Galatée* de ce dernier, au palais Farnèse, n'est plus qu'une néréide vulgaire qui s'abandonne à un triton grossier. Ni l'habileté décorative du peintre, ni la brillante ordonnance de son tableau, ne dissimulent l'abîme qui sépare son œuvre de la création si poétique et si noblement expressive du Sanzio. Ici Carrache n'a emprunté à la plastique des Grecs que les dos qui se tordent, les membres qui ploient, les chairs qui frissonnent : il a compris la beauté païenne en écolier sensuel. Raphaël, lui, l'a comprise en maître, c'est-à-dire en penseur, car il en a surtout mesuré, renouvelé et agrandi la puissance expressive. On fait injure à son génie quand on lui impute je ne sais quel paganisme physique. Sa *Galatée* témoigne qu'entre ses mains la forme païenne renaquit, mais plus animée, plus parlante, plus touchante qu'elle ne le fut jamais, même aux plus beaux jours de la Grèce. Mais c'est dans l'*Histoire de Psyché* qu'apparaît toute la puissance du type nouveau réalisé par Raphaël. Si ces fresques n'existaient pas, on ignorerait quelle prodigieuse diversité d'états psychologiques il a su traduire à l'aide de la forme humaine telle qu'il l'avait conçue. Ce dramatique poème de Psyché, la sculpture grecque n'aurait pu l'interpréter sans violer ses propres lois, et la peinture grecque ne l'eût pas osé. L'âme y jouait un trop grand rôle pour que l'art païen songeât à en braver les difficultés. Il exigeait aussi un éclat de beauté corporelle que repoussait la rigueur mystique du catholicisme. Il fallait donc là, comme dans le tableau des *Trois Grâces* et dans la composition de *Galatée*, rapprocher des élémens presque contradictoires et résoudre ce qu'on pourrait appeler une grave antinomie esthétique.

Raphaël avait trente-trois ans; son génie était dans la plénitude de la force et sa fin approchait lorsqu'il médita profondément cette fable. Les philosophes disent parfois que l'âme humaine se fait un corps à son image, je dirais volontiers que, dans les fresques de *Psyché*, l'âme moderne s'est créé un corps idéal et nouveau. Devant cet olympe de Raphaël, j'ai subi, je m'en souviens, une impression comparable à celle que j'avais éprouvée quand je vis pour la première fois les dieux mutilés de Phidias. Pourtant combien de causes sont venues en atténuer le charme et en affaiblir l'éloquence! Accablé de travaux trop nombreux, le maître a tracé les dessins de ces fresques, mais il en a abandonné l'exécution au pinceau de ses élèves. De plus, exposées aux influences du chaud, du

froid et de l'humidité, ces figures, dès la fin du XVIIe siècle, étaient menacées d'une ruine prochaine. Il fallut les sauver à tout prix. Carlo Maratta fit donc clore la *loggia* au moyen de fenêtres et de portes; puis il se décida à exécuter de nombreux repeints, et, afin d'empêcher l'enduit de se détacher du fond, il le cribla de mille huit cents armatures métalliques. On comprend quelles altérations ces expédiens ont dû infliger à la physionomie des personnages. Leurs membres divins sont percés de blessures ou marqués çà et là de retouches fâcheuses, et l'éther léger où ils respiraient autrefois s'est changé en une voûte pesante d'un bleu mat, dur et criard. Eh bien! malgré l'imperfection relative de l'exécution, malgré les injures du temps et des restaurations, qui ne sont trop souvent que des dégradations pieuses, la pensée, la forme, le style, l'inspiration du maître se révèlent encore. Quiconque sait regarder les retrouve, et peut arriver à comprendre la beauté de l'œuvre.

La fable de Psyché est l'histoire symbolique de l'âme aux prises avec les passions et les épreuves de la vie et s'élevant sur les ailes de l'amour jusqu'à la félicité céleste. C'était chez les Grecs une de ces légendes sacrées dont la représentation mimée faisait partie de la célébration des mystères, et servait à inculquer profondément une vérité religieuse dans l'esprit des initiés. Grâce à la signification morale qu'elle contenait, cette légende avait été dès l'origine adoptée par le christianisme. Cependant rien n'était plus aisé que de l'abaisser au genre anecdotique, et même, — Apulée l'a prouvé, — de la transformer en roman licencieux. Il est possible, ainsi qu'on l'a prétendu, que ce sujet ait été indiqué à Raphaël par l'Arioste; mais c'est bien le peintre qui, écartant les détails vulgaires, graveleux ou obscènes dans lesquels se complaît l'auteur de *l'Ane d'or*, a rétabli et agrandi le sens religieux du mythe païen. Il est même à croire qu'il ne l'a pas compris du premier coup. On sait en effet que, pour se préparer et s'éprouver, il avait, dans une longue suite de dessins, suivi pas à pas le récit d'Apulée. Ces dessins sont perdus; mais les imitations, quoique fort défectueuses, qu'en ont gravées Agostino de Venise et le Maître au Dé montrent que Raphaël avait d'abord reproduit la légende sous sa forme anecdotique. Il ne s'en tint pas là, et, obéissant aux impulsions de son intelligence, il s'éleva plus tard à la conception épique de cet admirable sujet. De là ces fresques, de là surtout ces pendentifs où le nu, malgré la dramatique énergie des attitudes, ne parle qu'à l'esprit, parce qu'il n'est que le signe visible des secrets mouvemens de l'âme.

Sans étudier un à un ces nombreux personnages, prenez, par exemple, Mercure, l'Amour, Vénus et Psyché elle-même. Autant de

figures, autant de créations originales et de conceptions spiritualistes. Mercure, dans l'écrit d'Apulée, est chargé d'annoncer à son de trompe une belle récompense pour qui ramènera à Vénus Psyché fugitive.

Quiconque enseignera sa retraite à Vénus,
Comme c'est chose qui la touche,
Aura trois baisers de sa bouche (1).

Au lieu de ce crieur public, au lieu de ce messager à fonctions équivoques, Raphaël a imaginé un être aérien, un élégant éphèbe, rapide comme la pensée, souriant comme la jeunesse, souple et fort comme un dieu adolescent. Ce n'est là ni le malicieux Hermès, ni l'archange tombant sur Satan pareil à la foudre; c'est, chose jusqu'alors inconnue, la parfaite image de ce que serait l'homme soudainement doué du pouvoir d'emporter son corps à travers l'étendue immense. Toutefois l'insouciant Mercure est de beaucoup inférieur à l'Amour. Aussi Raphaël a-t-il traité avec prédilection la figure d'Éros, et il est infiniment regrettable qu'il n'ait pu peindre lui-même les dessins qu'il en avait tracés. A ne le considérer que dans les pendentifs, Éros paraît trois fois. On le voit d'abord recevant de sa mère l'ordre cruel de persécuter Psyché. Au geste terrible de Vénus, qui signifie :

La fille d'un mortel en veut à ma puissance.
Rendez-la malheureuse!...

les regards attendris qu'Éros attache sur Psyché répondent qu'il désobéira. Un peu plus loin, déjà secrètement uni à Psyché, il vole vers le ciel et prend les Grâces à témoin de la beauté de son amie. Enfin, n'ayant pu fléchir Vénus, il demande à Jupiter lui-même d'approuver sa mésalliance. C'est dans ce groupe de Jupiter et d'Éros que Raphaël a rapproché avec un art sans égal la sereine beauté de la vieillesse immortelle et la grâce de la jeunesse animée par la première étincelle de la passion. Si le Sanzio a su mettre à la fois dans ce personnage d'Éros tant de pureté naïve, de tendresse et de désir, c'est qu'il a *repensé* l'idée de l'amour et qu'il se l'est intimement appropriée. Il n'a point représenté l'amour des obscures cosmogonies, simple force attractive qui agrége les atomes élémentaires. Il n'a pas songé à l'amour païen des siècles plus récens, ministre aveugle d'une puissance fatale. Il n'eût pas moins repoussé cet amour égoïste et brutal qui cueille en passant les

(1) Ici et plus bas je cite la traduction de La Fontaine, qui adoucit beaucoup la hardiesse du texte.

jeunes âmes comme des fleurs, et les jette dans la boue après en avoir épuisé le parfum. L'Éros de Raphaël se tient à égale distance entre la sensualité et l'extase. Ne dites pas qu'il y a en lui quelque chose de l'ange ou du chérubin. Non, s'ils devenaient amoureux, les anges et les chérubins perdraient leurs ailes et leur séraphique nature. Or cet Éros, c'est l'amour amoureux, l'amour épris de la beauté visible; seulement cette beauté, il la veut unie à l'esprit, et voilà pourquoi il choisit Psyché, c'est-à-dire une âme.

Conséquent avec lui-même, l'artiste a pareillement transfiguré le personnage de Vénus. On en jugerait mal en regardant les plafonds de la Farnésine, où prédomine la main de ses élèves. C'est dans les pendentifs qu'il convient d'étudier l'image de la déesse. Elle y paraît cinq fois, et son caractère va s'élevant de degré en degré. Elle est d'abord terrible quand elle ordonne à Éros de persécuter Psyché, puis courroucée et superbe quand elle se plaint à Junon et à Cérès, et enfin gracieuse et fière quand elle monte vers Jupiter. Jusque-là cependant elle n'est guère que païenne. Aux pieds du maître des dieux au contraire, humiliée, suppliante, les yeux noyés de larmes et implorant un suprême secours, on la prendrait pour une vierge chrétienne, si quelque draperie voilait son beau corps; mais où se découvre avec évidence l'inspiration essentiellement personnelle et toute moderne du peintre, c'est dans le groupe de Vénus apaisée et accordant à Psyché son pardon. La déesse se tient debout, penchée légèrement en arrière et le visage tourné vers la droite. Les lignes de ses membres sont pures et calmes. Ses formes, un peu plus riches et aussi un peu plus individuelles que celles de la plastique grecque, se développent avec une irréprochable décence. Les deux bras, qui s'élèvent et s'ouvrent en un geste de maternel amour, ont une expression surhumaine. Les yeux sont inondés de tendresse, et le front, frappé d'en haut par une clarté céleste, a je ne sais quel rayonnement sacré. Naïve et timide, Psyché se tient aux genoux de celle qu'elle espère fléchir. Leurs regards se cherchent et se confondent; les deux femmes semblent n'avoir plus qu'un seul cœur. Cependant c'est sur la déesse que l'attention est attirée et se reporte toujours. On ne peut se détacher de cette figure étonnante où la beauté féminine, manifestée tout entière, sans voile et dans son plein éclat, n'exprime pourtant que l'idée absolument spirituelle de la clémence divine. Le dessin de cette Vénus est au Louvre, exécuté au crayon rouge avec une incroyable puissance de premier jet. Cette esquisse a été faite d'après le modèle vivant, certains détails l'attestent; mais ce qui est non moins évident, c'est que la pensée de Raphaël était si haute que sa main idéalisait le modèle en le reproduisant.

Lorsque je me rappelle cet épisode de la fresque, ou lorsque je me place au Louvre en présence de ce dessin magnifique, je ne puis m'empêcher de comparer la Vénus de la Farnésine à la Vénus de Milo. Les deux figures font paraître avec une singulière clarté les ressemblances qui rattachent et les différences qui séparent la plastique grecque et la peinture de la renaissance parvenues à leur suprême perfection. La ressemblance, c'est que les deux déesses représentent, sous son aspect souverainement noble, ce que les hommes appellent par excellence la beauté. La différence, c'est que dans la Vénus antique la divine splendeur du corps l'emporte un peu sur la puissance de l'expression morale, tandis que c'est l'inverse dans la Vénus raphaélesque. Chez celle-ci, le prestige de la beauté est encore surpassé par le rayonnement de l'âme. Pourtant entre le signe et l'idée l'harmonie est complète, parce que le signe, bien qu'admirable, n'a que l'importance qui lui revient, et que l'expression morale, quoique vive et intense, donne au signe l'accent, l'éloquence, la vie, sans le déformer. Les deux élémens rivaux sont conciliés par le sacrifice réciproque de leurs prétentions extrêmes. Du paganisme, Raphaël a retranché cette plasticité qui appelle le regard sur elle-même; du mysticisme, il a écarté la raideur et l'austérité. Il n'y a plus entre le sentiment de ses personnages et leurs formes corporelles qu'une suave consonnance. Les païens, s'ils revenaient, n'y trouveraient pas assez leur compte, et y regretteraient un certain surcroît de vitalité frémissante. Au contraire les âmes dévotes jusqu'à l'ascétisme murmuraient déjà au XVIe siècle et gémissent encore aujourd'hui de cette brillante réintégration de la forme. Concluons-en hardiment que l'idéal réalisé par Raphaël est une conception nouvelle marquée d'un caractère de complète indépendance, mais néanmoins spiritualiste au plus haut degré. Le jugement de M. Taine sur le génie de Raphaël, tel qu'il se révèle dans son œuvre païenne, est donc une erreur des plus étranges. Qu'un esprit de cette distinction et de cette trempe ait pu se fourvoyer ainsi, on ne le comprend pas. Quant à M. Gruyer, il est resté en-deçà des conséquences de son travail. Passavant, lui, ne s'est pas trompé en disant que l'originalité de Raphaël n'est manifestée tout entière que par ses compositions mythologiques; mais il n'a ni expliqué ni démontré son opinion. Cette explication et cette preuve, nous avons essayé de les donner. Or si nous y avons réussi, si Raphaël est au-dessus et au-delà de son temps, il a donc eu en lui-même des facultés personnelles supérieures à l'influence de son siècle et de son milieu. Cette conclusion légitime des analyses précédentes sera confirmée par un coup d'œil jeté sur l'intelligence et sur le caractère de l'artiste.

III.

Trois puissances concourent à produire le génie : les circonstances extérieures qui lui préparent un terrain favorable, le don inné qui le constitue, la volonté qui le développe. En étudiant la race, le milieu, le moment où tel grand artiste a pris naissance, on explique jusqu'à un certain point ses ressemblances avec les artistes qui furent ses compatriotes et ses contemporains, et ces ressemblances, la science doit les constater. Nous ne voyons là pourtant que la moitié de ce qu'il faut savoir et de ce qu'on aspire à connaître, car la détermination des différences est tout aussi importante. D'ailleurs ce qui intéresse le plus vivement dans les maîtres de l'humanité, ne sont-ce pas les traits individuels, distinctifs, caractéristiques, en un mot l'originalité? Envisagés uniquement au point de vue des influences extérieures qui les ont ou suscités ou secondés, peu s'en faut qu'ils n'apparaissent plus que comme des résultantes ou des produits. Que devient alors leur puissance créatrice, et où retrouver leur dignité d'êtres libres? N'est-ce pas plutôt en eux-mêmes qu'il faut chercher les sources de leur grandeur? Assez longtemps la critique a considéré Raphaël par le dehors; le moment est venu de le contempler, s'il se peut, dans son âme même. Certes cette psychologie n'est pas facile à écrire. Point de mémoires, point de correspondance suivie où Raphaël se soit épanché : quelques lettres à peine où les affaires occupent plus de place que les sentimens et les pensées. Chez lui, nul souci de s'étaler, nul besoin d'occuper de sa personne ni ses contemporains ni la postérité. Avec le peu qu'on sait de lui, il est possible toutefois de ressaisir et de décrire, je ne dis pas dans leurs moindres linéamens, mais dans quelques-uns de leurs traits caractéristiques, les puissances intellectuelles et morales qu'il ne tira que de son propre fonds.

La forme humaine, drapée ou nue, mais principalement nue, est le langage le plus expressif de la peinture. Les maîtres des maîtres sont ceux qui parlent le mieux cet idiome exquis. Raphaël l'a manié avec une supériorité incomparable. Dans ses tableaux païens, on l'a vu, la nudité est belle et naïve, expressive et chaste. Ses personnages nus n'ont jamais l'air déshabillé; on dirait qu'ils n'ont jamais senti ni la pression d'une ceinture ni le poids d'un vêtement. Ils ignorent qu'aucun voile ne les couvre; ils ne désirent pas être regardés, ne craignent pas de l'être; ils ne savent pas qu'on les voit. De là dans les figures féminines une suave innocence, plus divine même que la pudeur, et dans ses images d'hommes une décence natu-

relle, inconsciente, pleine d'héroïque noblesse. Cette divination d'un état d'indépendance physique que l'humanité ne connut à ce point en aucun temps ni en aucun pays, pas même dans la Grèce antique, est à coup sûr une faculté essentiellement personnelle. Ajoutez que partout où la main d'un élève n'a pas trahi la pensée de l'artiste, on ne saurait surprendre la moindre trace de ce défaut qui se nomme la manière. La manière en peinture est une habitude fâcheuse, une sorte de routine individuelle où se dénote une certaine absence de verve et de fécondité. Or, quoique les êtres auxquels Raphaël a soufflé la vie soient de la même famille et procèdent avec évidence du même père, chacun a la physionomie de son âge, de son sexe et de son caractère. Par exemple, il a créé des légions de bambins adorables : en est-il un seul qui soit la répétition d'un autre? Et quand il arrive au peintre d'enflammer de l'éclair du génie le regard d'un de ces enfans, un miracle d'harmonie opère aussitôt la fusion entre ce jeune corps et cette âme d'un autre âge, comme dans le Jésus de *la Vierge de Saint-Sixte*. Ce naturel, cette souplesse, cette fécondité inépuisable, cet art de varier à l'infini les aspects de la forme nue, quel milieu, quels maîtres, quel moment, pourraient les donner à qui n'en aurait pas reçu le don dès sa naissance?

Pour déposséder le génie au profit des énergies physiques et sociales, on invoque les spectacles dont chacun était témoin au début du XVIe siècle, et qui ont dû imprimer aux facultés plastiques de l'artiste la direction qu'elles ont suivie. Ces faits, nous les admettons avec une partie des conséquences qu'on en déduit. Sans contredit, vers 1500, le corps et la force physique jouaient dans les mœurs un rôle plus considérable qu'aujourd'hui. Le costume d'ailleurs, plus étroit, dessinait mieux les mouvemens des membres. Que ces déploiemens habituels de vigueur musculaire, ces fréquentes exhibitions de formes humaines, aient développé chez les peintres l'intelligence du nu, nous ne le nions pas. Raphaël, comme ses camarades, reçut cette éducation du regard, d'autant plus efficace qu'elle était incessante. Dès ses jeunes années, il eut sous les yeux, soit aux fêtes ducales d'Urbin, soit chaque jour près des murs de la ville, les exercices de l'*aïta*, divertissement national analogue à notre jeu de barres. Son esprit éveillé étudia certainement avec une curiosité avide les élans, les bonds, les feintes des combattans et les contractions de leurs muscles, faciles à saisir sous le tissu collant des justaucorps. Plus tard il assista aux courses d'hommes nus qui faisaient partie du programme de certaines fêtes romaines. A tout moment, il voyait des rixes terribles que multipliaient la violence des passions et la férocité des mœurs. En présence de ces mille scènes où le corps était l'acteur principal, on

comprend qu'il ait acquis le vif sentiment des gestes énergiques, des attitudes viriles, des poses athlétiques; mais comment ces exercices d'hommes ou de jeunes garçons, comment ces conflits de la force brutale, lui auraient-ils révélé la grâce ingénue de la nudité virginale? Lorsque Praxitèle eut terminé sa plus belle statue d'Aphrodite, la déesse s'écria, dit-on : « Où donc cet artiste m'a-t-il vue? » Les Grâces de Raphaël, sa Vénus, sa Galatée, ses nymphes, auraient pu s'étonner plus justement et demander : « Où donc Raphaël a-t-il surpris le secret de notre beauté? » En aucune des villes qu'habita le peintre, il ne rencontra ces apparitions de la femme dont il a laissé tant d'images radieuses. D'ailleurs à quels modèles vivans assez nombreux, assez parfaits, assez intelligens, eût-il emprunté ces formes si diverses, ces nuances si délicates de l'idéal féminin?

Afin de s'assurer par une observation décisive que le sens de la beauté plastique, au point où il le posséda, fut bien chez Raphaël chose personnelle et innée, qu'on regarde à côté de lui ses deux puissans émules, Michel-Ange et Léonard de Vinci. Quelque grand que soit le premier, il faut fermer les yeux pour ne pas voir qu'il n'a su dessiner que des athlètes. Sous ce crayon dantesque, la femme, la jeune fille, l'enfant même, revêtent des proportions herculéennes, développent des muscles de lutteurs. Dites qu'il a cédé au plaisir de faire des corps, à la bonne heure, vous serez dans le vrai; mais il a expié cet amour désordonné du relief anatomique en tombant dans une monotonie dont Raphaël s'est toujours préservé. Quant à Léonard, ni sa prodigieuse science, ni sa passion pour les beautés de l'antique, qu'il connut et put contempler autant que Raphaël, ne lui donnèrent l'intuition de la plasticité éloquente et pure, que la nature, paraît-il, lui avait un peu refusée. Trop voluptueuse et pas assez belle, sa *Léda* a les hanches fortes, le buste court, l'expression sensuelle. Pour les têtes les plus diverses, ce maître si habile n'a qu'un sourire, le sourire fascinateur et troublant de la *Monna Lisa*, qu'on est surpris de voir errer et sur la bouche de la Vierge et sur les lèvres mystiques et maternelles de sainte Anne. Au reste, ce qui manquait à son génie, il le savait bien. Il gémissait de poursuivre en vain la perfection achevée de la forme visible, et il fit dire à Platino Pilato, dans une épitaphe composée pour lui de son vivant et sous ses yeux :

Mirator veterum, discipulusque memor,
Defuit una mihi symmetria prisca. Peregi
Quid potui. Veniam da mihi, posteritas (1).

(1) « Admirateur et disciple reconnaissant des anciens, il m'a pourtant manqué leur science de la proportion. J'ai fait ce que j'ai pu. Que la postérité me soit indulgente. »

Noble aveu qui honore le grand artiste et qui oppose un démenti sans réplique à la doctrine excessive de l'influence des milieux.

De ce qui précède, on conclurait à tort que Raphaël n'eut qu'à laisser agir sa muse, et qu'il peignait comme l'oiseau vole, comme la plante fleurit. Ces jolies phrases un peu usées sont en outre profondément inexactes. Les jugemens qu'elles expriment ne reposent que sur de fausses apparences. Qu'on ne s'y trompe pas : de même que Raphaël a eu deux visages physiques dont un seul est connu, de même il a eu deux physionomies intellectuelles, l'une heureuse et inspirée, dont tout le monde parle, l'autre réfléchie, méditative, sérieuse, et sur la fin inquiète et mélancolique, à laquelle on persiste à ne pas faire attention. Parmi ses portraits, on ne remarque et on n'admire que ceux où brille le triple rayon de la jeunesse, du génie et de la gloire. Beaucoup de personnes semblent ignorer l'existence d'une autre image, gravée par Marc-Antoine, où l'on voit en traits d'une poésie navrante quels efforts coûte à l'âme la plus richement douée le complet épanouissement de ses dons. Au milieu d'une salle déserte, entre une toile où rien n'est tracé et sa palette encore vide, Raphaël est affaissé sur un banc. Son front porte avec douleur le poids de ses pensées, le regard de ses yeux caves erre dans le vague; sous les plis du large manteau qui l'enveloppe, son corps tremble de froid; ses jambes grêles, chaussées de longues bottes, traînent inertes sur le pavé. Déjà sans doute il est miné par la fièvre qui l'emporta; mais cette fièvre, mal accidentel, si l'on veut, trouva une proie toute prête, un corps détruit, non par l'excès des plaisirs, — on a fait justice de cette fable niaise, — mais par la fatigue mortelle du travail créateur. Qu'on n'essaie pas de montrer là les restes d'une plante qui a fleuri, puis grainé, et qui enfin se dessèche; il y faut reconnaître les ruines précoces d'une organisation que l'âme libre a dévorée du feu de son activité (1).

« Il doit plus à l'étude qu'à la nature, » dit un jour Michel-Ange en parlant de Raphaël. Ce langage, où perce une pointe d'envie, était plutôt exagéré que faux. Raphaël fut inspiré, qui en doute? A un moment donné, il peignait avec tant de sûreté qu'il semblait produire la beauté sans l'avoir cherchée. Cependant, quand ses élèves, émerveillés de cette facilité, lui en demandaient la cause : « Je n'ai jamais rien négligé, » répondait-il loyalement. Ce qu'il n'avait jamais négligé, c'était la préparation, l'étude préalable, consciencieuse, prolongée. Cette spontanéité sans pareille n'était

(1) Ce petit dessin de Marc-Antoine est reproduit photographié en tête du volume de M. Gruyer sur *les Chambres* de Raphaël. Les exemplaires gravés en sont très rares.

que le dernier terme et la juste récompense d'une courageuse incubation. Ses esquisses l'attestent. On n'y aperçoit pas, il est vrai, la trace de préocupations anatomiques excessives. Quoiqu'il connût à fond le squelette et l'écorché, jamais il n'a cédé à la tentation de donner au-dessous une saillie exagérée. A l'exemple des Grecs, il s'est contenté, le plus souvent du moins, d'étudier la nature animée; mais comme il l'a regardée, connue, comprise! C'est le modèle vivant qu'il prenait pour guide, et presque toujours il commençait par esquisser ses personnages tout à fait nus, même quand il devait les peindre drapés. Ainsi furent dessinés Alexandre et Éphestion dans *le Mariage de Roxane*, les deux disciples éblouis et renversés aux pieds du Christ dans *la Transfiguration*, deux hommes de *la Mise au tombeau* et d'autres encore. Les bras et la jambe gauche de la Vierge de *la Grande sainte Famille*, si admirablement drapés, sont découverts au contraire dans le dessin primitif au crayon rouge, qui est au Louvre ainsi que le tableau. Raphaël n'improvisait pas, qu'on le sache bien. Il connaissait, lui aussi, les tâtonnemens, les retours sur lui-même, les humbles repentirs. Prenez le *fac-simile* des études tracées pour *l'École d'Athènes*, vous y verrez la position des jambes de Diogène plusieurs fois modifiée. Le trait juste n'est pas venu d'emblée, la ligne vraie et expressive s'est fait attendre. Chacun se rappelle cette figure de femme à genoux, d'une tournure superbe, qui est au bas du tableau de *la Transfiguration* et que reproduit aussi la fresque d'*Héliodore*; le *fac-simile* du dessin démontre qu'elle a été patiemment élaborée d'après une femme du peuple. Sur cette même feuille, vous pouvez suivre les phases qu'a traversées la pensée hésitante du maître. Il a cherché, il a changé les plis de la coiffure, ajouté des bandelettes, recommencé trois fois la tête, allongé le bas de la robe. Lorsque les filles du Transtevère ne lui offraient pas la beauté par lui rêvée, il poursuivait cet invisible objet jusqu'à ce que son imagination l'eût conçu et sa main fixé. Cette poursuite était laborieuse; on ne peut en douter en lisant la lettre à Balthazar Castiglione où sont exprimés le regret de n'avoir pas de modèles assez beaux et l'habitude d'y suppléer par la conception réfléchie d'une beauté idéale. Après ces préparations savantes et minutieuses, son œuvre s'épanouissait enfin, naturelle et fraîche à l'égal d'une fleur. Le fait est vrai; mais pourquoi donc n'en raconter que la moitié et dissimuler les efforts très calculés, très volontaires, au prix desquels le roi des peintres a conquis sa couronne?

Ainsi l'œuvre païenne de Raphaël est le fruit de son génie personnel beaucoup plus que le produit de son milieu. Pareillement c'est l'âme du peintre bien plus que l'âme de son temps qui res-

pire dans ses personnages. S'il fut, comme on l'assure, le fils de son siècle, il faut avouer que l'enfant ressembla peu à son père. A ce moment, nous dit-on, le peuple est païen par tempérament, et les gens bien élevés sont par éducation incrédules. Épicuriens et superstitieux, tels sont alors les Italiens selon Luther et selon la vérité. Les esprits sont cultivés, les cœurs restent féroces. « Ces gens font des actions sauvages et des raisonnemens d'hommes civilisés : ce sont des loups intelligens, » dit M. Taine. Soit, admettons l'exactitude de ce portrait, quoiqu'on y voie des couleurs tranchées, presque criardes, et point de nuances; mais enfin qu'y a-t-il de commun entre Raphaël et cette image de l'Italien aux premiers jours de la renaissance? Est-ce que le Sanzio est païen ou incrédule, épicurien ou superstitieux? Est-ce qu'il accomplit des actions sauvages et raisonne en homme raffiné? Pour ses œuvres, on a prouvé qu'il n'en est rien, et quant à l'homme, où trouver une incarnation plus aimable et plus achevée de la sympathie? Quelle grâce dans la bonté, quelle magique puissance d'attraction! Tout enfant, il n'a qu'à paraître, les cœurs sont gagnés. A seize ans, il a déjà des amis, tels que Gaudenzio Ferrari et Girolamo Genga, qui deviennent soudain ses élèves et qui lui demeurent fidèles au-delà même de la mort. Au même âge, il rétablit la concorde au sein de sa famille divisée, apaise son irritable marâtre et assure l'existence de sa jeune sœur Elisabetta. Plus tard, célèbre et opulent, sa générosité croît et s'élève comme sa fortune. En voici une preuve : il y avait à Rome vers 1519 un vieillard d'une science et d'un stoïcisme extraordinaires, nommé Fabio Calvo, de Ravenne. Cet homme méprisait l'argent, et abandonnait à ses parens un traitement que lui faisait le pape. Il se nourrissait d'herbes et de laitues, logeait dans un trou pire que le tonneau de Diogène. Exténué de travail, il était tombé malade et allait mourir. Quelqu'un cependant veillait sur lui. — « Fabio est soigné comme un enfant, dit un témoin oculaire, par le très riche et très estimé Raphaël d'Urbin, jeune homme de la plus rare bonté et d'un esprit admirable. » — Inaccessible à l'envie, Raphaël défendait contre la mobilité capricieuse et destructive des papes les œuvres de ses prédécesseurs. Non-seulement il savait supporter la redoutable concurrence de ses grands rivaux, mais il leur rendait hommage et remerciait Dieu publiquement de l'avoir fait naître au temps de Michel-Ange. Pour ses élèves, c'était un père. N'ayant nul goût pour la domination, exempt de cette humeur despotique qu'on a reprochée à Louis David, il a néanmoins marqué de son empreinte une lignée de disciples. Il était leur souffle, leur muse; il fut la joie, la lumière et la vie de ses amis. Tous auraient dit comme la duchesse Jeanne de Stora, l'une

de ses premières protectrices : « *Io lo amo sommamente.* » Tous le pleurèrent aussi amèrement que Castiglione, qui écrivait : « Je suis en bonne santé; mais il me semble que je ne suis plus à Rome, puisque mon Raphaël n'y est plus. *Ma non mi pare essere à Roma, perchè non vi è più il mio poveretto Rafaello.* » Comment n'avoue-t-on pas que c'est là un caractère unique, une âme profondément originale? Si on l'avoue, comment ne reconnaît-on pas que cette âme fut, après son génie, la source la plus vive des inspirations de l'artiste, et qu'il convient d'y voir bien moins le reflet que l'antithèse des mœurs de ce temps?

Ce milieu, a-t-on dit, était d'une part mystique et superstitieux, de l'autre païen et épicurien. Or chez Raphaël que remarque-t-on de semblable? Nulle part je n'ai lu qu'il fût superstitieux. Sa candeur n'avait rien de mystique; les nonnes de Saint-Antoine de Padoue le lui firent sentir le jour où elles lui enjoignirent de voiler Jésus enfant, que le jeune peintre avait représenté et qu'il représenta toujours dans sa nudité naïve. Dévot, il ne l'était guère. « Il est impossible de nier que Raphaël n'ait été, comme chrétien encore plus que comme artiste, trop souvent infidèle aux pures traditions qu'il avait apportées de l'Ombrie. » Tel est l'aveu du plus orthodoxe des récens historiens de l'art chrétien, M. Rio. Le Sanzio n'était pourtant point en révolte contre l'église, tant s'en faut. Il n'avait pas non plus avec le pape, comme Michel-Ange, de violentes altercations, suivies de ruptures et de raccommodemens; mais sa manière d'agir, qu'on n'a pas assez remarquée, était très indépendante sous les apparences de la douceur et de la soumission. En somme, il ne faisait guère que ce qu'il voulait. Il lui arriva même, à l'occasion, de donner en souriant de piquantes leçons à ceux qui l'approchaient, fussent-ils cardinaux. Ainsi fra Bartolomeo, ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter Rome, avait laissé à son ami Raphaël le soin de terminer un groupe de saint Pierre et saint Paul commencé pour l'église Saint-Sylvestre. Deux cardinaux vinrent voir le tableau, et critiquèrent le visage un peu trop rouge des deux saints. « N'en soyez pas surpris, répliqua Raphaël, c'est à dessein que je les ai peints de cette couleur; on doit penser en effet que saint Pierre et saint Paul rougissent au ciel autant que sur ce tableau en voyant l'église gouvernée par des gens tels que vous. » Le mot doit être vrai; il est rapporté par Balthazar Castiglione au premier chapitre de son *Cortegiano.* On y entend comme le prélude des récriminations formidables dont Luther, quatre ans plus tard, fit retentir le monde. Nous ne prétendons pas néanmoins mettre ici en doute les sentimens orthodoxes de Raphaël. Évidemment il vécut et il est mort dans la foi

catholique; mais le culte du peintre fut pour la seule beauté, et, quand il s'agit d'art, l'orthodoxie n'est que là.

Cet amour de la pure beauté, qui l'a dégagé des liens de l'ascétisme, l'a aussi préservé de la corruption à laquelle presque personne n'échappait autour de lui. S'il eût procédé uniquement de son siècle, il eût été épicurien comme Bembo, libertin comme Bibbiena, magnifiquement voluptueux comme Agostino Chigi, indécent comme le Sodoma. Qu'on décrive aussi complaisamment qu'on voudra les orgies de la renaissance, ses fêtes de nuit, ses larges festins ou plutôt ses ripailles gigantesques, dignes d'exciter la verve de Rabelais, — qui du reste allait venir, — on ne pourra mêler une seule fois à ces folies sensuelles ni la personne ni le nom de Raphaël. Les amours de ses contemporains, celles de ses amis, sont publiques et connues. On sait quelle fut la Morosina, cette femme célèbre par sa beauté avec laquelle se lia Bembo et qui lui donna trois enfans. On n'est pas non plus sans quelques renseignemens sur Imperia, la superbe maîtresse de l'opulent Chigi. De la jeune fille qu'aima passionnément Raphaël, qu'a-t-on à raconter? Rien, sinon qu'elle se nommait Margarita, qu'elle était d'une beauté irrésistible, et que son amant lui demeura fidèle jusqu'à la mort. « Deux phrases de Vasari et deux portraits, dit Passavant, voilà tout ce qu'on a d'authentique sur la maîtresse de Raphaël. » Le reste n'est qu'un amas d'inventions qui tantôt se contredisent et tantôt sont aussi peu certaines que ce nom de *la Fornarina*, imaginé seulement au milieu du XVIIIe siècle. Un voile impénétrable jusqu'ici cache aux regards curieux de la postérité le mystère de leurs amours. En cela comme en toute chose, Raphaël diffère de son siècle, et lui donne la leçon au lieu de le prendre pour exemple. Dans sa libre affection, comme dans son œuvre païenne, la passion se revêt de décence et la volupté de candeur. En jugeant la liaison de Raphaël et de Margarita, l'histoire ne doit pas oublier cette circonstance atténuante. Il faut se souvenir aussi que cette jeune fille, qui l'inspira plus d'une fois, ne fit pas déchoir son génie. Avait-elle grandi en intelligence et en noblesse morale au contact d'une âme si rare? Qui sait? Quoi qu'il en soit, si devant la séduisante créature le cœur de l'homme faiblissait, devant ce modèle, quelque splendide qu'il fût et peut-être à cause de sa beauté même, l'artiste ressaisissait ses droits et sa puissance, et imposait à cette image accomplie, mais réelle, la forme plus parfaite encore de ses conceptions.

Nous venons d'étudier les antécédens historiques, les traits essentiels et les sources psychologiques de l'œuvre païenne de Raphaël. Que conclure de cette recherche par rapport aux caractères propres du génie de l'artiste? Son originalité serait bien petite,

s'il n'avait cherché que le plaisir pittoresque de faire de beaux corps, et c'eût été reculer fort en-deçà de l'art païen lui-même, qui dès l'époque de Périclès sut mettre l'âme dans le marbre. Une critique fondée sur les faits reconnaît que, loin de revenir en arrière, Raphaël a continué et mené à son terme un mouvement qui tendait, depuis les premiers jours de l'église, à fondre harmonieusement la beauté grecque et l'idéal chrétien. Il ne s'est point arrêté là. Un conciliateur de cette force domine les élémens qu'il accorde, et communique à ce qu'il réunit une fécondité inattendue. C'est ici que, selon nous, on touche au vif l'individualité de Raphaël. Supérieur à son milieu par l'intelligence et par le caractère, tout en mettant librement à profit ce que l'antiquité, le moyen âge et la renaissance elle-même lui avaient appris, il a découvert un idéal nouveau de beauté plastique, et au moyen de cette forme il a exprimé l'âme moderne. La supériorité de l'homme répond à celle de l'œuvre; celle-ci est, pour la meilleure part, expliquée par celle-là, et toutes deux contiennent la raison d'une influence et d'une autorité dont l'histoire de l'art ne présente pas un second exemple. Les lois esthétiques que, sans les rédiger en formules, Raphaël a posées et consacrées en les appliquant, ces lois durent encore et dureront longtemps. Il a déterminé les conditions auxquelles la beauté nue peut devenir l'expression visible de l'esprit libre et du sentiment laïque des modernes. Il a montré comment un corps sans voile traduit avec autant de noblesse que d'éclat la sympathie, la douleur morale, la tendresse paternelle, l'amour ardent, l'oubli des offenses, les états de l'âme enfin, tels que les observe la philosophie en dehors de toute préoccupation de dogme établi ou d'orthodoxie religieuse. Depuis qu'il a ainsi réconcilié Vénus avec Psyché et le corps avec l'âme en laissant la prééminence à celle-ci, la plupart des grands peintres ont renouvelé périodiquement cette alliance de la beauté plastique avec la beauté invisible. Ils n'ont pas redouté la splendeur de la forme physique, ils n'ont pas pensé non plus que le but de l'art pût être un seul instant la nudité en elle-même, le signe dépouillé de signification. Ils ont senti que le nu est un langage ou merveilleux ou détestable, qui corrompt aussitôt qu'il n'élève plus, et qui, pour élever, ne doit rendre que ce qui est pur ou grand. Poussin, l'austère contemporain de Corneille, de Pascal et de Descartes, n'hésite pas à peindre la Vérité toute nue; mais il la montre enlevée au ciel sur les ailes du Temps, qui la soustrait aux outrages de l'Envie. Lesueur, ce doux et virginal génie, a pu sans se démentir retracer l'histoire de l'Amour, qui se confond avec celle de Vénus, parce que la grâce naïve et chaste abonde dans ses compositions mythologiques. Le-

sueur, il est vrai, n'était qu'un disciple inconscient du peintre de la Farnésine, qu'il n'a presque pas connu. De nos jours, en France, Raphaël a servi de guide à d'admirables talens. *La Source*, fraîche et pure comme l'eau qui baigne ses pieds, l'*Angélique*, pathétique et belle malgré l'inutile gonflement de son cou, sont parmi les plus solides titres de gloire de M. Ingres. On n'a pas mesuré toute l'originalité de Flandrin quand on n'a pas contemplé à Saint-Germain-des-Prés cette Ève si touchante appuyant sur l'épaule d'Adam son front chargé de remords et de honte. Ces voies de la plastique spiritualiste, d'autres les ont trouvées ardues et les ont désertées. Ils ont cru ou feint de croire que la nudité, tour à tour insignifiante, effrontée, imbécile ou même repoussante, avait le droit d'attirer les regards. Que dire à ces incorrigibles qu'on ne leur ait cent fois et inutilement répété? Laissons-les donc vivre et mourir dans les bras de la muse réaliste qui les a si bien inspirés; mais c'est pour la critique un devoir impérieux de proposer à la génération qu'ils n'ont pas encore séduite l'étude du génie, du caractère, des efforts de Raphaël, et de montrer comment il a renouvelé la beauté plastique en y mettant la chaleur sympathique de son âme et la séve intellectuelle d'un spiritualisme indépendant. Puisque l'utile coutume s'établit enfin de traiter les artistes en gens raisonnables et de philosopher devant eux, répétons-leur cette vérité philosophique qu'à l'inverse des plantes et des animaux les peintres sont des êtres libres. Ajoutons qu'à ce titre c'est d'eux que dépend au plus haut degré leur progrès ou leur abaissement. Qu'ils apprennent enfin que le progrès de quiconque est libre se reconnaît à ce double signe, qu'il subit de moins en moins l'empreinte des hommes et des choses, et qu'il impose de plus en plus aux choses et même aux hommes la marque de sa propre pensée.

CHARLES LÉVÊQUE.

LE

DRAME RELIGIEUX

DU MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS

Das geistliche Schauspiel, geschichtliche Uebersicht (*Le Théâtre spirituel, aperçu historique*), par le Dr K. Hase.

Nous savons tous que les origines du théâtre moderne, comme celles du théâtre grec, sont religieuses. Né dans l'église et de l'église, il s'est peu à peu distingué, puis détaché du giron maternel pour vivre de sa vie propre et se sécülariser de plus en plus. La vieille mère prétend même que, depuis son émancipation, il est devenu très mauvais sujet; mais c'est une querelle de famille qui ne nous regarde pas pour le moment. Tous les pays de l'Europe occidentale possèdent maintenant sur le drame primitif une littérature très riche et qui s'enrichit tous les jours. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les savantes études de M. Ch. Magnin sur les *Origines du théâtre moderne*. Depuis qu'elles ont été publiées, d'autres ouvrages estimables ont encore accru ce répertoire spécial. Ce qui manque, du moins en France, c'est une vue d'ensemble sur les rudimens et les transformations successives du drame religieux, une notion précise de la loi qui en a réglé le développement, et c'est un aperçu général de ce genre que nous aimerions à donner en profitant de l'excellent livre de M. K. Hase, le théologien artiste d'Iéna, bien connu par ses nombreux travaux d'érudition historique

et dogmatique. M. Hase possède à un degré incomparable l'art de rendre piquans les sujets les plus secs à force d'esprit, d'*humour* et souvent de malice; il était donc mieux préparé que personne à traiter comme il convient une question qui réclame autant de savoir que de goût littéraire, autant de sympathie pour le moyen âge que d'indépendance dans les idées (1). Nous diviserons notre essai en périodes, afin de relever le caractère propre de chacune d'elles et de montrer comment chacune est sortie avec sa physionomie spéciale de celle qui l'a précédée.

I.

La première période va de la fin du xe siècle au xiiie. Le drame religieux pendant tout ce temps fait encore partie intégrante du culte de l'église. C'est ce que les recherches les plus récentes ont mis en pleine lumière. Le culte chrétien en effet, didactique, méditatif et très simple dans les premiers siècles, était devenu sacerdotal, mystique, riche en cérémonies symboliques destinées à peindre aux yeux ce qu'on voulait dire aux âmes. Il se concentrait désormais dans la messe, c'est-à-dire qu'il était devenu essentiellement dramatique : il reproduisait quotidiennement l'auguste tragédie du Calvaire. Le goût inné de l'âme humaine pour le drame en action avait fini par faire oublier l'anathème impitoyable que les premières générations chrétiennes, Tertullien en tête, lançaient contre le théâtre. Il est vrai que les infamies dont les représentations scéniques étaient alors souillées devaient paraître insupportables au sens très élevé que la première église avait de la moralité et de la dignité humaines. Les histrions étaient à peine mieux vus de la société païenne que des chrétiens. La mythologie ne servait plus guère qu'à fournir des motifs graveleux, souvent de la dernière indécence. N'y eut-il pas une impératrice qui se montra nue sur la scène dans le rôle de Léda caressée par son cygne? De nos jours même, où le mal est bien moindre, si le théâtre n'avait à nous offrir que les platitudes licencieuses honorées par d'augustes suffrages, saurions-nous toujours distinguer le principe légitime de l'application mauvaise? Quand de plus les jeux scéniques offraient à la foule le spectacle de supplices abominables, était-il possible à

(1) M. Hase est depuis longtemps une des grandes lumières théologiques de l'Allemagne. Né en 1800 à Steinbach (Saxe), *privat docent* à Tubingue en 1825, ayant subi une captivité d'un an pour crime d'affiliation à une société allemande unitaire et libérale, il fut nommé en 1829 professeur de théologie à Iéna, et n'a cessé depuis lors d'y représenter l'heureuse alliance de la liberté scientifique et du sentiment religieux.

des intelligences droites de ne pas ressentir les plus violentes antipathies contre un pareil genre de distraction? Ces raisons, jointes à la répulsion générale que leur inspirait l'ensemble de la civilisation païenne, amenèrent les chrétiens de l'époque militante à déclarer une guerre à mort à tout ce qui s'appelait représentation dramatique.

Cependant à peine le christianisme fut-il vainqueur, que ce rigorisme se relâcha. On ne put empêcher les masses christianisées de rechercher leur plaisir traditionnel; tout ce qu'on put faire fut d'en réprimer l'indécence et d'en bannir les scènes de cruauté. Le IVe siècle vit même paraître la première tragédie chrétienne, *le Christ souffrant* (*Christos paschôn*), attribuée à l'éloquent prédicateur Grégoire de Nazianze. A dire vrai, cette première tragédie chrétienne ne vaut pas grand'chose. L'action se passe loin de la scène, elle est racontée au spectateur par des messagers qui se succèdent sans fin. Un bon tiers des vers qui la composent sont volés à Euripide. Cela fait penser à ces nombreuses églises chrétiennes que l'on construisait alors avec les colonnes et les pierres enlevées aux vieux temples. Cette composition fut d'ailleurs un phénomène isolé, et n'eut point l'influence qu'on lui a quelquefois accordée à tort sur les origines du drame chrétien. Ce ne fut pas non plus l'église qui tua le théâtre antique; il tomba tout seul. *Per omnes civitates cadunt theatra inopia rerum*, dans toutes les cités les théâtres meurent de pénurie, dit Augustin, qui, dans sa jeunesse, les avait fréquentés avec passion. L'appauvrissement graduel des villes et des campagnes, les invasions, la tristesse universelle, le peu d'attrait que la perpétuelle reproduction des scènes antiques devait exercer désormais sur des générations fatiguées, l'absence totale d'hommes capables de renouveler le répertoire, tout hâta la décadence, et, quand le moyen âge commença, la classe, naguère si brillante, si nombreuse, des acteurs voués à l'amusement de la foule ne fut plus représentée que par quelques bandes errantes de jongleurs, gens de réputation équivoque, succédant peut-être sans interruption aux mimes italiens et aux bardes celtiques, mais n'ayant aucune valeur comme artistes. On s'est encore trompé quand on a voulu trouver les origines du drame moderne dans les essais de quelques moines de l'époque carlovingienne, surtout dans les six comédies de la savante nonne Rotswitha. Vers 980, au fond de son cloître saxon de Gandersheim, Rotswitha ressentit l'ambition de remplacer et de faire oublier Térence, qui trouvait, paraît-il, de trop nombreux admirateurs parmi les habitans des monastères. Le latin de Térence fut tout étonné de servir à glorifier la vie des saints, leurs martyres et la supériorité de l'amour divin sur l'amour

terrestre (1). Ces comédies, à la fois pédantes et naïves, non plus que les quelques pastiches analogues remontant à la même époque, ne sortirent jamais des cloîtres; elles n'eurent aucune action sur le peuple, qui d'ailleurs ne comprenait plus rien à ce latin-là.

C'est dans la messe, dont le caractère dramatique devient surtout marqué à partir de Grégoire le Grand, c'est dans la procession, dérivée de la messe, que l'érudition contemporaine trouve le germe du drame. Pendant la semaine sainte particulièrement, le clergé, suivant l'exemple venu de Rome, cherche à rehausser l'impression de la fête religieuse au moyen d'antiennes, de chants dialogués, de chœurs se répondant, de *soli* répartis entre les divers personnages de la Passion. Encore aujourd'hui l'office catholique de la semaine sainte contient un chant à trois voix, l'une narrant l'Évangile, l'autre reproduisant les paroles des Juifs, la troisième répétant celles du Christ. Bientôt l'œil eut sa part comme l'oreille à ces représentations périodiques. A côté du Christ et de ses disciples, on vit figurer près de l'autel et dans les processions Adam et Ève portant l'arbre de la connaissance, Jean le précurseur et son agneau, Judas et sa grande bourse, le diable et le bourreau, bientôt aussi le saint patron de la localité, surtout quand il s'avançait à cheval et traînant après lui quelque monstre vaincu. Presque partout ce dernier trait se rattache à quelque vieille fête de la nature. Les fêtes de Noël ne tardèrent pas à rivaliser d'éclat avec les solennités pascales, et les anciennes fêtes païennes de l'hiver et du printemps se perpétuèrent sous cette forme, adoucies, purifiées, ouvertes à des idées superieures, mais toujours reconnaissables. Une coutume très répandue, remontant au xe siècle, fut de déposer le jour du vendredi saint un crucifix sous l'autel dans une sorte de tombe et de l'en retirer le jour de Pâques. Un concile de Worms dut même ordonner que cette cérémonie n'eût lieu qu'en présence du clergé et les portes de l'église fermées. L'opinion s'était propagée que celui qui voyait le crucifix sortir de son sépulcre était sûr de ne pas mourir dans l'année, et l'on s'étouffait aux portes pour entrer plus vite. Cette cérémonie symbolique donna lieu de bonne heure à tout un petit drame de la résurrection. Dans plusieurs églises, on vit les trois Maries apporter de grand matin leurs parfums pour oindre le précieux cadavre et l'ange venir à leur rencontre, leur annonçant la grande nouvelle. Marie, mère de douleurs, parut aussi, le cœur percé d'une flèche, et s'agenouilla, en modulant ses lamentations, devant le sépulcre de son fils crucifié. C'étaient de jeunes prêtres

(1) Une traduction française du théâtre de Rotswitha a été publiée en 1845 par M. Ch. Magnin.

qui remplissaient ces rôles divers. Aucun laïque n'eût osé s'en charger, car ils faisaient encore partie intégrante du culte sacerdotal.

Naturellement ce n'était pas la partie du culte la moins goûtée des fidèles, et cette expérience engagea le clergé à reproduire aussi dans les églises par des espèces de tableaux vivans les points saillans de l'histoire biblique, ceux d'abord du Nouveau-Testament, le miracle de Cana, la multiplication des pains, la cène, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare et les paraboles les plus populaires, telles que celles de l'enfant prodigue et des vierges folles. La cérémonie annuelle du lavement des pieds est la plus ancienne, et seule elle est parvenue jusqu'à nous. L'Ancien-Testament eut son tour, et avec lui quelques souvenirs de l'antiquité païenne embaumés par la tradition catholique. A côté du roi David, d'Ésaïe, de Balaam sur son ânesse, on vit s'avancer Virgile et la sibylle, ces deux prophètes suscités du milieu des gentils. Les fêtes de Noël poussèrent à confectionner des crèches, des bœufs, des ânes peints. La légende voulait absolument que Jésus fût né au milieu de ces innocentes bêtes. Les bergers, les rois mages, Hérode, le petit Jean-Baptiste, les enfans de Bethléem, Anne la prophétesse, le vieux Siméon, vinrent à la suite, puis le personnel du paradis terrestre et Satan. Chacun chantait sa partie. De la sorte, et avant que les représentations de ce genre fussent bannies de l'intérieur des églises, la troupe des acteurs sacrés était au grand complet, le magasin des décors aussi, le grand drame de la rédemption pouvait être représenté depuis les jours de l'Éden jusqu'à la résurrection du Rédempteur; on peut même s'assurer que l'esprit de la comédie commençait à bégayer sous ces langes. Dans un vieux mystère (1) français du XIIe siècle, le serpent du paradis, repoussé par Adam, va trouver sa compagne et lui tient un langage qui amplifie très ingénieusement le texte canonique. « Tu es une gente et douce créature, fraîche comme rose, blanche comme neige. Ce n'est pas bien au créateur de t'avoir faite si douce et Adam si dur; mais malgré cela tu es plus fine que lui, et tu sais désirer les choses d'en haut. » C'est le chant grégorien qui servait à tous ces rôles divers. Quand

(1) J'écris *mystère* pour me conformer à l'usage. Au fond, je crois avec quelques savans allemands et français qu'on devrait écrire *mistère*, à l'exemple de nombreux manuscrits. Les drames primitifs n'avaient nullement pour but de représenter les *mystères* de la foi dans le sens occidental de ce mot grec, c'est-à-dire les vérités d'ordre surnaturel inaccessibles à la raison. C'est beaucoup plus tard qu'ils devinrent dogmatiques. A l'origine, ils reproduisent purement et simplement des événemens de l'histoire sacrée. Le mot *mistère* vient donc bien plutôt du latin *ministerium*, fonction, office, en vertu de la même contraction qui a fait *métier* de *ménestrer*. C'est l'*auto* espagnol, la *funzione* italienne, et cette étymologie rappelle naturellement la période où ces représentations, faisant partie du culte, étaient dévolues au clergé, qui *officiait* en les donnant.

Dieu lui-même parlait, trois voix mariaient leurs accens en l'honneur de la trinité. On peut faire remonter en France jusqu'au XIe siècle ces vastes représentations embrassant toute l'histoire biblique. En Allemagne, la plus ancienne composition connue est du XIIe siècle, et fait déjà figurer des abstractions personnifiées, telles que le Paganisme et la Synagogue, qui discutent savamment ensemble jusqu'à ce que l'Église, ayant à droite la Miséricorde et à gauche la Justice, vienne les mettre à la raison en leur déroulant son *Credo*, qui se termine ainsi :

Quisquis est qui credit aliter
Hunc damnamus æternaliter (1).

Il n'y a rien à répliquer à cela. C'est le prélude de toute une épopée dialoguée représentant l'avénement et la défaite de l'antechrist, et où l'empereur d'Allemagne a un rôle superbe. Un document très intéressant parce qu'il marque le moment où le drame religieux va quitter le latin liturgique pour adopter la langue usuelle, c'est une représentation dialoguée des vierges sages et des vierges folles composée au XIe siècle dans le midi de la France. Le Christ parle ou plutôt chante le texte de la Bible latine; mais il se traduit lui-même en vers provençaux, et les jeunes vierges n'emploient pas d'autre langue.

On s'aperçoit que le drame religieux, bien que faisant encore partie du culte, s'ouvrait par la force même des choses à des élémens qui n'avaient rien de très mystique. Ni Satan ni les vierges folles ne pouvaient parler comme le Christ ou les vierges sages. L'amusant se glissait donc à côté de l'édifiant; il ne tarda pas à se faire une large place. La grossièreté des mœurs, la naïveté de la foi, la tolérance du clergé, qui d'ailleurs prenait sa bonne part de l'amusement général, ces indéracinables fêtes païennes qui voulaient bien se faire chrétiennes, mais qui ne voulaient pas mourir, concoururent à donner à la *farce* des proportions toujours plus grandes. Dans le nord de la France en particulier, maître baudet se vit promu aux premiers honneurs. Il figurait à divers titres dans les représentations ecclésiastiques : il avait servi de monture à Balaam, à la vierge Marie fuyant en Égypte, au Seigneur entrant à Jérusalem; on le retrouvait encore autour de la crèche de Bethléem. On eût dit qu'il était l'animal sacré par excellence. A Rouen, et dans le personnage de l'âne parlant de Balaam, il remplissait un des premiers rôles lors des représentations précédant la fête de Noël. On le menait en procession à l'église, et quand Moïse, les pro-

(1) Qui que ce soit qui croit autrement, — nous le damnons éternellement.

phètes, Virgile et la sibylle avaient chanté chacun sa prophétie, un prêtre blotti sous l'animal prophétique annonçait à haute voix la naissance du Christ. Toutefois notre prosaïsme occidental n'a jamais pu voir, comme l'Orient, quelque chose de mystérieux dans la bête aux longues oreilles qui a l'air si placide et si recueilli; aussi ses fêtes étaient-elles plus joviales qu'édifiantes. Par exemple à Sens, le 14 janvier et en souvenir de la fuite en Égypte, quatre des principaux chanoines introduisaient dans l'église un âne richement caparaçonné et portant une jeune fille qui tenait un petit enfant dans ses bras, tandis que le peuple chantait sous le portail :

Læta volunt — Quicumque colunt — Asinaria festa (1).

et la messe se disait à peu près comme à Beauvais en la même occasion. A Beauvais, dont l'ancien rituel nous est connu, l'âne s'arrêtait devant l'autel, et y restait pendant toute la cérémonie. A l'introït, le chœur répondait : *Hinham!* A un autre moment, on forçait la bête à se mettre à genoux, et l'on chantait une prose grotesque mi-latine, mi-française, dont il nous suffira de reproduire les derniers vers :

Amen dicas, asine;
Jam satur de gramine.
Amen, amen itera,
Aspernare vetera;
Hez va! hez va! hez va!
Bialx sire asnes, car allez;
Belle bouche, car chantez.

Ce serait méconnaître entièrement l'esprit du temps que de s'imaginer qu'il y eût dans tout cela la moindre intention railleuse contre l'église ou ses doctrines. Ces incroyables naïvetés étaient sérieuses. Elles attestent une époque de foi absolue, intacte. La croyance qui n'a point encore passé par le feu de la controverse, ni senti le souffle du doute, inspire une familiarité si ingénue devant les plus augustes objets qu'elle se rencontre à chaque instant sans le savoir avec ce que l'impiété peut imaginer de plus révoltant. C'est en vain que plusieurs évêques, lorsque l'on commença de se dégrossir, s'efforcèrent d'interdire la célébration de la fête des ânes. Le peuple y tenait, et il ne fallut rien moins qu'un arrêt du parlement pour l'abolir.

Malgré les bonnes intentions du peuple et du clergé, de pareilles cérémonies ouvraient en effet la porte à des scandales qui ne pouvaient manquer à la fin d'éveiller l'attention des chefs de l'église. La fête des ânes, qui n'était célébrée d'ailleurs que dans quelques

(1) Veulent s'amuser — tous ceux qui célèbrent — les fêtes des ânes.

localités, ne prêtait pas seule à des désordres. Les représentations vivantes, en s'animant de plus en plus sous l'inspiration de la fantaisie et du goût comique, transformaient trop souvent les réunions religieuses en scènes de carnaval. Un décret d'Innocent III de l'an 1210 blâme vertement les mascarades et les indécens badinages dont les églises sont le théâtre, et enjoint aux évêques de purifier les saints édifices de ces souillures. On ne se soumit que très lentement à ce décret, car en 1227 un concile de Trèves, en 1294 un concile d'Utrecht, doivent encore s'opposer aux mêmes abus. Comme pourtant on ne pouvait plus revenir à la première simplicité du drame religieux, et que le peuple tenait aux scènes comiques au moins autant qu'aux autres, l'action continue du haut clergé tendit, depuis la fin du XIIIe siècle, à reléguer de plus en plus le drame hors des murs consacrés, et le drame ne s'en porta que mieux. Plus libre de ses mouvemens, il put se déployer à l'aise sans se heurter contre les exigences de la liturgie. Il n'avait qu'à rester orthodoxe quant au dogme, et dans les premiers temps du moins il ne songeait guère à s'écarter du *Credo* de l'église.

II.

La seconde période, qui va de la fin du XIIIe siècle aux jours de la renaissance et à l'aurore de la réforme, nous montre le drame religieux détaché du sein qui l'a conçu, mais encore très fidèle d'intention à celle qui l'a enfanté. Si parfois il n'est pas très orthodoxe, c'est sans le savoir ni le vouloir. Les langues populaires l'emportent décidément sur le latin, bien que la marche de la pièce soit toujours indiquée dans la langue de l'église, et que souvent des hymnes latines interrompent le dialogue. Le clergé cesse de fournir seul des acteurs à ces représentations, et même il s'en retire de plus en plus. Toutefois il se réserve encore çà et là de jouer les rôles les plus augustes, ceux du Christ par exemple, ou de Dieu le père. A sa place se forment des confréries de laïques, celle de Saint-Leu à Anvers, les frères de la Passion à Paris, la société *del Gonfalone* à Rome et beaucoup d'autres. Quand il n'y avait pas de confrérie spéciale, une ville entière se décidait à jouer la Passion, qui restait toujours le centre des représentations populaires. Alors retentissait dans les rues le *cri du jeu* avec fanfares de trompettes pour inviter à la fête quiconque voulait y coopérer « en l'honneur du Christ et pour le salut de son âme. » Des indulgences étaient attachées à cette pieuse collaboration. Les plus aptes étaient choisis pour représenter les principaux personnages. Ils devaient promettre devant les magistrats, sous la foi du serment, de

11.550

bien étudier leurs rôles et d'être prêts au temps opportun. Le peuple en masse se faisait acteur quand on devait figurer la marche des Israélites à travers le désert, l'entrée du Christ à Jérusalem, sa comparution devant Pilate. Bientôt les drames de la Passion furent si longs qu'il fallut les diviser en journées, et encore jouait-on à peu près du matin au soir. On adressait au ciel des prières pour qu'il fît beau temps, car tout se passait en plein air. Quelquefois pourtant, à Tours par exemple, et par une légère dérogation aux édits précités, l'église servait encore de scène, mais uniquement pour représenter le paradis céleste, tandis que le paradis terrestre était en avant du grand portail. Le Père éternel et ses anges pouvaient seuls passer librement de l'un dans l'autre.

C'est en France que le goût de la mise en scène se déploie le plus vite. Le théâtre dut représenter le monde, et le représenta selon l'idée qu'on s'en formait, c'est-à-dire divisé en trois compartimens superposés. Le plus élevé, le paradis (1), orné de tapis, d'arbres verts, d'un orgue, servait de résidence au Père, au Fils, au Saint-Esprit, aux anges et aux saints. Au-dessous était le sol terrestre, plus bas encore l'enfer, d'où sortaient et où rentraient les diables et diablotins. Le livret du mystère d'*Adam* recommande en toutes lettres que, chaque fois que le diable amène une âme aux enfers, il se fasse un grand bruit de chaudrons et de poêlons « qui puisse s'entendre de loin. » En Allemagne, on se contentait à meilleur marché. On se bornait à exhausser le paradis de quelques pieds au-dessus du séjour terrestre. Un tonneau renversé suffisait pour représenter la montagne de la tentation, et un tonneau vide pour figurer le soupirail de l'enfer, d'où le diable bondissait et où il se retirait avec une prestesse des plus réjouissantes.

Déjà le théâtre fournissait des idées, des symboles et des acteurs aux fêtes civiques. D'après Froissart, lorsque Isabeau de Bavière, l'épouse de Charles VI, entra dans Paris en 1389 par le rempart de Saint-Denis, elle trouva sur le faîte de la porte Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui l'attendaient entourés de chœurs enfantins chantant avec une douceur merveilleuse. C'était une galanterie de la bourgeoisie parisienne, et quand la litière de la jeune reine passa sous les voûtes, une trappe s'ouvrit, deux anges planèrent sur elle et lui mirent sur la tête une couronne d'or incrustée de pierres précieuses en lui chantant ces gracieuses paroles :

Dame enclose entre fleurs de lys,
Roine estes vous de Paris,

(1) C'est de là sans doute que vient le nom de *paradis* donné aujourd'hui aux galeries médiocrement édénesques qui se trouvent tout en haut de nos salles de spectacle.

De France et de tout le pays.
Nous en rallons en paradis.

Tout était encore très naïf. Les acteurs étaient réunis au grand complet sur le théâtre pendant toute la représentation, y compris l'âne et le coq de saint Pierre. Chacun à son tour se levait pour venir réciter son rôle. Parfois on jouait à la fois en enfer et au paradis. Un *explicateur* annonçait le sujet, en éclaircissait les obscurités, donnait les signaux d'entrée et de sortie, prononçait le mot *sile* pour indiquer à l'acteur en scène, fût-il le Christ lui-même, qu'il devait regagner sa place, et le mot *silete* pour obtenir le silence du public. C'était souvent un ange ou saint Augustin qui remplissait ce genre de fonctions, et l'illustre Africain ne se fût guère douté, aux jours de son épiscopat et lorsqu'il témoignait son aversion pour tout ce qui s'appelait théâtre, qu'une telle attribution lui serait un jour réservée. Les vêtemens des personnages étaient les mêmes que ceux figurés sur les tableaux d'église, de longues robes byzantines, le Christ et le grand-prêtre juif portant l'habit épiscopal. La nudité des âmes dans les enfers était figurée par une chemise passée sur les autres vêtemens. Seuls les petits enfans pouvaient se montrer au bon Dieu tels qu'il les a créés. La danse fait aussi son apparition dans certains mystères. D'ailleurs elle était encore en usage au XIIe siècle dans bien des églises comme acte religieux. A Limoges, elle conserva ce caractère jusqu'au XVIe siècle, en Espagne jusqu'au XVIIe. Les Juifs dansaient devant Pilate en chantant. Dans un *Jeu de Pâques* allemand, il y a un pas des chevaliers se rendant au sépulcre : *Wir wollen zu dem Grabe gan...*

Les secrets pour faire illusion au spectateur commencent aussi à se perfectionner. Judas porte sous ses vêtemens un oiseau noir et les entrailles d'une bête morte, de sorte que, lorsqu'il se pend, son âme s'envole sous la forme de l'oiseau, que Béelzébub happe au passage, et ses entrailles se répandent conformément à la tradition. La verge de Moïse se couvre soudainement de feuilles et le figuier maudit devient sec instantanément. On sait même décapiter proprement les martyrs, et les têtes coupées font trois bonds en l'honneur de la Trinité, en laissant chaque fois couler une mare de sang. Ces petites malices n'empêchaient pas qu'on ne prît très au sérieux l'action représentée. La naïveté était grande, l'imagination très juvénile et très vive, et au milieu d'interminables longueurs nous tombons à chaque instant sur des détails dont la grossièreté révolte, mais dont l'ingénuité désarme. Par exemple, la vierge Marie, les mères des saints et des saintes dont la vie fait le sujet du mystère, accouchent sur la scène même, tandis que les anges

chantent au paradis. Au moment de la naissance de sainte Geneviève et pendant que les chantres entonnent le *Virginis proles*, la *chamberière* de la dame en mal d'enfans, ne comprenant pas les choses d'un point de vue aussi éloigné, ne songe qu'aux souffrances de sa maîtresse :

Diex! que madame e grant haschier!
Benedicite, Dominus!
Bien fut sote la druerie
De quoy si gryès maulx sont venus.
Or me gart Diex de puérie
Dont mon corps soit ainsy tenus!

Ailleurs sainte Barbe, pendue par les pieds, grillée à petit feu, se compare elle-même à un rôti que l'on pourrait servir à la minute. Les âmes sortent de la bouche des mourans comme les peintures du temps les représentent, sous forme d'un pantin que les anges et les diables se disputent. Le patriarche Seth, fils d'Adam, jure par le premier livre de Moïse et prononce le *Pater noster*. Salomon, fils de David, réjouit la reine de Saba en lui annonçant qu'Ésope le poète et son père David feront un jour mention d'elle; puis il se dispute avec une de ses femmes et se fait apporter un grand verre de bière. Néron et Clovis avant sa conversion jurent par Mahomet. Dans un drame de la Passion cité par le docteur Alt (1), Dieu le Père dort au paradis sur son trône tandis que sur la terre on crucifie le Christ. Un ange vient le réveiller en ces termes peu polis :

Père éternel, vous avés tort
Et devriés avoir vergogne;
Votre fils bien-aimé est mort,
Et vous dormés comme un yvrogne!

DIEU LE PÈRE.

Il est mort!

L'ANGE.

D'homme de bien!

DIEU LE PÈRE.

Diable emporte qui en savais rien!

Il ne faut pas crier au scandale. L'auteur a simplement amplifié en termes fort grossiers le sentiment que le psalmiste hébreu exprime plus brièvement quand il s'écrie : « Réveille-toi! pourquoi dors-tu, Seigneur? » et qui vient facilement au cœur du croyant le plus soumis quand il assiste au triomphe insultant de l'iniquité.

La séparation de l'église et du théâtre fit aussi que les organisateurs des mystères se sentirent les coudées plus franches pour ac-

(1) *Theater und Kirche*, Berlin, 1846, p. 389.

centuer les rôles méchans ou vicieux. Le diable vit sa cour infernale foisonner à l'infini. Tantôt le bouffon, tantôt le berné de la pièce, il en est toujours l'un des personnages les plus goûtés. Quelques rôles bibliques sont aussi voués au comique, par exemple l'épicier chez qui les saintes femmes vont acheter des aromates, l'hôtelier d'Emmaüs et sa femme, le jardinier de Nicodème. C'est au xve siècle qu'apparaît un autre personnage de grand avenir, le *fou*, le *gracioso*, ancêtre de notre Paillasse, qui, devant le peuple et les grands, jette au milieu des incidens les plus lugubres les éclats de sa verve caustique. Souvent on le laissait improviser ses plaisanteries. Dans plusieurs compositions, les momens où la parole lui est adjugée sont simplement indiqués par ces mots : *hic stultus loquitur*, ici parle le fou. Caïn, Pilate, le mauvais larron, Judas, Caïphe, fournissaient de nombreux motifs à la mise en scène des mauvais penchans du cœur, et ce n'est point par défaut de couleur que pèchent les peintres moraux du moyen âge. Parmi les rôles de femmes, les vierges folles de la parabole et surtout Marie-Madeleine servirent à représenter l'inconduite et la perversité féminines. La dernière passait alors pour la pécheresse repentie qui avait oint les pieds du Seigneur chez Simon le pharisien, et pour cette Marie, sœur de Marthe, qui répandit un parfum de grand prix sur la tête du divin commensal. Plus on était sûr de la montrer réhabilitée et rachetant ses erreurs par la conversion la plus exemplaire, plus on se croyait en droit d'aggraver les débordemens de sa vie antérieure. Dans le mystère de *la Passion d'Arras*, la Madeleine s'annonce elle-même sans ombre de vergogne :

A tous je suis abandonnée.
Viengne chacun, n'ayé point peur!
Vecy mon corps que je présente
A chacun qui le veult avoir.

C'est par là que l'élément comique et mondain prenait une place toujours grandissante au milieu des scènes édifiantes. Le jour devait venir où ce mélange répugnerait au sens religieux, et la preuve que le goût s'épure, c'est la distinction qui s'établit en France entre les *mystères*, les *soties* et les *moralités*. Les mystères étaient exclusivement consacrés à la représentation des grands faits de l'histoire religieuse. La sotie, réservée à la confrérie des Enfans-sans-Souci, qui s'était organisée sous Charles VI, n'était guère qu'une farce continue; mais la moralité se proposait surtout de démontrer une vérité religieuse ou morale à l'aide d'une parabole et très souvent aussi au moyen de personnages allégoriques. On y voyait figurer par exemple la Foi, l'Espérance et la Charité, dame

Débonnaire, dame Désespérance, Gentil trucidateur. Comme les clercs de la basoche s'adonnèrent de préférence à ce genre de composition scénique, les formes et les incidens juridiques y furent très fréquens. Il y eut entre eux et les frères de la Passion des collisions provoquées par les empiétemens d'un genre sur l'autre, et qui ne furent apaisées que par un arrêt de parlement qui distingua les mystères sacrés et les mystères profanes, réservant aux seuls frères le droit de représenter les premiers. C'était décréter l'avénement de la comédie moderne. L'étude et le jeu des caractères prit depuis lors plus de place que le merveilleux dans les préoccupations des auteurs dramatiques.

Disons pourtant que cette distinction ne fut claire que dans les années qui précédèrent immédiatement la renaissance. Le moyen âge ne la connut pas, et supporta très longtemps sans le moindre effort ce mélange pour nous inconcevable de la farce et de la tragédie. Il ne faudrait pas s'imaginer que le seul intérêt de ces vastes compositions consiste dans ces échappées de gaîté grossière ou de malice narquoise qui en interrompent les graves péripéties. Sans doute il est prudent de ne pas se pâmer d'admiration devant les mystères comme l'ont fait les admirateurs forcenés du moyen âge. Ils ont pour nous un grave défaut qui tient aux conditions mêmes de la composition : ils sont d'une interminable longueur. On sent que les rédacteurs sont sûrs de leur public, et que celui-ci ne demande qu'à être entretenu le plus longtemps possible. La vie très monotone, très vide intellectuellement, que le peuple menait alors en temps ordinaire lui permettait de supporter sans ennui les longs défilés de personnages et les dialogues sans fin. C'est une raison analogue qui fait de nos jours que la classe ignorante se plaît aux mélodrames immenses d'une certaine école. Quant à du génie d'intrigue, à de profondes études de caractères ou de mœurs, il n'y faut pas songer. Cependant, et toute part faite à ces défauts que le parti-pris seul peut atténuer, on doit signaler parfois de véritables beautés tragiques, rehaussées encore par un accent inimitable de spontanéité, d'ingénuité juvénile; c'est là un charme inhérent à la beauté qui s'ignore et par conséquent aux œuvres des époques primitives. Par exemple, il y a souvent beaucoup de naturel et d'émotion dans les plaintes de Marie agenouillée aux pieds de la croix ou pleurant sur le cadavre de son fils. Marie est très vénérée dans la religion du moyen âge, mais elle reste bien plus femme que dans la dévotion moderne. Le cri de la mère voyant son enfant souffrir et mourir s'échappe de son cœur dans toute sa navrante énergie, sans être encore étouffé par la réflexion de la déesse qui doit savoir que la Passion n'est après tout que l'affaire de quel-

ques heures, et que la plus glorieuse, la plus certaine des résurrections va s'accomplir tout de suite après. La mort désespérée de Judas fournit aussi un thème d'imprécations terribles qui font penser aux victimes des Euménides antiques. Dans *le Grand Mystère de Jésus*, que M. de La Villemarqué a publié naguère, cet épisode est surtout frappant. Le malheureux, découvrant l'énormité de son crime, apprend de la fille de Satan, Désespérance, qu'il est damné sans espoir de rémission. Une frénésie sans nom s'empare alors de lui.

« Allons, dit-il, allons à l'abîme grossir le monceau des damnés... Je vais faire mon testament... Moi, Judas, moi, l'infâme, je dis d'abord que je me donne à toi, Lucifer, corps et âme... Ici, à moi, chiens de l'enfer, traînez mon corps aux lieux immondes! Puissent les tourmens, les maux, les supplices qui plongent leurs racines jusqu'aux entrailles de l'enfer être mon partage assuré! Harassé, en lambeaux, que je roule, objet d'horreur et de pitié, car c'est l'angoisse et non la joie que j'ai méritée par ma vie... Je condamne ma langue et mes lèvres blêmes à hurler à jamais de douleur, sans articuler d'autre son, si bien qu'on me reconnaîtra aux hurlemens que je pousserai du fond de l'abîme... Venez, regardez-moi au fracas du tonnerre; je suis prêt à braver vos tempêtes infernales; je brave le Dieu qui me créa, j'élis domicile pour jamais dans le feu, auprès de Satan... C'est... c'est fait! »

Cette apostrophe où, dans l'espoir d'écarter les morsures de sa conscience bourrelée, le misérable témoigne une si horrible appétence de la douleur physique, est un morceau d'une profonde vérité psychologique et d'une grande beauté tragique; le dogme affreux des peines éternelles décèle ici sa véritable origine, et l'on peut voir que, si les escapades de Manon trouvent leurs antécédens au beau milieu des mystères, les fureurs d'Oreste s'y trouvent aussi.

Rien de plus curieux que de retrouver sur le fond commun des farces et des mystères les traits qui caractériseront plus tard le génie national des divers peuples. Ainsi nous connaissons une moralité anglaise du XIVe siècle intitulée *Every Man* (*chacun de nous*). Tandis qu'en France on aime surtout les scènes parlantes, les intrigues enchevêtrées, la peinture animée des événemens extraordinaires et des passions violentes, tandis qu'en Allemagne on fait déjà servir le drame à la discussion des points de théologie débattus, la morale pratique a la préséance en Angleterre. Dans cette moralité anglaise, Dieu le Père se plaint de la corruption du genre humain, fait venir la Mort, et annonce sa fin prochaine à *Every Man*. Celui-ci, terrifié, cherche du secours auprès de Parenté, de Bonne Compagnie et de Richesse; mais elles l'abandonnent l'une

après l'autre. Alors *Every Man* s'adresse à Bonne Action, qui lui reproche doucement de l'avoir si longtemps négligée, et le mène à sa sœur Sagesse. Celle-ci l'adresse à un saint homme, l'Aveu, qui lui impose une pénitence que le héros du drame accomplit sur la scène, après quoi il va recevoir les sacremens. A son retour, l'Agonie s'empare de lui. La Force, la Beauté, l'Habileté, les cinq Sens, tout cela personnifié, le quittent successivement; il ne reste que Bonne Action, qui l'assiste jusqu'à la fin. Là-dessus un ange descend et chante le *Requiem*. On voit que, si la moralité anglaise est excellente, ce n'est point par la gaîté qu'elle brille.

Nous pouvons la rapprocher du mystère français, à peu près contemporain, du *Chevalier qui donna sa femme au diable*. Un chevalier a dissipé toute sa fortune. Le diable promet de la lui rendre, si dans sept ans il s'engage à lui livrer sa femme. Le gentilhomme recule d'abord; mais, la nécessité pressant, il signe le contrat. Le diable veut ensuite qu'il renie Dieu. Nouvel effroi, nouvelle résistance et seconde chute. Enfin Satan veut qu'il renie aussi la sainte Vierge. Cette fois le chevalier tient bon et ne cède pas. Les sept ans sont écoulés. Le créancier infernal vient réclamer ce qui lui est dû. Le chevalier, le cœur brisé de chagrin et de remords, conduit sa femme à Satan; mais en chemin il passe avec elle devant une église dédiée à Marie. La dame demande qu'il lui soit permis de prier encore une fois devant l'autel de la Vierge. Pendant qu'elle est en prière, Marie elle-même descend de son piédestal, prend les traits et les vêtemens de la pauvre sacrifiée, et se remet aux mains du mari. Satan reconnaît sur-le-champ la mère de Dieu, et, sachant bien qu'il ne pourra la garder, reproche en termes violens au chevalier de manquer à sa parole. Celui-ci, qui croit lui amener sa femme, proteste de sa bonne foi. Enfin Marie se fait reconnaître, force le diable à rendre le fatal contrat, et congédie les deux époux après une exhortation amicale. La fable est intéressante, l'action bien agencée, le dénoûment fort gracieux, la morale un peu lâche. C'est ce besoin de mouvement dans le drame qui rendit très populaire en France le mystère des *Actes des Apôtres*, des frères Gréban, l'un chanoine du Mans, l'autre moine. Cette vaste composition du xve siècle racontait toute l'histoire contenue dans le livre attribué à saint Luc en y intercalant beaucoup de farces et de légendes. La représentation durait une semaine entière. Le mystère de Robert le Diable et celui de Griselidis, marquise de Saluces, qui se résigne à toutes les humiliations par fidélité conjugale, signalent dans notre pays l'introduction sur la scène de sujets qui n'ont pour ainsi dire plus rien à démêler avec la tradition ecclésiastique.

Vers la même époque, nous rencontrons en Allemagne un mystère bizarre, fondé sur une légende qui ne l'est pas moins, laquelle remonte au commencement du XIIIe siècle, et prétend qu'une femme, au IXe, a occupé le siége de saint Pierre sous le nom de Jean VIII. Le malheur voulut qu'elle accouchât *in pontificalibus*, au beau milieu d'une procession. Depuis les recherches érudites de Blondel, un de nos modestes et savans critiques du XVIIe siècle, aucun historien protestant de quelque valeur ne soutient la réalité de ce roman. De leur côté, depuis la réforme, les controversistes catholiques l'ont toujours mise au rang des fables; mais ce qui ressort de toutes les discussions qu'a soulevées ce sujet scabreux, c'est que cette légende a été considérée au moyen âge comme très authentique et sans qu'on en tirât, comme on le fit depuis, aucune conséquence contre l'autorité du saint-siége. C'est ainsi que vers 1480 un prêtre allemand, sans le moins du monde songer à mal, tout au contraire, fit de cette histoire un drame sous le titre de *Frau Jutta*.

Les événemens naturels sont décrits dans ce drame d'une manière très brève. Jutta s'enfuit d'Angleterre avec son amant, et se rend à Paris dans l'intention d'y étudier toutes les sciences. Ce voyage se fait sur la scène en quelques pas. Le temps des études est laissé à l'imagination du spectateur, sauf que le manuscrit porte en marge en cet endroit : « Pendant ce temps-là, on chante quelque chose. » C'est dans les enfers que le mystère prend tout à coup de vastes dimensions. Nous assistons à un sabbat présidé par Lucifer sur son trône, qu'entoure une légion de diables dont l'auteur a emprunté les noms au vocabulaire des procès de sorcellerie, si fréquens à cette époque. Les démons chantent en se livrant à une farandole échevelée. Quand la cohue infernale a suffisamment dansé, Lucifer envoie un de ses suppôts à Jutta et l'affilie aux œuvres de ténèbres en lui offrant la science parfaite et les plus grands honneurs qu'on puisse rêver sur la terre. Bientôt Jutta, déguisée en homme et munie du titre de docteur, vient à Rome, y professe, y acquiert une grande renommée de savoir, arrive au cardinalat, et après la mort du pape est désignée pour lui succéder par la voix unanime du peuple et des cardinaux. En sa double qualité de papesse et de sorcière, elle fait des miracles prodigieux qui affermissent encore sa popularité. A ce moment, l'action, qui nous avait ramenés des enfers sur la terre, nous fait monter au paradis, où nous entendons le Christ se plaindre à sa mère de cette papesse qui bouleverse l'ordre saint de la nature et de l'église. Il va lui faire sentir tout le poids de sa colère. Marie, plus compatissante, détermine son fils à envoyer Gabriel près de l'usurpatrice. L'ange annonce à Jutta sa mort pro-

chaine, lui offrant l'alternative ou bien de mourir dans les honneurs qu'elle a tant désirés, mais alors d'être damnée pour l'éternité, ou bien de rentrer en grâce auprès de Dieu en se soumettant à l'humiliation la plus déshonorante. Jutta se décide pour l'humiliation, et quand la Mort en personne vient s'emparer d'elle, la pécheresse repentante adresse au Christ une prière vraiment touchante où elle énumère les grands coupables dont l'histoire sainte raconte les fautes et le pardon, Adam, Pierre, Thomas, Paul, Madeleine. Elle se recommande aussi à Marie, qui lui déclare qu'elle fera ce qu'elle pourra auprès de son cher fils, mais que, vu la gravité du cas, elle ne peut répondre de rien. La Mort s'impatiente, il faut partir pour la procession où mourra le faux pape, qui succombe sur la scène au milieu des douleurs de l'enfantement. L'âme coupable, arrivant aux enfers, est saluée par les cris moqueurs des démons, qui veulent qu'un si savant homme soit nommé maître-chantre du ténébreux séjour. On veut la forcer à renier Dieu, elle refuse; on la torture, elle invoque avec persistance le Christ, Marie et saint Nicolas. Le saint et la Vierge-mère intercèdent auprès du Christ, qui d'abord se tait, mais enfin envoie son archange saint Michel pour délivrer la pauvre âme tourmentée. Jutta remonte au ciel, protégée par son invincible libérateur contre les griffes des démons qui voulaient la ressaisir. Plus d'un diable doit se retirer en geignant, frappé par le bras de fer de l'archange. Ne pense-t-on pas involontairement à la rédemption finale de Faust? N'oublions pas d'ajouter que l'apothéose de la papesse repentie était célébrée au ciel et sur la terre par un alléluia général (1).

On peut s'assurer par l'analyse qui précède que les intentions du prêtre auteur du mystère de *Dame Jutta* étaient parfaitement orthodoxes. Le sacrilége commis par la papesse est pour lui un de ces événemens terribles où se montre le doigt de Dieu, mais qui ne font pas plus de tort à l'institution qui en souffre accidentellement que les crimes individuels d'un souverain ne prouvent contre le régime monarchique. La manière dont il conçoit son œuvre dénote au contraire la fermeté de sa foi dans la divine autorité du siége romain. Il ne lui vient pas même à l'idée qu'on pourrait se servir de la légende pour la combattre. Cela nous semble étrange, mais nous sommes au moyen âge et en Allemagne; n'avons-nous pas

(1) La légende faisait aussi remonter au scandale donné par la papesse Jeanne l'institution de la *sella stercoraria* sur laquelle tout pape nouvellement élu devait s'asseoir.

Das man da erkenne
Ob er sey ein Han oder eine Henne.

Notre mystère n'a pas manqué de s'emparer de cette donnée bouffonne.

vu de nos jours l'esprit allemand mener de front la plus grande hardiesse en histoire et le respect le plus conservateur des institutions traditionnelles?

Il y a pourtant quelques exceptions à cette orthodoxie dans les intentions du drame religieux. Au commencement du XIIIe siècle, au moment de l'hérésie albigeoise, un troubadour composa pour le marquis de Montferrat un drame, l'*Hérésie des Pères* (1), dans lequel on voyait les écrivains chrétiens des premiers siècles venir déposer contre l'église romaine de manière à mériter les anathèmes dont celle-ci accablait les cathares; mais bientôt les pauvres albigeois furent les héros d'une tragédie trop sanglante et trop réelle pour penser encore à organiser un théâtre séditieux. Il faut noter aussi que, dans les luttes des rois de France contre les papes, le drame religieux dirigea des traits satiriques non contre la doctrine catholique, mais contre la papauté et son clergé. Le mystère du *Renard*, joué devant Philippe le Bel, nous montre le renard disant la messe à des oies, et, devenu pape, dévorant les poulettes et leurs mères. Sous Louis XII, lors du conflit entre la couronne de France et la tiare pontificale, Pierre Gringoire composa sa *Chasse du Cerf des cerfs*, dans laquelle le *servus servorum Dei* était fort maltraité. De plus, dans *le Prince des Sots et la mère Sote* (2), le même Gringoire fit apparaître la Mère-Église, la triple couronne sur la tête, et se livrant effrontément à mille désordres. Arrivent des gens qui la soupçonnent de n'être pas la véritable église, et lui arrachent son vêtement sacerdotal. L'on découvre alors qu'elle n'était que la mère Sote déguisée.

A la fin de notre seconde période, c'est-à-dire à la veille de la réforme et lors même qu'on ne s'en prenait pas encore au dogme proprement dit, le drame religieux avait donc perdu déjà sa première innocence; il se faisait libre penseur. L'élément burlesque, encouragé par les sympathies du peuple et du bas clergé, avait pu longtemps s'attaquer impunément aux dignités ecclésiastiques sans inquiéter les titulaires. Un pouvoir sûr de sa force laisse aisément le champ libre à la caricature. Une preuve de l'inquiétude que les pouvoirs ecclésiastiques au XVe siècle commençaient à ressentir, c'est leur opposition déclarée aux farces religieuses. Nées comme le drame de l'intention naïve de représenter les événemens et les personnages de l'histoire sacrée, elles avaient à la longue dégénéré en attaques virulentes contre l'ordre établi dans l'église. Nous en

(1) *Heregia dels Payres.*

(2) *Le Jeu du prince des Sots et mère Sote*, mys en rime françoise par Pierre Gringoire et joué par personnaiges aux halles de Paris, de l'année 1511.

voyons un exemple curieux dans la fête des *Fous* ou des *Sots*, ou des *Innocens*, ou des *Enfans* (car elle porta tous ces noms), qui résista un temps inoui aux interdictions prononcées par les papes et les conciles. A l'origine, elle faisait partie des fêtes de Noël, et se rattachait soit au désir de glorifier l'enfance du Christ, soit à la célébration du martyre d'Étienne le diacre (26 décembre), soit enfin au souvenir des enfans massacrés à Bethléem (28 décembre). Comme on confondait le diaconat primitif avec le grade sacerdotal inférieur du même nom, saint Étienne passait pour le patron du petit clergé, et il semblait naturel que sa fête fût celle des novices des couvens, des élèves des chapitres, des jeunes clercs. On leur permettait donc d'élire à ce moment de l'année un *abbé des enfans* et un *évêque des enfans* qui, crossés et mitrés, revêtus des habits sacerdotaux, étaient menés processionnellement à l'église et accomplissaient le long des rues et dans le sanctuaire les diverses fonctions liturgiques. C'est la même histoire que pour le drame. Ce qui d'abord était naïf, mais sérieux, dégénère bientôt en mascarade. Par une insensible transition que le langage du moyen âge facilite, la fête des enfans devient celle des innocens, et bientôt fête des sots ou des fous. De vieilles coutumes se perpétuèrent sous cette forme, comme elles s'étaient perpétuées sous le couvert de la fête des ânes, qui s'associa souvent à celle des fous. Le jour vint où toute la hiérarchie sacerdotale se vit insultée et bafouée devant la population, qui commençait à applaudir. Les papes s'aperçurent les premiers de ce scandale, et tâchèrent, ainsi que les conciles, de remédier au mal. Ce fut en vain, et presque partout les évêques se virent forcés, aux XIIIe et XIVe siècles, de faire la part du feu. Le concile de Bâle, en 1435, dut procéder vigoureusement contre ces saturnales. Cependant elles durèrent jusqu'à la réforme, et même il en resta des traces jusqu'au XVIIIe siècle, à Mayence, par exemple, où la réforme ne put agir ni directement ni indirectement. On retrouve ici tout ce que nous avons indiqué sur les origines et l'émancipation graduelle du drame. Comme celui-ci, la fête des fous est fille du culte et procède d'une intention pieuse; comme lui aussi, elle offre trop de prises à la mondanité pour que l'église ne cherche pas à éloigner et même à détruire ce qu'elle avait d'abord favorisé.

III.

Deux grandes puissances firent disparaître le mystère du moyen âge ou du moins en modifièrent essentiellement la nature. Ce furent d'une part l'esprit de critique religieuse et sa fille, la réforme;

ce furent de l'autre la renaissance et les goûts nouveaux qu'elle propagea. La renaissance, en dévoilant aux regards surpris du xve siècle tout un monde oublié de beautés littéraires et plastiques d'une pureté, d'une perfection ravissantes, tua du même coup la naïveté et la grossièreté. Le pauvre mystère se cacha tout honteux devant la résurrection du drame grec et de la comédie romaine. Le sentiment religieux, en s'épurant, se scandalisa de ces représentations où l'on respectait si peu les objets les plus vénérés de la foi. Les frères de la Passion inaugurèrent en 1548 la première salle de théâtre des temps modernes, et purent encore sculpter au-dessus de la porte les armes de leur confrérie, un bouclier avec la croix et les instrumens du supplice; mais ils étaient à peine entrés en possession qu'un arrêt du parlement interdit la représentation des mystères pour des motifs d'ordre religieux, et n'autorisa que celle des pièces profanes, pourvu qu'elles fussent honnêtes. Un tel arrêt hâta naturellement l'avénement du drame séculier, de la comédie purement humaine, qui déjà s'était annoncée par une œuvre hors ligne, *la Farce de l'avocat Pathelin*. En 1549, le pape Paul III défendit les représentations qui se donnaient au Colisée. Les allures hostiles à la hiérarchie qu'avait adoptées le drame religieux, coïncidant avec l'éveil de l'esprit d'examen par toute l'Europe, rendirent le clergé défiant. Partout où le protestantisme triompha, la grosse joie païenne du moyen âge disparut. Une grande partie du personnel des mystères, les saints, la vierge Marie, les héros légendaires, étaient passés de mode ou à peu près. La rédemption était prise trop au sérieux pour servir de motif à un divertissement populaire. La représenter *par personnaiges*, cela faisait désormais l'effet d'une profanation.

Nous resserrons en quelques lignes ce qui mit plus d'un siècle à s'accomplir. On ignore assez généralement que dans les premiers temps le mouvement réformateur eut le drame religieux pour allié. Luther aimait l'art dramatique. Son avis était qu'il ne fallait pas fuir la comédie parce qu'il s'y trouvait de temps à autre des grossièretés et des paillardises, car, ajoutait-il, et pour la même raison, il ne faudrait pas non plus lire la Bible. Calvin, en 1546, fit représenter une moralité devant le peuple de Genève. A Berne, la représentation du *Mangeur de morts*, composé en 1522 par Niclaüs Manuel et dirigé contre les profits que le clergé tirait de la doctrine du purgatoire, ne fut pas sans influence sur la décision des habitans, qui passèrent en masse au protestantisme. La naïveté était grande encore, sinon dans l'intention, qui était au contraire très âpre, au moins dans l'exécution. On y voyait saint Pierre et saint Paul arrivant à Rome au moment d'une procession pompeuse où le

saint-père était porté en triomphe au milieu de ses gardes. Saint Pierre ébahi demande à un prêtre du cortége : « Mon bon ami, quel est donc cet homme-là? » Le prêtre répond à sa question. Surprise nouvelle de l'apôtre, surtout quand il apprend que ce prince est son successeur. « Ma foi, dit-il, je ne me rappelle plus très bien si je suis venu jadis à Rome; mais, si j'y suis entré dans un pareil équipage, voilà ce que j'ai complétement oublié. » La parabole de l'enfant prodigue servit aussi à un certain Waldis, moine de Riga converti aux idées nouvelles, pour prêcher sous une forme dramatique la doctrine protestante du salut gratuit moyennant la foi dans la miséricorde divine par opposition au salut par les œuvres. En Écosse, en Angleterre, en Allemagne, des faits analogues se produisirent. En France, des pièces allégoriques hostiles à l'église romaine furent jouées à La Rochelle devant le roi et la reine de Navarre en 1551. Dans un drame religieux, très goûté de Théodore de Bèze et intitulé *le Sacrifice d'Abraham*, Satan se présente affublé d'un capuchon de moine, et la vie monastique est fort maltraitée. Le protestant Desmazures composa ses *Tragédies sainctes* sous l'inspiration du calvinisme; mais il nous faut parler d'un singulier problème historique dont la solution n'est pas facile à trouver. Il existe à Munich dans la bibliothèque royale un livre imprimé en 1524, et dont le titre, en vieil allemand, veut dire : *Comédie jouée à Paris dans la salle du roi*, comme si la pièce eût été représentée devant François Ier lui-même. On y voit le pape assis sur son trône au milieu de ses grands dignitaires; au centre de la salle s'élève un grand brasier à la mode italienne, rempli de charbons allumés, mais tout couvert de cendre. Un vénérable vieillard du nom de Reuchlin parle contre le luxe et les abus de l'église dominante, puis écarte légèrement les cendres, de sorte que le feu se rallume un peu. Arrive Érasme, qui veut mettre des emplâtres sur les plaies de l'église, mais qui ne veut pas toucher au feu de peur de s'y brûler les doigts, ce qui lui vaut de grands éloges de la part des cardinaux. Il est suivi par Ulrich de Hutten, armé de pied en cap et vociférant l'injure contre le pape et l'église romaine. Il disperse les cendres, dirige sur le charbon le bout d'un gros soufflet, et rallume si bien le feu que toute l'assistance est épouvantée. Ulrich, trop violent, tombe mort dans un accès de rage. La joie revient au cœur des cardinaux un moment effrayés, et ils ne demanderaient pas mieux que de voir le feu s'éteindre de nouveau, quand arrive un moine à l'aspect assez folâtre, chargé d'un gros fagot, et qui le jette sur les charbons en s'écriant : « Si la cause du Christ a le dessous, je saurai la relever malgré vous moyennant la grâce de Dieu, car je veux que ce feu qui brûle à peine flambe au point d'illuminer le monde. » Ce moine est Lu-

ther. Le fagot ne tarde pas à jeter de vives flammes. D'autres moines consternés s'agitent pour les étouffer, mais dans leur confusion ils jettent de l'esprit-de-vin sur le feu et s'enfuient terrifiés. Le saint-père vient enfin conjurer le feu et lance sur lui l'anathème. Le feu ne fait pas la moindre attention à la foudre pontificale, et le pape en est tellement furieux qu'il rend l'esprit.

L'intéressant serait de savoir si ce drame allégorique a été réellement joué à la cour de François Ier et sous ses yeux, ou bien si le tout est de pure invention. L'original français ou latin n'existe pas, que je sache. Une pièce analogue aurait été représentée en 1530 devant l'empereur Charles-Quint lui-même, s'il faut en croire deux auteurs allemands du XVIIe siècle, et c'est ce qu'il est bien difficile d'admettre. Cependant il est certain que le drame manuscrit de Munich est d'une grande exactitude quant aux dates. Reuchlin, grand ennemi des moines, meurt en 1522. Érasme vient de se retirer à Bâle auprès de son ami Froben, et refuse de suivre jusqu'au schisme la réforme qu'il a tant contribué à préparer; Ulrich de Hutten est mort en 1523, victime de sa propre violence; Luther est sorti de la Wartbourg l'année d'auparavant, et met à exécution son plan réformateur. En 1524, la pièce était donc tout à fait en situation; d'autant plus que, si par la suite François Ier fut d'une implacable dureté pour les protestans de son royaume, chacun sait qu'il hésita quelque temps, qu'il n'aimait pas les couvens, qu'il estimait beaucoup Mélanchthon. A la veille de cette campagne malheureuse où il devait tout perdre fors l'honneur, il avait assez de griefs personnels contre le pape Adrien VI, ancien précepteur et allié de Charles-Quint, pour trouver du plaisir dans l'humiliation allégorique du saint-siége. Il est bien curieux toutefois que la nouvelle de cet étrange épisode de notre histoire nous arrive par l'Allemagne. Probablement le roi, redevenu plus tard fils soumis de la papauté, aura donné des ordres pour faire autant que possible disparaître les traces de ses velléités de rébellion.

Du côté des catholiques, on ne fit pas faute d'employer les mêmes moyens de polémique. Un certain Lennius, ennemi acharné de Luther, composa *la Monachopornomachie*, où l'on attribuait la réforme au désir de se marier qui dévorait quelques moines et prêtres impudiques, et où dame Vénus, accompagnée de son fils et de jeunes beautés, venait galamment régler toute la marche de l'affaire avec le frère Martin. Une pièce du même genre fut jouée devant Henri VIII d'Angleterre, encore bon catholique et défenseur de la foi. A Uerdingen, non loin de Crefeld, où la lutte confessionnelle était des plus vives, le peuple catholique put s'édifier en assistant au débat public d'*Hæreticus* avec *Catholica*, qui lui remontrait

victorieusement que jamais pape ne faillit et qu'on ne peut être sauvé que dans l'église romaine, car

> Quiconque n'entra pas dans l'arche de Noé,
> Par ordre du Seigneur fut bel et bien noyé.

Le drame religieux ne profitait guère sous le rapport de l'art et du charme poétique des lourdes formes auxquelles le condamnait la controverse. Il y eut encore pourtant quelques essais de retour à l'ancienne simplicité, par exemple un *Jeu de Noel* d'une grande pureté, qui fut composé pour les enfans de l'électeur de Brandebourg en 1589. Dans un sentiment tout différent, on peut citer une *moralité* composée par Schorus, professeur à Heidelberg, jouée par ses écoliers et dont le succès fut fatal à l'auteur. On voyait paraître la Religion demandant asile aux grands de la terre. Partout on lui fermait la porte, et enfin, pour trouver un abri, elle s'adressait aux petites gens, qui la recevaient à bras ouverts. C'était trop de démocratie pour le temps. L'empereur en fut instruit, écrivit à ce sujet à l'électeur palatin, et Schorus dut se réfugier en Suisse.

Le drame religieux ne battait donc plus que d'une aile lorsque arriva cette abominable guerre de trente ans, qui arrêta court l'essor du génie germanique, et laissa le peuple allemand si épuisé de corps et d'esprit qu'il eut besoin de près d'un siècle pour se refaire. Quand elle prit fin d'ailleurs, les causes générales qui ruinaient depuis longtemps la popularité du drame religieux avaient à peu près achevé leur œuvre. Il n'était plus désormais qu'un exercice d'école servant à familiariser les jeunes étudians avec l'usage des langues mortes; il avait perdu l'exquise naïveté de forme et de fond qui en faisait le charme. C'est un drame scolastique de ce genre que le fameux Grotius composa sous le titre de *Christus patiens*. Il ne fut jamais joué, et après avoir été fort admiré pour l'érudition dont il faisait preuve, il est depuis longtemps complétement oublié. Les jésuites introduisirent aussi dans leurs colléges la coutume de jouer des pièces religieuses et en composèrent beaucoup. La mythologie fournit son contingent aussi bien que l'histoire sainte. On vit Persée délivrer Andromède, la nymphe Io fuir devant Jupiter sur les mêmes estrades où le jeune David affrontait le géant Goliath, et où le roi Salomon rendait son arrêt entre les deux mères.

Avant toutefois que nous quittions l'époque de la réforme et les pays protestans, il nous faut parler du cordonnier-poète Hans Sachs, qui, tout zélé luthérien qu'il fût, était trop enfant du peuple pour ne pas avoir conservé sa large part de la naïveté du moyen âge. Il écrivit un grand nombre de pièces religieuses remarqua-

bles par une bonhomie tout allemande et un parfum de poésie populaire qui fait excuser ses incroyables gaucheries et ses énormes contre-sens historiques. Le génie littéraire allemand, comparé au nôtre, est d'éclosion tardive. On sait aujourd'hui combien l'Allemagne du moyen âge copia nos trouvères. La réforme, en remuant cette grande masse germanique jusque dans ses profondeurs, mit à découvert des couches intellectuelles qui n'avaient jamais vu le grand jour, et qui, vivifiées par la révolution religieuse, se mirent en marche avec la hardiesse inconsciente, la simplicité, l'étonnement devant les choses les plus naturelles, qui dénotent l'enfant inopinément livré à lui-même. Hans Sachs, de Nuremberg, a besoin d'être étudié dans son cadre natal pour être apprécié. Ce cadre, c'est la vieille ville allemande, dont plus d'un spécimen existe encore, avec ses rues raboteuses, ses fontaines gothiques, ses églises noirâtres, ses maisons aux angles aigus, aux tourelles singulières et aux toits qui n'en finissent pas. Dans cet enchevêtrement, où partout le bizarre se mêle à l'ingénu, le détail charmant abonde. C'est une porte ogivale d'un dessin ravissant, une statue laide, mais parlante, une grille compliquée et d'un travail exquis, des pilastres de bois sculptés et fouillés comme une pâte molle, une tête blonde derrière une étroite fenêtre aux vitres hexagones, un vieux clocher pointu, branlant, déchiqueté, qui reste debout on ne sait comment. Ne parlez pas ici de ligne pure, d'harmonie, de logique architecturale. Rien ou presque rien n'a le sens commun, et pourtant comme on aime à errer le long de ces paradoxes! Hans Sachs n'est à sa place que dans ce milieu où la fantaisie est sérieuse et le sérieux fantasque. Une honnêteté lourde et robuste forme l'unité morale qui relie toutes ces disparates. On ne sait où il va chercher ses personnages ou plutôt où il ne va pas les chercher. Jupiter et Apollon se présentent devant la sainte Trinité; à côté du jugement de Salomon se déroule celui de Pâris, et c'est encore le vieux Caron qui transborde les âmes des morts au moment du jugement dernier. Pour nous faire une idée de ce divorce absolu avec l'histoire, nous pouvons prendre sa tragi-comédie intitulée *les Enfans d'Ève*.

C'est une pièce en cinq actes, s'il vous plaît, et qui commence par les lamentations d'Ève vaquant aux soins de son ménage, mais soupirant au souvenir du paradis, à tout ce qu'elle a souffert depuis qu'elle l'a dû quitter, et à l'ennui de devoir toujours plier devant la volonté de son mari. Adam, qui a passé la journée à piocher la terre, arrive bien fatigué et la console affectueusement. Il a une nouvelle importante à lui annoncer. L'ange Gabriel l'a abordé dans les champs pour lui apprendre que le Seigneur a l'intention de venir le lendemain leur faire une visite. Le Seigneur veut voir

par lui-même comment le ménage est tenu, si l'on élève bien les enfans, et si on leur donne une bonne instruction religieuse. Ève aussitôt oublie ses tristesses et ne songe plus qu'à laver ses fils, à préparer leurs habits du dimanche, à orner la maison de verdure. C'est la bonne ménagère allemande qui se met en quatre du moment qu'il s'agit de faire à un hôte les honneurs du logis. Pourtant elle a beaucoup de peine à nettoyer Caïn, qui lui donne bien du tourment, ne veut jamais rester à la maison, et se bat continuellement avec d'autres garnemens de son espèce. C'est en vain que son frère Abel l'engage à se corriger en le menaçant de l'enfer.— « Bah! reprend le mauvais sujet, je prends la vie que Dieu me donne ici, et je lui laisse sa vie éternelle. Qui sait ce qui nous attend là-bas?... Si le Seigneur ne veut pas de moi dans le ciel, le diable me voudra bien chez lui. » C'est au troisième acte et après plus d'une scène d'intérieur du même genre que Dieu fait son apparition, suivi de deux anges. Adam et Ève ont rangé leurs quatorze enfans sur deux files, présidées l'une par Abel, l'autre par Caïn. « La paix soit avec vous, mes enfans! » dit en entrant le Seigneur, et après les salutations les plus humbles du père et de la mère, suivies de bénédictions paternelles et de promesses consolantes de la part du visiteur divin, celui-ci se met à interroger les enfans sur les premiers chapitres du catéchisme de Luther. Abel et les six qui le suivent répondent de la façon la plus satisfaisante sur l'oraison dominicale et les dix commandemens. L'ange Raphaël est enchanté, et Dieu promet à ces enfans sages que leur descendance donnera au monde des rois, des princes, des savans, des prédicateurs et des prélats; mais il en est tout autrement de la seconde bande, en tête de laquelle est Caïn. Celui-ci, qui s'est très mal conduit pendant l'examen de ses frères et qui entretient des relations suspectes avec Satan, se glorifie de n'être point hypocrite, et quand Dieu lui demande de réciter l'oraison dominicale : « Ah! Seigneur, répond-il, nous l'avons oubliée! » Comme pourtant il faut répondre quelque chose, il défigure la belle prière de manière à lui faire dire des non-sens. Il n'a retenu que la demande du pain quotidien, encore a-t-il soin de demander « beaucoup de pain tous les jours. » Les autres répondent aussi fort mal, et le rigide luthérien Hans Sachs se plaît à mettre dans la bouche des petits mécréans des professions de foi non-seulement matérialistes, mais encore calvinistes et romaines, ce qui fait qu'en soupirant le Maître des choses condamne leur descendance à l'état de paysan, d'artisan, de portefaix, en un mot à tous les métiers pénibles. On voit que notre poète, tout cordonnier qu'il fût, n'avait pas des opinions très démocratiques. Le cinquième acte nous montre Caïn en conversation avec Satan

et se plaignant de ce que son frère Abel est trop bien en cour, qu'il va devenir évêque, et qu'il est insupportable d'avoir à se courber devant lui. On devine le conseil pernicieux de Satan. Le fratricide est perpétré sur la scène. Le diable déclare à Caïn que désormais il lui appartient, et lui décrit en termes énergiques les tourmens d'une conscience coupable. Le signe mystérieux est posé par la main divine sur le front du premier meurtrier, qui disparaît dans les ténèbres. Les anges viennent enterrer Abel, et Dieu console les parens désolés en reportant sur Seth la promesse que de sa race sortirait le sauveur promis.

Assurément un pareil drame n'a rien à envier, sous le rapport de l'ingénuité, aux mystères les plus naïfs du moyen âge. Cependant on voit d'ici le changement grave qui s'est opéré. Ce n'est plus la représentation animée d'une scène tragique qui préoccupe le poète, c'est la moralité, c'est le dogme. Le mystère n'est plus qu'une manière de prédication, et il va mourir sous ce vêtement dogmatique à peu près comme notre tragédie classique jeta au XVIIIe siècle son dernier éclat en devenant philosophique. La poésie didactique ne peut longtemps se soutenir. Elle prétend réunir deux élémens inconciliables, la rigueur de la pensée et l'ondoyant de la forme poétique. L'une ne peut que faire tort à l'autre. Hans Sachs n'eut pas de successeurs, ou du moins ceux qu'il eut ne méritent pas d'être mentionnés.

En revanche, le drame religieux eut encore de beaux jours dans les pays où la foi du moyen âge était restée intacte, et où pourtant les reflets de la renaissance associés à un vif sentiment de la grandeur nationale avaient imprimé aux esprits un essor qui ne dura guère, il est vrai, n'étant soutenu par rien, mais qui fut très brillant. En Espagne, le goût des *Autos sacramentales* se perpétua comme celui des processions à personnages fabuleux et sacrés, et au milieu d'un grand nombre d'émules Lope de Vega et Calderon, — deux auteurs un peu surfaits en Allemagne lors de la réaction contre nos classiques, dont G. de Schlegel donna le signal, — élevèrent le mystère à une hauteur qu'il n'avait jamais connue. Tous deux y firent entrer beaucoup de théologie scolastique, tous deux aidèrent par le moyen du drame à populariser le dogme de l'immaculée conception de Marie, à cette époque très combattu. La vie des saints leur fournit d'innombrables sujets. Lope de Vega produisit, dit-on, plus de quatre cents *autos;* Calderon, moins fécond, se contenta d'une centaine. Chez le premier, il y a plus de facilité et de naturel; chez le second plus de délicatesse et d'élévation; chez tous deux, la foi catholique la plus intense fournit les inspirations et commande absolument la marche du drame. Lope de Vega, par

exemple, raconte dans son *Saint Julien*, plus connu sous le titre d'*El Animal profeta*, comment le futur saint tue à la chasse un cerf qui, en mourant, prend la voix humaine et lui prédit qu'il assassinera un jour son père et sa mère. Pour conjurer la sinistre prédiction, le jeune homme fuit loin de son pays, et après plusieurs aventures épouse la fille du duc de Ferrare, qu'il a délivrée des brigands. Un frère du duc, qui aimait la jeune fille, irrité de ce mariage, le provoque en duel. Il accepte le défi, mais on lui apprend que son rival a conçu le projet de se glisser chez sa femme à l'heure même où il se rendra au lieu désigné pour le combat. Furieux, il rentre à l'heure dite dans la chambre conjugale, et à la faible lueur d'une lampe il distingue un homme et une femme reposant ensemble dans son lit. Un accès de rage s'empare de lui et il les transperce l'un et l'autre du même coup. Au même instant, sa femme rentre. « Qui donc était dans mon lit? s'écrie-t-il désespéré. — Tes parens, qui m'ont surprise par leur brusque arrivée, et à qui j'ai prêté notre lit, aucun autre n'étant prêt. » La fatale prédiction est accomplie. Son adversaire arrive, Julien le tue et s'enfuit à Rome avec sa femme pour demander l'absolution au saint-père. Celui-ci envoie les deux époux en Calabre avec l'ordre d'y fonder un hospice en faveur des pauvres malades. Ils y trouvent le diable déguisé en paralytique, et qui veut persuader à Julien que ses péchés sont absolument irrémissibles, car ses parens sont morts par sa faute sans avoir pu recevoir les sacremens. Pour confirmer son dire, il les lui fait voir plongés dans les flammes infernales. Le malheureux Julien sent sa foi vaciller; mais le Seigneur lui apparaît, lui promet de retirer son père et sa mère du purgatoire, et l'on voit leurs âmes transfigurées monter au ciel, tandis que saint Julien va consacrer le reste de ses jours à la contemplation et aux œuvres de miséricorde. Comme on en peut juger par cette esquisse, l'élément dramatique est vigoureusement traité; mais c'est le dogme catholique qui fait au fond l'intérêt, le vrai sujet et le dénoûment. Du reste l'enfer et le purgatoire avec leurs flammes dévorantes jouent toujours un grand rôle dans les conceptions religieuses de l'Espagne. Il y a même un *auto* de Calderon, *le Purgatoire de saint Patrice*, dans lequel des gens descendent au purgatoire, en reviennent et racontent tout au long ce qu'ils y ont vu. Par là, l'*auto sacramental* se rapproche de l'*auto-da-fé*, et l'un pourrait bien avoir contribué à la prospérité de l'autre. Le sujet essentiel de *Don Juan*, c'est-à-dire la terrifiante punition de l'impie, est originaire du même pays. C'est un contemporain de Lope de Vega, Tirso de Molina, qui lui a le premier donné une forme dramatique sous le titre d'*el Ateista fulminato*. Tandis que le luthérien Hans Sachs mettait le

dogme catholique dans la bouche du petit Caïn, Lope de Vega attaquait avec furie la réforme dans sa *Corona tragica*, tout à l'honneur de Marie Stuart, et recevait pour cette œuvre du pape Urbain VIII la croix de Malte et le diplôme de docteur en théologie. Calderon, qui avait fait partie de l'invincible Armada, détestait aussi l'Angleterre et la réforme, et sa tragédie intitulée *le Schisme d'Angleterre* a pour but de rabaisser la naissance d'Élisabeth, de même que le *Henri VIII* de Shakspeare cherche à la glorifier. Aussi le beau rôle appartient-il chez le poète espagnol à Catherine d'Aragon, comme chez le poète anglais à Anne Boleyn. Cependant, même en Espagne, on commençait à trouver surannées ces représentations scéniques des croyances et des traditions sacrées. Cervantes, dans son *Don Quichotte*, les blâme aussi vertement que les romans de chevalerie. Calderon lui-même, mort en 1681, put observer le changement qui s'opérait dans le goût de ses compatriotes. L'arrivée en 1700 d'un prince français sur le trône d'Espagne, en répandant au sein des hautes classes les idées de la France, acheva la défaite du vieux genre.

Ainsi, dans la catholique Espagne elle-même, le théâtre du moyen âge n'était plus apprécié, du moins par les grands et par les lettrés, car les vieilles coutumes ne disparaissent pas de cette brusque manière. Quand on pénètre au-dessous de cette couche polie qui, dans toute l'Europe et malgré de grandes diversités nationales, constitue une seule et même société, on est tout surpris de voir avec quelle ténacité se perpétuent dans les rangs inférieurs les coutumes qui eurent le temps de s'implanter dans les traditions. Le mystère ou le drame religieux fut banni des villes et des cours, et ne trouva plus d'acteurs vivans pour le représenter; mais il se survécut sous d'humbles formes qui n'ont pas encore tout à fait disparu. Il n'y a pas bien longtemps que les théâtres forains jouaient encore *l'Enfant prodigue*, *la Passion* et *la Tentation de saint Antoine*. Cette dernière surtout, y compris l'apparition du pachyderme qui y joue un rôle essentiel, charmait les paysans de Normandie il y a quelque trente ans. Il est vrai que ces derniers vestiges d'une puissance du passé ont presque disparu de nos campagnes du nord.

Une chose pourtant, une alliance hybride, conservera peut-être un remarquable échantillon des mystères du moyen âge : c'est le goût des raffinés pour les reliques de cette curieuse époque joint à celui des paysans pour ce qui rapporte de l'argent. Parmi les pays où les populations rustiques persistèrent à aimer la représentation des vieux mystères, il faut citer le Tyrol et la Haute-Bavière. Au XVIIIe siècle, l'autorité religieuse et la police s'entendirent pour pro-

scrire ces jeux de la Passion, où, disait-on, le Christ était encore une fois crucifié. Les classes éclairées à cette époque ne comprenaient pas même qu'il pût y avoir un côté intéressant dans ces drames naïfs, et le seigneur joséphiste était sur ce point parfaitement d'accord avec l'évêque le plus orthodoxe. Les paysans murmurèrent, mais tout le monde leur donna tort, et ils finirent par se résigner. Or il y avait un village qui souffrait beaucoup de cette interdiction, c'était le village bavarois d'Oberammergau. Au XVIIe siècle, ses habitans avaient fait vœu de représenter la Passion tous les dix ans pour conjurer une épidémie qui faisait parmi eux de grands ravages. C'était une dette d'honneur à payer, et à plusieurs reprises des députations se rendirent jusqu'à Munich pour obtenir la levée de l'interdiction. Enfin le bon Maximilien, sur les instances de son fils Louis, déjà très entiché de romantisme, prêta l'oreille à leurs requêtes. La Passion d'Oberammergau, célébrée d'abord à petit bruit en 1811, est devenue à chaque période décennale un événement toujours grossissant, et l'on y vient désormais du fond de l'Allemagne. Inutile d'ajouter que la bourse des villageois s'en trouve au moins aussi bien que leurs âmes. A cette occasion, le village se transforme en caravansérail. Tous les habitans sont acteurs, depuis le plus vieux jusqu'au plus jeune. Des maisons à balcon forment les côtés et les loges d'avant-scène du théâtre, que recouvre un toit de planches. La montagne sert de toile de fond. Le parterre est indéfini et à découvert. Tant pis pour les spectateurs, s'il pleut. Le vieux texte a dû subir des modifications notables pour ne pas effaroucher la pudeur de la police bavaroise. Par exemple, toute une armée de diables, dont quelques-uns très drôles, venaient jadis, conduits par le Péché et la Mort, défier le Christ à grand renfort de grimaces. Cette scène a été supprimée. En revanche, on possède maintenant un orchestre, recruté, comme le reste de la troupe, dans le village même.

Tout est donc fort sérieux, sauf les accidens imprévus. Des scènes bibliques préludent au grand événement de la Passion, qui commence par l'expulsion des marchands du temple, bientôt suivie de la trahison de Judas. La flagellation a lieu derrière la scène, mais l'*Ecce homo* se montre dans son attitude traditionnelle. C'est aussi derrière la toile qu'on entend clouer sur la croix le divin supplicié; mais, quand elle se lève, les deux larrons sont déjà crucifiés, tandis qu'au même moment on dresse au milieu d'eux la croix qui porte le Christ. Le coup de lance est donné dans une petite outre pleine de sang. Des pétards indiquent le moment où les ténèbres sont censées couvrir la terre. La scène de la descente de croix est, dit-on, la mieux reproduite, peut-être parce que celui qui tient la place du

Christ est détaché tout engourdi du bois où il a dû rester suspendu un temps assez long. Des anges vêtus de blanc viennent renverser la pierre du sépulcre, et le ressuscité reparaît au milieu des vapeurs de l'encens, tandis que les soldats romains s'enfuient au bruit de la détonation des boîtes.

Est-ce complaisance, charme de l'étrangeté, romantisme des spectateurs ou mérite réel des acteurs? Le fait est que des juges dont on ne saurait récuser la compétence affirment qu'en somme l'effet général est d'une puissance réelle, et même ce genre de spectacle a ses enthousiastes, parmi lesquels il faut citer surtout l'éminent acteur allemand M. Devrient, qui revint enchanté du *highland* bavarois, où il avait été voir la Passion de 1850. Les gens du pays ont pour industrie la fabrication d'objets en bois taillé et découpé qui ne manquent pas de caractère. Ce métier a pu développer chez eux quelque sentiment de l'art. Les traditions de famille, les répétitions fréquentes à domicile, ont pu vaincre jusqu'à un certain point la gaucherie rustique. Il y a des rôles qui passent de temps immémorial du père au fils. Le Judas de 1860 avait hérité de son père le rôle, probablement peu envié, du plus fameux des traîtres et la barbe rousse qui fait partie de son costume. Le Christ de la même année, très habile découpeur de bois, n'était point trop au-dessous de son rôle écrasant. C'est son chant, paraît-il, qui laissait le plus à désirer. On peut d'ailleurs s'apercevoir, en lisant les nombreuses descriptions qu'on en a faites, que les acteurs cherchent à suppléer les imperfections de leur art dramatique par la fréquence des tableaux vivans, dont le principal mérite consiste dans le groupement et l'attitude des personnages. Les costumes sont conformes à ceux qu'on voit sur les anciens tableaux d'église. Les gestes sont anguleux comme ceux de ces vénérables modèles; parfois on croirait voir des figures détachées des toiles des vieux maîtres. Pourtant quelque chose cloche toujours dans ces résurrections des coutumes antiques. L'orchestre, par exemple, manque absolument de couleur historique. En 1840, il portait le frac noir et le pantalon blanc. Les correspondans envoyés par les journaux jetèrent les hauts cris. Pour faire plaisir à ces messieurs, les braves musiciens endossèrent dix ans plus tard leur uniforme de la *landwehr*.

IV.

Ce n'est pas une exception comme celle que nous venons de décrire, ni quelques faits parallèles plus obscurs dont quelques autres localités sont encore parfois les témoins en Suisse et en Alle-

magne (1), qui pourraient inspirer l'idée que le drame religieux est destiné à renaître de nos jours. Il est mort, et bien mort, depuis le XVIIe siècle. C'est un revenant dans notre vie moderne; c'est même uniquement la bizarrerie de sa conservation sur une assez grande échelle dans un coin retiré des Alpes bavaroises qui vaut une certaine renommée à la Passion d'Oberammergau. Il suffirait pour la supprimer tout à fait que d'autres communes, alléchées par les profits du métier, se missent à organiser la concurrence. Bientôt la satiété s'en mêlerait. Probablement l'autorité catholique réclamerait l'appui du bras séculier pour décourager ces exagérations du romantisme religieux, et les inévitables scandales qui s'y mêleraient bientôt donneraient à cette intervention des motifs très plausibles.

Ainsi le drame religieux naît au sein même du culte, dont il fait partie intégrante jusqu'au XIIIe siècle. Quand il s'en détache, il reste longtemps son allié, très soumis à l'orthodoxie ecclésiastique. Il n'en doit pas moins à cette séparation la faculté de s'ouvrir à des élémens tout séculiers qui feront le drame laïque, tragédie ou comédie, désormais et exclusivement voué à la mise en scène de la vie humaine. Déjà suspect à la veille de la réforme, le drame religieux recule devant la renaissance, se fait controversiste et dogmatique, meurt lentement malgré le regain d'arrière-saison qu'il produit encore en Espagne, et succombe enfin sous des antipathies que l'indifférence des uns et la foi plus raffinée des autres contribuent également à nourrir. S'il fallait lui trouver de nos jours des successeurs sérieux, il faudrait les chercher tout près de son berceau dans l'ordre des grandes compositions musicales. La messe en musique et l'*oratorio* continuent de dramatiser pour l'oreille les grandes scènes de la tradition sacrée. La foi chrétienne moderne se complaît sans restriction dans cette représentation purement idéale où le sentiment domine de très haut le fait littéral, et qui n'exige pas d'opinion dogmatique définie pour être goûtée. On peut cependant ajouter qu'en se rappelant les noms des maîtres qui ont illustré ce domaine particulier du grand art, en voyant les préférences des populations pour l'une ou l'autre de ces deux branches de la musique religieuse, on reconnaît en elles le prolongement des deux directions divergentes que prit le drame religieux dans

(1) Une communication bienveillante m'apprend que de nos jours, au fond des gorges frontières de l'Aragon et du val d'Aran, le drame de la Passion se joue encore chaque année dans une procession se dirigeant vers un calvaire. Le Christ porte une très lourde croix et tombe plusieurs fois. Les coups, les injures de tout le village pleuvent sur lui, et il paraît que les acteurs, se grisant en quelque sorte de bruit et d'action, arrivent à un réalisme d'un effet étrange. On sait du reste que l'Espagne est le pays par excellence des processions à personnages.

sa dernière période. Sans que les deux genres s'excluent, la messe en musique est catholique; l'*oratorio*, tel que l'ont compris Bach, Hændel, Mendelssohn, est plutôt protestant.

A partir du XVIIe siècle, le rapport entre l'église et le théâtre fut donc précisément en sens inverse de ce qu'il avait été au moyen âge. A l'étroite alliance succéda l'hostilité. Il y eut des momens de trêve, mais alors ce ne fut pas le drame religieux qui s'ouvrit à des élémens mondains; ce fut le drame mondain qui, de temps à autre et à l'heure de sa convenance, choisit ses sujets dans l'ordre religieux. Ces empiétemens n'eurent pas lieu sans réclamation de la part des gens à piété étroite. Corneille dut invoquer l'exemple de Grotius et de Buchanan pour justifier l'audace qu'il avait eue de faire figurer saint Polyeucte sur les planches. La tragédie de ce nom, celle de tout notre répertoire qui se rapproche le plus de l'*auto sacramental* espagnol, prouve le changement opéré dans les esprits. La légende racontée par Siméon Métaphraste ne sait rien d'un premier amour de Pauline pour Sévère. Le Polyeucte canonique regarde tout bonnement les larmes de sa femme comme des tentations du diable et marche sans hésitation au martyre. Ce qui appartient au poète moderne, c'est donc l'élément éminemment tragique, mais peu ecclésiastique, de l'amour aux prises avec le devoir, et il nous faut bien avouer que c'est là précisément ce qui nous touche dans cet épisode dramatisé de l'histoire du martyre. Sans l'intervention d'une passion tout humaine, le fanatisme du héros nous laisserait assez froids. Le drame du moyen âge au contraire se fût contenté de ce genre d'intérêt. Pour nous, c'est bien moins l'orthodoxie de Polyeucte qui nous émeut que les agitations de son cœur, et nous croyons exprimer le sentiment de l'immense majorité des lecteurs contemporains en ajoutant qu'aujourd'hui Pauline nous touche plus que son époux. Molière aussi fit entrer momentanément la religion dans son théâtre, d'abord dans *Don Juan*, et un peu, semble-t-il, pour que le pavillon couvrît la marchandise. La seconde fois, ce fut dans le *Tartuffe*, et pour s'attaquer à un vice aussi odieux que difficile à stigmatiser comme il le mérite sans éveiller des susceptibilités de l'ordre le plus irritable. *Tartuffe*, composé aujourd'hui, trouverait-il grâce devant la censure?

Si quelque chose est de nature à prouver l'énorme difficulté des drames dont le sujet rentre dans le domaine religieux, c'est précisément l'œuvre qu'on regarde comme la perfection même du genre, ce sont les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*. Nous savons tous pour quelle destination ces deux pièces furent composées. Racine n'avait certes pas la moindre arrière-pensée libérale en les écrivant, et pourtant que ne découvrit-on pas dans les virginales tra-

gédies! Assuérus était Louis XIV, Vasthi la Montespan, Aman Louvois, que plus d'un spectateur eût bien voulu voir pendre à plus de cinquante coudées de hauteur; Esther était Mme de Maintenon, se rappelant peut-être les vieux psaumes de son enfance huguenote, et tâchant d'éclairer la justice souveraine sur les odieux traitemens infligés au peuple de Dieu dispersé dans l'empire. Mme de Maintenon avait bien d'autres soucis en tête, mais à défaut d'un intérêt d'amour on voulait à tout prix trouver un intérêt politique à la pièce religieuse. Dans *Athalie*, il y avait une insurrection victorieuse, une reine détrônée, un prêtre inaccessible à la crainte, et la ravissante harmonie du vers racinien, qui atteint la perfection dans cette tragédie biblique, ne pouvait adoucir assez les tendances subversives de toute cette histoire. Le fait est, contrairement à l'opinion commune, qu'*Esther* ne fut pas jouée long temps à Saint-Cyr, et qu'*Athalie* ne le fut jamais. Il paraît qu'on s'était aperçu aux répétitions des ravages que malgré l'innocence du sujet ces exercices dramatiques faisaient dans l'imagination des jeunes actrices. Ce devait être un bien joli petit roi que Joas, et si Athalie, un rôle de grande, avait la mauvaise part dans la pièce, encore devait-elle se montrer reine superbe et passionnée devant les plus brillans seigneurs de la cour. Le théâtre et la religion dénonçaient une fois de plus leur incompatibilité dans les mœurs modernes. Bientôt l'intérêt religieux fit complétement défaut aux deux pièces, le charme littéraire resta seul, et le monde profita exclusivement de ce qui avait un instant paru indivis entre lui et l'église. C'est le sentiment de la même contradiction qui détermina Shakspeare, à une époque de grande agitation religieuse, à rester dans la sphère supérieure que n'atteignent pas les aspérités des luttes confessionnelles, et où le sens religieux, chrétien au fond, mais général, demeure seul indissolublement uni au cœur humain.

La contradiction devint plus évidente encore au XVIIIe siècle. Alors le drame devint philosophique et combattit l'absolutisme des confessions religieuses. *Zaïre* tend à montrer dans les différences de religion l'un des plus grands obstacles qui s'opposent au bonheur de l'humanité. *Alzire*, tragédie trop peu appréciée de nos jours, tout en développant au fond la même idée, relève surtout dans la morale chrétienne ce qu'elle a de commun avec la morale philosophique alors en vogue, la beauté du pardon généreusement accordé à ses ennemis. *Mahomet* est plus méchant. L'auteur eut la malice de le dédier au pape, et celui-ci eut la bonhomie de remercier « son fils » Voltaire et de lui octroyer sa bénédiction. Or notre fils Voltaire envoyait vers le même temps sa tragédie à son royal ami de Berlin sans la lui dédier, mais en la définissant : Tartuffe

les armes à la main. Au fond, il voulait montrer comment une religion se fonde, et il le montrait conformément aux idées fausses que le XVIIIe siècle s'était forgées sur ce chapitre mystérieux entre tous des origines historiques. En Allemagne, dans un esprit non moins philosophique, mais beaucoup plus religieux, Lessing publiait son *Nathan*, et ce précurseur de la théologie moderne creusait par cette œuvre magistrale dans la conscience du peuple allemand un de ces sillons qui ne se referment plus. Encore une pièce qui vint à son heure, et qui, si elle n'avait aujourd'hui la prescription du temps, n'obtiendrait pas facilement les honneurs de la représentation publique.

La révolution est donc complète. Ce qui alimentait le drame au moyen âge le condamne ou le tue aujourd'hui. Pourquoi cela? Ce n'est pas sans cause profonde que par deux fois, à l'origine de deux civilisations, le culte et le drame ont commencé par vivre d'une seule et même vie. Tous deux se rattachent à une même propension de l'esprit humain, qui aime à s'objectiver, et qui pour cela traduit sous forme extérieure et visible les idées et les sentimens dont il est rempli. Le langage, l'accent, le geste, l'art dans toutes ses branches, n'ont pas d'autre origine. Cette représentation de l'esprit devant l'esprit procure à l'homme l'un de ses plus vifs plaisirs, car elle équivaut à une extension, à un redoublement de la vie, et elle se rattache ainsi à ce qui constitue l'essence même du bonheur. Tant que la vie se renferme dans le cercle des choses religieuses, ou plutôt tant que la religion, conçue comme un ordre de choses purement surnaturelles et extérieures au monde, offre le seul idéal, le seul intérêt spirituel compris et apprécié de tous, le drame reste exclusivement religieux. L'homme d'une telle époque ne se reconnaîtrait pas dans un autre genre. Cependant l'esprit humain sent germer en lui-même des intérêts, des passions élevées, des sentimens qui ne se rattachent plus qu'indirectement à cette conception dualiste de la religion, et qui même lui sont souvent opposés. Une religion purement surnaturelle déclare la guerre au monde au lieu de chercher à le purifier. L'antagonisme de principe entre la vie ordinaire et la vie religieuse se reflétera donc dans l'opposition du drame, qui représente la vie réelle, et du culte, qui sert d'expression à la vie religieuse. C'est la brouille grandissante entre le théâtre et l'église.

On aurait pu croire que la réforme, dont la tendance était de réunir la vie civile et la vie religieuse en les pénétrant l'une par l'autre, aurait rendu à l'élément religieux dans le drame la place qu'il a dans la vie quotidienne et surtout au sein des populations protestantes, où le culte est chose de la famille presque autant que

de l'église. Il y eut bien, nous l'avons vu, quelques velléités de ce genre; mais une autre difficulté, inhérente au drame, se présenta. En vertu même de cet ardent besoin de réalité, de sincérité religieuse dont la réforme était issue, le drame plaisait peu, le drame religieux moins que les autres. L'esprit humain, nous le répétons, aime la représentation extérieure de lui-même; mais quand il est arrivé à l'âge de la réflexion, il ne se dissimule plus que cette représentation n'est qu'une imitation de la réalité, et non cette réalité elle-même. S'il s'agit d'objets à propos desquels la fausse apparence de la réalité n'a point d'importance morale, l'inconvénient disparaît ou du moins est supporté sans peine. Encore faut-il pourtant que l'illusion scénique soit aussi complète que possible pour que le plaisir se soutienne. Quand au contraire l'objet représenté est de ceux dont l'imitation, sans réalité correspondante, confine au sacrilége, le scandale, le dégoût, tout au moins la répugnance, ne tardent pas à venir. On ne souffre pas plus le comédien-prédicateur que le prédicateur-comédien. La même soif de réalité religieuse qui fit la réforme engendra l'antipathie contre les images, les pompes sacerdotales et le théâtre. Le puritanisme ne fut pas plus doux que l'église catholique aux acteurs de profession. Un exemple illustre, celui de J.-J. Rousseau, explique à merveille ce genre d'antipathie, qui tient moins à un dogme qu'à une disposition d'esprit.

Cet antagonisme absolu ne pouvait toujours durer. La société ne peut pas plus vivre que l'individu dans la contradiction consciente et patente. Tous les hommes raisonnables conviennent aujourd'hui que le théâtre fait partie intégrante et nécessaire de la civilisation, et, s'il y a de nombreuses diversités dans l'idée qu'on se fait de la valeur morale des représentations scéniques, l'extrême étroitesse religieuse les condamne seule en principe. Toutefois il s'en faut encore de beaucoup que la réconciliation entre le drame et la piété, entre le théâtre et l'église, soit passée dans les faits. Le théâtre lui-même est encore en grande partie dominé par l'ancien dualisme. Il est de fait que, prétendant reproduire la vie réelle, il se défend systématiquement de toucher à un côté de la vie qui tient pourtant une grande place dans l'existence sociale et la destinée de l'individu. L'opéra seul fait exception à cause précisement de ce pouvoir idéalisant de la musique dont nous avons parlé. D'ailleurs à l'Opéra la question de vraisemblance ne se pose même pas (1). La diversité des opinions religieuses contribue aussi beaucoup à cette

(1) N'oublions pas toutefois que là où les influences sacerdotales ont la haute main on ne se gêne pas pour introduire d'étranges variantes dans les pièces qui touchent à la religion.

abstention. Tout auteur dramatique redoute les oppositions que soulèveraient chez une partie quelconque des spectateurs des susceptibilités étrangères à l'art lui-même. Aussi, quand on ne peut absolument se dispenser d'ouvrir momentanément la porte à l'élément religieux, se borne-t-on à en saisir les données les plus générales, celles qui font partie de la confession de foi de tout le monde. Il est évident que sous ce rapport le théâtre contemporain ne donne qu'une image incomplète de la société du XIXe siècle.

Cet état de choses changera-t-il un jour? Peut-être, car nous marchons, non vers un retour à la confusion, mais vers la conciliation des contraires dans une synthèse supérieure. Ce sera dans tous les cas l'œuvre du temps, d'un temps très long. Qu'on ne s'avise pas de vouloir hâter ce changement par une réforme artificielle que décréteraient d'impatiens amis du progrès. Rien ne résiste plus opiniâtrément que le théâtre à une réforme venant du dehors. Il est moins maître de lui-même que le livre, qui ne craint pas la contradiction et souvent la provoque. Le théâtre ne se modifie que dans la mesure où la société se transforme elle-même. Pour que l'élément religieux reprenne au théâtre, non pas sans doute son ancienne puissance d'absorption, mais une place proportionnée à celle qu'il tient dans la vie réelle, il faut que la tolérance règne autre part que dans les articles de la constitution, que l'opinion ne voie plus dans la religion un *à parte* dans l'existence individuelle et sociale, mais conçoive qu'elle est aussi naturelle dans l'histoire de l'humanité et dans le développement de l'âme humaine que l'art, la morale, la politique, la science; il faut que de son côté l'art scénique se purifie de ses accointances trop intimes avec un certain culte dont il n'est pas assez émancipé, j'entends celui qui se célébra jadis à Paphos, à Cythère et autres lieux célèbres; il faut que la religion devienne à la fois plus intense et plus rationnelle, plus sérieuse chez les uns et plus spiritualiste chez les autres; il faut... il faut tant de choses que nous ne les verrons pas, et nos enfans non plus.

ALBERT RÉVILLE.

LA

PHYSIOLOGIE FRANÇAISE

ET

M. CLAUDE BERNARD

I. *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, par M. Claude Bernard; Paris 1867. — II. *Leçons sur les propriétés des tissus vivans*, par le même; Paris 1866. — III. *Leçons sur la Physiologie générale et comparée du système nerveux*, par M. A. Vulpian, rédigées par M. Ernest Brémond; Paris 1866. — IV. *Rapport sur les progrès récens des sciences zoologiques en France*, par M. Milne Edwards; Paris 1867.

On sait que le ministère de l'instruction publique a publié, à l'occasion de l'exposition universelle de 1867, une série de rapports sur les progrès des sciences et des lettres en France. Le soin de rendre compte des progrès de la physiologie générale a été confié à M. Claude Bernard, qui, en rappelant les pénibles débuts de l'expérimentation physiologique et les découvertes importantes qu'elle a faites avec des ressources bien médiocres, avait le droit de dire, comme le héros troyen,

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Aussi le premier soin du rapporteur est-il de demander avec instance la fondation de grands laboratoires de recherche où l'investigation scientifique puisse trouver tous les secours qui lui sont nécessaires. C'est au gouvernement qu'il s'adresse pour recommander cette institution, puisqu'en France c'est le gouvernement que nous char-

geons de tout faire. Le rapport de M. Claude Bernard embrasse l'ensemble des travaux qui ont marqué ces vingt ou trente dernières années, et son œuvre propre y tient naturellement une grande place. « Les découvertes et les travaux que j'ai publiés, dit-il, sont souvent à l'état de simples ébauches ou même parfois d'indications insuffisantes. Je crois qu'ils n'en ont pas moins exercé une influence utile sur la marche de la science en suscitant des recherches nouvelles de la part d'un grand nombre d'expérimentateurs; mais je désire qu'on sache que les obscurités, les imperfections et l'incohérence apparente qu'on peut y trouver ne sont que les conséquences du manque de temps, des difficultés d'exécution et des embarras multipliés que j'ai rencontrés dans le cours de mon évolution scientifique. Depuis plusieurs années, je suis préoccupé de l'idée de reprendre tous mes travaux épars, de les exposer dans leur ensemble afin de faire ressortir les idées générales qu'ils renferment. J'espère maintenant qu'il me sera permis d'accomplir cette deuxième période de ma carrière scientifique. » Tout le monde fera des vœux pour que l'œuvre d'ensemble qui est ainsi annoncée soit menée à bonne fin; mais tout le monde sait aussi que les « travaux épars » dont M. Claude Bernard nous entretient ont suffi dès maintenant pour lui faire un nom important dans les lettres aussi bien que dans les sciences. M. Claude Bernard en effet n'est point seulement un expérimentateur, il est encore, — et ce n'est point aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut l'apprendre, — un penseur et un écrivain. En exposant lui-même avec une grande netteté quelques-unes des conclusions où l'ont mené ses recherches, il a pris place dans la lutte des idées contemporaines; il a mérité ainsi d'être compté comme un des représentans les plus autorisés et nous pourrions dire comme le porte-drapeau de cette phalange de travailleurs à laquelle on a donné le nom d'école expérimentale. Cette école du reste, à part quelques démêlés sans importance, vit en assez bons termes avec les métaphysiciens de nos jours; elle les a séduits par sa réserve et son esprit de conciliation; elle a ouvert pour bien des questions irritantes une sorte de terrain neutre où les opinions contraires peuvent se rencontrer et se pénétrer. Y a-t-il entre l'école expérimentale et les doctrines métaphysiques qui l'entourent de divers côtés un véritable traité de paix ou seulement une trêve, un *modus vivendi?* C'est ce qu'il serait fort intéressant d'étudier de près. On discernerait sans doute, à côté de sérieux motifs de concorde, des compromis ou des malentendus d'où la guerre peut sortir un de ces jours.

Pour faire une pareille étude, on n'aurait qu'à examiner les idées générales que M. Claude Bernard a introduites dans la discussion

philosophique. Il a eu la bonne fortune de tracer en quelques traits principaux une sorte de programme pour lequel les doctrines extrêmes montrent un égal respect. C'est ce programme qu'il faudrait discuter. Toutefois ce n'est pas là le but que nous nous proposons aujourd'hui, et nous avons pour nous abstenir, entre autres motifs, une raison capitale. Ce programme sera sans doute magistralement développé et commenté dans une occasion prochaine, à la séance où M. Claude Bernard, récemment élu membre de l'Académie française, prendra place parmi ses nouveaux collègues. Le récipiendaire, avec cette modestie qui est comme le costume propre de ces solennités, s'excusera d'abord de l'honneur qu'il a reçu, et le renverra tout entier à cette école physiologique qu'un travail opiniâtre a conduite à des vérités nouvelles. « Non, monsieur, répondra le directeur de l'Académie, ce n'est point une école de physiologie que nous avons voulu récompenser, ce n'est même pas à l'auteur de plusieurs découvertes importantes que nous avons donné nos suffrages; celui que nous avons appelé parmi nous, c'est l'écrivain qui, d'une main à la fois ferme et délicate, a marqué les droits et les méthodes de la libre recherche. » Nous verrons sans doute après cet exorde un exposé complet de ces droits et de ces méthodes, et voilà pourquoi nous nous abstenons d'en parler aujourd'hui.

Nous allons faire une œuvre beaucoup plus modeste. Nous voulons seulement, en nous tenant sur le terrain des faits, chercher dans le rapport officiel sur les progrès de la physiologie française quelles sont les principales découvertes que l'école expérimentale peut inscrire à son crédit. Nous aurons ainsi occasion de rappeler des travaux connus; mais on ne saurait trop insister sur les faits, sur ceux surtout qui servent de point de départ à des discussions théoriques. Il est un spectacle en effet qui nous est donné journellement dans les controverses qu'amènent les progrès de la science. On voit souvent les conclusions grossir peu à peu et s'enfler jusqu'à perdre toute proportion avec les données d'où elles sont parties. D'abord les auteurs de découvertes expérimentales sont quelquefois portés à s'en exagérer l'importance. Ils connaissent du moins le terrain sur lequel ils se sont placés, et, s'ils en sortent, c'est à bon escient. Ceux qui n'ont pas fait les expériences, qui en ont lu seulement la relation, n'ont plus le sentiment net des restrictions nécessaires; ils s'aventurent beaucoup plus aisément, et peuvent arriver ainsi à des généralités téméraires. Les plus audacieux, les plus terribles, sont ceux qui ne connaissent en aucune façon les faits originaux, qui prennent les conclusions à demi formulées, et tout d'abord les poussent à l'extrême. Il ne sera donc pas inutile de rappeler

avec quelque précision les principales données que l'école expérimentale a récemment introduites dans la science. Dans ce cadre tout pratique, l'œuvre de M. Claude Bernard se mettra d'elle-même au rang qui lui appartient. Il ne s'agit point ici de faire un cours de physiologie, et nous n'aborderons que quelques sujets; nous ne pourrons même pas toujours les classer bien rigoureusement. Nous commencerons cependant par les indications qui sont relatives au système nerveux et au système sanguin; nous terminerons par les phénomènes qui intéressent plus particulièrement le développement de l'être, nous voulons dire la nutrition et la génération.

I.

L'étude du système nerveux tient sans contredit la première place dans la physiologie moderne. Il y a un demi-siècle environ qu'on signala une différence fonctionnelle entre les racines antérieures et les racines postérieures des nerfs rachidiens. Ce fait fondamental, indiqué par Magendie, est devenu particulièrement fécond entre les mains de ses successeurs. Aussi est-ce par l'histoire de cette grande découverte que commence le rapport de M. Claude Bernard. Les fibres nerveuses sortent de la moelle épinière sous forme de deux racines distinctes qui se réunissent ensuite pour former un cordon unique. Cette division des racines a été fort heureuse pour la physiologie; sans elle, il eût sans doute été fort difficile d'apprendre qu'une des parties du cordon est chargée de transmettre aux centres nerveux les impressions périphériques, l'autre de porter aux muscles les excitations motrices. L'expérience de Magendie fut faite en 1822 sur des chiens. Il mit la moelle épinière à nu, et coupa d'abord les racines postérieures des nerfs rachidiens; il vit qu'alors la sensibilité se trouvait éteinte dans les parties où ces nerfs se ramifiaient. Il coupa sur d'autres sujets les racines antérieures des mêmes nerfs, et constata que le mouvement se trouvait alors aboli. Enfin il s'assura que la section simultanée des deux ordres de racines détruisait à la fois la sensibilité et le mouvement dans les parties du corps où les nerfs se rendaient. De l'ensemble de ces essais, Magendie conclut que les racines antérieures président au mouvement, les racines postérieures au sentiment. Cette donnée, acquise d'abord pour les nerfs rachidiens, fut généralisée plus tard, à l'étranger par les travaux de T. Müller, de Stilling, de Valentin, de Van Deen, en France par ceux de M. Longet, et ainsi se trouva introduite dans la science la distinction fondamentale des nerfs moteurs et des nerfs sensibles. Dès l'année 1842, cette distinction était systématiquement établie dans un

grand ouvrage publié par M. Longet, *Anatomie et physiologie du système nerveux de l'homme et des animaux vertébrés.*

L'importance qui s'attache à cette conquête de la physiologie contemporaine a donné lieu à une controverse longuement agitée et qui est close à peine. M. Claude Bernard a énergiquement revendiqué pour son maître Magendie la gloire de cette découverte, longtemps attribuée à peu près exclusivement à un physiologiste anglais, Charles Bell, mort en 1842. Les titres de Charles Bell ne laissaient pas de paraître assez sérieux. Le premier en effet il avait institué des expériences sur les racines des nerfs rachidiens. Il en avait fait connaître le résultat dans un opuscule tiré à un très petit nombre d'exemplaires et distribué à ses amis seulement (1). Plus tard, en 1821, il avait communiqué à la Société royale de Londres un nouveau mémoire sur l'arrangement des nerfs de la face. Ses différentes expériences avaient amené Bell à indiquer qu'il y avait des fonctions différentes pour les racines antérieures et les racines postérieures; mais ce fait seul était exact dans ses assertions, et il s'était trompé quand il avait voulu déterminer la fonction spéciale de chaque ordre de racines. Il avait sur le rôle général du système encéphalique des idées préconçues, reconnues fausses aujourd'hui, et qui obscurcirent pour lui la vue des faits. Dans les idées de Bell, le cerveau proprement dit était à la fois le centre de la sensibilité et du mouvement, tandis que le cervelet présidait aux actions organiques, comme la circulation, la nutrition, les sécrétions. Partant de là, il admit que les racines antérieures étaient chargées de transmettre l'influence du cerveau et les racines postérieures l'influence du cervelet; les premières étaient donc l'instrument mixte de la sensibilité et du mouvement, tandis que les secondes conduisaient l'influence vitale ou organique. La division introduite par Charles Bell était, on le voit, tout à fait illusoire : les phénomènes de sensibilité et de mouvement se trouvaient confondus dans la racine antérieure, tandis qu'une fonction chimérique était attribuée à la racine postérieure. Il y avait loin de cette vue à la détermination du véritable rôle des racines nerveuses. Cependant Bell avait à un certain moment presque touché la solution du problème : ses indications sur le mouvement étaient exactes; mais il avait mal observé les phènomènes de sensibilité, et il avait conclu à contre-sens. Ses idées s'éclaircirent lorsque parurent en 1822 les mémorables expériences de Magendie dont nous parlions tout à l'heure. Bell n'eut pas de peine à les vérifier, et s'en servit pour rectifier ses propres conclusions. Il réclama dès lors un droit de priorité sur la découverte de la division des fonctions nerveuses.

(1) *An idea of a new anatomy of the brain*, Londres 1811.

Cette prétention se produisit dès l'année 1822 par l'organe de Shaw, élève et parent de Bell, qui en écrivit à Magendie, et qui se chargea de faire valoir devant le monde scientifique les titres du physiologiste anglais. Ces titres furent bientôt appuyés d'un argument qui dut paraître péremptoire aux yeux des savans. L'opuscule de Bell imprimé en 1811 et son mémoire de 1821 étaient fort rares et n'avaient reçu aucune publicité. Bell les réimprima en 1824 dans une *Exposition générale du système nerveux de l'homme*; mais, éclairé par les travaux de Magendie, il fit subir au texte primitif les modifications nécessaires pour le mettre en harmonie avec les expériences nouvelles. Les erreurs furent supprimées, les passages compromettans furent dénaturés, et ce qui était à peu près vrai fut habilement poussé jusqu'à le devenir tout à fait. Aussi les physiologistes du temps admirent-ils à peu près unanimement les droits de priorité de Bell, et Magendie lui-même mit une certaine négligence à faire valoir ses propres titres. Il les réclama pourtant avec quelque vivacité en 1847, à la suite d'une séance de l'Académie des Sciences où M. Flourens, lisant une note relative aux effets de l'inhalation de l'éther sur la moelle allongée, attribuait à Charles Bell l'honneur d'avoir localisé le mouvement et le sentiment nerveux. « C'est bien mon œuvre, disait Magendie répondant à M. Flourens, et elle doit rester comme une des colonnes du monument qu'élève depuis le commencement de ce siècle la physiologie française. »

Une circonstance, il faut bien le dire, avait contribué dans les premiers temps à obscurcir les titres de Magendie. Après avoir, au début de l'année 1822, annoncé sa découverte sous une forme très nette et très affirmative, il était devenu tout à coup beaucoup plus réservé dans un second mémoire publié au mois d'octobre de la même année. C'est qu'en effet, toujours jaloux de s'en tenir à la stricte expérimentation, il croyait devoir publier des faits qui atténuaient dans une certaine mesure son affirmation primitive. Il déclarait alors, tout en maintenant sa division fondamentale, qu'il pouvait exister un peu de faculté motrice dans les racines postérieures et une faible action sensitive dans les racines antérieures. C'étaient là les résultats de phénomènes secondaires mal élucidés à cette époque. La racine postérieure donne lieu incidemment, par son influence sur l'antérieure, à des actions réflexes, et de même l'antérieure, en réagissant sur la postérieure, produit ce que l'on appelle maintenant une sensibilité *récurrente*. Ces faits accessoires furent mis en lumière par Magendie lui-même, et il fit ainsi disparaître dès l'année 1839 ce que ses réserves avaient pu jeter d'incertitude sur ses premiers travaux.

Quoi qu'il en soit, la cause parut jugée entre Bell et Magendie, et

l'habitude prévalut de rapporter au professeur anglais la découverte des fonctions des racines. Il en fut ainsi jusqu'à ces dernières années. C'est tout récemment qu'une sorte de procès en révision a été ouvert contre cette sentence par M. Claude Bernard et par quelques jeunes professeurs, parmi lesquels il faut citer M. Vulpian. Il s'ensuivit une controverse qui peut être considérée comme le pendant de cette autre enquête suscitée de nos jours au sujet de Pascal et de Newton. Ici aussi on alla rechercher des textes, et M. Vulpian paraît avoir produit les argumens les plus utiles à la décision du litige en retrouvant la teneur des écrits originaux de Bell, que le public n'avait connus que remaniés et corrigés.

La découverte des fonctions distinctes des nerfs rachidiens ouvrit une ère de progrès rapides. Trois élémens différens se trouvaient mis en évidence dans les phénomènes de sensation et de locomotion, le muscle, le nerf moteur, le nerf sensitif, et l'anatomie, venant en aide à la physiologie, apprenait à les spécialiser. L'analyse anatomique des tissus musculaires et nerveux a surtout fait depuis vingt ans de grands progrès en Allemagne. Le muscle se réduit à une fibrille élémentaire dont la grosseur ne varie guère qu'entre un et deux millièmes de millimètres; cette fibrille se compose d'un tube élastique et d'une substance intérieure éminemment contractile. Les troncs nerveux se décomposent aussi en fibres plus fines encore que les fibres musculaires. Ces fibres nerveuses sont constituées par une enveloppe hyaline et par une sorte de moelle qui la remplit; au centre du tube est un filament très ténu qu'on appelle le *cylindre-axe*, et qui est la partie conductrice vraiment essentielle de l'élément nerveux. Les tubes moteurs paraissent généralement plus gros que les tubes sensitifs, quoique la structure des uns et des autres soit semblable; mais c'est par les extrémités des filamens que diffèrent surtout les deux ordres de nerfs. Le cylindre-axe de la fibre motrice prend naissance au centre dans une cellule nerveuse spéciale (cellule motrice), et à son extrémité périphérique il se termine dans le muscle en formant une sorte de plaque ou intumescence qui a été étudiée d'abord en Allemagne par M. Kühne, et récemment en France par M. Rouget, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Le cylindre-axe de la fibre sensitive commence dans la peau ou dans une autre partie sensible du corps, et vient s'insérer au centre dans une cellule spéciale appelée cellule sensitive. Des communications tubulaires sont d'ailleurs établies entre les cellules sensitives et les cellules motrices, et leur permettent de réagir les unes sur les autres.

La structure anatomique des trois élémens, musculaire, moteur, sensitif, arrivait ainsi à être mieux connue au moment où les propriétés physiologiques en étaient mises en lumière par des travaux

mémorables. Personne n'ignore les belles expériences qu'a inaugurées M. Claude Bernard à l'aide d'un poison indien, le *curare* ou *woorara*. Différencier par des artifices convenablement choisis les propriétés des divers élémens physiologiques, tel est le principe de recherche dont M. Claude Bernard sait tirer les développemens les plus féconds et auquel il assigne un caractère tout à fait général. Il a fait ainsi dans l'étude des élémens musculaires et nerveux un pas décisif en créant ce qu'on peut appeler la méthode des poisons. Le curare, qui n'était, il y a quinze ans, qu'un objet de curiosité, a pris maintenant une importance spéciale comme instrument d'étude. On le trouve dans tous les laboratoires de physiologie comme un réactif indispensable dans l'analyse des fonctions vitales.

A l'aide du curare, M. Claude Bernard a d'abord démontré que la propriété contractile du muscle est indépendante de la puissance motrice du nerf. C'était une question anciennement controversée de savoir si le muscle est contractile par lui-même, c'est-à-dire s'il peut se contracter sous l'influence d'excitans directs, ou s'il ne peut être mis en jeu que sous l'influence nerveuse. Haller faisait bien de l'irritabilité une propriété spéciale et autonome des muscles (1); toutefois les démonstrations que l'on donnait de l'irritabilité hallérienne n'avaient rien de concluant. On retirait un morceau de muscle d'un animal vivant ou mort récemment, et on voyait cette chair se contracter sous des excitations artificielles : on voyait persister les mouvemens spontanés du cœur extrait d'un animal vivant; mais pas plus dans un cas que dans l'autre les muscles n'étaient purgés de nerfs, et rien ne prouvait que le mouvement ne fût pas dû à une action nerveuse. Les faits révélés par M. Claude Bernard sont venus démontrer péremptoirement l'exactitude de l'hypothèse d'Haller.

C'est en 1844 que M. Claude Bernard commença ses expériences sur les effets du curare. En 1850, il publia le résultat d'essais faits en commun avec M. Pelouze, et enfin il donna en 1865 l'ensemble du cours qu'il professait à ce sujet au Collége de France. Il serait superflu de rappeler aux lecteurs de la *Revue* le détail de ces travaux; ils n'ont point oublié l'exposé brillant qu'en a fait l'auteur lui-même (2). L'action toxique du curare consiste spécialement à paralyser les nerfs moteurs; c'est la mort de cet élément particulier qui, dans un animal empoisonné par le curare, entraîne la mort générale. En observant l'animal avant sa mort totale ou en procédant

(1) Cette question est d'une importance capitale pour décider de l'origine de certains mouvemens musculaires, parmi lesquels on peut citer les battemens du cœur. Dans la théorie de Haller, l'irritabilité directe des parois cardiaques est la cause principale du jeu de cet organe.

(2) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1864.

par empoisonnemens partiels, on constate que la propriété motrice des nerfs est complétement abolie alors que l'irritabilité musculaire demeure intacte. L'indépendance des deux élémens est ainsi mise en évidence. En poursuivant ses recherches, M. Claude Bernard s'est efforcé d'isoler la propriété motrice du nerf de la propriété sensible. Il préserve de l'action toxique une partie du corps de l'animal, un seul membre, un segment de membre, même un muscle seul avec le nerf qui l'anime; il voit alors que dans la chair empoisonnée la motricité disparaît, tandis que la sensibilité persiste, car la partie qui a été respectée par le curare répond encore par des mouvemens à des piqûres, à des excitations faites sur un autre point du corps.

Ces faits trouvent leur vérification dans une série d'expériences qui en sont comme la contre-épreuve. Le curare isole les propriétés du muscle, du nerf moteur, du nerf sensible, parce qu'il paralyse le nerf moteur seul. D'autres poisons agiront spécialement, l'un sur le muscle, l'autre sur le nerf sensible, et mettront ainsi en lumière l'indépendance fonctionnelle de ces élémens. Le sulfocyanure de potassium détruit la propriété physiologique du muscle, la strychnine celle du nerf sensitif. Ces indications générales donnent une idée sommaire de la division qu'introduit entre les élémens physiologiques la méthode des poisons; mais cette méthode, entre les mains de M. Claude Bernard, conduit à des spécialisations bien plus délicates. Les grandes divisions qui viennent d'être indiquées comportent toute une série de subdivisions. Il y a par exemple parmi les nerfs sensitifs une hiérarchie compliquée, des espèces, des variétés nombreuses. Ces espèces, ces variétés, peuvent dans une certaine mesure être séparées par des procédés toxiques convenablement choisis. Ainsi s'ouvre aux recherches une voie nouvelle brillamment inaugurée par les études sur le curare et la strychnine.

Telles sont les idées que M. Claude Bernard défend avec une conviction profonde, car, ainsi que nous l'avons dit déjà, le progrès de la science consiste surtout pour lui à mettre en lumière les propriétés intrinsèques des élémens physiologiques; mais ici il rencontre sur un point capital une grave contradiction. Tandis qu'il regarde le nerf moteur et le nerf sensitif comme différant non-seulement dans leur fonction, mais dans leur propriété élémentaire, ce résultat est nié par M. Vulpian et avec lui par toute une école de physiologistes. M. Claude Bernard dans la chaire du Collége de France, M. Vulpian dans celle du Muséum d'histoire naturelle, en sont venus à exprimer des vues tout à fait divergentes au sujet du système nerveux, et nous nous trouvons amené à indiquer brièvement la nature de leur controverse.

La distinction des propriétés physiologiques des deux espèces de nerfs ressort pour M. Claude Bernard non-seulement de l'étude des

poisons, mais de l'ensemble des phénomènes nerveux. Chaque nerf a une extrémité active et une extrémité passive. Le nerf moteur est actif par son bout périphérique, celui qui s'insère dans la matière musculaire; le nerf sensitif au contraire est actif par son bout central, celui qui tient à la moelle. Chacun d'eux se comporte en quelque sorte comme s'il avait une tête, un corps et une queue, et ils sont d'ailleurs disposés en sens inverse l'un de l'autre, l'un ayant la tête où l'autre a la queue. C'est par la tête, c'est-à-dire par le bout actif, que chacun des nerfs reçoit l'influence délétère de son poison spécial. La strychnine attaque le nerf sensitif du côté de la moelle; le nerf moteur est au contraire attaqué par le curare du côté périphérique. C'est pour cela que, dans un membre que l'on préserve de l'afflux du sang, le nerf moteur demeure intact alors même qu'à son insertion dans la moelle il est baigné par le sang curarisé. La tête des nerfs reçoit donc, en cas d'empoisonnement, l'influence toxique; elle reçoit aussi dans l'état normal l'influence vivifiante du sang. Si l'on empêche l'arrivée du sang de façon à faire périr le nerf par anémie, le nerf meurt d'abord par son extrémité passive, et la mort se propage de la queue à la tête (1). De l'ensemble de ces faits M. Claude Bernard conclut que le nerf moteur et le nerf sensitif ont des propriétés intrinsèques qui ne sauraient être confondues.

M. Vulpian, avons-nous dit, se place à un autre point de vue. Pour lui, les deux espèces de nerfs, tout en remplissant des fonctions diverses, ne diffèrent point par des propriétés spéciales, et il y a entre elles identité au point de vue physiologique. On ne peut pas dire que l'une jouisse d'une propriété individuelle qui serait la motricité, et l'autre d'une propriété individuelle qui serait la sensitivité. Les faits, aux yeux de M. Vulpian, n'autorisent pas une pareille assertion. Parce qu'on voit, parmi les muscles, les uns mouvoir des os, d'autres tenir des orifices plus ou moins fermés, d'autres encore élargir ou contracter des vaisseaux, dira-t-on qu'ils le font en vertu de propriétés intrinsèques et indépendantes? Ce serait, dit M. Vulpian, un véritable abus de langage. Il n'y a pour tous les muscles qu'une propriété vraiment autonome, la contractilité; de même il n'y a pour tous les nerfs qu'une seule propriété, qu'on peut appeler, si on veut lui donner un nom spécial, la *neurilité*. Il n'y a point une neurilité sensitive et une neurilité motrice; la neurilité est la même dans les deux ordres de fibres nerveuses.

(1) L'influence du sang ne doit point d'ailleurs ici se confondre avec la nutrition; la propriété nutritive des nerfs paraît en effet résider dans leur extrémité passive. Pour le nerf moteur, elle réside dans une cellule de la moelle épinière. Pour le nerf sentitif, elle siége hors de la moelle et se trouve localisée dans un ganglion intervertébral.

Comment alors vont s'expliquer les expériences fondamentales de M. Claude Bernard sur l'empoisonnement curarique? Comment se fait-il que le curare paralyse la fibre motrice en respectant la fibre sensitive? D'où vient cette distinction, si la neurilité est identique dans les unes et les autres? Le phénomène s'explique naturellement, répond M. Vulpian, si l'on admet que l'action curarique a pour effet de détruire les points où la fibre nerveuse s'attache à la fibre musculaire. Ces plaques terminales par où le nerf moteur s'insère dans le muscle sont encore mal connues malgré les travaux de MM. Kühne et Rouget. On est porté cependant à y voir une sorte d'épanouissement du cylindre-axe nerveux, qui, débarrassé de ses enveloppes, entre en communication plus intime avec la fibre musculaire. Que ces points d'attache soient détruits par le curare, que le nerf moteur soit ainsi séparé du muscle, et l'excitation nerveuse ne peut plus produire la contraction; mais la neurilité demeure intacte dans le nerf moteur tout comme dans le nerf sensitif, et il n'y a là aucune spécification physiologique à introduire entre eux.

Que devient maintenant cet autre argument que l'on tire de la façon contraire dont meurent les deux ordres de nerfs? Le nerf moteur, dit-on, meurt du centre à la périphérie, le nerf sensitif de la périphérie au centre. Il n'est pas besoin, répond M. Vulpian, de recourir à une dissemblance dans les propriétés pour expliquer ces effets contraires; admettez seulement, ce qui ne saurait être contesté, que la mort des nerfs est progressive, c'est-à-dire qu'à partir du moment où cesse leur vie normale ils perdent graduellement leur excitabilité et leur aptitude à conduire l'excitation. Pourvu que vous vous placiez à ce point de vue, les faits vont s'expliquer d'eux-mêmes. S'agit-il d'une fibre motrice, on observera peu de temps après la mort qu'une excitation d'une certaine intensité, faite sur un point assez distant de la périphérie, et qui pendant la vie aurait déterminé une contraction musculaire, sera devenue incapable de produire cet effet : il faudra, pour obtenir la contraction, augmenter la force excitatrice ou la faire porter sur un point plus rapproché du muscle. Est-ce à dire que ce nouveau point d'attaque soit plus vivant que le précédent? Non, mais le nerf entier est moins excitable, il faut s'y prendre de plus près, et l'on comprend bien qu'on sera obligé d'appliquer la force d'excitation d'autant plus près du muscle que le temps écoulé depuis la mort sera plus considérable. Ne voit-on pas de même et pour la même raison que, s'il s'agit de nerfs sensitifs, il faudra que l'excitation aille en se rapprochant de plus en plus du centre nerveux? On se laisse donc tromper par les apparences, si l'on dit que les deux nerfs différens meurent en sens contraire; ils meurent à la fois dans toute leur

longueur et tous les deux de la même façon; la différence que l'on observe vient seulement du procédé que l'on emploie pour en constater la dégénérescence.

Voilà quelques-unes des considérations par lesquelles on défend la théorie de la neurilité unique; mais à ces argumens, en quelque sorte négatifs, car ils tendent seulement à détruire une distinction de propriétés que M. Vulpian regarde comme chimérique, on ajoute des preuves directes. Si les nerfs moteurs et les nerfs sensitifs n'ont point de propriétés distinctes, ils doivent pouvoir se suppléer les uns les autres, on doit pouvoir remplacer un nerf d'une espèce par un nerf de l'autre espèce. M. Vulpian s'est attaché à le démontrer par une expérience faite en commun avec M. Philipeaux, et qui a eu une grande notoriété. Sur un chien, les expérimentateurs coupent le nerf hypoglosse, qui est le nerf moteur de la langue, et le lingual, qui en est le nerf sensitif. Ils réunissent par un point de suture la partie centrale du lingual à la partie périphérique de l'hypoglosse. Au bout de quelques mois, quand la jonction s'est consolidée, si l'on observe ce nerf hybride formé de deux tronçons d'espèces différentes, on reconnaît que la partie sensitive peut agir comme fibre motrice et produire directement les mouvemens de la langue. Dira-t-on, en se résignant à admettre la neurilité unique, que du moins les nerfs moteurs transmettent l'action nerveuse dans un certain sens, les nerfs sensitifs dans le sens contraire, que les premiers ne se prêtent qu'à une action centrifuge, les seconds à une action centripète? Ici viennent se placer les expériences de M. Bert sur la greffe animale. M. Bert prend un rat, lui greffe le bout de la queue sous la peau du dos, et quand le travail de cicatrisation est suffisamment avancé, coupe la queue à sa base. L'animal se trouve ainsi pourvu d'un appendice artificiel dont les nerfs sont en quelque sorte retournés. Dans les premiers mois, cette queue factice ne donne que de faibles marques de sensibilité; mais au bout d'un an elle a repris une sensibilité à peu près normale. Les excitations y suivent donc alors une marche inverse de celle qu'elles suivaient précédemment, et il n'est plus possible d'admettre que les fibres ne se prêtent à l'action nerveuse que dans un sens déterminé.

Nous n'avons pas la prétention de montrer ici toutes les faces de cette controverse; nous n'avons pas non plus, comme on pense, l'idée de trancher une question qui est encore débattue entre les maîtres de la science. Nous avons voulu montrer seulement comment la pensée favorite de M. Claude Bernard, celle de l'autonomie différentielle des propriétés physiologiques, doit être appliquée avec prudence et discernement. Dès le début, sur une question fondamentale, elle met le maître en opposition avec quelques-uns de ses disciples les plus éminens. « Quand on généralise dans une

étude scientifique, dit M. Claude Bernard, il ne faut pas vouloir identifier les phénomènes, il faut bien distinguer la généralisation, qui simplifie et éclaire, de l'uniformisation, qui confond et embrouille. » Soit, il est évidemment dangereux de chercher à tout prix l'identité et de forcer les faits à entrer, bon gré, mal gré, dans un cadre unique; il y a tout intérêt à mettre en saillie les variétés phénoménales, et c'est là sans doute une des conditions du progrès; mais il y a un intérêt aussi évident à rechercher ce qui est identique dans deux phénomènes différens afin de réduire la différence à ce qu'elle a d'essentiel. Sous cette réserve, il est impossible de méconnaître la grande loi qu'énonce M. Claude Bernard quand il dit que les différences des élémens physiologiques se multiplient à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres. Chez les animaux tout à fait inférieurs, les systèmes musculaires et nerveux sont confondus. A un degré plus avancé, ils se séparent et l'on peut suivre les progrès de ce divorce; de même pour les élémens nerveux. On a constaté chez un petit coléoptère, le dytique, des ganglions dont la face supérieure donne lieu à des mouvemens sans provoquer de douleur, et dont la face inférieure manifeste, quand on l'excite, une vive sensibilité. On voit donc là les deux systèmes, moteur et sensitif, à la fois confondus et près de se séparer. Parmi les êtres supérieurs, les fonctions nerveuses vont certainement en se spécialisant. M. Claude Bernard signale à cet égard des différences marquées entre les diverses races de chevaux et de chiens, et il ajoute que, pour lui, ce qu'on appelle ordinairement le *sang* dans les races animales réside dans les propriétés du système nerveux. Que la distinction essentielle soit dans les propriétés mêmes ou seulement dans les fonctions des nerfs, il est certain que la physiologie trouve dans l'étude de ces dissemblances un vaste champ d'essais à poursuivre.

Quoi qu'il en soit de ces débats, qui ont, comme il arrive d'ordinaire, apporté à la science une moisson féconde d'expériences, la physiologie contemporaine suit assez nettement dans ses parties principales le jeu des systèmes musculaire et nerveux. A travers la complexité des mécanismes vitaux, elle reconnaît toujours quatre termes: un élément nerveux sensitif, un élément central ou cellule nerveuse, un élément nerveux moteur, un élément contractile ou musculaire. L'élément sensitif reçoit les impressions, soit qu'elles viennent du dehors, soit qu'elles naissent dans le corps même. Il les transmet à la cellule centrale, où, dans les cas de sensibilité inconsciente, l'action sensitive est comme transformée ou *réfléchie* en action motrice pour aller agir sur le muscle. C'est pourquoi on appelle ces mouvemens involontaires des actions *réflexes*. Dans les animaux vertébrés, la plus grande partie des cellules centrales est

réunie dans cette longue tige qu'on appelle la moelle épinière. Il reste cependant un certain nombre d'autres centres disséminés dans le corps; on les désigne sous le nom de ganglions nerveux, et l'ensemble porte le nom de système du grand sympathique. Les actions réflexes ne viennent donc pas toujours passer par la moelle, il y a par les ganglions nerveux une sorte de communication du premier degré; c'est ainsi que la surface sensible de la langue et les glandes salivaires communiquent entre elles par un ganglion. En revanche, il y a une série d'actions qui dépassent la moelle et s'élèvent aux organes supérieurs. La moelle épinière pénètre dans le crâne et s'y épanouit en divers organes qui forment la moelle allongée. A l'endroit même où elle entre dans la cavité du crâne se trouve une partie globulaire qui n'a que quelques millimètres dans tous les sens et qui commande aux mouvemens respiratoires. C'est ce point que Flourens avait appelé le nœud vital. La lésion de cet organe détermine immédiatement la mort; c'est là que l'épée du toréador frappe le taureau pour le tuer net. Près de là encore est l'origine des nerfs qui commandent aux mouvemens du cœur; puis vient le cervelet, qui préside à la coordination des mouvemens volontaires. Les hémisphères cérébraux sont comme le couronnement du système, et c'est jusqu'à eux que s'élèvent les phénomènes de sensibilité consciente. Les actes dont les hémisphères du cerveau sont le siége peuvent être directs ou réflexes. Quand ils sont réflexes, le mécanisme en paraît semblable à celui des actes de la moelle. L'action, partie des cellules sensibles de la moelle, arrive aux cellules du cerveau; elle s'y répercute pour redescendre aux cellules motrices, qui commandent le mouvement volontaire dont l'action simultanée du cervelet assure la régularité. L'activité vitale de l'élément musculaire, mise en jeu par son nerf, se manifeste d'ordinaire par une contraction. Il y a cependant certains cas où l'action nerveuse détermine un relâchement; mais cet effet est dû sans doute à une sorte d'interférence de la neurilité. Comme d'ailleurs l'élément musculaire est annexé à une foule de mécanismes divers, ici aux os, là aux intestins, ailleurs à des vessies, à des vaisseaux de toute sorte, à des conduits excréteurs, l'action nerveuse, soit réflexe, soit directe, commande à tous les phénomènes de la vie.

II.

Les élémens anatomiques qui forment la masse des corps vivans ne peuvent pas, pour la plupart du moins, être en contact avec le milieu extérieur. Ils vivent dans un milieu intérieur qui les environne de toutes parts, et où ils trouvent, chacun suivant sa nature, leurs conditions d'existence. Le sang baigne tout l'organisme, y

porte l'eau, l'air, les alimens, et reçoit les résidus de la nutrition. M. Claude Bernard a depuis longues années insisté dans son enseignement sur le rôle du sang considéré comme *milieu intérieur*. Ce qui importe à ce point de vue dans l'étude du sang, c'est l'examen des conditions d'existence qu'il doit fournir aux divers élémens du corps. Tous les élémens anatomiques vivent dans ce liquide nourricier comme des poissons ou des polypes dans la mer, y trouvent tout ce qui leur est nécessaire et parfois aussi ce qui peut leur nuire. Le milieu intérieur doit être liquide. L'humidité est une des conditions d'existence des organismes élémentaires. Sans eau, ils s'éteignent, ou tout au moins sommeillent, comme on l'a vu pour certaines graines et certains infusoires. Composés de petits organismes aquatiques, c'est par un artifice de construction que nous vivons dans l'air sec. La température du milieu intérieur exerce une influence prépondérante sur les fonctions des élémens. De là les différences fondamentales qui existent entre les animaux dits à sang froid, dont le milieu intérieur suit les vicissitudes de la température ambiante, et les animaux à sang chaud, dont le milieu se maintient à une température à peu près constante malgré les variations de l'atmosphère. Les premiers s'engourdissent pendant l'hiver pour se réveiller l'été. Quant aux seconds, leurs élémens, enfermés en quelque sorte dans une serre chaude, se prêtent à une activité continue à peu près indépendante des saisons. On sait que la température fixe des animaux à sang chaud est de 38 degrés environ pour les mammifères, et de 42 degrés environ pour les oiseaux. On a fait de nombreuses expériences pour déterminer les limites extrêmes de température entre lesquelles la vie reste possible. Placés dans des étuves à 60, 80, 100 degrés même, les animaux supportent pendant quelque temps cette température élevée, puis ils meurent brusquement. On constate qu'à ce moment leur température intérieure s'est élevée de 5 degrés à peu près. On peut donc supposer que lorsque le sang a atteint la température de 43 degrés chez les mammifères, de 47 degrés chez les oiseaux, certains élémens histologiques se modifient brusquement, de façon à devenir impropres à la vie. M. Claude Bernard, continuant des études commencées par Magendie, a été conduit à penser que dans ce cas la mort est due à une coagulation de la matière musculaire qui en détruit la contractilité; le cœur s'arrête, et la circulation cesse avant la respiration. L'influence du froid paraît moindre que celle de la chaleur, et le sang supporte plus facilement l'abaissement que l'élévation de température.

En considérant le sang comme le milieu intérieur dans lequel vivent les élémens anatomiques, on est amené à tenir compte de la pression qu'il exerce sur eux. Que le sang ait une certaine tension

dans les artères, c'est un fait anciennement connu et que l'on a pu constater la première fois que l'on a fait une saignée. Toutefois ce n'est qu'à une époque fort récente que l'on a institué à cet égard des études précises. M. Poiseuille est le premier physiologiste qui ait eu l'idée d'appliquer un manomètre à l'artère d'un animal vivant. Ces expériences, continuées et développées en France par MM. Marey et Chauveau, constituent une branche spéciale de la science, l'hémodynamique. Il y a deux élémens à distinguer dans la pression du sang, d'une part l'impulsion qui vient du cœur et qui s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne de cet organe, de l'autre la pression proprement dite, qui subsiste dans toute l'étendue des artères, et dont on peut apprécier la valeur propre aux extrémités artérielles. Cette pression est à peu près constante chez les mammifères et dépasse d'un cinquième environ la pression atmosphérique. On comprend d'ailleurs l'influence que la pression du milieu intérieur exerce sur l'état des élémens anatomiques en réglant les phénomènes d'échange qui ont lieu entre ces élémens et le liquide qui les baigne.

Le liquide sanguin a une réaction neutre ou alcaline, il n'est jamais acide. Cette condition influe naturellement sur les actions chimiques qui peuvent s'y produire. C'est en ce sens seulement que l'on a pu dire que certains phénomènes chimiques se trouvent modifiés quand ils se produisent dans les organismes vivans. En général, la constitution du sang ne permet pas les combinaisons métalliques qui doivent se produire par double décomposition, tandis qu'elle se prête au développement des fermentations. Ainsi M. Claude Bernard injecte par deux veines différentes et éloignées l'une de l'autre du prussiate jaune de potasse et un sel de peroxyde de fer; la rencontre doit donner naissance à du bleu de Prusse. Les deux sels circulent dans le liquide sanguin sans s'y combiner, en raison de la réaction alcaline qu'il présente; mais, s'ils viennent à pénétrer dans l'estomac ou dans la vessie, où ils trouvent des sécrétions acides, immédiatement la combinaison se fait, et on voit apparaître la coloration caractéristique du bleu de Prusse. Si au lieu de ces substances minérales on injecte dans les veines de l'émulsine et de l'amygdaline, qui, en se rencontrant, peuvent réagir l'une sur l'autre par fermentation et produire de l'acide prussique, la réaction a lieu dans le sang, et l'animal tombe empoisonné.

Le sang, pour vivifier les divers élémens, doit porter de l'oxygène dans toutes les parties de l'organisme. C'est la fonction que remplit spécialement chez les animaux supérieurs le globule rouge du sang. Les globules rouges viennent se charger d'oxygène dans les poumons, et, après avoir accompli le mouvement circulatoire, y rapportent de l'acide carbonique. L'échange gazeux qui a lieu par la surface pulmonaire constitue le phénomène proprement dit de la

respiration, qu'il n'y a pas lieu de confondre avec la combustion respiratoire; celle-ci se produit dans la masse entière des tissus. Cette distinction est fort ancienne et date pour ainsi dire de Lavoisier. « On peut conclure, disait Lavoisier, qu'il arrive de deux choses l'une par l'effet de la respiration, ou la portion d'air éminemment respirable contenue dans l'air atmosphérique est convertie en acide crayeux aériforme par son passage dans le poumon, ou bien il se fait un échange dans le viscère : d'une part, l'air éminemment respirable est absorbé, et de l'autre le poumon restitue à la place une portion d'acide crayeux aériforme presque égale en volume. La première de ces deux opinions a pour elle une expérience que j'ai déjà communiquée à l'Académie; mais d'un autre côté de fortes raisons semblent militer en faveur de la seconde opinion. » Cette seconde opinion a en effet prévalu depuis longtemps. Le principal phénomène qui se passe dans les poumons, c'est l'échange gazeux, qui a lieu suivant les lois ordinaires de la diffusion des gaz. Quant aux actions que les globules rouges provoquent dans l'ensemble du système circulatoire et qui convertissent l'oxygène en acide carbonique, la nature propre en est encore fort mal connue.

Les globules du sang sont cependant de tous les élémens anatomiques ceux qu'il est le plus facile d'isoler et de soumettre à une étude spéciale. Aussi la physiologie des globules du sang s'est-elle enrichie depuis plusieurs années de faits intéressans. M. Claude Bernard a montré que l'hémato-globuline, qui constitue la substance du globule et qui contient du fer, est par cela même très avide d'oxygène. L'oxygène se fixe sur le globule en s'unissant à l'hémato-globuline; mais il n'est retenu que faiblement dans cette combinaison, et peut en sortir facilement pour se prêter aux fonctions de la vie. Cette mobilité dans les phénomènes chimiques est une des conditions ordinaires des manifestations vitales. Lorsqu'un élément histologique s'engage dans une combinaison trop stable et qu'il devient par cela même inhabile à toute modification, « l'indifférence chimique » dans laquelle il tombe ainsi, suivant l'expression de M. Claude Bernard, le conduit à la mort. Tel est l'effet qui se produit quand les globules rouges du sang sont mis en présence de l'oxyde de carbone. Ce gaz contracte avec l'hémato-globuline une union permanente qui rend le globule impropre à se charger d'oxygène; il en résulte une espèce de paralysie de l'élément respiratoire du sang. Le globule, embaumé en quelque sorte, continue à circuler, mais il n'entretient plus la respiration intérieure. Tel est le mécanisme de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone.

Des globules propres à se charger d'oxygène sont donc nécessaires à la vie, et quand un organisme vient à péricliter parce que cette condition lui manque, on peut le régénérer en lui infusant un

sang nouveau. On peut aussi pratiquer des transfusions partielles, injecter du sang oxygéné dans un organe, dans un membre, dans une tête dont les élémens n'ont point encore perdu irrévocablement leurs proprietés physiologiques. On connaît les expériences de M. Brown-Séquard. Il a montré que des membres humains séparés du corps, après avoir perdu la contractilité musculaire, pouvaient la recouvrer momentanément quand on y injectait du sang artériel. On connaît aussi l'essai fait sur une tête de chien récemment coupée : quand on y injectait du sang par la carotide, l'animal exécutait des mouvemens de la face et des yeux qui paraissaient dirigés par la volonté.

En terminant ces rapides indications sur la physiologie du sang, nous arrivons à une théorie importante dont M. Claude Bernard a été l'initiateur; nous voulons parler des circulations locales et du jeu des nerfs vaso-moteurs. La circulation générale du sang, telle qu'elle était connue depuis Harvey, ne rendait pas compte de la diversité des phénomènes circulatoires qui se produisent dans les différens organes. Un seul moteur, le cœur, pousse le sang dans les artères, d'où il passe par les vaisseaux capillaires dans les veines, qui le ramènent au cœur. Comment ce phénomène unique se résout-il en des effets très divers dans les différentes parties de l'organisme? Comment chaque organe a-t-il sa circulation indépendante, sa nutrition spéciale, son fonctionnement distinct? On peut dire que l'on connaît maintenant le principe général de ces différences. Vers 1852, M. Claude Bernard fit connaître une expérience qui fut comme la première lumière jetée sur cette question. En coupant sur le cou d'un chien le nerf grand sympathique, il vit que les petites artères se dilataient et qu'il y avait surabondance de circulation avec augmentation de température du côté de la face où ce nerf était coupé. Venait-on à exciter par le galvanisme le bout supérieur du nerf divisé, les artères se contractaient et la température s'abaissait. Ces essais permettaient de supposer que le grand sympathique joue le rôle de nerf constricteur pour les petites artères et sert à ralentir la circulation capillaire. En 1858, M. Claude Bernard compléta sa découverte en constatant qu'il y a aussi des nerfs dont l'effet est inverse et dont l'excitation augmente le calibre des artères. Il le montra sur le nerf de la corde du tympan qui se rend à la glande sous-maxillaire. Ces expériences, vérifiées depuis et complétées par de nombreux travaux, menèrent à cette conclusion, que le système nerveux peut modifier localement la circulation capillaire et atteindre ainsi la vitalité des divers élémens que cette circulation nourrit. Par ce double mode d'action, resserrement ou dilatation de la tunique musculaire des vaisseaux, le système nerveux gouverne tous les phénomènes de circulation locale. En même

temps que cette découverte commençait à prendre place dans la science, l'observation anatomique venait la corroborer. On constatait qu'il existe dans certains organes et particulièrement dans les glandes une double communication entre les artères et les veines; l'une consiste dans les capillaires proprement dits, l'autre est formée par de petites artères qui viennent s'inosculer directement avec les veines. M. Claude Bernard montrait que ce sont ces dernières artérioles qui, sous l'influence des nerfs, peuvent modifier profondément les circulations locales sans que la circulation générale, assurée par les capillaires, ait à en souffrir. Les actions nerveuses dites vaso-motrices qui règlent ainsi la circulation sont des actions réflexes qui ont leur origine, tantôt à la surface de la peau et des membranes muqueuses, tantôt à la surface interne du cœur ou même dans la profondeur des tissus. Ce mécanisme se prête aux réactions mutuelles des organes les uns sur les autres et à une sorte de balancement dans les fonctions de la vie.

On trouve un exemple important de ces réactions organiques dans un des mémoires qui ont valu récemment à M. Cyon le grand prix de physiologie expérimentale décerné par l'Académie des Sciences pour l'année 1867 (1). M. Cyon a montré le rôle que joue un nerf spécial qui, parti de la région supérieure du cou, vient s'épanouir dans la substance du cœur. Ce nerf, quand il est excité, produit par une action réflexe la paralysie des nerfs vaso-moteurs, et amène ainsi, par la dilatation des artères périphériques, une diminution dans la pression du sang. Cette excitation, dont l'effet réflexe détermine une paralysie musculaire, est un de ces phénomènes dont la physiologie n'est point en mesure de donner l'explication précise. L'indication fournie par M. Cyon n'en est que plus précieuse, car, ainsi que l'a fait remarquer le rapporteur de l'Académie, « ce sont toujours les faits inexpliqués qui recèlent les germes des vérités scientifiques de l'avenir. » Quelle que soit la manière dont se propage l'action de ce nerf auquel M. Cyon a donné le nom de *nerf dépresseur* de la circulation, il est certain que le cœur y trouve un instrument pour régler le cours du sang. Si la sensibilité des parois du cœur est excitée par une trop grande abondance de sang, une action réflexe énergique va dilater les vaisseaux capillaires et attirer le sang à la périphérie. Si au contraire la sensibilité interne du cœur est trop faiblement excitée, les vaisseaux périphériques se resserrent et refoulent le sang vers la région cardiaque. C'est une sorte de mécanisme compensateur qui maintient la circulation dans des conditions normales.

(1) *De l'Action réflexe d'un des nerfs sensibles du cœur sur les nerfs moteurs des vaisseaux sanguins.*

Une fois placés à ce point de vue, l'action réciproque du système sanguin et du système nerveux nous apparaît dans toutes les parties de l'organisme. Nous la constatons dans les circulations locales et le jeu des petits vaisseaux, nous la reconnaissons dans la circulation générale, nous la voyons même se produire directement entre les deux organes qui occupent la tête de la hiérarchie dans les deux systèmes, entre le cœur et le cerveau. Cette action directe est un des aperçus les plus saisissans qui résultent des études récentes de la physiologie. M. Claude Bernard en a entretenu le public en maintes occasions, et notamment dans une brillante conférence qu'il a faite à la Sorbonne au mois de mars 1865. Le cœur reçoit l'impression de nos sentimens et réagit sur eux; la coutume littéraire qui rapporte à cet organe tant de phénomènes de sensibilité trouve donc jusqu'à un certain point sa justification dans la science. Pour le physiologiste, le cœur est un muscle creux qui chasse le sang dans les artères; mais c'est un muscle paradoxal qui semble ne pas subir l'influence nerveuse à la façon des autres : on pourrait dire que les nerfs agissent sur lui à contre-sens. Le cœur se contracte de lui-même et conserve ses battemens indépendamment de toute excitation nerveuse. Vient-on à exciter artificiellement le nerf pneumogastrique qui du cerveau se ramifie dans le cœur, cet organe s'arrête brusquement, et l'arrêt est d'autant plus accusé que l'excitation a été plus énergique; cet arrêt peut même devenir définitif et déterminer ainsi la mort. Si l'excitation du nerf a été modérée, le cœur, après avoir suspendu sa marche un instant, réagit à la façon d'un animal piqué par un aiguillon, et précipite ses battemens comme pour regagner le temps perdu. Or qu'advient-il du cerveau dans ces émotions du cœur? L'artère carotide apporte directement le sang à la masse cérébrale, et celle-ci est vivement influencée par les modifications subites qui se produisent dans la circulation. L'arrêt du cœur, en suspendant l'afflux du sang, produit une syncope qui peut devenir mortelle. Si cet arrêt est très court, l'afflux ne cesse qu'un instant, et cet état se manifeste par une pâleur momentanée du visage. Si l'arrêt est suivi de pulsations plus vives, le cerveau, plus vivement baigné par le sang, éprouve une surexcitation momentanée. Ces effets divers, dont nous venons de voir l'origine dans l'excitation artificielle du nerf pneumogastrique, se produisent dans la réalité par les actions réflexes que nos sensations exercent sur ce nerf. Des sensations contraires arrivent ainsi à se traduire par le même résultat.

On pâlit de colère aussi bien que de crainte...
On rougit de plaisir aussi bien que de honte...

Une syncope mortelle peut résulter d'une volupté aiguë comme

d'une atroce douleur. Pour compléter ce tableau, ou du moins pour n'y pas omettre un trait essentiel, il faut avoir égard à la réaction qu'exerce sur la sensibilité nerveuse le cerveau, plus ou moins baigné, plus ou moins excité par le sang. Ainsi se ferme un cycle où l'on peut chercher l'explication d'un grand nombre de phénomènes. En résumé, le cœur, qui est le plus sensible des organes de la vie végétative, reçoit le premier l'influence cérébrale; le cerveau, qui est le plus sensible des organes de la vie animale, reçoit le premier l'influence de la circulation sanguine. Ces deux rouages culminans de la machine vivante réagissent donc incessamment l'un sur l'autre par des effets d'autant plus nombreux et plus déliés que l'organisme est plus développé et plus délicat.

III.

Il faut, pour l'entretien normal des différens élémens dont le corps est formé, que le milieu intérieur, le sang, se renouvelle à mesure qu'il est vicié et conserve ainsi une composition à peu près constante. Les phénomènes d'absorption, d'excrétion, de sécrétion, concourent à ce but. De l'ensemble résulte une sorte d'équilibre dans l'état du sang; mais les phénomènes offrent par eux-mêmes une très grande diversité. Ils se produisent à l'aide des élémens épithéliaux, qui se présentent sous la forme tantôt de cellules isolées, tantôt de membranes, tantôt de glandes, et qui affectent des modes d'action très variés. Au milieu de ces manifestations si différentes, la science contemporaine n'ose, pour ainsi dire, encore aborder aucune généralisation, tout son progrès consiste à spécialiser et à distinguer les actions locales.

On a cependant pour certaines classes de phénomènes un point de départ dans l'endo-exosmose, découverte par Du Trochet. En cherchant à comprendre comment les liquides passent à travers les cellules organiques, Du Trochet reconnut que deux courans parallèles et de sens inverse s'établissent entre des substances de nature et de densité différentes, lorsqu'on les met en présence l'une de l'autre à travers une cloison membraneuse. Une vésicule pleine d'eau gommée absorbe par endosmose l'eau ambiante et se gonfle jusqu'à subir une tension considérable. C'est là le simulacre de la fonction absorbante des membranes séreuses, muqueuses, cutanées. Le phénomène inverse sert à expliquer le mouvement de divers sucs distillés par l'organisme. Du Trochet, enthousiasmé de sa découverte, la publiait sous une rubrique pompeuse; son mémoire portait pour titre *l'Agent immédiat du mouvement vital dévoilé dans sa nature et dans son mode d'action*. Et de fait la découverte de Du Trochet a été particulièrement féconde. Elle a été l'origine

d'une foule de travaux importans, parmi lesquels il faut citer en première ligne les belles recherches de Graham sur la dialyse. Celles-ci à leur tour ont servi de point de départ à d'heureuses investigations. On peut donc dire que l'impulsion donnée par Du Trochet est loin d'être épuisée.

L'endo-exosmose fait connaître en principe comment les cellules animales renouvellent leur contenu et se procurent, par une filtration élective, ce qui leur est nécessaire. Non-seulement elles peuvent, grâce à ce mécanisme, se vider et se remplir, mais elles arrivent, par une action communiquée de proche en proche, à puiser des liquides dans des canaux qui ne s'ouvrent nulle part et à les déverser dans d'autres canaux également fermés, établissant ainsi à travers la masse des tissus une sorte de circulation latente dont la nature a longtemps échappé à toutes les recherches. Toutefois, même parmi les phénomènes dont l'endo-exosmose rend plus particulièrement compte, nous voulons dire ceux d'absorption et d'excrétion, on trouve entre les divers organes des différences de sensibilité que la physiologie ne peut que constater sans les rapporter pour le moment à des causes déterminées. Il y a là toute une série d'études à peine commencées qui ont pour objet de mettre en lumière et d'isoler les propriétés spéciales des élémens épithéliaux.

Nous arrivons à une classe de phénomènes que l'on peut dire vitaux par excellence et qui sont jusqu'ici tout à fait irréductibles : ce sont les sécrétions de toute sorte qui se produisent dans l'organisme. Par les absorptions, par les excrétions, le sang s'assimile des substances extérieures ou rejette une partie de ses élémens; mais les sécrétions sont de véritables créations organiques faites par des procédés dont le principe même nous échappe complétement. La sécrétion, en ce qu'elle a d'essentiel, est un acte par lequel un élément épithélial soutire certaines matières, puis crée, élabore en lui-même un produit spécial pour le verser soit dans la masse du sang, soit sur les membranes muqueuses, en vue de fonctions particulières. Pour le moment, la science étudie ces actions par le menu. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à tout espoir de les ramener à des vues d'ensemble et à des lois générales? Ce serait là une opinion trop contraire aux tendances de notre esprit, qui à travers toute analyse entrevoit une synthèse. Des réserves peuvent donc être faites pour l'avenir; mais dans l'état de ses connaissances la physiologie ne peut que suivre la voie que lui trace M. Claude Bernard, c'est-à-dire atteindre dans le détail les diverses sécrétions de l'organisme. Il a même fallu renoncer à l'opinion des anciens physiologistes, qui pensaient que les organes sécréteurs pouvaient dans une certaine mesure se suppléer les uns les autres. Cette sorte

de vicariat n'est plus admise, et on regarde chacun des organes sécréteurs comme ayant son rôle tout à fait caractéristique.

Veut-on un exemple de la variété des sécrétions, on peut examiner sommairement celles qui se produisent le long du canal digestif. Voici d'abord, à l'origine de ce canal, les salives, qui sont composées différemment, suivant les glandes qui les fournissent : la glande parotide sécrète pour la mastication, la glande sous-maxillaire pour la gustation, la glande sublinguale et les glandules buccales pour la déglutition (1). Voici plus loin le suc gastrique qui sort de la membrane muqueuse de l'estomac; il est caractérisé par un ferment digestif, la pepsine. Le foie a une sécrétion double; il donne la bile et le glycogène, comme nous l'exposerons dans un instant, car il nous faudra revenir sur ce sujet, qui rappelle une des plus brillantes découvertes de la physiologie contemporaine. Le pancréas donne un suc spécial, la pancréatine, qui a la propriété de saponifier les corps gras et de les rendre ainsi propres à entrer dans l'organisme; quand la pancréatine vient à manquer, les substances grasses sont rejetées sans subir aucune digestion.

Il existe encore d'autres sécrétions intestinales qui agissent sur les alimens; mais il en est une que M. Claude Bernard a signalée récemment et qui donne au phénomène de la digestion une physionomie toute nouvelle. On a supposé pendant longtemps que les alimens élaborés par la digestion sont directement absorbés dans le sang. M. Claude Bernard fait à cette théorie des objections graves. Si le sang était le résultat direct de l'absorption alimentaire, il devrait changer de composition dans un même animal suivant le mode de nourriture, il devrait surtout avoir une constitution différente chez les herbivores et les carnivores. Or on constate qu'il conserve une composition sensiblement constante malgré la diversité des alimentations. Il faut ajouter que les principes immédiats du sang, tels que l'albumine, la fibrine, ne se rencontrent pas tout formés dans le canal intestinal, et qu'il faut par conséquent qu'ils soient élaborés quelque part avant d'entrer dans le sang. Guidé par ces idées, M. Claude Bernard a commencé une série de recherches dont les détails sont encore inédits, mais qui l'ont conduit à admettre qu'entre l'élaboration digestive qui se fait dans l'intestin et l'ab-

(1) C'est M. Claude Bernard qui a découvert le rôle des différentes salives, et les études qu'il a faites sur les organes salivaires éclairent la théorie générale des sécrétions. Ainsi il a montré que les salives se forment pendant le repos des glandes, par une sorte de travail de nutrition; la circulation sanguine est alors peu active, le sang sort des veines glandulaires tout à fait noir et dépourvu d'oxygène. L'émission salivaire se fait par une excitation nerveuse de la glande; la circulation s'active alors, et pendant cette phase le sang veineux est rouge comme du sang artériel.

sorption dans le sang il y a une opération intermédiaire. En un mot, la digestion n'est pas directe. Des cellules épithéliales se produisent à la surface de l'intestin et font subir au chyle une élaboration spéciale. Ce sont les matières élaborées, sécrétées par ces cellules intestinales, qui sont en réalité déversées dans le sang. Ainsi la notion d'une sécrétion nouvelle, qu'on peut appeler proprement *sécrétion digestive*, tend à s'introduire dans la science.

Mais dans l'étude des sécrétions aucune découverte n'a eu autant de retentissement que celle de la fonction glycogénique du foie. Elle a suscité de nombreux travaux depuis dix-huit ans, et les conséquences sont loin d'en être épuisées. Le foie est un organe double, il donne deux produits distincts : la bile, qui coule dans l'intestin, le sucre, qui se verse dans le sang; l'anatomie, venant en aide à la physiologie, a su distinguer les parties du foie qui correspondent à ces fonctions différentes, le foie biliaire et le foie glycogénique. L'expérience fondamentale qui a montré que le foie produit du sucre est la suivante. On soumet un animal à une alimentation complétement dépourvue de principes sucrés. Si on ferme par une ligature le tronc veineux qui porte le sang de l'intestin au foie, et si on lie également les veines qui conduisent le fluide nourricier du foie au cœur, on peut constater que le sang recueilli avant d'entrer dans le foie ne contient pas de sucre, tandis que celui qui en sort est riche en matières sucrées. C'est donc dans le foie que le sucre a pris naissance. Ce n'est pas tout; M. Claude Bernard a montré le mécanisme de cette formation, qui comporte deux ordres de phénomènes. Il y a d'abord un phénomène vital, c'est la sécrétion d'une matière amylacée, d'un amidon animal, auquel M. Claude Bernard a donné le nom de glycogène. L'amidon une fois créé, des réactions nécessaires le transforment en dextrine et en glycose, suivant les lois ordinaires de la chimie.

Cette succession d'effets, cette division entre ce qui est essentiellement vital et ce qui est purement chimique est facile à mettre en évidence. Pendant la vie, les deux ordres de phénomènes coexistent, et il peut être difficile de les isoler l'un de l'autre; mais après la mort ils se séparent d'eux-mêmes. Au moment où la vie cesse, la formation vitale, celle du glycogène, s'arrête; mais le glycogène déjà formé n'en continue pas moins à se convertir en sucre, s'il rencontre les conditions chimiques qui sont nécessaires à cette conversion. Tel est le principe d'une expérience devenue classique. On tue un chien ou un lapin et on constate qu'il a dans le foie une certaine proportion de sucre; mais en faisant subir au tissu hépatique des lavages répétés on arrive à en chasser toute la matière sucrée qu'il contenait; si alors on abandonne le foie humide à une douce température, on observe bientôt qu'il s'est de nouveau chargé de

sucre. On peut répéter l'opération, purger encore de sucre le tissu hépatique et observer ensuite une nouvelle saccharification. Dans ces épreuves, on voit bien le sucre se produire sans l'intervention des conditions vitales; l'amidon animal créé pendant la vie se transforme en dextrine et en glycose sous l'influence de l'humidité, de la température et des matières diastasiques qui l'environnent. On peut paralyser cette action en détruisant la diastase par la cuisson ou en abaissant fortement la température; mais, si les conditions chimiques restent convenables, la formation sucrée continue jusqu'à ce qu'elle ait épuisé toute la provision de glycogène que le foie contenait au moment de la mort de l'animal. L'ensemble de ces faits distingue aussi nettement que possible la sécrétion vitale d'où naît le glycogène et le mécanisme chimique qui transforme ce glycogène en sucre.

Nous venons d'exposer la théorie de la formation du sucre telle qu'elle résulte des travaux de M. Claude Bernard; on prétend maintenant, à la suite de recherches plus récentes, que le foie n'est pas seul à fabriquer du glycogène et que ce produit naît dans plusieurs organes. On ne va pas cependant jusqu'à contester que le foie soit un des centres importans de la fabrication glycogénique. Hâtons-nous donc de lui reconnaître cette propriété pendant qu'il en est temps encore; on va peut-être bientôt changer tout cela.

Quoi qu'il en soit, la découverte de la glycogénie hépatique a eu dans les études physiologiques une haute importance. Cette production spontanée d'un amidon que les animaux sécrètent comme font les végétaux était un fait nouveau. Pour la première fois on voyait se former dans l'organisme animal ce que la chimie appelle un *principe immédiat*. C'était aussi une heureuse circonstance que d'avoir pu suivre les modifications chimiques de ce principe, et l'on avait là un type et une méthode pour une série de recherches nouvelles. Il y a encore bien des conquêtes à faire sur ce terrain, car il existe nombre de glandes, telles que la rate, le corps thyroïde, les capsules surrénales, les glandes lymphatiques, dont les fonctions demeurent indéterminées. On a fait en vain beaucoup de tentatives pour leur assigner un rôle précis, soit dans la composition du plasma sanguin, soit dans la formation des globules rouges ou des globules blancs.

IV.

La nutrition se fait au moyen du sang; c'est ce liquide qui, une fois élaboré par l'organisme, sert lui-même à nourrir les différens élémens histologiques. Sur le détail, sur les modes particuliers de cette nutrition, on sait peu de chose. On peut dire seulement, et

c'est un point sur lequel M. Claude Bernard a spécialement insisté, qu'elle ne se fait pas aussi simplement que l'on est tout d'abord porté à le croire; elle n'est pas une simple absorption des alimens par les cellules organiques; elle n'est pas une pure combustion. Elle comporte des phénomènes essentiellement physiologiques, des créations organiques d'ordre tel que M. Claude Bernard est amené à considérer la nutrition comme une véritable génération. Nous aurons occasion de revenir sur ce point de vue; mais déjà nous avons rencontré tout à l'heure un de ces phénomènes qui donnent à la nutrition ou du moins à la préparation du sang, qui en est le premier degré, un caractère tout à fait original. Nous avons parlé de la sécrétion digestive, qui se fait dans l'intestin. Or voici dans quelles conditions se produit ce phénomène. Les alimens dissous par les sucs intestinaux forment un liquide générateur, un blastème, comme dit la langue technique, qui donne naissance sur la surface épithéliale de l'intestin à des cellules spéciales. Ces cellules naissent pour faire leur sécrétion et meurent dès qu'elle est accomplie; on les voit successivement se détacher de la surface épithéliale et se détruire pour faire place à d'autres cellules qui, nées dans les couches plus profondes, émergent et disparaissent à leur tour.

Si la nutrition comporte des phénomènes physiologiques d'une telle complexité, si elle ne peut être réduite à des conditions purement physiques ou chimiques, que faut-il penser des travaux qui ont été institués en France par MM. Dumas et Boussingault, en Allemagne par M. Liebig, pour apprécier les matériaux nutritifs des organismes vivans? Ces savans ont établi une sorte de bilan de la nutrition chez les animaux et les végétaux, et posé, pour ainsi dire, l'équation générale des fonctions nutritives. Devrons-nous regarder comme entachés d'erreur les résultats précis auxquels ils sont arrivés? Le premier de ces résultats est que les organismes empruntent poids pour poids aux substances alimentaires les matériaux qu'ils s'assimilent ou qu'ils rejettent, de telle sorte que dans l'échange perpétuel qui se fait entre le règne minéral et le règne organique on peut dire que rien ne se perd ni ne se crée. Cette proposition demeure certaine et placée au-dessus de toute controverse, si on considère seulement le décompte chimique des entrées et des sorties dans les êtres vivans. Le caractère des créations organiques dont ils sont incessamment le siége est de n'altérer en rien ce décompte. On conçoit seulement qu'il faille, pour arriver à des conclusions légitimes, considérer des périodes de temps assez considérables et embrassant les combinaisons à longue échéance où peuvent s'engager quelques-uns des matériaux qui traversent l'or-

ganisme. Cette condition n'a peut-être pas été toujours remplie dans les travaux qui ont été publiés sur ce sujet.

Ici se présente également une théorie que les chimistes ont accréditée; nous voulons parler d'une sorte d'action compensatoire qui s'établirait entre la nutrition des animaux et celle des végétaux. Les animaux, disent-ils, sont avant tout des appareils de combustion, ils absorbent de l'oxygène et produisent de l'acide carbonique; les végétaux au contraire sont des appareils de réduction, ils fixent le carbone et rendent à l'atmosphère l'oxygène dont les animaux l'ont privée. Ainsi s'établit entre les deux règnes organiques une espèce de balancement; l'un consomme l'oxygène, l'autre le restitue, de façon que ce gaz vital demeure en quantité à peu près constante. Cette théorie est juste dans son expression générale, en ce sens que l'équilibre atmosphérique résulte bien d'une certaine opposition entre les conditions de la vie animale et celles de la vie végétale; mais il faudrait se garder d'en conclure que les procédés de la nutrition animale sont directement contraires à ceux de la nutrition végétale, que l'une s'opère par des combustions, l'autre par des réductions. On ne peut plus dire, comme autrefois, que les végétaux sont spécialement chargés de préparer par leur action réductrice les principes immédiats qu'utilisent ensuite les animaux. Il est bien prouvé maintenant que les cellules animales, de même que les cellules végétales, préparent directement les principes immédiats qui leur sont nécessaires; nous venons de voir que le foie fabrique de l'amidon qui se convertit en sucre; l'albumine, la fibrine, naissent dans le sang et n'y sont point apportées toutes faites par l'alimentation. La nutrition est d'ailleurs indirecte dans le végétal comme dans l'animal; l'organisme végétal se nourrit aussi de substances qu'il a préalablement élaborées et qu'il brûle en donnant de l'acide carbonique, ainsi que le fait l'organisme animal. En somme, il y a dans chacun des deux règnes des phénomènes de combustion et de réduction; mais ils sont en disproportion évidente. Les animaux opèrent en général sur des substances déjà très élaborées et n'ont qu'une faible action réductrice à exercer. Les végétaux au contraire peuvent agir directement sur les substances minérales et en fixer l'azote et le carbone avec énergie; c'est ce que fait avec une grande puissance la cellule de matière verte, qui est l'élément actif du tissu de la feuille. De là vient que les deux règnes modifient l'air d'une façon inverse. Les effets généraux qu'ils produisent sur le milieu extérieur sont contraires, mais la divergence n'existe pas dans les phénomènes élémentaires de la nutrition.

C'est d'ailleurs, nous l'avons dit, un problème encore fort obscur que la nutrition différentielle des divers élémens anatomiques. Des

travaux récens, ceux de M. Charles Robin en particulier, permettent pourtant de les rapporter dans chaque partie élémentaire à un centre particulier, au noyau de la cellule primitive. On sait que, d'après les vues émises d'abord en Allemagne par Schleiden et Schwann, on regarde tous les élémens anatomiques comme dérivant de cellules qui tantôt conservent la forme cellulaire, tantôt subissent des modifications plus ou moins profondes. La cellule est essentiellement formée d'une enveloppe, d'un contenu liquide ou pâteux et d'un noyau qui renferme lui-même un point particulier ou nucléole. Que la cellule conserve sa forme propre ou qu'elle subisse des métamorphoses, on peut toujours suivre ce qui en constitue le noyau. Or ce noyau paraît jouer un rôle essentiel dans la nutrition élémentaire. Chaque fois qu'on a pu examiner le développement cellulaire, on l'a vu continuer aussi longtemps que le noyau persistait et cesser au moment même où le noyau venait à disparaître. Quand les cellules se renouvellent, elles le font par une véritable prolifération de noyaux; c'est ainsi qu'au-dessous de la surface de certaines membranes muqueuses on voit dans la couche profonde des noyaux destinés à devenir les générateurs de cellules nouvelles. Dans les fibres que l'on peut considérer comme des cellules transformées, dans les fibres musculaires par exemple, le noyau cellulaire persiste en dedans de la paroi fibreuse et maintient la nutrition de l'élément par une sorte de sécrétion de la matière contractile. Quant à la fibre nerveuse, c'est un fait connu qu'elle s'altère et dégénère dès qu'elle est séparée d'une cellule qui est comme son organe nutritif. L'ensemble de ces faits conduit les physiologistes à regarder le noyau cellulaire comme un centre de rénovation permanente. Pour que les divers élémens se nourrissent, il faut d'une part qu'ils se trouvent dans un lieu convenablement préparé, d'autre part que leur centre de nutrition soit sain et apte à profiter des conditions de ce milieu; il faut qu'ils aient à la fois bonne alimentation et bon appétit.

Dans les faits que nous venons de rapporter, on a vu peu à peu la notion de nutrition et celle de création organique se confondre, et l'on a rencontré quelques-uns des argumens à l'aide desquels M. Claude Bernard établit que la nutrition est une sorte de génération continue. Le rôle nutritif du noyau cellulaire est en effet un véritable rôle d'organe générateur. Dans les êtres placés aux derniers degrés de l'échelle animale, chaque cellule peut servir de centre de régénération à l'organisme entier; c'est ainsi que chaque fragment d'un polype hydraire ou d'une planaire reforme un animal complet. Chez les êtres supérieurs, on voit quelquefois se régénérer par le même principe, non pas un animal entier, mais du

moins un organe. Quand on coupe la rate d'un jeune mammifère en plusieurs morceaux, chacun des morceaux peut reproduire l'organe complet, ce qui semble indiquer que le tissu de la rate conserve les attributs des organisations inférieures. Qui ne connaît aussi la reproduction des pattes d'écrevisses, des tentacules d'escargots, de la queue des têtards de grenouilles? A mesure qu'on s'élève dans l'échelle des animaux, les centres de formation se spécialisent de plus en plus, et pour les êtres supérieurs il n'y a qu'une cellule spéciale, la cellule ovarique, qui puisse reproduire l'être entier.

Mais ces êtres microscopiques que l'on connaît sous le nom d'infusoires viennent aussi fournir à la physiologie des faits intéressans qu'elle compare au développement cellulaire. Les kolpodes, les paramécies, ont été dans ces dernières années, pour M. Coste, puis pour M. Balbiani, l'objet d'études importantes. Or on ne peut s'empêcher d'établir une sorte de rapport entre ces animaux infiniment petits et ces autres organismes élémentaires qui, juxtaposés en quantité innombrable, constituent le corps des animaux supérieurs. M. Coste a montré comment deux kolpodes se réunissent pour former un kyste, et comment cette masse commune se fractionne pour donner naissance à de nouveaux animaux par un procédé tout à fait comparable à celui qui régénère les cellules. M. Balbiani a reconnu le premier chez certains infusoires les apparences mêmes que présentent les cellules anatomiques, c'est-à-dire l'existence d'un noyau et d'un nucléole. Il a prouvé d'ailleurs qu'à l'aide de ces deux élémens il y a chez les paramécies une véritable génération sexuelle; le noyau joue le rôle d'un ovaire, et le nucléole donne des spermatozoïdes. Nous nous trouvons donc là en face de phénomènes qui montreraient l'identité absolue de la nutrition et de la génération, si l'on admettait dans toute sa rigueur le rapprochement que nous faisions tout à l'heure entre les infusoires et les cellules élémentaires. Il est certain que M. Claude Bernard pousse très loin la similitude entre la nutrition et la génération. On ne saurait même dire où il s'arrête dans cette voie, ni s'il y a un point où il s'arrête. Peut-être faut-il donner à sa pensée une portée tout à fait générale. En tout cas, on ne peut qu'attendre avec une vive impatience la publication de recherches encore inédites qu'il annonce sur cette matière. Jusqu'à plus ample informé, on pourra garder sur cette opinion la réserve que recommandait sur certains sujets scientifiques un savant aimable, mais un peu sceptique, Fontenelle. « Il faut ne donner, disait-il, que la moitié de son esprit aux choses de cette espèce que l'on croit, et en réserver une autre moitié libre où le contraire puisse être admis, s'il en est besoin. »

Si nous en venons maintenant à considérer la génération proprement dite, nous constatons que les êtres supérieurs proviennent tout entiers d'un élément spécial, d'un œuf, d'une cellule ovarique qui offre ce caractère tout à fait nouveau de contenir en elle-même tous les termes d'une évolution périodique. Cette propriété évolutive à longue portée, cette espèce de *devenir* qui est dans l'œuf constitue à coup sûr un des phénomènes les plus merveilleux de la physiologie. Voilà un élément anatomique qui jouit d'une propriété bien caractéristique, celle de contenir intrinsèquement une série de développemens futurs. Ici, sur cette question de l'œuf, du germe, nous rencontrons une controverse qui a passionné dans ces dernières années le monde savant et le public. Le germe provient-il toujours d'une génération héréditaire, ou peut-il dans certains cas se former spontanément? Telle est la question qui, déjà bien anciennement agitée et soulevée de nouveau par des travaux récens, a donné lieu aux débats les plus animés. M. Pouchet, soutenu par un très petit groupe de naturalistes, a défendu avec beaucoup de vigueur la cause de la génération spontanée ou hétérogénie. M. Pasteur a été le principal champion de l'opinion contraire, qui avait pour elle la grande majorité des physiologistes. Les épreuves diverses qui ont été instituées dans cette mémorable querelle ont-elles tranché la question expérimentale? Il nous semble qu'aucun résultat décisif n'a été produit de part ni d'autre. La polémique soulevée par M. Pouchet a provoqué de sérieuses études sur les microzoaires; il en est sorti toute une moisson de faits nouveaux et curieux, mais on ne peut pas dire que le fond de la querelle en ait été éclairé. Les adversaires restent les uns et les autres cantonnés dans leurs opinions contradictoires. Des hétérogénistes enferment une infusion dans une cornue; ils ont fait préalablement tous leurs efforts pour détruire les germes qui pouvaient se trouver soit dans l'infusion, soit dans l'air de la cornue; ils voient bientôt naître des microzoaires. « Voilà, disent-ils, des animaux nés sans germes, ou du moins le germe s'est formé de lui-même, indépendamment de toute hérédité. — Non pas, répondent leurs adversaires, les germes héréditaires existaient dans l'air, et ce que vous nous montrez prouve que vos efforts pour les tuer ont été insuffisans. » M. Pasteur et ses partisans font de leur côté les mêmes expériences. Ils tuent les germes et montrent dans leurs ballons des infusions inféconds. « Vous le voyez, disent-ils, les germes héréditaires étant détruits, aucun être vivant ne prend naissance. — Fort bien, leur dit-on dans le camp opposé; mais êtes-vous certains, en même temps que vous détruisiez les germes, de n'avoir pas supprimé quelque condition indispensable à la vie des infusoires qui devaient naître

dans ces ballons? » Ainsi les argumentations contraires restent debout et s'entament à peine l'une l'autre. Jusqu'ici le profit le plus clair de la querelle se trouve dans les découvertes de MM. Coste et Gerbe et les travaux de M. Balbiani sur la génération des infusoires. M. Claude Bernard a été chargé par l'Académie des Sciences de faire un rapport sur la question des générations spontanées; tout en rendant justice aux travaux de M. Pasteur, il s'est montré assez réservé sur les conclusions expérimentales qu'il est permis d'en tirer. Bien que la question de fait demeure ainsi à peu près entière, M. Claude Bernard n'hésite pas à se ranger parmi les adversaires de l'hétérogénie. Il puise sa conviction dans les nécessités qui lui paraissent inhérentes à la propriété évolutive de l'œuf. La formation spontanée d'un germe lui semble inadmissible, même comme hypothèse. « Je considère, dit-il, que l'œuf représente une sorte de formule organique qui résume les conditions évolutives d'un être déterminé par cela même qu'il en procède. L'œuf n'est œuf que parce qu'il possède une virtualité qui lui a été donnée par une ou plusieurs évolutions antérieures dont il garde en quelque sorte le souvenir. C'est cette direction originelle, qui n'est qu'un atavisme plus ou moins prononcé, que je regarde comme ne pouvant jamais se manifester spontanément et d'emblée. Il faut nécessairement une influence héréditaire. Je ne concevrais pas qu'une cellule formée spontanément et sans parens pût avoir une évolution, puisqu'elle n'aurait pas eu un état antérieur. » Est-ce bien juste? Que nous rapprochions les idées d'atavisme et de propriété évolutive, que nous voyions dans ce rapprochement le résultat de l'expérience des siècles, rien de mieux; mais faut-il pour cela regarder l'hérédité comme la cause nécessaire de toute manifestation évolutive? Ce n'est point là une conception qui s'impose à notre esprit, et à nos yeux elle n'a que ce degré de vraisemblance que lui donne jusqu'ici l'étude des faits.

Quoi qu'il en soit, la connaissance détaillée de la constitution de l'œuf est une conquête de la science contemporaine. En France, les travaux de MM. Prévost et Dumas ont été l'origine des progrès de l'embryogénie. L'étranger peut citer aussi à ce sujet des noms célèbres, ceux de Baer, Purjinke, Bischoff. L'œuf ou cellule ovarique est constitué comme une cellule ordinaire. On y distingue une enveloppe ou *membrane vitelline*, un liquide intérieur ou *vitellus*, un noyau ou *vésicule germinative* et un nucléole ou *tache germinative*. M. Balbiani y a découvert en outre récemment un corps particulier qu'on pourrait appeler *vésicule germinative proprement dite*, car il est destiné à fournir les matériaux plastiques nécessaires au développement de l'être nouveau. Il y a ainsi dans l'ovule deux noyaux

qui président à deux ordres de nutrition distincts. L'ancienne vésicule germinative, qui a été découverte par Purjinke, sert au développement de l'œuf lui-même; aussi disparaît-elle dès que l'œuf est arrivé à maturité et s'est développé complétement. L'autre, la vésicule de M. Balbiani, prépare les matériaux évolutifs du nouvel être. Elle persiste donc quand la vésicule de Purjinke a disparu, et elle accompagne l'être nouveau dans son évolution.

La physiologie a pu jeter quelque lumière sur les premiers et mystérieux mouvemens de l'embryon. Elle a vu la matière granuleuse destinée à la formation de l'être se séparer en segmens sphéroïdaux sans structure apparente, puis chacun de ces segmens homogènes se convertir en vésicule par coagulation de la couche superficielle. Toutes ces vésicules naissantes, d'abord indépendantes les unes des autres, se rangent par ordre, se multiplient par scission à la manière des organismes inférieurs, et arrivent à constituer la toile cellulaire qui va se transformer en embryon. Dans le principe et pendant quelque temps, cette toile n'a aucune trace d'appareil spécial. Le cœur paraît le premier; c'est un petit point animé de mouvemens d'abord rares et à peine perceptibles. Peu à peu ces mouvemens s'accusent plus nettement; alors apparaissent les rudimens d'un appareil circulatoire, puis ceux des autres organes de l'animal. Rien n'est curieux comme d'assister à ces premières évolutions embryonnaires. Si par exemple on regarde naître le cœur d'un poulet, on voit d'abord une simple vésicule semblable à l'organisme élémentaire d'un infusoire. Peu à peu la vésicule s'allonge et constitue un véritable ventricule pourvu d'une aorte à plusieurs branches de manière à représenter exactement le cœur d'un poisson. Plus tard, le ventricule se renverse en se tordant et se divise en trois cavités; c'est alors un cœur de reptile. Enfin le mouvement s'achève, et l'organe définitivement constitué apparaît avec les quatre cavités (deux oreillettes et deux ventricules) qui sont propres aux oiseaux et aux mammifères. On voit ainsi un organe traverser, sans s'y arrêter, des formes qui demeurent définitives pour des organismes inférieurs. Ces faits et d'autres du même genre ont amené certains physiologistes à cette doctrine, que l'évolution entière par laquelle ont passé les séries animales se reflète et se retrouve dans l'évolution embryonnaire de chaque être. Cette théorie, née en Allemagne, a trouvé en France d'habiles défenseurs. C'est là une des vues les plus saisissantes auxquelles puisse s'élever la physiologie; c'est une sorte de sommet philosophique d'où l'esprit embrasse l'origine de toutes les questions qui se rapportent aux phénomènes de la vie.

Au point de vue pratique et expérimental, il est naturel de se

demander si le physiologiste peut étendre son action sur le développement embryonnaire. Peut-on opérer des changemens dans les organismes en agissant directement sur les œufs, en prenant la matière organisée à l'état naissant et en en modifiant la tendance évolutive au moment où elle se manifeste? On doit croire en effet, et c'est là une des opinions sur lesquelles M. Claude Bernard revient avec le plus d'insistance, qu'en modifiant les milieux intérieurs où se nourrissent les organismes naissans on pourra changer dans une certaine mesure la direction de leur mouvement évolutif, créer de véritables espèces ou tout au moins des variétés animales. Jusqu'ici les actions modificatrices n'ont guère porté que sur des êtres adultes, et n'ont consisté qu'à fixer par une sélection artificielle des caractères que l'hérédité mettait en relief. Quant à agir sur le germe même, à en modifier scientifiquement les conditions d'existence, la physiologie n'a, pour ainsi dire, pas encore institué d'études à cet égard. M. Dareste, reprenant des essais commencés par Geoffroy Saint-Hilaire, a expérimenté sur des œufs de poule en les vernissant, et a déterminé ainsi diverses anomalies ou monstruosités; mais ce sont plutôt des maladies de l'embryon que des actions réellement modificatrices. Plus récemment encore, M. Naudin a montré sur les végétaux que des anomalies natives, qu'on avait regardées comme ne pouvant être fixées qu'à la suite d'un temps très long, pouvaient au contraire être provoquées artificiellement et se transmettre tout de suite par hérédité de façon à constituer de véritables espèces. Ce sont là comme les premiers jalons d'une route encore inexplorée.

Pour compléter cette revue rapide des élémens qui constituent les corps vivans, il nous reste à dire quelques mots de certaines classes de tissus que nous n'avons point encore mentionnées. Les élémens anatomiques dont il a été parlé jusqu'ici, les muscles, les nerfs, les glandes, les élémens du sang, sont les parties actives de l'organisme; mais les différens appareils qui servent aux mécanismes vitaux sont formés de ces parties actives enchâssées dans une espèce de gangue commune, le tissu cellulaire; ils comportent d'ailleurs d'autres tissus qui jouent également un rôle passif, comme ceux qui constituent les parties élastiques des fibres, les cartilages, les os. Les propriétés de ces divers élémens sont pour ainsi dire moins spécialisées que celles des élémens actifs. Ils ont une certaine facilité à se régénérer quand ils sont transplantés et à se transformer les uns dans les autres. C'est ainsi que des expériences récentes dont le retentissement a été considérable ont montré que le périoste transplanté dans le tissu cellulaire sous-cutané peut s'y greffer et y continuer son évolution osseuse. Les

tissus fibreux, élastiques, cartilagineux, osseux, forment une classe de tissus inférieurs qui peuvent être considérés comme dérivés tous du tissu cellulaire. Quant à celui-ci, qui est ainsi ramené à être comme le type de tous les autres, son élément histologique spécial est la cellule plasmatique. Cette cellule n'est pas ronde, elle a la forme d'une étoile, et les extrémités radiaires des différentes cellules communiquent entre elles de manière à s'enchevêtrer et à former un réseau complet. Les noyaux sont en état de régénération ou de prolifération incessante, et ces cellules sécrètent ainsi les matières qui remplissent les espaces intercellulaires comme une sorte de ciment ou de mortier. Nous retrouvons donc dans ce mode qui renouvelle les tissus passifs le procédé sécrétoire que nous avons constaté dans les autres parties de l'organisme. Une sorte d'unité apparaît ainsi dans les actions qui entretiennent la vie. Tous les tissus et tous les liquides de l'économie peuvent être considérés comme des produits de sécrétion des cellules vitales en voie de régénération constante. Tantôt le produit sécrétoire, demi-fluide, reste dans la cellule même ou dans la fibre; il y accomplit son rôle actif : c'est le cas des matières nerveuses et musculaires; tantôt le produit cellulaire se liquéfie, sort de la cellule, et va remplir au dehors ces diverses fonctions dont nous avons vu des exemples dans les sécrétions proprement dites; tantôt enfin, comme nous venons de le voir, le produit sécrétoire s'étale entre les cellules et y forme des composés plus ou moins durs qui jouent leur rôle dans la texture ou dans la charpente du corps. A ce point de vue, le développement de l'être adulte se fait par les mêmes procédés que le développement embryonnaire. Un même ensemble de lois organisatrices régit les phénomènes dans l'œuf, dans l'embryon, dans l'être vivant, entretient par la nutrition et renouvelle d'une manière incessante les propriétés des élémens actifs et passifs de la machine vivante. Dans cet ensemble apparaît, comme le point culminant, une sorte de loi organotrophique qui trace le plan de l'être et en règle l'évolution. Cette loi, les physiologistes se sont bornés jusqu'ici à l'observer, et on peut dire qu'ils n'ont pas encore essayé de se donner prise sur elle par l'expérimentation. C'est sur ce point que M. Claude Bernard appelle avec énergie les efforts de la science. Agir sur les milieux pour atteindre par là la nutrition et diriger ainsi les phénomènes évolutifs, telle est la méthode qu'il trace avec l'autorité qui s'attache à ses travaux.

EDGAR SAVENEY.

LE

PREMIER BUDGET

DE LA HONGRIE

Le budget d'un peuple est un cadre où les réalités se traduisent en chiffres comme dans les correspondances de la diplomatie : celui qui possède la clé de ce langage peut s'introduire dans l'intimité d'une existence nationale et y surprendre sur beaucoup de points le mobile caché, l'explication vraie du fait politique. Quand c'est un peuple récemment affranchi et en voie d'organisation qui dresse pour la première fois son bilan financier, on désire savoir quels sont ses besoins, ses engagemens, son régime économique et ses ressources, afin de mesurer quel degré de force et de vitalité sera mis au service de la nationalité naissante. La curiosité sera doublement excitée, si la puissance qui surgit apporte dans les données de la politique générale un élément dont il faudra tenir compte. Tels sont les aspects sous lesquels la Hongrie se présente en ce moment. Le simple exposé de ses dépenses et de ses recettes va nous initier à ses procédés de gouvernement, à ses moyens d'existence. Sa position géographique, ses antécédens, ses rapports de voisinage, la force plus ou moins grande qu'elle puisera en elle-même pour faire respecter son autonomie, lui assignent un rôle politique auquel se rattache ce terrible problème de paix ou de guerre qui tient en ce moment l'Europe haletante. Ces considérations expliquent le mouvement de curiosité et le degré d'intérêt que peut exciter une étude analytique du premier budget de la Hongrie.

Il ne conviendrait pas de revenir sur les hautes questions de po-

litique qui ont été élucidées ici même par un historien qui n'a pas encore dit son dernier mot (1). Auprès de l'ample et lumineux exposé de M. de Laveleye, les faits financiers que nous avons à faire connaître seront comme un de ces appendices où l'on rejette les documens qui ne sont pas de nature à trouver place dans un récit; nous devons toutefois rappeler, pour l'intelligence de certains détails budgétaires, les bases essentielles du contrat en vertu duquel la Hongrie a recouvré son indépendance.

Depuis les premiers mois de 1867, les états autrichiens proprement dits et les pays autrefois dépendans de la couronne de Hongrie forment deux groupes séparés constitutionnellement, quoique attachés encore l'un à l'autre par des « affaires communes; » le mot est consacré. De chaque côté de la Leitha, le régime parlementaire règne dans la plus stricte signification du mot. Le pouvoir exécutif est occupé par le chef de la maison de Habsbourg, empereur en Autriche, roi en Hongrie. Les affaires dites communes, celles qui forment le lien entre les deux états, concernent l'armée, la représentation diplomatique et les arrangemens douaniers, seuls points qu'il n'eût pas été possible de diviser sans un déchirement dangereux. Pour le maniement difficile de ces affaires communes est institué un ministère commun composé de trois membres; c'est celui dont M. de Beust est l'âme actuellement. Dans chacun des deux états juxtaposés, le pouvoir effectif est exercé par une assemblée nationale et un ministère responsable. Quand un inrêt collectif est en cause, les deux assemblées se mettent en rapport avec le souverain commun aux deux pays, ou pour mieux dire avec le ministère commun qui le représente, par l'entremise de deux délégations élues à cet effet et enchaînées par des mandats formels. Au point de vue spécial des finances, on s'est efforcé de partager équitablement les charges. Aux termes d'un arrangement conclu à titre d'essai et pour dix ans, la Hongrie participe aux dépenses afférentes aux affaires communes, armée, diplomatie et commerce extérieur, dans la proportion de 30 pour 100; elle concourt dans une mesure analogue au paiement et à l'amortissement de l'ancienne dette de l'empire autrichien. Tel est le nouveau contrat social, et l'ancien représentant de la monarchie absolue se trouve, en vertu des clauses compliquées de ce pacte, beaucoup plus enchaîné que ne le serait dans les conditions ordinaires un simple souverain constitutionnel.

Aux premiers momens de l'indépendance reconquise, la Hongrie

(1) Voyez dans la *Revue* la remarquable série de M. E. de Laveleye sur *l'Allemagne depuis la guerre de 1866*.

éprouva l'embarras du mineur subitement émancipé au sortir d'une étroite tutelle. On s'effrayait de l'héritage du passé; l'idéal du nouveau régime n'était pas encore dessiné dans les esprits. Pour les postes élevés, le pays possédait un certain nombre d'hommes éminens; mais la retraite du personnel autrichien, qui était vue d'ailleurs sans peine, laissait l'administration inférieure à peu près désorganisée. Les caisses publiques étaient vides, le crédit et les moyens de travail allaient dépendre des impressions mobiles du public européen. Par bonheur, une prodigieuse récolte, coïncidant avec la rareté et les hauts prix partout ailleurs, leva bien des difficultés en répandant l'aisance dans le pays. Le ministère responsable se constitua sous l'influence du parti modéré, qui avait conduit si habilement et mené à bonne fin la révolution. Si dans les vieux états, où les ressorts fiscaux sont agencés depuis longtemps, le choix d'un ministre des finances est chose grave, il l'est à plus forte raison dans un pays où il n'y a pas de précédens. L'opinion publique désigna pour ce poste M. de Lonyay, économiste exercé, qui avait fait preuve de connaissances spéciales par la manière dont il avait introduit et fait réussir le crédit foncier en Hongrie.

M. de Lonyay prit possession de son portefeuille le 10 mars 1867. On peut mesurer par l'immensité de la tâche ce qu'il dut déployer d'aptitude et d'activité. Pendant les derniers mois de l'année, il eut à diriger la pratique journalière de la fiscalité en se servant de la machine détraquée qui allait disparaître. En même temps il fallait préparer théoriquement les bases du régime nouveau. Les résultats de l'année 1867, centralisés par la ci-devant cour des comptes, n'étaient pas encore débrouillés il y a deux mois; on savait toutefois que cet exercice, pour lequel une ébauche de budget avait été improvisée par le ministre, n'avait laissé aucune déception. Les résultats ont atteint les chiffres prévus, aucun service n'est resté en souffrance : les annuités consacrées au rachat des anciens droits féodaux ont été acquittées, les versemens à faire en Autriche pour les dépenses communes et pour la quote-part de la dette impériale ont été effectués; il est même resté en fin de compte un report à l'actif de l'année suivante. Ce résultat, obtenu au milieu des anxiétés et des tâtonnemens de la transition, est digne de remarque : le bon sens et le patriotisme de la population y ont contribué; il est de bon augure pour l'avenir financier du pays.

Un budget n'est que la mise en œuvre d'une législation permanente : il ne peut être dressé régulièrement qu'en vertu d'un ensemble de lois organiques qui ont autorisé préalablement les dépenses et les impôts. Le code fiscal était à créer. Dès le 1er janvier 1868 fonctionnait sous la direction du ministre une commission de

comptabilité chargée de préparer la législation financière applicable au nouvel ordre de choses. Au commencement du mois d'avril, et comme préface au budget que nous examinons, M. de Lonyay présenta simultanément quatorze projets de lois destinées à régler le principe des contributions directes et indirectes, les procédés de perception, la régie des monopoles et revenus, l'inscription de la dette consolidée que l'on allait accepter, et le contrôle de la dette flottante. Enfin dans la seconde moitié du mois d'avril fut présenté aux chambres, en langue nationale, ce plan de budget dont la discussion solennelle a été retardée par la nécessité de voter diverses lois organiques. L'exposé des motifs exprime avec émotion l'importance de cet acte. Un premier budget est le moule du système économique; pour un peuple comme dans la vie privée, c'est l'existence qui s'ordonne dès le début de la carrière en raison du revenu que l'on prévoit et de la dépense que l'on croit pouvoir faire. Ces considérations sont justes, et si nous nous préparons à dérouler tant de chiffres sous les yeux des hommes politiques, c'est avec la persuasion qu'ils y sauront lire l'avenir du peuple qui prend place dans le concert européen.

Les dépenses, dans le budget hongrois, se classent naturellement en deux catégories, celles qui procèdent de l'ancienne union et de la communauté d'intérêts qui existe encore dans une certaine mesure avec l'empire d'Autriche, celles qui vont fournir les ressorts de l'existence nationale. Les engagemens de la première catégorie entrent pour un peu plus de moitié dans l'ensemble des charges publiques. En première ligne figure la liste civile assurée constitutionnellement à la maison de Habsbourg. La Hongrie tient à honneur d'en fournir la moitié, et elle paie à ce titre 7,841,000 fr. (1). L'annuité dont la Hongrie est redevable pour sa participation à l'ancienne dette publique de l'empire autrichien est fixée à 82,067,500 fr., y compris les amortissemens et frais accessoires. Nous ferons remarquer à cette occasion que la Hongrie va s'exécuter intégralement pour la part convenue, et que si l'Autriche, chargée de payer la rente, fait subir aux créanciers une réduction de 16 pour 100, elle réalisera sur le contingent hongrois un bénéfice de 13 millions. L'Autriche au surplus, qui se plaignait d'avoir fait la part trop belle à son associée, trouvera là un dédommagement qu'il ne faut peut-être pas trop lui reprocher. Viennent ensuite les dépenses spécialement dites « pour affaires communes; » elles concernent les services

(1) Dans tout le cours de ce travail, le florin austro-hongrois est évalué en monnaie française, au cours de 2 francs 50 centimes. — Le *joch*, mesure agraire, est estimé à 58 ares, quoique la contenance en soit très variable dans la pratique agricole de la Hongrie.

par lesquels les deux parties de l'ancien empire restent attachées l'une à l'autre. Les dépenses de cet ordre ont été partagées en prenant pour mesure la population et les forces contributives de chacun des deux groupes pendant la période précédente. Le contingent de la Hongrie a été fixé, comme nous l'avons dit, à 30 pour 100; la somme à fournir sur cette base ressort à 56,120,000 francs, plus un supplément de 20,147,000 francs qu'on a classé dans le budget extraordinaire, parce que cette dépense n'est pas de nature à se reproduire, et que d'ailleurs elle doit être compensée cette année par un recouvrement d'égale somme sur un fonds dit *actif-commun*, propriété collective des deux pays.

Nous insisterons sur ce chapitre des dépenses communes, parce qu'il est celui qui caractérise le mieux la situation nouvelle faite à la Hongrie. Sur ce versement de 76 millions, les besoins du service militaire, y compris la flotte, en réclament environ 68; à ce compte, les 70 pour 100 à fournir par les pays autrichiens devant donner 159 millions, on voit que les deux peuples se sont entendus, par l'entremise des pouvoirs constitutionnels, pour limiter à 227 millions de francs l'ensemble des dépenses militaires. La modicité de ce chiffre, auquel on tient fermement des deux côtés de la Leitha, est une protestation des plus significatives contre les entraînemens guerriers et les alliances compromettantes. On a compris dans ces régions que le vrai moyen de conserver la paix est de limiter les armemens au plus strict nécessaire.

Dans la catégorie des dépenses qui concernent particulièrement la Hongrie, nous remarquons un gros chiffre : 36,707,500 francs, inscrit sous ce titre : dette pour le dégrèvement foncier. C'est l'annuité à payer pour le rachat des droits féodaux. Grâce à ce sacrifice qui a constitué la Hongrie moderne, et qui est un des actes les plus mémorables de 1848, le sol, jusque-là inféodé à un très petit nombre de familles, s'est divisé à tel point qu'on compte actuellement près de 3 millions de propriétaires dans les quatre contrées dépendantes de la couronne hongroise. On peut dire sans exagérer que la nation entière est intéressée à l'indépendance du territoire, et c'est là ce qui donne à ses volontés instinctives une consistance et une force d'impulsion avec lesquelles l'Europe politique aura désormais à compter.

Le dégrèvement foncier comporte non-seulement le paiement annuel des coupons, mais l'amortissement d'un certain nombre d'obligations désignées par le sort; c'est, à proprement parler, la dette publique : la Hongrie jusqu'ici n'en a pas d'autre qui lui soit propre. L'emprunt national contracté au commencement de cette année étant consacré de la manière la plus exclusive à des créations de

chemins de fer, les intérêts de cet emprunt sont compris, suivant l'usage, dans les frais de premier établissement, et seront payés ultérieurement sur les produits de l'exploitation. L'état n'aurait à intervenir plus tard que pour compenser l'insuffisance des recettes; c'est seulement dans ce cas, contraire à toutes les probabilités, que le budget des dépenses publiques serait surchargé.

Le détail des dépenses administratives va nous faire connaître les ressorts du régime nouveau. En raison de sa double qualité d'empereur en Autriche et de roi constitutionnel en Hongrie, il y aurait sans doute quelque inconvénient à ce que le roi fût en contact immédiat avec le conseil des ministres. Le dualisme a fait nécessairement une réalité de la fameuse maxime : « le roi règne et ne gouverne pas. » Entre le roi, chef nominal du pouvoir exécutif, et le conseil des ministres, qui est le véritable organe du gouvernement constitutionnel, il y a, comme trait d'union, un petit ministère spécial, pour les frais duquel une somme de 216,250 francs est allouée. Le titulaire actuel est le comte George Festetics, frère du général Festetics, qui s'est distingué à Sadowa; lui-même est un homme expérimenté, assez riche personnellement pour mener noblement une splendide existence.

Le pouvoir réside en réalité dans une assemblée nationale comprenant deux chambres et dans un ministère qui est l'émanation de cette assemblée. Une pareille combinaison assure au président du ministère un rôle et une influence très considérables. L'importance de la fonction est d'ailleurs relevée par le patriotisme et la haute intelligence politique de son premier titulaire, le comte Jules Andrassy. L'assemblée nationale, dont les membres reçoivent une indemnité, et la présidence du conseil figurent au budget pour 2,616,250 fr. — Le ministère de l'intérieur, occupé par le comte Wenkheim, a naturellement dans son ressort l'administration générale du royaume. Le total des sommes inscrites à son crédit monte à 23,283,750 francs; toutefois ses attributions paraissent fort restreintes, parce qu'un des premiers actes du nouveau régime a été de rétablir les comitats avec leurs anciens procédés d'administration locale. C'est un moyen de transition, assez dispendieux d'ailleurs, puisqu'il prélève 17 millions sur 23 en fonctionnant d'une manière imparfaite. Provisoirement la compétence du ministre de l'intérieur est limitée à des services d'utilité générale, comme l'hygiène, la sûreté publique, les prisons, les maisons d'aliénés et d'enfans trouvés, les théâtres et les courses. On voit par la modicité des allocations que ces services ne sont encore qu'à leur première phase de développement. Un des problèmes dont les hommes politiques sont maintenant préoccupés est d'établir

une juste pondération entre la compétence de l'état et le régime municipal.

Au ministère des finances sont attribués 18,440,000 francs. Cette somme représente les frais pour la perception des impôts et l'exploitation de plusieurs monopoles qui fournissent à l'état d'importans revenus, tels sont notamment les salines du domaine et la fabrication du tabac. — Le portefeuille des travaux publics a pour titulaire un Transylvanien, le comte Miko. L'allocation, limitée à 6,620,000 francs pour le service ordinaire, est disséminée en petits travaux concernant la viabilité et la navigation fluviale. Les grands travaux de construction qui n'ont pas un caractère permanent sont renvoyés aux dépenses extraordinaires, dont nous parlerons plus loin. — Le ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce n'est inscrit au budget que pour 1,146,250 francs. Sur ce terrain, qui deviendra si fécond, il n'y a encore que des germes et des essais. Le ministre, M. de Gorove, paraît être d'ailleurs un de ces hommes pour lesquels il n'y a pas de petites fonctions. — Les cultes et l'instruction publique ne recevront de l'état que 2,777,500 francs. Cela montre que ces importans services sont encore classés comme des charges locales et volontaires. L'éducation populaire, qui ne reçoit que 500,000 francs, est pour ainsi dire à créer. On peut avoir foi dans l'avenir de ce service, s'il reste confié aux inspirations élevées et aux connaissances étendues de M. le baron Eötvös, l'ami et digne collaborateur de M. Deák. — On a centralisé, comme l'une des plus nobles prérogatives de l'état, l'administration de la justice, à laquelle une somme de 7,307,500 francs est appliquée. Le ministre en fonction, M. Horvath, est un jeune jurisconsulte qui s'inspire de la philosophie du droit, et cherche à maintenir les questions de sa compétence dans les régions élevées des principes. — Les dépenses pour l'armée étant classées dans le cadre des services communs, il n'y a pas, à proprement parler, de ministre de la guerre en Hongrie. Sous le titre de « ministère pour la défense du pays, » on désigne une simple direction chargée de la régie des haras militaires et des opérations du recrutement. Toutefois ce service, auquel on n'attribue aujourd'hui que 1,281,500 fr., est destiné à prendre de l'importance, si on réalise, comme on sera probablement conduit à le faire, le vœu instinctif du pays pour la création d'une milice nationale. Cette nécessité est si bien pressentie qu'à cet imperceptible ministère on a rattaché la présidence du conseil. Une particularité remarquable dans le budget hongrois est que les pensions de retraite sont ajoutées aux dépenses de chacun des services dont elles proviennent. Ce procédé est excellent; il préviendra des abus dont les contribuables ont à souffrir dans plusieurs autres pays.

Nous avons fait une remarque dont la portée politique n'échappera sans doute à personne. Sous la vague impression des souvenirs de 1849, on est porté à croire que la vie et l'indépendance nationales sont encore tenues en échec par les antagonismes de races. Les ennemis de la Hongrie sont habiles à exploiter ce préjugé : le budget hongrois en fournit la réfutation à chaque page. En ce qui concerne la Transylvanie et les confins militaires, groupes importans, puisqu'ils comprennent 3,200,000 habitans sur 15 millions, les dépenses et les recettes sont continuellement confondues dans les comptes généraux du royaume. Cette fusion d'intérêts n'est-elle pas un signe du fusionnement des races? La Transylvanie participe d'ailleurs au vote des impôts par ses députés, qui siégent à la diète de Pesth, et elle a un représentant au sein du ministère. A l'égard des Slaves de la Croatie, qui ne comptent d'ailleurs que pour un seizième dans la population totale, les plus grands ménagemens sont observés : on leur laisse les bénéfices de l'assimilation sans leur demander le sacrifice de leurs mœurs et coutumes. On compte sur le temps et sur l'attraction des intérêts pour user les dernières résistances. La Croatie n'a déjà plus d'articles spéciaux dans le budget des recettes. Les impôts, qu'elle paie librement, sont confondus avec les autres dans le trésor commun; mais on respecte ses habitudes administratives, et on ne lui envoie de Pesth que les fonctionnaires qu'elle demande. Voilà pourquoi le budget des dépenses présente encore une allocation spéciale de près de 5 millions sous ce titre : « chancellerie aulique de Croatie-Slavonie. »

L'ensemble des dépenses ci-dessus mentionnées, montant à 251,417,500 francs, composent le budget des besoins ordinaires. Viennent en outre les besoins extraordinaires. M. de Lonyay s'est appliqué à ne comprendre sous cette rubrique que des dépenses strictement exceptionnelles et n'étant pas de nature à se renouveler. Telles sont les constructions de bâtimens pour plusieurs administrations nouvelles à Pesth ou ailleurs, l'établissement de quatre grands ponts et divers travaux hydrauliques, l'extension des lignes télégraphiques, une très forte subvention accordée à la Transylvanie pour l'aider à payer sa part dans le rachat des droits féodaux. La dépense essentielle dans l'ordre des besoins extraordinaires est la création des chemins de fer et des canaux : on y a affecté pour l'exercice 1868-69 une somme de 50 millions, prise sur le produit de l'emprunt contracté au commencement de cette année. L'état a déjà traité à forfait avec plusieurs entrepreneurs pour certaines lignes, et les travaux sont commencés sur divers points. En résumé, les besoins extraordinaires font pressentir une dépense totale de 88,372,000 francs.

Passons au budget des recettes. Il se distingue par une tentative qui aurait de grands avantages, si elle pouvait être appliquée généralement. M. de Lonyay a essayé d'établir une correspondance entre les recettes et les dépenses auxquelles elles sont affectées; mais un grand nombre d'articles ont échappé à cette règle, car il y a toujours beaucoup de recettes sans affectations spéciales, et beaucoup de dépenses qui ne correspondent à aucune rentrée. L'impôt hongrois est divisé, comme le nôtre, en contributions directes, contributions indirectes, et revenus provenant des domaines, des monopoles ou des services exploités par l'état. Dans un pays essentiellement agricole, la principale source de la fiscalité est l'impôt sur la terre. Ne pouvant pas rompre brusquement avec les traditions, M. de Lonyay a dû se servir des anciennes estimations cadastrales, qu'il sera sans doute nécessaire de réviser. Si nous comprenons bien les indications données par le ministre, le revenu net des terres en culture serait évalué sur le pied de 13 francs l'hectare en Hongrie, de 10 francs 83 cent. en Croatie et de 5 fr. 40 cent. seulement en Transylvanie. La règle admise provisoirement, conforme aux traditions autrichiennes, serait une taxe de 22 pour 100 sur le revenu net, avec de très fortes atténuations en faveur de la Transylvanie. La propriété aurait en outre à fournir une cotisation de 8 pour 100 applicable au fonds spécial du dégrèvement féodal, de sorte qu'en définitive l'impôt à payer s'élèverait à 30 pour 100 en Hongrie et en Croatie, et à 21 pour 100 en Transylvanie. Tout le monde comprendra que les chiffres immuables du revenu cadastral sont des indications déjà anciennes et très inférieures à la réalité. Autrement la charge serait intolérable.

Comme on est entré dans une période d'abondance et d'incontestable prospérité, le ministre a cru pouvoir suspendre certains dégrèvemens consentis pendant une série d'années calamiteuses et dont les propriétaires s'étaient fait une douce habitude. Ces remaniemens ont porté l'impôt foncier à 87 millions de francs. La somme est d'autant plus forte qu'elle ne comprend pas, comme chez nous, les propriétés bâties. On a conservé pour celles-ci deux taxes d'invention autrichienne, l'une sur les maisons qui ne sont pas louées, l'autre sur les loyers : de ces deux taxes, on espère tirer près de 15 millions. L'impôt sur l'industrie personnelle, correspondant à notre taxe des patentes, est inscrit pour 18 millions et demi. La Hongrie enfin a de plus que nous l'impôt sur les revenus, qui atteint directement les rentes et valeurs mobilisées, y compris les obligations foncières émises pour le rachat des droits féodaux. La proportion admise est de 10 pour 100 sur le revenu déclaré et de 7 pour 100 seulement sur les créances féodales. Les

tarifs ont été quelque peu abaissés; malgré cela, le ministre compte sur une plus-value, parce qu'il propose de substituer les déclarations publiques et un certain contrôle aux affirmations confidentielles et trop souvent inexactes dont le fisc se contentait précédemment. On pense que ces procédés sévères élèveront l'impôt sur le revenu à plus de 18 millions. En définitive, le produit des cinq contributions directes figure dans le premier budget de la Hongrie pour 136,860,000 francs. Certes la somme est forte pour un peuple de 15 millions d'âmes comprimé et exploité pendant des siècles, éclos d'hier seulement à la vie nationale. Comparativement le sort fait à la propriété française semblerait un régime de faveur; mais il y a en Hongrie l'indépendance d'un peuple à conquérir, une bataille pacifique à livrer contre les ennemis qui manœuvrent dans l'ombre. Des embarras intérieurs, mettant en échec la nationalité qui surgit, coûteraient certes beaucoup plus aux propriétaires hongrois que les sacrifices passagers qu'on leur demande, et le ministre insinue très finement qu'en cette circonstance le patriotisme, s'il n'était pas un devoir, serait encore la plus intelligente des spéculations.

Si les contributions directes sont surchargées, l'évaluation provisoire des impôts et revenus indirects est calculée de manière à présenter un allégement par comparaison avec le régime autrichien. Les droits de consommation établis sur les spiritueux, les vins, la bière, la viande de boucherie et le sucre ne sont cotés que pour 26,807,500 francs; c'est moins de 2 francs par tête, tandis que les mêmes articles produisent en France environ 9 francs par tête, et en Angleterre 22 francs. Cette branche de la fiscalité hongroise est évidemment destinée à fournir des plus-values considérables au moyen desquelles on soulagera la propriété surchargée. Les procédés perfectionnés de distillation nouvellement introduits ont eu pour premier effet de soustraire à l'impôt une partie de la production; mais un projet de loi sur la fabrication des spiritueux, déjà soumis aux chambres, rétablira les droits du fisc sans entraver le progrès industriel. Le vin, une des richesses naturelles de la Hongrie, deviendrait une source importante de revenus, si on voulait l'exploiter avec rigueur; au contraire le budget nouveau maintient l'immunité pour le vin réservé à la consommation domestique. D'un autre côté, la difficulté des transports, faisant obstacle aux mouvemens commerciaux, limite le contingent du trésor public à moins de 5 millions. Les voies ferrées, les routes et les canaux en construction auront, à n'en pas douter, une influence marquée sur ce genre de recette. La fabrication du sucre de betterave a été encouragée en ces derniers temps par d'abondantes récoltes, et l'ou-

verture prochaine de plusieurs usines permet d'espérer une augmentation importante sur cet article.

Le chapitre des monopoles exploités par l'état, le sel, le tabac et les loteries, donne un total de 51,787,500 francs après retranchement de tous les frais de régie. En Autriche, le sel provenant des salines domaniales est fabriqué et vendu pour le compte de l'état, comme le tabac chez nous. Les deux portions de l'empire, en se dédoublant, étaient convenues qu'un traité de douane et de commerce réglerait les exploitations qui allaient être séparées, afin de ne pas laisser prise à la contrebande. Ce traité vient d'être conclu entre les ministères de Pesth et de Vienne. En ce qui concerne le sel, on est tombé d'accord pour réduire le prix de vente à 5 florins le quintal allemand. A ce compte, le sel hongrois sera mis en vente au prix de 22 centimes 1/4 le kilogramme, et même un peu moins pour la Transylvanie. La consommation dans les pays de la couronne de Hongrie n'a pas dépassé jusqu'ici une moyenne de 7 kilogrammes par tête. M. de Lonyay maintient le précédent chiffre de recette malgré l'espoir bien fondé d'une augmentation par l'effet du dégrèvement.

Avec la même prudence, le ministre s'abstient de forcer l'estimation concernant le tabac. Ce narcotique joue vraiment un grand rôle dans la politique moderne : il est le remède souverain des finances malades. Bien des gens déplorent l'extension que prend l'usage du tabac : même quand il ne devient pas malsain par l'abus qu'on en fait, on le soupçonne d'engourdir les ressorts de la volonté. Si c'est à dessein qu'on pousse à l'usage du tabac, l'idéal du système s'est produit dans les pays qui doivent leur éducation sociale à la maison de Habsbourg. Tandis qu'en France on est à peine arrivé à 1 kilogramme par tête, la moyenne des six dernières années donne une consommation de 5 kilogrammes 639 grammes dans la région autrichienne, et de 3 kilogrammes 236 grammes dans la région hongroise. On dirait à la vérité que le gouvernement autrichien a pris à tâche d'encourager ce genre d'excès par le bon marché. Le kilogramme de tabac à fumer ordinaire, qui est livré à 9 francs aux débitans par la régie française, est vendu par l'état 2 francs 24 centimes en Autriche et 1 franc 83 centimes seulement en Hongrie (1). Le ministre hongrois n'attribue d'ailleurs l'infériorité de la consommation dans son pays qu'aux dommages causés

(1) Nous ne saurions dire si la différence des prix est justifiée par les qualités. Il faut rappeler aussi que l'état fabrique en France du tabac pour la troupe à peu près aux mêmes prix que ceux de l'Autriche. Notons en passant que le tabac hongrois, très fin et très léger, n'agit que faiblement sur l'organisme, et par là mérite moins les reproches adressés à d'autres espèces.

par la contrebande. La culture de la plante est permise partout, à la condition que les feuilles récoltées seront toutes livrées aux manufactures de l'état, qui ont seules le droit de les manipuler pour les revendre. Or il est facile en Autriche de surveiller les plantations, qui sont peu nombreuses. En Hongrie au contraire, ce genre de culture, sollicité par le sol et le climat, est pratiqué à peu près partout. La surveillance du fisc est d'autant plus difficile que certaines tolérances sont consacrées par l'usage. On a remarqué que les ventes et les recettes du trésor baissent beaucoup depuis le moment où les feuilles commencent à mûrir jusqu'à l'époque où la régie fait ses achats aux cultivateurs. Cela tient à ce que les paysans, ayant la plante sous la main, pratiquent chez eux une dessiccation grossière dont ils se contentent. On s'est demandé, surtout en Hongrie, s'il ne convenait pas de couper court à ces abus en proclamant la liberté de fabrication; mais comment remplacer les profits du monopole? On a proposé de vendre aux amateurs le droit de fumer. Le fumeur marcherait à l'avenir muni de sa patente, comme le chasseur de son port d'armes. A première vue, cela semble d'une pratique difficile; mais en matière de fiscalité tout ce qu'on essaie devient possible par l'habitude. Sans s'arrêter aux obstacles, le gouvernement de Pesth a déjà obtenu à Vienne la promesse de l'abolition du monopole dans les deux pays. En attendant et malgré les probabilités d'une plus-value, le premier budget conserve l'ancien chiffre de recettes, soit environ 24 millions nets.

C'est à regret que le ministre inscrit à son budget une somme de 2,750,000 francs provenant du bénéfice des loteries. La nécessité fait une loi de conserver jusqu'aux moindres ressources, et d'ailleurs la morale gagnerait peu à la suppression de la loterie en Hongrie, tant que cette funeste passion sera surexcitée chez le peuple voisin par la loterie impériale et le grand nombre des tirages autorisés.

Les taxes correspondant à nos droits d'enregistrement et de timbre sont limitées à 23,118,000 francs. C'est le produit de la période précédente. Il serait facile d'obtenir beaucoup plus, mais ici se manifestent le bon sens pratique et la modération de la noblesse magyare. Aux termes d'un des projets de loi présentés aux chambres, des immunités importantes sont réservées à la petite propriété qui vient de naître, et que l'on craint d'étouffer sous les charges fiscales. Tous les propriétaires possédant moins d'une vingtaine d'hectares, et cette catégorie comprend presque tous les anciens vassaux affranchis, seront exemptés de l'inventaire après décès et des lenteurs d'une procédure coûteuse. A l'avenir, les droits de succession seront fixés sommairement sur la base du revenu net ca-

dastral, dont l'estimation est très modérée. Le ministre propose en même temps d'exonérer les écoles et les établissemens scientifiques dans les occasions qui pourraient donner lieu à l'application des droits de timbre et d'enregistrement. Ces dispositions vont rejeter le plus fort de la charge sur les classes supérieures. La noblesse et la bourgeoisie éclairée, qui font les lois en ce moment, se réservent l'honneur de payer l'impôt.

La maison impériale d'Autriche possédait un domaine territorial immense, situé pour la plus grande partie en Hongrie. Autrefois on inscrivait dans les comptes publics les produits bruts de ces biens à l'actif et les dépenses d'exploitation au passif. De cette façon, deux chiffres énormes qui se neutralisaient pour ainsi dire augmentaient d'une manière stérile les budgets autrichiens. Le plus grand nombre de ces domaines, composés de cultures, de forêts, de mines et usines, sont restés attachés à la couronne de Hongrie, dont ils provenaient. M. de Lonyay, pour ne pas gonfler inutilement son budget, s'est contenté de porter en recette les revenus nets des propriétés et exploitations domaniales; elles figurent à l'actif du bilan pour 7,147,500 francs.

Nous venons d'épuiser d'une manière à peu près complète la série des recettes ordinaires, qui donne un premier total de 246,700,000 fr. Il y a en outre un budget des ressources extraordinaires, correspondant aux besoins accidentels signalés plus haut. Nous avons rencontré d'abord au passif une somme de 20,137,000 fr. destinée à des dépenses supplémentaires pour l'armée. La contre-valeur figure en première ligne à l'actif extraordinaire sous ce titre : « part dans l'actif commun échéant cette année à la Hongrie. » Cette somme provient en grande partie des recettes de douanes et autres revenus dont l'exploitation est restée commune.

L'article qui suit pourrait être appelé le point noir du budget que nous analysons. La Hongrie a traversé assez récemment une série d'années affligées par la sécheresse, les mauvaises récoltes, l'épizootie; en même temps les charges publiques étaient aggravées, parce que les calamités naturelles coïncidaient avec les grandes guerres et les désastres de la couronne d'Autriche. La rentrée des impôts rencontra en 1866 de grands obstacles, particulièrement en Hongrie. On soupçonna même le peuple hongrois d'y mettre instinctivement du mauvais vouloir et de faire tourner au profit de son indépendance les embarras mortels de l'empire. Pendant l'année de Sadowa, la Hongrie est restée débitrice de 70 millions sur les impôts directs et de 38 millions sur les taxes indirectes. L'arriéré des pays allemands ne dépassa pas 75 millions, et, chose remarquable, les pays slaves furent ceux dont le trésor eut le moins

à se plaindre. On a tenu compte de ces déficits dans les derniers arrangemens, et aujourd'hui le gouvernement constitutionnel de Hongrie est devenu créancier des sommes dues à l'empire d'Autriche. Cela constitue une valeur de portefeuille montant à 111,305,000 fr. pour arrérages d'impôts, loyers, fermages et redevances diverses. Or un projet de loi qui sera bientôt discuté propose d'annuler une partie de ces créances et de percevoir dans les années favorables le reliquat maintenu sans jamais dépasser les proportions de 50 pour 100 de la cote annuelle du contribuable. En attendant le vote, M. de Lonyay fait entrer dans les ressources extraordinaires de son budget le recouvrement partiel de ces arrérages, jusqu'à concurrence de 19,042,500 francs pour l'exercice 1868. Cette combinaison est-elle trop rigoureuse? Les propriétaires, déjà bien chargés, se refuseront-ils à cette liquidation du passé? On est autorisé à croire qu'ils seront mieux avisés, et que leur patriotisme ne fera pas plus défaut en cette circonstance qu'en beaucoup d'autres. La différence est grande entre les années calamiteuses et désolées qui ont précédé Sadowa et le moment actuel, où d'excellentes récoltes ont permis d'exporter 10 ou 12 millions de quintaux métriques de grains à des prix inespérés, où tous les produits agricoles trouvent des acheteurs, où surgissent de nombreux établissemens financiers et industriels, créés et alimentés par les capitaux du dehors. Et quelle différence encore, dans l'ordre politique, entre un peuple à qui l'on demande son argent pour l'entraîner dans des machinations qui lui répugnent, dans des guerres où il n'a que faire, et une nation rendue à elle-même, votant l'impôt en pleine liberté et en vue de ses seuls intérêts!

La plus importante des ressources extraordinaires est la partie réalisée de l'emprunt. A peine établi, le gouvernement constitutionnel de Hongrie voulut affirmer son existence par un appel au crédit. Il ouvrit en janvier dernier une souscription publique destinée à produire un capital effectif de 150 millions de francs. La première moitié de l'emprunt, environ 75 millions, fut réalisée : on ne fit aucun effort pour encaisser le reste. A vrai dire, la Hongrie nouvelle n'avait pas besoin de cet expédient. On vient de voir que ses ressources naturelles suffisent à ses dépenses obligatoires. Il s'agissait de pousser très vivement la construction de certains chemins de fer, entravée jusqu'alors par les influences jalouses qui dominaient à Vienne. On n'aurait pas manqué de spéculateurs résolus à prendre les concessions à leurs risques et périls, ou d'entrepreneurs acceptant en paiement des titres qu'ils se seraient chargés de négocier eux-mêmes, comme cela s'est pratiqué en divers pays. Le ministre a préféré s'adresser directement au public, afin de ne subir aucune pression dans la conduite des travaux. Nous sommes d'avis

qu'il est heureux pour lui de n'avoir recueilli que la moitié de la somme appelée. Le produit de l'emprunt est destiné de la manière la plus formelle et la plus exclusive à des travaux d'utilité publique, aux chemins de fer surtout, et nous venons de voir qu'on n'y peut employer cette année que 50 millions. Un capital de 100 millions restés sans emploi immédiat aurait été un embarras; peut-être serait-il devenu une excitation aux dépenses stériles, un point de mire pour les ambitions qui ont besoin de la guerre. Tout semble donc arrangé pour le mieux. Une fois la dépense des travaux extraordinaires soldée, il restera en caisse une réserve de 25 millions, et en portefeuille la seconde série des obligations, qu'il sera facile d'utiliser pour d'autres travaux, et qui seront même très recherchées, si la Hongrie montre autant de sagacité dans le maniement de ses affaires intérieures qu'elle a déployé de fermeté et d'adresse pour conquérir son autonomie.

Il faut maintenant résumer par quelques chiffres les renseignemens financiers qui précèdent.

BUDGET DU GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL DE HONGRIE.

(Premier exercice. — 1868.)

DÉPENSES.

Besoins ordinaires

Liste civile et cabinet du roi	7,841,000 fr.
Participation dans les budget des affaires communes	56,120,000
Part contributive dans le paiement des intérêts et l'amortissement de l'ancienne dette autrichienne	82,067,500
Dépenses du gouvernement intérieur (dotation de l'assemblée nationale, dépenses de la présidence du conseil et du ministère palatin)	2,832,500
Services ministériels (intérieur, finances, travaux publics, agriculture et commerce, justice, cultes et instruction publique, défense nationale, avec les pensions de retraite constituées par chaque ministère)	60,876,500
Chancellerie aulique de Croatie-Slavonie	4,972,500
Dégrèvement foncier (annuités pour le rachat des droits féodaux)	36,707,500
	251,417,500 fr.

Besoins et dépenses extraordinaires.

Affaires communes (supplémens pour l'armée)	20,147,000 fr.
Subvention à la caisse du dégrèvement foncier de Transylvanie	4,200,000
Subside complémentaire à la chancellerie de Croatie	500,000
Subventions à divers ministères pour travaux d'utilité publique autres que chemins de fer	5,602,500
Routes de terre à ouvrir et travaux hydrauliques	5,765,000
Fondations et subventions diverses	2,157,500
Grands travaux. — Établissemens de chemins de fer et de canaux	50,000,000
	88,372,000 fr.

RECETTES.

Impôts et revenus ordinaires.

Contributions directes (impôts sur les terres, les bâtimens, l'industrie et les revenus)	136,860,000 fr.
Impôts de consommation (boissons, viandes, sucres)	26,807,500
Revenus et monopoles (sels, tabacs, loteries)	52,187,500
Droits d'enregistrement et de timbre, taxes diverses	23,482,500
Propriétés domaniales (produit net)	7,147,500
Recouvremens divers	215,000
	246,700,000 fr.

Ressources extraordinaires.

Part dans l'actif commun (produit des douanes et recouvremens divers partagés avec l'Autriche)	20,147,000 fr.
Arrérages d'impôts, loyers et fermages	19,042,500
Créances diverses à recouvrer	3,900,000
Emprunt de 1868 (partie réalisée)	75,000,000
	118,089,500 fr.

Résumé : Total des recettes	364,789,500 fr.
— dépenses	339,789,500
Différence à l'actif	25,000,000 fr.

Ainsi tous les services étant raisonnablement pourvus, on va rester avec une disponibilité de 25 millions de francs qui ne trouveront leur emploi que l'année prochaine. A première vue, voilà une situation rassurante. Si l'on considère que l'accroissement à peu près certain des impôts indirects permettra de soulager la propriété foncière, que la création des chemins de fer et un essor industriel inespéré ouvriront des sources nouvelles de revenu, enfin que la plus lourde charge du présent, la dette pour le dégrèvement féodal, s'amortit de jour en jour et doit disparaître dans une période assez courte, on reconnaîtra que la Hongrie peut vivre par ses propres ressources, et qu'à moins de complications qui jetteraient le trouble dans ses finances, son avenir économique est assuré.

Il faut dire maintenant comment cette vitalité de la Hongrie se rattache aux intérêts généraux de l'Europe, comment elle éloigne les probabilités de guerre. Depuis que les deux groupes de l'empire ont pris le maniement de leurs propres affaires, depuis qu'il dépend d'eux d'introduire dans leurs administrations l'économie, le contrôle et la prévoyance, la confiance dans l'avenir a remplacé le découragement et l'inertie. De part et d'autre, les finances publiques se sont équilibrées. On dirait que le peuple hongrois a pris à cœur de donner un démenti à ceux qui le considéraient comme incapable des travaux de la paix; les capitaux étrangers affluent s abondamment, que le patriotisme exclusif de quelques Magyarès s'en est effrayé, et on vient d'introduire un projet de loi sur la na-

turalisation tendant à restreindre les acquisitions d'immeubles par les étrangers, projet dont l'adoption serait regrettable à tous égards. Cette prospérité soudaine, le rayonnement d'un bien-être inaccoutumé, étaient de nature à faire impression sur les esprits : aussi en Bohême et même en Gallicie il existe une sourde agitation pour obtenir l'autonomie. Eh bien! tous ces progrès réalisés dès le début du régime constitutionnel, toutes ces espérances, ne peuvent se maintenir qu'avec la paix. Pour la Hongrie surtout, la guerre serait une sorte de suicide. La Hongrie résistant à la guerre, la cour de Vienne est paralysée, et la neutralité forcée de la cour d'Autriche écarte les chances d'une conflagration européenne.

Il ne faut pas s'y tromper, le morcellement du patrimoine impérial des Habsbourg est un fait plus considérable, un fait qui trouble plus profondément les traditions et les visées de la politique internationale, que tout ce qui se passe dans le nord de l'Allemagne au profit apparent de la maison des Hohenzollern. Toutefois les peuples qui échappent à l'ancien absolutisme de la cour de Vienne ne prétendent qu'à une indépendance relative : ils ne portent en eux ni les élémens ni l'idéal d'une république; ils ne veulent pas s'exposer aux agitations qu'entraîne un changement de dynastie. Il leur convient loyalement de conserver à leur tête un prince de la maison de Habsbourg comme chef du pouvoir exécutif, mais à la condition qu'il se renfermera dans les principes rigoureux du système parlementaire, qu'il régnera sans gouverner. Si l'héritier du Habsbourg se résigne à ce rôle, il aura chance de perpétuer son pouvoir, calme et respecté, en rendant à la cause du progrès européen le même genre de service que rend la reine d'Angleterre à la nation britannique. Si au contraire ce prince considère la transformation de ses états comme un de ces incidens contre lesquels un souverain peut réagir par la violence ou la ruse, s'il manœuvre pour ressaisir son ancienne initiative, s'il prétend entraîner malgré eux ses anciens peuples dans des alliances et des manœuvres tendant à la guerre, il peut mettre en jeu dans cette dernière partie sa double couronne.

Voyons à l'œuvre la nouvelle constitution austro-hongroise. Supposons qu'il ait été résolu dans les conseils intimes du palais de Vienne de frapper un coup politique et d'en appeler aux armes. L'armée telle qu'elle est ne suffit pas, il faudra de l'argent et des soldats. Que se passera-t-il? Il faudra avant tout que le souverain fasse approuver le principe de la guerre par deux diètes; il faudra en outre obtenir l'assentiment et l'accord des deux délégations sur les questions irritantes que soulèvera le partage des dépenses et des contingens. Les débats qui ont eu lieu récemment à la diète de Hongrie de même qu'au parlement de Vienne ont montré combien

sont passionnées les résistances réciproques lorsqu'il s'agit de déterminer le partage des charges. Des deux côtés on croit avoir fait déjà plus qu'il ne fallait, et on ne se résigne au sacrifice que pour ne pas compromettre la transaction qui est la base essentielle du nouveau pacte social; si la politique royale prétendait imposer de nouvelles charges, il est évident que les résistances amorties si difficilement se ranimeraient avec un redoublement d'énergie.

Nous venons de voir que, pour solder l'arriéré d'une politique dont elle n'avait recueilli que des fruits amers, la Hongrie s'est imposé à elle-même de lourdes obligations; si elle adhérait encore à un emprunt, à une cotisation dans des frais de guerre, son système financier, qui n'est jusqu'à présent qu'un échafaudage théorique, serait renversé; le programme économique qu'elle inaugure, il faudrait le déchirer. Dans les pays autrichiens, la résistance ne serait pas moins vive, parce qu'il y existe des intérêts et des sentimens analogues. Engagée par une solidarité plus étroite dans la politique de l'ancien empire, l'Autriche proprement dite s'est chargée à ses risques et périls de la liquidation du passé : l'engagement était si lourd qu'elle désespérait d'y faire honneur; elle a cru nécessaire d'infliger aux créanciers cette réduction de 16 pour 100 qu'on lui a tant reprochée. Malgré cet expédient, l'équilibre de son budget sera laborieux : avec la surcharge d'un emprunt ou d'un armement, elle glisserait dans l'impossible. Or les débâcles financières ouvrent les brèches par où pénètre la réaction, cela est connu. Les anciens sujets de l'empire n'ont rien à attendre des aventures belliqueuses, si ce n'est la restauration d'un passé dont ils n'ont pas à se féliciter. La paix est une condition essentielle de leur liberté, et la nouvelle organisation leur fournit les moyens de résister pacifiquement à la guerre. Tout annonce qu'ils sont fermement résolus à faire usage de leurs droits. Les politiques et les stratégistes qui compteraient sur l'alliance de la maison d'Autriche pour de grands desseins sont des gens assoupis depuis dix ans et qui font un véritable rêve. Que les hommes imbus de la science traditionnelle des chancelleries soient bouleversés par une telle nouveauté, qu'ils n'y veuillent pas croire, nous n'en sommes pas surpris. Ce grand changement, qui s'est opéré à petit bruit et sans violence, mais qui a plus de portée que bien des révolutions sanglantes, est l'œuvre peut-être involontaire des hommes d'état auxquels la Hongrie doit son indépendance : l'étude que nous venons de faire du budget hongrois nous autorise à croire que ces résultats seront durables.

André Cochut.

LA

CHASSE EN FRANCE

I. *Nouveau Traité des Chasses à courre et à tir*, par MM. de Lage de Chaillou, de La Rue et de Cherville, 2 vol. in-8°; Goin, 1868. — II. *Histoire de la Chasse en France*, par M. Dunoyer de Noirmont, 3 vol. in-8°; Bouchard-Huzard, 1868. — III. *La Chasse, son histoire et sa législation*, par M. Julien, juge au tribunal de Reims, 1 vol. in-8°; Didier et Ce, 1868. IV. *Les Animaux des forêts*, par M. Cabarrus, 1 vol. in-32; Rothschild, 1868, etc.

La chasse, qui tenait dans la vie de nos ancêtres une si grande place, est encore aujourd'hui pour bien des personnes un passe-temps très recherché; mais, grâce à Dieu, elle n'est plus, même pour les veneurs les plus décidés, l'occupation principale de la vie. Après avoir été l'une des formes de la guerre de l'homme contre les animaux qui lui disputaient son empire, elle n'est plus qu'un simple plaisir, qui, si vif qu'il puisse être, ne saurait cependant faire oublier les devoirs plus sérieux que nous avons à remplir. Toutefois, par l'influence qu'elle a exercée dans le monde aussi bien que par le rôle économique qu'elle y joue, elle mérite d'appeler l'attention de ceux qui ne veulent laisser inaperçue aucune des manifestations de l'activité humaine. L'histoire de la chasse d'ailleurs se lie intimement à celle du pays, car pendant longtemps elle a été l'occupation exclusive des rois et des grands lorsque la guerre ne les appelait pas sur le champ de bataille, et, par les abus qu'elle a engendrés, elle a été pour le peuple une cause de misère et d'oppression, l'un des griefs les plus sérieux qu'il ait articulés contre la noblesse dès la première heure de son émancipation.

Peu de sciences ont donné lieu à des publications plus nombreuses et plus variées; dans le principe, elles étaient exclusivement destinées au roi et aux seigneurs, mais depuis la révolution le public y a pris goût au point qu'aujourd'hui les livres des Elzéar Blaze, des Toussenel, des Lavallée, des d'Houdetot, sont dans toutes les mains, et qu'un certain nombre de journaux de *sport* tiennent les amateurs au courant de tout ce qui concerne la science cynégétique. Plusieurs ouvrages importans viennent récemment encore d'augmenter ces richesses bibliographiques.

Le plus important, intitulé *Nouveau traité des Chasses*, est dû à la collaboration de MM. de Lage de Chaillou, officier de la vénerie impériale, de La Rue, inspecteur des forêts de la couronne, et de Cherville. Écrit pour remplacer le *Traité des Chasses* que M. de Girardin avait publié sous la restauration, cet ouvrage nous fait connaître les diverses méthodes de chasse en usage aujourd'hui, les procédés employés pour la conservation et la propagation du gibier, pour l'élevage des chiens, en un mot tout ce qu'il importe de savoir quand on veut se livrer à ce genre de *sport* et pouvoir juger les choses par soi-même. C'est l'ouvrage le plus complet que nous possédions en cette matière, car les auteurs sont par leur position même forcés de ne rien ignorer de ce qui concerne le sujet qu'ils ont traité. Une autre publication qui ne mérite pas moins d'attirer l'attention est l'*Histoire de la Chasse en France* par M. Dunoyer de Noirmont. Cet ouvrage en trois volumes, œuvre de bénédictin, est un tableau exact des chasses de nos ancêtres, dans lequel on trouve exactement retracée l'image des principaux chasseurs d'autrefois, avec leurs mœurs, leur langage, leurs armes, leurs costumes, leurs chevaux, leurs meutes et leurs faucons. Pour mener à bien son entreprise, l'auteur a dû consulter non-seulement les anciens traités et les chroniques du temps, mais les livres de chasse des principales familles, et chercher des renseignemens jusque dans les archives de l'empire. Quoique moins descriptif que le précédent, le livre de M. Julien, juge au tribunal de Reims, *la Chasse, son histoire et sa législation*, s'en rapproche à beaucoup d'égards, et expose d'une manière précise l'histoire de la législation sur la chasse en France. Le petit volume publié par M. Cabarrus sur *les Animaux des forêts* est plus élémentaire, et paraît particulièrement destiné à donner aux gardes forestiers des notions exactes sur les animaux au milieu desquels ils vivent.

C'est en nous aidant de tous ces ouvrages que nous avons entrepris de donner ici une idée générale de la manière dont la chasse s'est exercée et s'exerce encore en France. Bien que le sujet s'y prête volontiers, nous nous abstiendrons d'épisodes, et, nous pla-

çant surtout au point de vue économique, nous examinerons si la législation actuelle est en harmonie avec les mœurs et les idées de notre époque, ou si elle n'est pas un reste du régime féodal dont il importe de nous affranchir.

I.

La chasse a été en quelque sorte le point de départ de la civilisation dans le monde. C'est à elle que l'homme dut dans l'origine demander sa nourriture, et c'est à chercher les moyens de se défendre contre les animaux sauvages qu'il appliqua tout d'abord son intelligence. Quand il eut triomphé des ennemis qui lui disputaient sa place, et que la culture eut assuré sa subsistance, la chasse n'en demeura pas moins pour lui un des plaisirs les plus vifs. Cela tient à ce qu'elle répond à l'un des instincts les plus profonds de notre nature, le désir d'exercer notre puissance sur ce qui nous entoure et d'employer à la satisfaction de nos besoins tout ce qui est à notre portée. Au charme de l'imprévu, elle joint celui de la difficulté vaincue et parfois l'attrait du danger; elle met en œuvre celles de nos facultés qui sont nécessaires pour triompher des obstacles qu'on peut rencontrer, la patience, l'observation, la décision, le courage; enfin, d'après Pascal, elle répond au besoin de distraction et de mouvement qu'éprouve l'homme, et sans lequel il ne pourrait échapper à la tristesse de sa destinée.

Si avec M. Dunoyer de Noirmont nous recherchons les origines de la chasse, nous voyons en effet dès la plus haute antiquité tous les peuples s'y adonner, sauf cependant les Hébreux, qui, ayant la chair du gibier en horreur, se bornèrent à défendre leurs troupeaux contre les bêtes féroces. Par contre, les Égyptiens chassaient le bouquetin, l'antilope, le chacal, l'hyène, au moyen de panneaux et de flèches; les Assyriens s'attaquaient aux lions, aux taureaux sauvages, aux sangliers, et les Grecs, qui attachaient tant de prix au développement des forces corporelles, honorèrent la chasse au point de la diviniser dans les personnes de Diane, d'Apollon et d'une foule de héros mythologiques. Xénophon a écrit le premier traité de chasse connu, *la Cynégétique*. Suivant lui, le chasseur doit être âgé d'environ vingt ans, avoir un corps souple et un courage à l'épreuve; son éducation doit commencer au sortir de l'enfance et avant toute autre étude. Les Grecs chassaient à pied; leurs engins étaient des filets de toiles tendues dans lesquelles on cherchait à pousser les animaux à l'aide de chiens. Ce ne fut que plus tard qu'ils se servirent de chiens courans capables de prendre le gibier à la course.

Les Romains paraissent avoir eu d'abord peu de goût pour la chasse; ce furent les Scipions à leur retour de Grèce qui la mirent à la mode, et l'amour de la chasse se développa assez rapidement pour que tous les poètes en fassent mention. On formait de vastes enceintes avec des panneaux de toiles et de cordes emplumées; des bandes nombreuses de traqueurs et des meutes de chiens y poussaient les animaux pendant que les hommes à cheval les empêchaient de forcer la ligne des panneaux. Sous l'empire, la chasse tomba en désuétude, la fureur du sang trouvant à se satisfaire dans les jeux du cirque; on alla même jusqu'à défendre de tuer les lions, afin de les réserver pour ces plaisirs populaires. On les prenait vivans au moyen de fosses ou de panneaux dans lesquels ils étaient attirés par des appâts.

La vraie patrie de la chasse est la Gaule, qui, couverte de forêts, de landes et de marais, était peuplée d'une foule d'animaux sauvages, dont les uns, comme les cerfs, les chevreuils, les lièvres, se rencontrent encore aujourd'hui, mais dont les autres sont relégués dans les contrées septentrionales du continent : tels sont l'urus ou *aurochs*, le bison barbu, l'élan, le bouquetin, l'ours, le lynx, le castor. Ces forêts immenses étaient véritablement alors, suivant l'expression du poète, les étables des bêtes sauvages, *stabula alta ferarum*. Les Gaulois chassaient ces animaux au moyen de flèches, mais sans toiles ni panneaux et seulement avec des chiens dressés à s'en emparer à la course. Cette passion survécut à l'invasion des barbares, car les Germains, peu adonnés à l'agriculture, vivaient à peu près exclusivement des produits de leurs troupeaux et de leurs chasses, et, comme les Gaulois, y consacraient tout le temps qu'ils n'employaient pas à la guerre. Les Burgondes, les Visigoths, les Francs, étaient éminemment chasseurs, et les anciennes chroniques racontent les prouesses de leurs princes. Cet amour de la chasse leur fut souvent reproché par de pieux personnages. « Leur démence va à ce point, dit Jonas d'Orléans dans son *Institution laïque*, qu'aux jours de fête et le dimanche ils abandonnent l'office divin pour la chasse, et que pour un tel passe-temps ils négligent le salut de leurs âmes et des âmes dont ils ont charge, trouvant moins de plaisir aux hymnes des anges qu'aux aboiemens des chiens. » Ce goût était commun à toutes les classes du peuple franc, depuis les rois et leurs leudes jusqu'aux plus pauvres des hommes libres, et même au clergé. A cette époque en effet, la chasse était libre, car les forêts étaient communes; ce ne fut que peu à peu qu'elles passèrent à l'état de propriété privée. Les rois se réservèrent d'abord les principaux massifs boisés; les grands chefs firent de même pour les bois moins considérables, et arrivè-

rent à la longue à se les approprier, ou tout au moins à en acquérir la jouissance exclusive en laissant la propriété du fonds à la puissance souveraine.

Aussi chasseurs que leurs devanciers, les Carlovingiens cherchèrent à restreindre les usurpations de la noblesse en lui interdisant de se faire de nouvelles réserves, et prescrivirent contre le braconnage des mesures rigoureuses. En même temps Charlemagne organisa ses équipages de chasse avec un grand luxe. Quatre veneurs étaient chargés de la surveillance des meutes, et un fauconnier de celle des oiseaux de proie. D'autres officiers, nommés *bersarii, beverarii* et *veltrarii,* étaient affectés aux chasses à tir, à celles des castors et à la garde des lévriers. Ils étaient subordonnés aux principaux dignitaires de la cour, qui leur donnaient les instructions, soit pour la composition des équipages, soit pour les déplacemens, soit pour les approvisionnemens des châteaux. Tous les ans, vers la fin de l'été, Charlemagne se transportait dans un de ses palais de chasse et y passait l'automne à se livrer à son plaisir favori, entouré des princes et des princesses de sa maison et de toute sa cour. On poursuivait le cerf pendant le mois d'août et le sanglier pendant le reste du temps. Ces grandes chasses d'automne, organisées comme des expéditions militaires, ressemblaient assez aux prodigieuses battues que faisaient encore au siècle dernier les souverains d'Allemagne. Des armées de traqueurs et des meutes nombreuses poussaient tous les animaux d'une contrée dans des enceintes de toiles et de panneaux où les principaux veneurs les attaquaient à cheval avec la lance et le javelot. Charlemagne se plaisait surtout à montrer les splendeurs de sa vénerie aux princes étrangers et à déployer devant eux son adresse et son courage. Les chroniques du temps sont pleines de récits de ce genre.

Quand la féodalité se fut organisée sur les ruines de l'empire carlovingien, la chasse devint un des priviléges de la noblesse et un de ceux auxquels elle tint le plus. Les barons féodaux, comme les Germains leurs ancêtres, passaient à la chasse tout le temps qu'ils ne consacraient pas à la guerre, et le plus souvent ils ne se mettaient en campagne qu'accompagnés de leurs faucons et de leurs chiens. Il n'était pas une fête sans que l'équipage de vénerie ne fît partie du cortége, pas un château dont la grande salle ne fût ornée de trophées de chasse mêlés aux trophées de guerre. Quant au mode de chasse, il consistait à faire forcer et coiffer les animaux par les chiens et à les tuer ensuite d'un coup d'épieu. Les Normands importèrent ce goût avec eux en Angleterre et s'y adonnèrent au point que Guillaume le Conquérant, non content des immenses forêts qu'il trouva dans l'île de Bretagne, fit détruire trente-six paroisses et

planter en bois, entre Salisbury et la mer, un espace de 30 milles qui prit le nom de *New-Forest*. Son fils prescrivit les peines les plus sévères contre les braconniers, et mérita d'être appelé *le berger des bêtes fauves*.

En France, pour chasser à leur aise, les seigneurs multipliaient les *garennes*, c'est-à-dire les espaces dans lesquels ils laissaient le gibier se multiplier au grand préjudice des récoltes. Ces garennes étaient sévèrement gardées par des forestiers héréditaires qui tenaient leurs offices en fief et exerçaient leurs fonctions avec une extrême rudesse; aussi arriva-t-il souvent que les malheureux paysans furent forcés d'émigrer et d'abandonner aux seigneurs des terres devenues improductives. Les garennes des seigneurs étaient respectées par leurs voisins, même par les rois, qui ne sortaient pas de leurs propres limites, sinon pour courre le cerf, qui était gibier royal. Quant aux non-nobles et vilains, jusqu'au XIVe siècle ils eurent la faculté de chasser hors des garennes, avec chiens et bâtons, les lièvres et les connins (lapins). Plus tard, Charles VI leur retira cette faculté; mais cette interdiction ne fut jamais absolue, et les bourgeois d'un grand nombre de communes conservèrent le droit de chasse, qu'ils possédaient en vertu de priviléges immémoriaux ou de concessions spéciales plus récentes. Ces permissions étaient généralement accordées moyennant la réserve d'une portion des bêtes tuées, ce qui se comprend d'ailleurs à une époque où les ressources alimentaires étaient assez peu abondantes.

Charles VI institua les charges de grand-veneur et de grand-fauconnier, et rendit plusieurs ordonnances pour défendre à ses équipages de se faire héberger ailleurs que dans les hôtelleries. Ils se composaient de 1 maître veneur, 6 veneurs, 2 aides, 1 clerc, 10 pages et 11 valets de chiens et lévriers, de 92 chiens pour le cerf, de 8 limiers, 30 lévriers, 90 chiens courans, enfin de 8 limiers et 24 chiens de sanglier. Le tout lui coûtait annuellement 3,000 livres tournois. Sous son règne parut un curieux traité de vénerie, intitulé *le Roy Modus et la royne Ratio*, dans lequel toutes les chasses connues sont passées en revue avec beaucoup de netteté et de connaissances pratiques. C'est également sous Charles VI que parut le *Traité* de Gaston Phœbus, comte de Foix, la plus grande illustration cynégétique du moyen âge. Ce livre est divisé en quatre parties : la première contient la description des différentes espèces de gibier, la seconde traite des chiens, de leurs diverses races, de leur éducation et de leur hygiène, la troisième énumère les conditions qui font un bon veneur; enfin la quatrième indique les différentes manières de chasser les quadrupèdes, à courre, à tir et aux piéges.

Tout ce livre est écrit avec l'autorité d'un maître et l'expérience d'un observateur judicieux.

Un des rois qui montrèrent la plus vive et la plus constante passion pour la chasse fut Louis XI. Il y courait dès que les affaires lui laissaient un instant de loisir, et, lorsque l'âge l'eut rendu impotent, il se récréait à voir dans sa chambre ses chiens poursuivre les souris qu'il lâchait devant eux. C'est cette passion, autant que le désir de se rendre populaire, qui le porta à attaquer les priviléges de la noblesse en l'empêchant de chasser sur ses propres domaines, en faisant détruire les engins et les filets partout où il put les saisir. Toute la noblesse, exaspérée de cette atteinte à ses droits les plus chers, courut aux armes, et sous le nom de *ligue du bien public* fit une levée de boucliers devant laquelle le roi dut plier, du moins en apparence. Après la mort de Louis XI, les nobles réclamèrent avec énergie les prérogatives dont ils avaient été dépouillés. Charles VIII les leur rendit momentanément; mais ses successeurs ne tardèrent pas à les leur retirer de nouveau. Ce fut en effet sous les Valois que s'introduisit presque clandestinement dans la jurisprudence cet axiome, que le droit de chasse est un des attributs de la royauté, et que les sujets ne doivent en jouir qu'avec l'agrément du souverain, qui peut le restreindre à son gré. François Ier et ses successeurs admirent ce principe comme une chose parfaitement reconnue, mais afin d'éviter toute réclamation ils affectèrent en même temps de n'user de ce droit que pour en réserver l'exercice aux possesseurs de fiefs, à l'exclusion des roturiers et des artisans. Ils instituèrent aussi les capitaineries ou districts de chasse qui leur étaient spécialement affectés, et qui plus tard donnèrent lieu à des abus sur lesquels nous aurons à revenir dans cette étude.

En vertu des diverses ordonnances rendues à cette époque, la chasse était donc exclusivement réservée aux nobles; encore ceux d'entre eux qui ne possédaient ni justice ni fief ne pouvaient-ils s'y livrer que dans l'enclos de leurs résidences. L'édit de 1515 punissait les infractions à cette disposition d'une amende arbitraire; celui de 1581 allait plus loin encore et prononçait la peine de la *hart* contre « les non-nobles et roturiers qui osaient contrevenir aux ordonnances, s'entremettre du fait des chasses en aucune sorte que ce soit, et tenir furets ou autres engins quelconques servant au fait des dites chasses. » La peine de mort pour les délits de cette nature, qui du reste ne se retrouve plus dans l'ordonnance de 1669, avait été jugée nécessaire afin d'arrêter le développement énorme qu'avait pris le braconnage à la suite des guerres civiles auxquelles la France avait été en proie. Des troupes d'hommes armés envahis-

saient les forêts, y faisaient des battues, et très souvent tuaient les gardes qui voulaient s'y opposer; les soldats mêmes de la maison du roi ne se faisaient pas faute de s'emparer de son gibier, et l'on vit aussi les officiers des chasses favoriser ces déprédations en prêtant aux braconniers les casaques et les livrées des gens de sa majesté, afin qu'ils pussent chasser avec plus de sécurité.

C'est pendant la période comprise entre l'avénement de Louis XII et la révolution française que l'art de chasser atteint son apogée. Par sa hardiesse et son courage, François Ier mérita le titre de *père des veneurs;* plus d'une fois il courut le risque de la vie en combattant corps à corps les sangliers enfermés dans des toiles; un jour même il fut enlevé de sa selle par un cerf qui le lança par terre sans qu'il trahît la moindre émotion. Insensible à la fatigue comme aux intempéries, ce monarque ne se laissait jamais arrêter par le froid, la pluie ou le vent, et, surpris par la nuit, il allait chercher un gîte dans les plus misérables cabanes. Ses équipages surpassaient en magnificence tout ce qu'on avait vu jusque-là, et lui coûtaient plus de 150,000 écus. Ce fut pour la chasse qu'il fit construire le château de Madrid au bois de Boulogne, ceux de Chambord, de Villers-Cotterets, de Folembray et de Fontainebleau.

Ses successeurs partagèrent les mêmes goûts; mais Charles IX mérite une mention spéciale, moins comme chasseur que comme auteur du livre intitulé *la Chasse royale*, qui malheureusement ne fut pas terminé. Quelques années auparavant, en 1560, Jacques du Fouilloux avait publié son fameux *Traité de la vénerie*, qui mérita le nom de *Bible des veneurs*. On y trouve exposés avec l'autorité d'un chasseur émérite les principes de la science, la manière de juger les animaux, — les uns, comme les cerfs, par le pelage, la tête, le pied, les fumées, les portées, les foulées, les abattures, le frayoir, — les autres, comme les sangliers, par le pied, les boutis, le souil, — le système d'éducation et d'hygiène des chiens, la façon de faire le bois et de servir (tuer) un cerf ou un sanglier sur ses fins, en un mot toutes les règles connues alors, et dont plusieurs sont venues jusqu'à nous. Ce fut lui aussi qui fixa le langage de la vénerie, dont la plupart des expressions, encore employées aujourd'hui, dataient déjà du XIIIe siècle. Abondant, expressif, pittoresque, ce langage a été adopté par tous les pays qui nous ont emprunté l'art de la vénerie.

L'éducation virile que reçut Henri IV était parfaitement propre à développer en lui le goût de la chasse; aussi s'y adonna-t-il avec passion, et l'on trouve dans les recueils d'anecdotes de nombreux récits d'aventures auxquelles il fut exposé pendant ses expéditions. Le personnel de ses équipages se composait de 131 lieutenans,

gentilshommes et aides, 24 valets de limiers, 7 valets de chiens à cheval, 17 valets de chiens ordinaires, 92 pages. La dépense totale de sa vénerie et de sa fauconnerie s'élevait à 54,946 livres tournois. Vers cette époque, l'invention de la grenaille de plomb permit d'utiliser à la chasse les armes à feu, dont on ne se servait que fort peu, et donna à la chasse à tir une importance qu'elle n'avait pu avoir jusqu'alors.

Sous Louis XIII, la chasse continua d'être très en faveur. Ce prince aimait à chasser dans les bois qui entouraient un chétif hameau nommé Versailles. Ennuyé d'être obligé d'y coucher dans un moulin à vent ou dans un cabaret de rouliers, lorsqu'il revenait fatigué de ses longues courses dans la forêt de Saint-Léger, il fit construire en 1624 un petit pavillon de chasse qui fut remplacé en 1627 par un élégant château de briques et enclavé plus tard dans les gigantesques constructions de Louis XIV. Ce dernier débutait à l'âge de quatre ans par une chasse au sanglier dans le jardin du Palais-Royal, et pendant tout son règne il montra pour cet exercice un goût très prononcé. Il s'y livra avec la pompe et la magnificence qu'il mettait dans ses moindres actions, toujours accompagné d'une suite nombreuse et des dames de sa cour. Quand l'âge l'eut mis hors d'état de supporter le cheval, il suivit les chasses en voiture. Louis XV et Louis XVI continuèrent ces traditions, firent ouvrir de nombreuses routes dans les forêts royales et construire des pavillons à Sceaux, à Saint-Germain, au Butard, à Verrières, à Fausse-Repose, à Jouy. Louis XVI dépensait annuellement pour sa vénerie 352,657 livres, et n'eut pas d'autre passion. Les registres sur lesquels il inscrivait jour par jour l'emploi de son temps montrent la place que la chasse tenait dans sa vie, et constatent qu'il continuait à s'y livrer au milieu des événemens qui précipitaient vers sa ruine la royauté française. Le 4 juillet 1789, moins de quinze jours après le serment du Jeu de Paume, il chassait le chevreuil au Butard; il en prit un et tua vingt-neuf pièces. Le 20 du même mois, six jours après la prise de la Bastille, le roi tua deux pièces en se promenant dans le petit parc. Le 5 octobre, jour où la populace de Paris se rua sur le château de Versailles pour en arracher la famille royale, le journal de Louis XVI porte cette mention laconique : « tiré à la porte de Châtillon, tué 81 pièces, interrompu par les événemens; aller et revenir à cheval (1). »

Pendant ces derniers règnes, on vit paraître aussi un certain nombre d'ouvrages de vénerie : ce sont notamment le *Traité* de Gaffet de la Briffardière en 1742, l'*École de la chasse aux chiens*

(1) *Histoire de la Chasse en France*, par M. Dunoyer de Noirmont.

courans, par Leverrier de la Conterie, *les Ruses du braconnage mises à découvert*, par l'ancien braconnier Labruyerre, le *Traité de vénerie* de d'Yauville. C'est aussi à cette époque que Desportes et Oudry, peintres de chasses, furent chargés de la décoration des principaux palais.

Ce n'étaient pas seulement les rois qui s'adonnaient à la chasse, les principaux seigneurs les imitaient et parfois les dépassaient dans le luxe de leurs équipages. Tels étaient parmi beaucoup d'autres les ducs d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le maréchal de Brézé et surtout les princes de Condé. Retiré à Chantilly dans un lieu exceptionnellement favorable à ce genre de plaisir, le grand Condé organisa ses équipages, qui jouirent bientôt d'une réputation méritée. Son arrière-petit-fils Louis-Henri de Bourbon fit construire ces magnifiques écuries qui pouvaient contenir 250 chiens et 240 chevaux, et qui font encore l'admiration de tous les visiteurs. — Son fils Louis-Joseph, prince de Condé, marcha sur les traces de ses pères. Ses capitaineries, qui entouraient sa résidence, embrassaient un circuit de plus de 120 kilomètres où le gibier se multipliait en quantité considérable, car on voit dans son journal des chasses que dans l'espace de trente et un ans on avait tué dans ce domaine 924,717 pièces de gibier. Ses meutes, moins nombreuses que celles du roi, passaient pour être mieux choisies et composées de chiens d'un ordre plus parfait. Le maître lui-même, excellent veneur, faisait souvent le bois en personne, et s'occupait de peupler ses forêts d'animaux rares que l'on commençait par acclimater dans la ménagerie. C'est de là que viennent les cerfs à nez blanc qu'on rencontre encore dans la forêt de Chantilly.

Dans toutes ces chasses, on attachait une grande importance au cérémonial, et toutes les péripéties étaient réglées avec un soin minutieux. Ainsi, lorsqu'un animal était détourné, le chef d'équipage devait, au moment du rapport, en présenter sur son chapeau *les fumées* au roi, afin que ce dernier pût juger par lui-même les appréciations des piqueurs. Lorsque les veneurs se disposaient à *frapper aux brisées* pour *laisser courre*, l'usage voulait que le commandant de la vénerie offrît au maître et aux personnages des bâtons de coudrier ou de châtaignier, dont les cavaliers se servaient pour écarter les branches qui pouvaient les gêner dans leur course; mais c'étaient surtout les *honneurs du pied* et la *curée* qui étaient accompagnés de formes traditionnelles aussi bizarres que cruelles. Lorsqu'un animal était forcé, le maître d'équipage lui enlevait un pied et le présentait soit à son maître, soit à la personne de l'assistance qu'on voulait particulièrement honorer. La curée se faisait soit par le chef d'équipage, soit par tout autre gentilhomme aux

sons de la trompe et aux aboiemens de la meute. La plus légère violation à ces règles donnait lieu à des discussions interminables, enregistrées par les Dangeau de l'époque.

Les fanfares des trompes accompagnaient toujours ce cérémonial. Cet instrument, déjà employé par les Francs, était dans l'origine semi-circulaire et en ivoire; on l'appelait alors *oliphant*, et l'on y soufflait à pleines joues. Il ne pouvait fournir qu'une seule note, et les diverses sonneries consistaient en articulations plus ou moins prolongées de cette note unique, à laquelle les veneurs donnaient le nom de *mot*. Diverses combinaisons de ces mots servaient à indiquer aux chasseurs l'appel, le bien-aller, le requesté, la vue, le forcé et la prise. Plus tard on fit usage de petites trompes de métal repliées sur elles-mêmes de façon à former une espèce d'anneau au milieu de la courbe, comme les cornets des postillons allemands. A la trompe à la Dampierre, adoptée sous Louis XIV, succéda la trompe à deux tours et demi, qui est employée de nos jours. Les sonneries ont été réglées avec soin, de façon à indiquer exactement les diverses phases de la chasse.

Pendant que le roi et la noblesse se livraient à leurs plaisirs, les paysans mouraient de faim et supportaient non sans murmurer les exactions dont ils étaient l'objet. Les anciennes ordonnances avaient stipulé, il est vrai, leur droit à des indemnités pour les dégâts commis soit par le gibier, soit par les chasseurs; mais on conçoit combien il leur était difficile de se faire rendre justice. L'ordonnance de 1669 et des instructions postérieures avaient prescrit la destruction de tous les lapins compris dans les capitaineries; néanmoins, outre que ces ordonnances ne furent jamais exécutées, ce n'était là qu'un faible dédommagement aux vexations dont propriétaires et paysans étaient l'objet. De nombreux abus venaient notamment de la louveterie, qui avait été instituée en 1404 pour débarrasser le pays des animaux féroces. Les officiers qui en faisaient partie convoquaient à leur gré les habitans des villages pour faire des battues, et frappaient de peines pécuniaires très élevées ceux qui ne s'y rendaient pas, ou prélevaient des taxes arbitraires sur chaque habitant selon l'importance des prises (1). Cependant ces vexations étaient peu de chose encore, si on les compare à celles qu'avaient à supporter les propriétaires compris dans l'enceinte d'une capitainerie.

Une déclaration royale faisait savoir que les terres situées entre certaines limites formeraient à l'avenir une capitainerie. Dès lors sur toute cette surface, parfois très considérable, la chasse apparte-

(1) *La Chasse, son histoire et sa législation*, par M. Julien.

nait exclusivement au souverain comme dans son propre domaine, et en son absence au capitaine qui le représentait. Cette jouissance s'étendait même aux jardins clos de murs, dont les capitaines se faisaient, quand bon leur semblait, ouvrir les portes. On ne se contenta pas de confisquer le droit de chasse aux propriétaires, on leur imposa pour la conservation du gibier, qu'ils ne devaient pas tuer, des mesures aussi onéreuses que vexatoires. Ils étaient tenus d'épiner leurs champs dans les huit jours qui suivaient la récolte, ne pouvaient faucher leur pré ni couper leur taillis avant la Saint-Jean, laisser un échalas dans les vignes une fois les feuilles tombées, élever des clôtures en maçonnerie, ni pratiquer des ouvertures dans les murs déjà construits; les officiers désignaient les chemins à conserver et imposaient aux propriétaires l'obligation de les border de fossés de 4 pieds de large avec passage toutes les 50 toises, et de labourer tous les autres; aucun chien ne pouvait sortir autrement qu'en laisse, avec billot au cou ou une jambe rompue. Pour garder la chasse et assurer l'exécution de toutes ces prescriptions, les capitaines avaient une véritable administration sous leurs ordres. Les plus grands seigneurs, les princes du sang, se disputaient ces charges auxquelles étaient attachés de nombreux priviléges : on en créait sans cesse de nouvelles, même là où le roi n'allait jamais, et uniquement pour satisfaire les favoris. Les apanagistes en faisaient ériger sur leurs domaines, et les gouverneurs des villes eux-mêmes s'arrogeaient dans un certain rayon autour des murailles les droits exorbitans que nous venons d'énumérer.

Le nombre des capitaineries, qui dépassait la centaine, fut réduit à vingt par Louis XIV, sur les réclamations unanimes que cet état de choses avait provoquées. Arthur Young, qui parcourut la France de 1787 à 1789, s'indigne encore néanmoins à chaque pas du tort que les capitaineries font éprouver aux paysans, et les considère comme la cause de l'état d'infériorité dans laquelle se trouve l'agriculture. « Lorsqu'il est question de la conservation du gibier, dit-il, il faut savoir que par gibier on entend des bandes de sangliers, des troupeaux de cerfs, non pas renfermés dans des murs ou palissades, mais errant à leur guise sur toute la surface du pays, cause de destruction pour les récoltes et de malheur pour le paysan, qui, pour avoir essayé de conserver la nourriture de sa famille, se voit envoyé aux galères. » On s'explique que, témoin de tous ces maux, il se soit écrié dans un moment de vive irritation : « Ah! si j'étais législateur de la France, comme je ferais sauter tous ces grands seigneurs! » L'abolition des capitaineries, décrétée dans la nuit du 4 août, ne suffit malheureusement pas pour éteindre les haines que des siècles d'oppression avaient fait germer

dans le cœur du peuple. S'il brûla les châteaux, s'il en massacra les habitans, il est assez difficile de ne pas excuser son crime en songeant à ce qu'il avait souffert. Que les rois aient par des concessions de priviléges récompensé la noblesse qui les avait faits ce qu'ils étaient, rien de mieux, c'était leur droit; mais le peuple, qu'est-ce qu'il lui devait? en quoi était-il intéressé aux luttes qu'elle soutint en faveur de la monarchie? Pour lui, les nobles n'étaient que des oppresseurs envers lesquels il ne s'est cru obligé à aucun ménagement quand à son tour il a été le maître.

Avec la révolution surgit un principe nouveau : la loi du 30 avril 1790 déclara que chacun aurait la liberté de chasser chez lui, en ne mettant à ce droit d'autre restriction que celle de s'en abstenir pendant que les terres étaient encore couvertes de leurs fruits. Sous l'empire, par mesure fiscale, on institua le permis de port d'armes, dont le prix, d'abord de 30 francs, fut ensuite réduit à 15 francs; mais les chasseurs n'étaient pas satisfaits, et ne cessaient de se plaindre du peu de protection que cette loi accordait au gibier. Sur leurs instances, on vota en 1844 la loi qui nous régit encore aujourd'hui, et d'après laquelle toute chasse est formellement prohibée, à l'exception de celles à tir, à courre et à l'aide de furets pour les lapins. Les propriétaires ont le droit de chasser chez eux d'une de ces manières, mais de jour et pendant une partie de l'année seulement, après s'être fait délivrer un permis dont le prix est de 25 francs. La mise en vente, l'achat, le transport du gibier sont défendus pendant le temps de la fermeture de la chasse; les porteurs ou détenteurs d'engins prohibés sont assimilés à ceux qui en font usage. La loi relève dix-huit espèces de délits de chasse et les punit de peines qui varient de 16 à 400 francs d'amende, qui dans certains cas vont jusqu'à l'emprisonnement.

II.

On distingue deux espèces de chasse, la chasse à courre et la chasse à tir. La première a pour objet de poursuivre à cheval avec une meute de chiens et de tuer, après l'avoir forcé à la course, un animal qu'on a préalablement détourné. Bien loin de chercher à prendre plusieurs pièces, le talent des veneurs consiste au contraire à éviter les changes et à maintenir la meute dans la voie primitive. Dans la chasse à tir au contraire, on tue le gibier dès qu'on le voit, soit qu'il ait été levé par des chiens, soit qu'au moyen de rabatteurs on l'ait poussé en masse vers les chasseurs. Le gibier tué de cette façon est destiné à la table, tandis que dans la chasse à courre l'animal, exténué de fatigue, ne donne qu'un aliment de qualité mé-

diocre qui est généralement abandonné aux chiens ou aux valets.

La chasse à courre n'a donc pas d'utilité immédiate, c'est un simple plaisir qui réunit à l'exercice du cheval la satisfaction de la difficulté vaincue, la jouissance du son des trompes, des hurlemens des chiens emportés sous les ombrages séculaires d'une vieille futaie. Ce plaisir quelque peu barbare, puisque après tout il repose sur les tortures d'un malheureux animal poursuivi et parfois dévoré par les chiens, paraît cependant si inhérent à notre nature que de tout temps on s'y est livré avec fureur. La chasse à courre s'exerce encore aujourd'hui à peu près comme autrefois, et les veneurs qui se disent classiques se piquent d'observer encore les règles et les coutumes du XIIIe siècle, règles et coutumes dont l'ensemble constitue ce qu'on a appelé la noble science de la vénerie. On était alors savant à bon compte. Disons cependant, pour être justes, que la plupart des chasseurs modernes ont un peu abandonné l'ancien cérémonial, et qu'ils ont le bon sens de n'attacher d'importance qu'aux choses qui en ont réellement, c'est-à-dire à détourner le gibier et à le prendre à la course.

Les animaux qu'on chasse à courre sont le cerf, le chevreuil, le sanglier et le lièvre. Parfois aussi on attaque le loup, quand on a des chiens qui consentent à empaumer cette voie, ce qui est assez rare. Il faut en outre avoir soin de disposer à l'avance un certain nombre de relais, car le loup, étant plus vigoureux que le chien, ne pourrait jamais être forcé par lui sans l'appui de nouveaux renforts. Le meilleur équipage de France est celui de M. le comte Le Coulteux de Canteleu; composé de chiens vendéens-nivernais, il chasse le loup avec un grand succès. Ne faisant pas ici un traité de vénerie, nous nous bornerons à décrire sommairement la chasse au cerf, qui suffira pour donner une idée des autres.

Le cerf se plaît dans les hautes futaies de chênes et de hêtres entrecoupés de prairies, de ravins, de ruisseaux et de rochers, dans ces profondes solitudes dont M. Courbet a si bien su rendre la poésie. Il finit cependant par s'habituer au voisinage de l'homme, car en France il se rencontre surtout dans les grandes forêts du nord et du centre, comme celles de Lyons, de Villers-Cotterets, de Chantilly, d'Orléans, de Compiègne, de Fontainebleau et de Rambouillet, qui sont toutes traversées par des chemins de fer et sillonnées de routes très fréquentées. Ces forêts ont été de tout temps spécialement affectées aux chasses et percées pour cet objet. Contiguës à d'anciennes résidences royales ou seigneuriales, elles semblent destinées à donner au paysage toute sa splendeur. En général une immense avenue débouche en face du château, tandis que des allées latérales ouvertes en ligne droite se croisent dans tous les sens, et

viennent se réunir au nombre de huit ou dix à un même carrefour. Quand les arbres des bordures entremêlent leurs cimes de feuillage, on aperçoit une voûte de verdure dont la perspective indéfiniment décroissante fuit dans un lointain qu'on ne peut saisir.

Le cerf perd chaque année ses bois, qui repoussent en produisant de nouveaux *andouillers*, le nombre de ces andouillers augmente jusqu'à sept ans; à partir de cette époque, l'âge de l'animal ne se distingue plus que par l'étendue de l'*empaumure*. Les noms de faon, hère, daguet, deuxième tête, troisième tête, quatrième tête, dix-cors jeunement, dix-cors et vieux cerf, caractérisent en langage de vénerie les diverses phases de la vie de cet animal. Généralement on ne chasse pas les biches à courre à cause de leur peu de résistance à la fatigue, et autant que possible on s'attaque toujours aux plus vieux cerfs. Il faut donc avant tout commencer par détourner l'animal. Pour cela, un veneur expérimenté, tenant en laisse un limier, c'est-à-dire un chien à l'odorat très subtil et dressé à ce service, s'en va de très grand matin *faire le bois*. Il contourne successivement les divers massifs, épiant le moment où le limier, pesant sur sa laisse et sans donner de voix, lui fait comprendre qu'un animal a dû y pénétrer à cet endroit. Au *pied*, aux *fumées*, aux *allures*, aux *portées*, le veneur doit reconnaître s'il a affaire à un daguet ou à un jeune cerf, à un dix-cors ou à une biche. Lorsqu'il a trouvé celui qui lui convient, il casse une branche pour reconnaître la place (cela s'appelle *faire une brisée*) et achève ensuite le tour de l'enceinte, pour s'assurer qu'après être entré d'un côté l'animal n'est pas ressorti par un autre. On dit alors que celui-ci est *rembûché*, c'est-à-dire qu'on sait où, en revenant du gagnage de la nuit, il s'est retiré pour passer la journée. Il faut, on le conçoit, une grande habitude pour faire le bois et un grand esprit d'observation pour ne pas se tromper sur l'âge et la qualité de la bête. On prétend que quelques-uns de nos rois, notamment Louis XV, ainsi que les princes de Condé, faisaient le bois mieux que pas un veneur de leur équipage.

Les chasseurs cependant se sont donné rendez-vous sur un point de la forêt pour entendre les rapports des piqueurs et décider le point d'attaque. Autrefois on attaquait avec le limier seul, qui foulait l'enceinte jusqu'à ce qu'il eût mis le cerf sur pied; on lançait alors après lui toute la meute. Aujourd'hui, afin d'aller plus vite, on se sert, pour fouler l'enceinte, de quelques vieux chiens faciles à rompre dans le cas où ils feraient bondir un autre animal que celui qu'on veut attaquer. Dès que celui-ci a été vu traversant une allée, on lance la meute sur la voie, en commençant par les chiens les plus sûrs. Dans l'ancienne vénerie, on formait trois relais sur les

points où l'on supposait que la chasse irait passer. Quelques équipages conservent encore cette tradition, mais le plus souvent on attaque de *meute à mort*, c'est-à-dire sans relais.

C'est au moment du lancé qu'il faut examiner avec le plus grand soin le pied de l'animal, afin de l'avoir toujours présent à la mémoire et de pouvoir le reconnaître dans le cours de la chasse; ce point est d'autant plus important que la grande difficulté consiste dans les changes fréquens qui se produisent. Quand l'animal est fatigué, sa principale ruse consiste à faire lever un autre cerf ou une harde de biches et à les pousser devant lui; il importe donc alors de pouvoir débrouiller la véritable voie de celle des animaux de change, ce qu'on ne peut faire que par la connaissance approfondie du pied. Dès qu'un change est signalé, on arrête la meute, et lorsque la bonne voie est retrouvée, on y remet les chiens. Le cerf lancé file généralement en ligne droite, parfois il fait des *hourvaris*, c'est-à-dire qu'il revient sur ses pas, cherche à emmêler ses voies, et finit par faire un bond de côté pour se dérober à la poursuite; c'est à déjouer ces ruses que le veneur doit s'appliquer.

A mesure que le cerf se fatigue, sa voie devient plus chaude et les chiens redoublent d'ardeur. Lorsqu'il est sur ses fins, il a l'habitude de se *raser*, et il faut quelquefois que les chiens le touchent pour le faire partir. C'est alors que l'animal exténué a recours à sa dernière chance de salut : il se précipite dans un étang, espérant ainsi se mettre à l'abri des chiens et faire perdre sa trace; mais la meute implacable le poursuit dans ce dernier refuge. En ce moment il redouble d'énergie, et use ce qui lui reste de force dans une lutte suprême; il se défend de la tête et des pieds, et parfois fait payer sa vie en éventrant quelques-uns de ses ennemis. Enfin l'un des chasseurs termine son agonie par un coup de couteau ou un coup de carabine. C'est l'*hallali*. Aussitôt après on procède à la *curée*, c'est-à-dire qu'on distribue à la meute les entrailles de la bête, et l'on accompagne cette scène de carnage de fanfares joyeuses, comme si l'on venait de remporter une victoire signalée.

La chasse au cerf, on le voit, ne laisse pas d'être assez cruelle et d'émouvoir ceux que le mouvement des chevaux, le son des trompes, les aboiemens des chiens, ont pu laisser de sang-froid. Ce sentiment de pitié ne se retrouve pas dans la chasse au sanglier, car si le cerf n'a contre ses ennemis d'autre ressource que la fuite, le sanglier a ses défenses, dont il se sert vigoureusement aussi bien contre les chiens que contre les hommes qui l'approchent quand il fait tête. La chasse au sanglier d'ailleurs ressemble à la chasse au cerf, avec cette différence que le sanglier, plus confiant dans sa force, cherche moins à ruser; doué d'une grande vigueur, il par-

vient souvent à échapper à la meute, qu'il fatigue avant d'avoir été forcé par elle. La poursuite du chevreuil et celle du lièvre offrent à peu près les mêmes péripéties. Quant à la chasse au renard, c'est un exercice éminemment anglais, qui n'est qu'un prétexte de courses à cheval à travers les champs et les plaines.

La vénerie est un art français, et les chiens dont on faisait usage autrefois étaient fort renommés. Les principales races sont, d'après le *Nouveau Traité des Chasses*, les chiens de Bresse, les griffons de Vendée, les chiens de Gascogne, les chiens de Saintonge, les chiens normands, les chiens du Poitou, les chiens céris, les chiens d'Artois et les chiens bleus, dits *foudras*. Toutes ces races ont des qualités spéciales et sont parfaitement appropriées au pays qui les ont produites; il est toutefois très rare de les rencontrer pures, car dès le XVIIe siècle on les a mélangées de sang anglais. Les chiens français en général ont une belle gorge, mais ils chassent lentement, et souvent mettent dix heures à forcer un cerf. C'est pour ce motif qu'on a eu recours aux races d'outre-Manche, qui sont beaucoup plus rapides, mais qui ont l'inconvénient d'avoir très peu de voix. Aujourd'hui, quand la chasse marche bien, une meute de bâtards anglais force le cerf en trois quarts d'heure. Aux dernières expositions canines, on a pu voir quelques belles meutes de chiens français, notamment celles de M. Le Coulteux de Canteleu et de M. de Carayon-Latour; mais les meutes de chiens anglais ou bâtards anglais étaient en majorité. On cite notamment comme très remarquables celles de M. le comte d'Osmond, celle de M. Simons, celle de M. de La Rochefoucauld, celle de M. de La Debutrie, etc.

Mais une meute ne suffit pas pour former un équipage de chasse à courre, il faut encore des chevaux et des hommes. Pour les premiers, on en trouve toujours dès qu'on y met le prix. Les pur-sang anglais sont préférés, surtout dans les forêts de plaine, car ils ont plus de fond et des allures plus élastiques que les chevaux français; cependant beaucoup de chasseurs aujourd'hui adoptent l'anglo-normand comme ayant un meilleur caractère et exigeant moins de soins. Dans les terrains accidentés, il vaut toujours mieux prendre des chevaux du pays, qui sont acclimatés et dont le pied est façonné aux mouvemens du sol. Quant aux hommes, d'un aveu général, il est impossible d'en trouver qui, comme les anciens piqueurs, soient dévoués à leurs maîtres et se fassent un point d'honneur de mener leurs chasses à bonne fin. Aujourd'hui ils changent d'équipage à tout propos et servent de préférence, non pas le maître qui chasse le mieux et qui a la meilleure meute, mais celui qui paie le plus et qui s'y entend le moins, auquel par conséquent il est le plus facile d'en imposer.

On voit par ce qui précède que l'entretien d'un équipage est une chose assez dispendieuse, et qu'il faut déjà une assez belle fortune pour pouvoir y consacrer annuellement 30 ou 40,000 francs, sans compter le prix de location des forêts et les indemnités à payer aux riverains pour les dommages que le gibier cause aux récoltes. Aussi le plus souvent les dépenses de ces chasses sont-elles supportées par une société d'actionnaires qui se réunissent pour jouir de ce plaisir en commun, et qui, grâce aux chemins de fer, peuvent partir le matin de Paris et rentrer le soir chez eux après une chasse à courre dans la forêt de Chantilly ou dans celle de Villers-Cotterets. Quant au souverain, il a à sa disposition les différentes forêts affectées à la dotation de la couronne, et, pas plus qu'un simple particulier, il n'a le droit de chasser hors de chez lui. C'est tout ce qui lui reste des droits exorbitans de l'ancienne monarchie; mais la part est encore assez belle, et les forêts de Fontainebleau, de Compiègne, de l'Aigue, de Rambouillet, de Marly et de Saint-Germain ont de quoi satisfaire les plus difficiles.

La vénerie, qui avait été engloutie dans le désastre de la royauté, fut rétablie par Napoléon Ier, qui ne perdait aucune occasion de revenir aux anciens usages monarchiques. Il dépensait annuellement pour cet objet une somme de 400,000 francs, et, bien que personnellement il n'aimât pas la chasse, il y tenait néanmoins pour rehausser l'éclat du trône. Lous XVIII et Charles X, en conservant ce service, ne firent que se conformer aux traditions de leurs ancêtres. Quant à Louis-Philippe, se rappelant toutes les plaintes dont la chasse avait été l'objet de la part du peuple, et, pensant avec raison qu'un roi constitutionnel n'avait pas besoin de cet éclat factice, il ne monta pas sa maison, et laissa chasser ses fils avec des équipages qui ne différaient pas beaucoup de ceux des riches particuliers; ils chassaient pour leur plaisir et non pour faire de la politique.

Le second empire ne manqua point de suivre ici comme ailleurs les erremens du premier, et la vénerie reparut montée sur un aussi grand pied qu'autrefois. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle est parfaitement organisée, que les meutes, composées de chiens de premier choix, laissent rarement échapper un cerf, une fois qu'il est lancé; mais, si l'on tient compte des dépenses que coûtent à la liste civile le personnel et le matériel, les indemnités payées aux riverains pour les dégâts commis par le gibier, les dommages causés au bois ou les frais nécessaires pour les atténuer, on arrive à un chiffre qu'on ne peut guère évaluer à moins de 900,000 fr. par an. Or, en supposant que le chef de l'état chasse trente fois dans l'année tant à courre qu'à tir, chacune de ces chasses lui revient à 30,000 francs.

Ces dépenses, qui n'ont d'autre objet que de donner à la monarchie l'éclat dont on suppose qu'elle ne peut se passer, nous semblent, à vrai dire, peu dignes d'un pays libre, et nous préférons pour notre compte la modeste simplicité du président des États-Unis au faste de nos cours d'Europe.

Nous arrivons à la chasse bourgeoise, à la chasse à tir. On chasse à tir toute espèce de gibier, sauf le cerf, à moins qu'il ne s'agisse de destructions ayant pour objet d'en diminuer le nombre dans une forêt; dans ce cas, on préfère tuer les biches. Il y a plusieurs espèces de chasses à tir : les battues, la chasse aux chiens courans et la chasse aux chiens d'arrêt. Les battues se font le plus souvent au bois. Une ligne de rabatteurs également distancés s'avance à travers les massifs et frappe les cépées d'un bâton de façon à faire lever les animaux qui s'y trouvent et à les pousser devant elle vers les tireurs, qui les attendent postés le long d'une route. On chasse de cette façon le sanglier, le chevreuil, le lièvre, le lapin et même le faisan. Parfois aussi, vers l'arrière-saison, quand les perdrix ne se laissent plus approcher, on fait des battues en plaine, dans les champs, pour envoyer les compagnies vers les chasseurs cachés dans des fossés ou abrités derrière des arbres.

Pour chasser à tir avec des chiens courans, il n'est pas nécessaire d'en avoir un grand nombre, deux ou quatre suffisent; mais il faut qu'ils soient bons, de haut nez et très entreprenans. Ils font lever le gibier et le poursuivent jusqu'à ce que les chasseurs qui l'attendent dans ses passages habituels parviennent à le tirer. En général on tue plus de gibier avec des chiens lents et collés à la voie qu'avec des chiens qui ne laissent pas aux animaux le temps de ruser, et qui les obligent à prendre immédiatement un parti. Avec de petits chiens bien gorgés, le plaisir dure plus longtemps, et les animaux chassés se font battre dans les enceintes gardées par les tireurs, qui finissent toujours par les tuer. La connaissance parfaite des mœurs du gibier est indispensable au chasseur au chien courant, qui doit tenir compte de l'état de l'atmosphère, de la configuration du terrain, des cultures qui le recouvrent, toutes choses qui influent sur la station des animaux et sur la direction qu'ils prennent quand ils sont poursuivis. « La première arme de chasse, dit avec raison un auteur allemand, c'est la connaissance de l'histoire naturelle. »

La chasse au chien d'arrêt se pratique soit au bois, dans les jeunes taillis, soit en plaine, dans les champs dépouillés de leurs récoltes. Elle s'adresse particulièrement au gibier à plume, faisans, perdrix et cailles, qui vivent dans nos pays. Tout le monde sait qu'elle consiste à se mettre en quête avec un chien qui marque par

un arrêt la présence du gibier jusqu'à ce que l'on soit à portée de le tirer. Pour façonner le chien à ce service, il a fallu vaincre tous ses instincts, qui le portaient à s'élancer sur l'animal au lieu de rester immobile en le fixant. Chassant pour son maître et non pour lui, il est une création artificielle qu'il serait difficile de comprendre, si l'on ne se rappelait que l'action du dressage se fait sentir non-seulement sur les individus qui y sont soumis, mais encore sur tous ceux qui descendent d'eux. C'est ainsi que se sont formées les races de chiens d'arrêt, dont les principales sont en France le braque, l'épagneul et le griffon; ces races sont excellentes, et l'on a eu bien tort de chercher à les améliorer par le mélange du sang anglais. Les chiens anglais, surtout les *pointers*, sont parfaitement appropriés aux giboyeux tirés de leur pays, mais ils ne conviennent pas aux contrées comme la France, où il faut que le chien quête avec soin et patience, et cherche le gibier tué dans les broussailles ou dans les rivières pour le rapporter au chasseur.

A ces différentes espèces de chasse, on doit ajouter celle du marais, que préfèrent les vrais amateurs. Malheureusement elle est aussi la plus redoutable pour la santé, car il est rare qu'un chasseur au marais ne soit pas de très bonne heure perclus de rhumatismes. Pendant l'hiver, les canards sauvages et autres oiseaux d'eau viennent s'abattre sur les étangs en fuyant les froids du nord; c'est là qu'il faut aller les surprendre en bateau ou les attendre à l'affût dans une cabane de feuillage ouverte à tous les vents. On se sert pour les attirer de canards domestiques dont la présence sur un étang décide les autres à venir s'y poser. Quant aux bécassines, il faut se mettre soi-même à l'eau, et, aidé de son chien, fouiller les touffes de roseaux, où elles se réfugient d'habitude, jusqu'à ce qu'on parvienne à les faire lever. Les beaux temps de la chasse au marais sont passés en France; le drainage a transformé les mares en prairies et les étangs en champs d'avoine; des usines ont remplacé les rideaux d'arbres qui ombrageaient la plaine, des bateaux à vapeur parcourent les fleuves et les rivières jadis solitaires, mille bruits divers se font entendre là où régnaient le calme et le silence, et avertissent sans cesse les animaux sauvages que l'homme est proche et que leur place est prise.

Dans quelques grandes propriétés, on ne se contente pas du gibier qui s'y développe spontanément, on a établi des faisanderies destinées à l'élève du faisan et des perdrix. Le faisan a besoin, pour se plaire dans une région, de taillis où il se réfugie pendant le jour, et d'arbres de fortes dimensions où il se branche la nuit dans le voisinage des plaines cultivées; il est très régulier dans ses habitudes. Chaque matin, en tirant sa tête de dessous son aile, il salue

le jour d'un cri rauque, et, prenant son essor, il gagne la plaine; il y reste jusqu'à huit ou neuf heures du matin, rentre ensuite dans les taillis, d'où il sort vers trois et quatre heures de l'après-midi pour retourner au gagnage jusqu'au crépuscule; alors seulement il revient au bois, se perche isolément ou en compagnie sur quelque arbre branchu, répète son cri et s'endort. Comme la perdrix, le faisan mange les semences de toutes les céréales; mais il fait sa nourriture ordinaire des baies de certains arbustes et des larves des insectes qu'il peut prendre. Avec ses habitudes régulières, son vol lourd, l'attrait qu'il offre au chasseur, on conçoit qu'il aurait bientôt disparu de la surface du pays, si son éducation n'était dans certains départemens l'objet de soins particuliers; c'est surtout dans ceux de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Oise, où la grande propriété domine, qu'on a pu installer des faisanderies en assez grand nombre.

Ces établissemens ont pour objet de récolter les œufs pondus par les poules faisanes, de les faire couver par des poules ordinaires, et d'élever les jeunes faisandeaux jusqu'à ce qu'ils puissent se tirer d'affaire par eux-mêmes. Les jeunes faisandeaux sont nourris de larves de fourmis qu'on fait recueillir dans toutes les forêts du voisinage. A défaut de cet aliment, on leur donne une pâte faite de bœuf bouilli, d'œufs durs, de pain et de chicorée sauvage. On peut évaluer, d'après le *Nouveau Traité des chasses*, à 23,290 francs les frais d'établissement d'une faisanderie, et les dépenses annuelles à 7,760 francs; quant au produit, il serait de 900 faisans et de 3,000 œufs, valant ensemble 8,790 francs. On voit que les frais sont à peu près couverts, même en tenant compte de l'intérêt du capital déboursé. En Allemagne, où l'on s'attache à se rapprocher le plus possible de l'état de nature, les dépenses sont moins élevées encore, et laissent plus de marge aux bénéfices.

On parvient à rendre une chasse giboyeuse, moins en y apportant du gibier vivant qu'en permettant à celui qui s'y trouve de s'y multiplier, c'est-à-dire en détruisant activement tous les animaux nuisibles qui peuvent s'opposer à la reproduction. Ces animaux sont les renards, les fouines, les belettes, les chats, les oiseaux de proie, qui se nourrissent de jeunes faisans, de lapins, de levrauts: pour les détruire, les gardes se servent de leur fusil, de piéges et d'assommoirs. Ce dernier mode de destruction est le plus simple et le plus économique. L'observation ayant fait découvrir que les carnassiers des forêts, belettes, rats, putois, fouines, ont l'habitude de suivre les chemins frayés pour ne pas se mouiller dans l'herbe, on trace dans les jeunes taillis des sentiers de 50 centimètres de large où on dispose de 50 en 50 mètres un piége consistant en une

planche qui fait bascule, et qui, alourdie par une pierre, retombe sur l'animal lorsque celui-ci vient à toucher une fiche de bois qui la maintenait levée. Un garde peut prendre ainsi un grand nombre de bêtes nuisibles sans se donner d'autre peine que celle de visiter tous les matins ses assommoirs et de tendre ceux qui sont tombés.

Ce n'est pas tout que d'avoir du gibier, il faut encore que celui-ci trouve à se nourrir. Or, quoi qu'on fasse, il ne peut chercher sa nourriture que dans la forêt ou dans la plaine; c'est donc aux dépens des récoltes ou aux dépens des bois qu'il doit vivre. Les cerfs, les lièvres et les lapins vont généralement pâturer en plaine pendant la nuit et rentrent au bois le matin. L'importance des dommages qu'ils causent est telle que les riverains ne peuvent les supporter, et que chaque année ils forment des demandes d'indemnités qui, si elles ne sont pas accueillies, sont réglées à dire d'experts par le juge de paix. Dans certains pays, ces demandes sont devenues l'objet d'une véritable spéculation. Il arrive en effet très souvent que les riverains, sachant que la partie de leur champ la plus voisine du bois est destinée à être dévastée, s'abstiennent de la fumer et de l'ensemencer, et réclament néanmoins l'indemnité comme si la récolte avait été complète; d'autres fois ils cultivent le long des bois des légumes ou des plantes maraîchères que le sol ne comporte pas, et se font payer des fruits qui n'auraient pas poussé, ce qui est un moyen commode et assuré de les vendre. Les choses en sont arrivées au point que dans plusieurs localités les terres voisines des forêts se louent et s'achètent plus cher que les autres, précisément en vue des indemnités pécuniaires qu'elles rapportent de cette façon. Tout en se montrant aussi large que possible dans l'évaluation des dommages causés, il importe cependant de résister à de pareilles exigences, et il serait à désirer que les tribunaux se montrassent parfois plus difficiles dans l'admission des preuves et les dires des experts, qui trop souvent sont de connivence avec les cultivateurs. Les indemnités payées par l'administration de la liste civile ne s'élèvent pas annuellement à moins de 200,000 fr. Dans les forêts de Chantilly et d'Ermenonville, formant ensemble un massif d'environ 12,000 hectares, elles atteignent 50,000 fr.

Ces chiffres ne comprennent que les dommages causés aux riverains; ils seraient beaucoup plus élevés, si l'on faisait entrer en ligne de compte ceux que supporte la forêt. A moins qu'ils ne soient très nombreux, les dégâts du fauve ne sont pas irréparables; ils consistent dans l'écorcement de quelques arbres par le frottement de la tête contre les tiges et dans l'abroutissement des jeunes taillis. Ces dommages retardent la croissance du bois et occasionnent la perte d'une pousse ou deux, en général ils ne font pas périr les ar-

bres. Il n'en est pas de même avec le lapin, dont la dent meurtrière ne s'attaque pas seulement aux jeunes pousses, mais ronge l'écorce au pied, et, rendant impossible l'ascension de la séve, amène le dépérissement de la plante. Avec lui, les plantations deviennent impossibles à moins qu'on ne les entoure d'un entreillagement qui les protége, et qui coûte fort cher à établir. Le lapin se multiplie avec une rapidité effrayante, car on a calculé qu'un couple abandonné à lui-même pouvait en une seule année donner naissance à 1,848 lapins. Aussi faut-il être constamment sur ses gardes pour empêcher une multiplication excessive, sous peine de voir sa forêt entièrement ruinée. C'est pour ce motif que l'empereur a ordonné, il y a quelques années, la destruction radicale de tous les lapins existans dans les forêts de la liste civile; mais ses ordres restèrent à peu près une lettre morte aussi bien que ceux de Louis XIV, qui avait déjà prescrit la même mesure.

Ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée générale de la chasse en France. Elle peut s'exercer de bien des façons, et depuis celui qui consacre 60 ou 80,000 fr. à l'entretien d'un équipage jusqu'à celui qui n'a d'autres frais que son port d'armes et la nourriture de son chien d'arrêt, elle passionne également tous ceux qui s'y livrent. Dans les forêts domaniales, la chasse est louée par adjudication pour neuf années au prix de 830,000 fr. On loue également la plus grande partie des forêts communales et les forêts particulières dont la chasse n'est pas réservée par le propriétaire. Pour la plaine, il arrive souvent que les cultivateurs s'entendent afin de chasser réciproquement les uns chez les autres, ou qu'ils abandonnent volontairement leur droit à la commune, qui l'afferme à son profit. Le nombre de ceux qui prennent annuellement des permis est de 300,000; le nombre de ceux qui s'en passent est de 500,000, ce qui fait en tout 800,000 chasseurs. En estimant en moyenne à 50 fr. la valeur du gibier tué par chacun d'eux, on arrive au chiffre de 40 millions. Tel est du moins le résultat utile et matériel; mais le plaisir peut-il se chiffrer?

III.

Il nous reste à examiner la législation qui nous régit, à la comparer à celle de quelques autres pays et à apprécier l'influence qu'elle exerce sur la production du gibier. Nous avons dit que la loi de 1790, qui est restée en vigueur jusqu'en 1844, considérait la chasse comme un accessoire de la propriété, et permettait à chacun de la pratiquer sur ses terres en toute saison, avec toute espèce d'engins, sauf pendant le temps où la terre était couverte de ses

récoltes. « Tout homme, avait dit Mirabeau dans la fameuse nuit du 4 août, a droit de chasse sur son champ; nul n'a droit de chasser sur le champ d'autrui. » Ce principe résumait toute la loi. La restriction relative aux récoltes avait été faite dans l'intérêt de l'agriculture et non dans celui de la conservation du gibier, dont les propriétaires étaient les maîtres de disposer à leur gré.

La loi de 1844, provoquée par les réclamations d'un grand nombre de chasseurs qui, alors comme aujourd'hui, se plaignaient de la disparition du gibier, a pour objet la protection de celui-ci. Bien que dans l'exposé des motifs les droits des propriétaires eussent été explicitement reconnus, les dispositions de la loi sont en contradiction complète avec cette déclaration; le gibier y est considéré, non comme une dépendance de la propriété, mais comme une chose n'appartenant à personne, une *res nullius* dont le législateur doit réglementer l'usage. Si la loi défend de chasser sur les terres d'un propriétaire sans son assentiment, ce n'est pas parce qu'elle lui reconnaît un droit quelconque sur le gibier qui s'y trouve, mais parce qu'elle lui laisse celui d'empêcher les étrangers de pénétrer sur son domaine; cela est si vrai que, lorsque ce propriétaire veut chasser lui-même, il ne peut le faire que pendant une partie de l'année, en se munissant d'un permis, et en se soumettant à tous les règlemens ministériels et préfectoraux que comporte la matière. Cette contradiction entre les principes proclamés et les dispositions de la loi a été vivement mise en lumière lors de la discussion de la chambre des députés. Un grand nombre de membres réclamèrent le maintien de la législation de 1790, et ce n'est qu'après six semaines de débats animés que le projet fut voté par 251 voix contre 146.

Cette loi a-t-elle produit les résultats qu'on en attendait? Il y a lieu d'en douter, à entendre les plaintes des chasseurs sur la disparition progressive du gibier, et à en juger par le nombre croissant des délits de chasse constatés. De 14,217 qu'il était en 1845, ce nombre est arrivé à 20,198 en 1864, après avoir, en 1859, atteint le chiffre de 25,000 (1). Avant de discuter les principes sur lesquels repose cette législation, jetons un coup d'œil sur celle de la Suisse et de l'Allemagne, dont le régime agricole se rapproche beaucoup du nôtre.

(1) La complication de cette loi se manifeste d'ailleurs par le nombre considérable des commentaires qui en ont été publiés, par les jugemens aussi bizarres qu'illogiques qui ont été rendus. C'est ainsi que des chefs de trains de chemins de fer ont été poursuivis et condamnés pour avoir transporté du gibier qui se trouvait à leur insu dans des colis qu'ils n'avaient aucun moyen de vérifier. Une autre fois, c'est un propriétaire condamné pour avoir, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, transporté en temps prohibé des chevreuils vivans d'une de ses forêts dans une autre qu'il voulait repeupler.

En Suisse, les lois sur la chasse varient suivant les cantons, mais dans la plupart, notamment dans celui de Vaud, l'état se considère comme propriétaire du gibier, et vend aux particuliers des permis qui leur confèrent le droit de chasser où bon leur semble, sauf dans les propriétés closes de murs ou dans un certain périmètre autour des habitations, depuis le 1er septembre jusqu'au 31 décembre (1). Pendant le reste du temps, il est interdit aux habitans de sortir avec un fusil. Ainsi un propriétaire n'a pas le droit de tuer un renard qui vient manger ses poules, et voit pendant la période de chasse ses champs, ses vignes et ses bois envahis par des gens souvent peu respectables, sans avoir contre eux d'autre recours que celui de faire constater par le garde champêtre les dégâts qu'ils peuvent commettre. Cette loi est du reste une loi de réaction. Le canton de Vaud était autrefois soumis à celui de Berne, dont les seigneurs s'étaient réservé le droit de chasser partout sur les terres des paysans. En 1804, ceux-ci prirent leur revanche en s'arrogeant le même privilége. Il en est résulté la destruction presque absolue des oiseaux insectivores et par suite des invasions de chenilles dont l'agriculture a eu beaucoup à souffrir.

En Allemagne, les grands propriétaires et surtout les seigneurs se sont toujours distingués par leur passion pour la chasse, et ont cherché à maintenir leurs prérogatives en cette matière. C'est ainsi qu'ils s'étaient arrogé le droit de chasser librement sur les terres possédées par les paysans sans payer à ceux-ci aucune indemnité pour les dégâts causés par le gibier. Il a fallu la bourrasque démocratique de 1848 pour faire disparaître ces priviléges exorbitans. Toutes les lois promulguées à cette époque dans les différens pays de l'Allemagne étaient, comme celle de 1790 en France, basées sur le principe que le droit de chasser sur un domaine quelconque appartient au propriétaire, et que nul ne peut y chasser sans le consentement de celui-ci. Sous ce rapport, l'année 1848 a donc été pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la France la fameuse nuit du 4 août; mais, l'orage passé et la révolution étouffée, les anciens abus ne tardèrent point à relever la tête. Ne craignant plus pour leur existence, les gouvernemens n'hésitèrent pas à donner satisfaction aux réclamations passionnées des grands propriétaires, et, par les lois qu'ils promulguèrent dès 1850, à revenir sur les concessions qui leur avaient été arrachées.

En Saxe, par exemple, le gibier appartient à l'état, qui loue le droit de le tuer, quand ce droit n'a pas été entièrement ou partiel-

(1) Le prix de ces permis est de 10 francs pour un chasseur sans chien, 20 fr. pour un chasseur avec un chien, 40 fr. pour un chasseur avec 2 ou 3 chiens, 200 fr. pour un chasseur avec plus de 3 chiens.

lement racheté par le propriétaire. La chasse y est divisée en trois classes : la petite chasse (*kleine jagd*), qui comprend le lièvre, la perdrix, la caille, la bécasse, — la chasse moyenne (*mittel jagd*), qui s'applique au chevreuil, au renard, au faisan et au coq de bois, — enfin la grande chasse (*hohe jagd*), qui donne le droit de tuer le cerf, le daim, le sanglier et le grand coq de bruyère. Il y a de nombreux domaines qui n'ont pas été complétement affranchis, et dont les propriétaires eux-mêmes ne peuvent se livrer qu'à l'un ou à l'autre de ces modes de chasse. La location des terres se fait par districts, moyennant la redevance au profit de l'état d'un certain nombre de pièces de gibier qui sont vendues par les soins des agens forestiers.

Dans la plupart des autres pays de l'Allemagne, la chasse n'est considérée comme une dépendance de la propriété que pour les jardins et parcs contigus à des habitations, pour les pièces de terre entourées d'une clôture pleine, et pour les domaines de plus de 80 hectares d'un seul tenant en plaine, et de 130 hectares en montagne. Dans tous les autres cas, le droit de chasse passe du propriétaire à la commune, qui, formant un ou plusieurs cantons de chasse avec les terres non comprises dans les catégories ci-dessus, les met en location aux enchères au profit de la caisse municipale, sauf à elle à indemniser les propriétaires des dommages que le gibier pourrait causer. Dans les propriétés domaniales, terres ou forêts, la chasse en 1848 avait été affermée comme en France; mais depuis cette époque il s'est manifesté une tendance de plus en plus marquée vers l'exploitation en régie. Ce sont les agens et les gardes forestiers qui sont chargés de ce soin, et qui pour ce motif sont tenus d'être versés dans tous les détails de la science cynégétique. Chaque année, vers le mois d'octobre, ils envoient à l'administration centrale un état sur lequel figure d'une part le compte aussi exact que possible du gibier existant dans les forêts, et la quantité qui pourra en être tuée dans le courant de l'année, d'autre part le détail des dépenses qu'occasionne la chasse, c'est-à-dire les frais de nourriture du gibier et des chiens, l'entretien des instrumens et appareils de chasse, le transport des animaux tués jusqu'aux maisons forestières où viennent les prendre les entrepreneurs avec lesquels on a traité. En regard des dépenses figurent les recettes, qui se composent du produit de la vente du gibier. Ce système d'exploitation directe est peut-être préférable à la location d'une forêt, si l'on a en vue les besoins de l'alimentation publique, et si, pour y satisfaire, on s'attache à produire la plus grande quantité de gibier possible; mais il est moins profitable aux intérêts du trésor, car dans le prix de location d'une chasse les amateurs font entrer

non-seulement la valeur des animaux qu'ils pourront y tuer, mais surtout le plaisir qu'ils y rencontreront, et qu'ils paient fort cher.

Au milieu de toutes ces lois contradictoires où sont les principes? où est le droit? où est l'intérêt public? A nos yeux, le gibier appartient légitimement au propriétaire du sol sur lequel il se trouve, puisque c'est lui qui le nourrit aux dépens de ses récoltes et de ses bois; il doit donc avoir le droit d'en disposer à son gré et de le chasser quand bon lui semble. C'était la doctrine de Mirabeau et de la loi de 1790, et nous doutons qu'on puisse arriver à la combattre avec succès, puisque les législateurs de 1844, usant d'un procédé parlementaire bien connu, ont cru devoir la proclamer très haut, tout en faisant voter des dispositions qui sont avec elle en contradiction absolue. Grâce aux interprétations des tribunaux, il est aujourd'hui généralement admis que le gibier, errant de sa nature et passant sans cesse d'un fonds sur un autre, est une *res nullius* dont le législateur a le droit de disposer. C'est là une perversion complète de principes. Le gibier est errant, c'est vrai : aussi n'est-il à moi qu'autant qu'il est chez moi et que je parviens à m'en emparer. Dès qu'il passe chez mon voisin, mon droit sur lui disparaît; encore arrive-t-il parfois qu'il le suit même jusque-là, comme dans le cas où le propriétaire d'une forêt paie aux riverains les dommages que son gibier cause aux récoltes. Il nous paraît qu'on serait mal fondé à contester aux propriétaires de la forêt de Chantilly, par exemple, leur droit sur le gibier qui s'y trouve, quand, outre les dommages qu'ils supportent pour leur compte, ils ont chaque année 40 ou 50,000 francs à payer pour ceux qu'il a commis chez les voisins. Toute la nourriture étant à leur charge, c'est bien le moins qu'ils puissent jouir d'un produit dont ils font tous les frais. On admet à la rigueur qu'il en soit ainsi pour les grandes propriétés, mais on conteste qu'il puisse en être de même pour les petites, sur lesquelles les animaux ne stationnent pas. Pourquoi cette différence? Si le principe est vrai, il l'est, quelle que soit l'étendue des héritages, car la quantité de gibier est toujours à peu près proportionnelle à cette étendue.

On pouvait admettre avec les Romains que le gibier était une *res nullius* alors que la plupart des terres étaient incultes et n'avaient pas même de propriétaires. Errant sur de vastes espaces de landes et de forêts, les animaux sauvages se nourrissaient aux dépens de la communauté. Aujourd'hui qu'il n'y a pas un pouce de terrain qui n'appartienne à quelqu'un, état, commune ou particulier, dire que le gibier n'est à personne, c'est dire une énormité pour quiconque sait ce que c'est que la propriété. A l'époque où le roi se considérait comme le maître de tout son royaume, on admettait

qu'après avoir abandonné les produits du sol à ceux qui le cultivaient, il s'était réservé la chasse pour en jouir exclusivement. Une telle fiction n'est plus de mise. L'économie politique, plus révolutionnaire mille fois que les plus fougueux conventionnels, nous a appris que la propriété est le fruit du travail, qu'elle a son principe dans la nature humaine, et que ni le roi ni l'état n'ont rien à y voir. Tout au plus peuvent-ils lui demander un impôt, non pas à titre de redevance seigneuriale, mais en échange de services rendus et en vertu d'un contrat réciproque librement débattu. Le gibier qui se nourrit dans mon champ est donc à moi, bien à moi, et, décrétât-on vingt fois qu'il n'appartient à personne, je n'en aurais pas moins le droit de le tuer, car la loi ne peut m'obliger à nourrir des animaux qui sont à tout le monde et dont je ne suis pas seul à profiter.

Il faut remarquer en effet que, tout en empêchant le propriétaire de jouir de son gibier à sa guise, la loi lui laisse la faculté de le détruire. Elle s'oppose à ce que, s'il en avait envie, il puisse manger du chevreuil au mois d'août, mais elle ne peut mettre obstacle à ce qu'une fois la chasse ouverte il n'introduise chez lui tous les chasseurs du canton pour y tuer jusqu'à la dernière pièce. Si donc le propriétaire conserve du gibier, c'est parce qu'il y trouve son intérêt, non parce qu'il y est contraint par la loi, qui n'a de puissance que pour empêcher l'usage, et qui est désarmée pour empêcher l'abus.

On prétend que le retour à la loi de 1790 favoriserait le braconnage. En quoi donc? S'il est admis que le gibier appartient au propriétaire du sol qui le nourrit, le braconnier devient un voleur au même titre que celui qui vole des poules ou des moutons. C'est au contraire la loi actuelle qui est favorable au braconnage, en ce qu'elle fait supposer que, le gibier n'appartenant à personne, chacun a le droit de s'en emparer même chez autrui, et cette idée est si répandue que, même parmi les gens qui se piquent d'être honnêtes, il y en a bien peu qui se fassent le moindre scrupule de tirer, quand l'occasion s'en présente, une pièce dans le champ du voisin. Quand ils y seront directement intéressés, les propriétaires feront surveiller leurs biens, et au besoin formeront entre eux des associations contre le braconnage, ainsi qu'il en existe déjà quelques-unes. On craint que, si on les laisse maîtres chez eux, ils ne détruisent tout leur gibier, et que la société ne s'en trouve privée. Cette crainte n'est pas fondée, car il en est beaucoup qui font de grands sacrifices pour le conserver et le multiplier; nous en voyons un exemple dans les forêts de la liste civile, qui sont abondamment pourvues, quoiqu'elles ne soient pas soumises aux dispositions de la loi. En réalité, il n'y a de giboyeuses que les chasses gardées,

celles qui ne le sont pas sont toutes dépeuplées. Et d'ailleurs pourquoi vouloir forcer un propriétaire à garder des animaux dont il ne veut pas? Est-ce qu'il n'est pas le meilleur juge de ce qui lui convient, et que peut-on trouver à redire, s'il aime mieux conserver ses bois et ses récoltes? C'est surtout quand il veut opérer des destructions de lapins ou de grands animaux devenus nuisibles par le trop grand nombre que l'anomalie de la loi se manifeste, car ces destructions sont subordonnées à l'agrément des préfets, qui souvent les refusent ou les réglementent de façon à les rendre illusoires.

Lors même qu'on s'obstinerait à ne pas vouloir tenir compte des droits du propriétaire, il faut encore savoir quel but on s'est proposé en faisant la loi de 1844. On voit bien qu'elle est destinée à protéger le gibier; mais, quand on se demande pourquoi celui-ci a été jugé digne d'une protection spéciale, on en est réduit aux conjectures, et on ne saisit rien dans la discussion qui puisse vous éclairer. Quand on cherche en effet quels intérêts on a voulu sauvegarder, on n'en trouve que deux, l'agrément des chasseurs et l'alimentation publique. Pour ce qui est du premier, personne sans doute ne le jugera digne d'une protection particulière, personne ne pensera que le plaisir de 300,000 individus soit une chose assez importante pour motiver l'intervention de la loi et de la force publique qui la fait exécuter. Quand on songe que chaque année toute la machine administrative, depuis les ministres jusqu'aux moindres gendarmes et gardes champêtres, se met en branle pour arriver à ce résultat, on se demande si réellement il mérite cet honneur. D'ailleurs l'abrogation de cette loi et le retour au droit commun n'entraîneraient pas la suppression de la chasse, puisque les propriétaires seraient toujours libres, soit de s'y livrer personnellement sur leur propre fonds, soit de céder leur droit à d'autres. L'argument tiré de la nécessité de conserver le gibier pour les besoins de l'alimentation publique ne nous paraît pas plus sérieux, car, si la liberté des transactions est suffisante pour assurer la production du bétail ou de tout autre objet de consommation, on ne voit pas pourquoi elle serait impuissante quand il s'agit du gibier. Le jour où celui-ci vaudra ce qu'il coûte, il s'établira des parcs spéciaux qui approvisionneront le marché; or c'est là une industrie aujourd'hui impossible à exercer, puisque la vente est interdite au moment même où elle donnerait le plus de bénéfices. La loi porte ainsi une atteinte à la liberté de l'industrie, puisqu'elle empêche ceux qui le voudraient de s'adonner à l'élevage de certains animaux; elle met également obstacle aux transactions commerciales en s'opposant, pendant que la chasse est fermée chez nous, à ce qu'on se procure du gibier à l'étranger.

Remarquez d'ailleurs qu'aujourd'hui ce sont les braconniers seuls ou à peu près qui alimentent le marché, car, la chasse étant une chose de luxe, ceux qui s'y livrent ne vendent guère leur gibier; ils le consomment personnellement ou le distribuent à leurs amis. Si donc on en trouve à acheter, c'est aux braconniers qu'on le doit. Il n'est pas prouvé d'ailleurs que certains animaux, tels que les lapins, les lièvres, les cerfs, ne coûtent pas plus qu'ils ne valent, c'est-à-dire que, par les bois et les récoltes qu'ils mangent, ils ne constituent pas la société en perte. C'est donc aller contre l'intérêt général que d'en favoriser la multiplication, et de s'imaginer qu'on puisse par voie de réglementation créer des ressources sérieuses pour l'alimentation. C'est la liberté seule qui décidera les particuliers à établir des faisanderies et des parcs à gibier, où, ainsi qu'en Allemagne, celui-ci serait vendu comme viande de boucherie.

La loi de 1844 sur la chasse est une loi socialiste qui, comme la loi sur la pêche, a pour effet de désintéresser les propriétaires du genre de production qu'elle veut favoriser; elle n'a produit aucun des résultats qu'on attendait d'elle, car le gibier continue à disparaître partout où il n'est pas l'objet de soins constans. Il faut donc revenir aux principes de la loi de 1790, c'est-à-dire au droit commun, et laisser chacun maître de faire chez lui ce qui lui plaît. L'état et les communes continueront à louer leurs forêts aux conditions qui leur conviendront; quant aux particuliers, ils useront personnellement de leur droit ou le céderont dans les limites qu'il leur plaira de fixer, sans que personne ait à s'immiscer dans leurs affaires. Rien n'empêcherait d'ailleurs qu'on ne prît des mesures pour la conservation des oiseaux insectivores, car il s'agirait dans ce cas d'un intérêt agricole dont on ne saurait méconnaître l'importance. On entend souvent parler de liberté, mais bien peu de personnes comprennent qu'elle n'est pas autre chose que le droit de disposer de soi-même et de sa propriété. Au lieu de s'attacher à faire disparaître les entraves légales qui paralysent chacun de nos actes, on semble n'attacher d'importance qu'à la liberté politique, qui n'est après tout que la garantie de la liberté civile. C'est peut-être la marche inverse qu'il conviendrait d'adopter; c'est à poursuivre l'abolition des monopoles et des réglementations surannées que les vrais libéraux devraient employer leurs efforts, car c'est par là seulement qu'ils arriveront à l'affranchissement de l'individu, but suprême de la société.

J. Clavé.

WILLIAM PRESCOTT

SA VIE ET SES ŒUVRES

Life of Prescott, by George Ticknor, Boston.

Il y aura bientôt dix ans, une fin prématurée enlevait aux lettres et à son pays un des hommes qui ont le plus contribué à marquer dans la littérature du XIXe siècle la place du peuple américain. William Prescott, l'éminent historien, est mort à Boston le 28 janvier 1859, à peine au déclin de l'âge, dans la pleine vigueur de son talent, brusquememt interrompu au cours de ses plus importans travaux. Il laissait derrière lui une renommée qui s'étendait bien au-delà des frontières de sa patrie, et des œuvres de premier ordre, devenues populaires même à l'étranger; mais de lui-même, de sa personne, des efforts au prix desquels il avait acheté sa réputation, on savait jusqu'à présent peu de chose, en France du moins. On avait bien ouï parler des obstacles qu'une santé déplorable et une cécité presque absolue avaient jetés sur sa route. Lui-même, dans la préface d'un de ses principaux ouvrages, avait entretenu discrètement ses lecteurs de ses difficultés et de ses souffrances; mais à ces quelques lignes empreintes d'une mélancolie résignée se bornaient les renseignemens dont on était en possession. C'est d'aujourd'hui seulement que nous sommes mieux instruits. Un littérateur américain bien connu, M. George Ticknor, vient de nous donner une biographie scrupuleusement fidèle de celui qui a été pendant quarante ans son plus intime ami. Écrite d'une main qui semble encore trem-

blante d'émotion, cette narration nous mène depuis les premiers mois de l'enfance de Prescott jusqu'au jour de sa fin si soudaine avec un intérêt qui ne cesse pas un instant de s'accroître. Cet intérêt est dû à l'abondance des détails qui ont le charme de la vérité, au soin minutieux avec lequel l'ami nous fait pénétrer dans les replis de l'âme de son ami, et par-dessus tout à je ne sais quel souffle de tendresse qui anime ces pages consacrées au récit d'une simple et parfois douloureuse existence. Ce n'est pas, à vrai dire, dans l'abondance et l'imprévu des événemens qu'il faut chercher le véritable attrait de la vie de Prescott. Cette vie s'est écoulée tout entière dans l'enceinte de son cabinet, sur le seuil duquel il semble que les clameurs du dehors soient toujours venues expirer. Dans cette Amérique que notre ignorante imagination se représente involontairement comme si désordonnée, si bruyante, qui sitôt après sa mort devait être livrée aux horreurs de la guerre civile, le sort lui a ménagé une destinée dont le calme aurait fait envie à un moine du Mont-Cassin. Il a vécu pour le travail, il est mort en travaillant. Nous avons pensé cependant que dans le spectacle de l'indomptable énergie avec laquelle il a lutté contre sa triste infirmité, dans l'analyse de ses procédés habituels de composition, enfin et surtout peut-être dans l'étude de sa pure et noble nature, il y aurait quelque chose d'instructif et d'attachant. Grâce aux larges emprunts que nous ferons à l'ouvrage de M. Ticknor et grâce à la célébrité du nom de Prescott, nous espérons qu'on en voudra bien juger ainsi.

I.

William Hickling Prescott naquit à Salem, petite ville de la Nouvelle-Angleterre le 4 mai 1796 de William Prescott, avocat distingué, plus tard juge à Boston, et de Catherine Hickling, fille d'un commerçant du Massachusetts. La famille Prescott se vantait de descendre en ligne directe d'un de ces glorieux émigrans du XVIe siècle qui, sacrifiant leur patrie à leur foi, vinrent demander la liberté religieuse aux plages désertes du Nouveau-Monde. Les premiers ancêtres de l'historien furent, nous dit-on, des hommes énergiques et intelligens qui exercèrent une grande influence sur les destinées de la colonie naissante. Pareils souvenirs ne sont pas, à ce qu'il paraît, dans la démocratique Amérique chose tout à fait indifférente, et maintes fois le jeune William prêta l'oreille au récit des exploits accomplis par un de ses aïeux qui, marchant à l'encontre des Indiens sous l'abri d'une cotte de mailles, jetait par sa seule apparition la terreur dans leurs bandes inexpérimentées. Maintes fois aussi on célébra devant lui le rôle que son grand-père avait joué dans la

guerre de l'indépendance américaine, et l'on fit admirer à ses yeux enfantins le sabre porté par celui-ci à la glorieuse journée de *Bunker's Hill*. Peut-être faut-il expliquer par ces impressions premières le goût que Prescott conserva toujours à raconter les beaux faits d'armes et les grands coups d'épée. Nulle lecture ne causait chez lui autant d'enthousiasme que celle des romans de chevalerie. Au premier rang de ses préférences, le futur historien de Fernand Cortez mettait *Amadis de Gaule*, auquel il paya plus tard dans son premier ouvrage un tribut d'hommages moins enthousiastes peut-être, mais plus réfléchis. Bien différent au reste de ce qu'il devait être un jour, il aimait beaucoup mieux le plaisir que le travail, et montrait une aversion singulière pour tout ce qui ressemblait à un effort quelconque. Son admission au rang des *sophomores* de l'université d'Harvard ne modifia en rien ses habitudes d'oisiveté. Il ne paraît même pas qu'il ait su résister alors à toutes les tentations qui se pressaient sur sa route depuis qu'échappé à la surveillance des siens rien ne l'empêchait plus de se livrer aux entraînemens d'une nature ardente et d'un cœur passionné. Au moins son biographe nous dit-il que cette période fut la plus dangereuse de sa jeunesse, et que souvent plus tard, regardant en arrière, il y pensait avec regret. Un terrible accident qui devait avoir sur sa destinée une triste et considérable influence changea brusquement le cours de sa vie. Au milieu d'une bagarre d'écoliers, il reçut dans l'œil un morceau de pain lancé avec force et au hasard par un de ses amis. Ce coup funeste fut suivi d'une inflammation qui mit pendant plusieurs jours son existence en danger, et, quand il revint à la santé, son œil était irrévocablement perdu. Les longues semaines qu'il avait passées dans la nuit et le silence étaient propices aux sages réflexions, et il sortit de son long repos avec la ferme intention de racheter par un travail assidu l'oisiveté légère de ses premières années. Grâce à ses remarquables facultés, dont il n'avait pas fait grand emploi jusqu'à ce jour, il lui fut aisé d'y parvenir, et il obtint l'insigne honneur de terminer sa carrière universitaire par la lecture publique d'un poème en vers latins de sa composition dédié à l'espérance, poème qu'il s'efforça plus tard de retrouver parmi ses papiers de jeunesse, et dont il regretta toujours la perte.

L'espérance lui souriait en effet à cette époque de sa vie, alors qu'après de brillans succès, et dans toute la joie d'une santé rétablie, il quittait, non sans regrets toutefois, l'université. Il avait alors dix-neuf ans, et il commença, bien qu'avec assez peu de goût, à étudier le droit sous la direction de son père. Deux ans s'étaient écoulés depuis son accident, et il pouvait caresser l'espoir d'en être quitte pour une infirmité qui, chose singulière, était à peine

visible; mais l'illusion ne fut pas de longue durée. Une légère imprudence amena le retour de la terrible inflammation qui déjà avait mis ses jours en danger, et quand au bout de trois mois il lui fut permis de sortir de l'obscurité, ses yeux, son œil plutôt était en si mauvais état qu'à peine pouvait-il s'en servir pour lire une page ou écrire une lettre. Rien ne put le fortifier, ni un hiver passé aux Açores, ni un voyage en France, en Angleterre et en Italie, ni les prescriptions des chirurgiens les plus expérimentés de Londres et de Paris. Quand il revint à Boston après une absence de deux années, il y rapporta les mêmes souffrances, et fut forcé de s'astreindre aux mêmes précautions. Grande fut la déception de sa pauvre mère, qui s'était fait une fête de préparer pour lui une petite chambre blanche et gaie, ornée de tentures brillantes. La vue de ces vives couleurs lui causa d'intolérables souffrances, on fut obligé de peindre les murailles en vert et de draper les meubles d'étoffes foncées : heureux s'il avait suffi pour lui de pareils ménagemens! mais il se vit dans la nécessité de combiner son existence sinon tout à fait comme un aveugle, du moins comme un homme qui doit faire de ses yeux l'usage le moins fréquent possible. Ces premières années de jeunesse furent les plus douloureuses de la vie de William Prescott. Contraint par sa famille à étudier une science pour laquelle il se sentait aussi peu d'aptitude que de goût, combattu dans son penchant pour l'histoire et les lettres, arrêté dans ses travaux, quels qu'ils fussent, par la faiblesse de sa vue, il ne trouva de consolation et d'encouragement que dans une affection vigilante placée par bonheur auprès de lui. Un grand critique a remarqué qu'on rencontre souvent à côté des hommes distingués, dans leur jeunesse, une sœur, compagne intelligente et dévouée, confidente tendre et sûre, chez laquelle on aperçoit aussi quelques traces affaiblies du génie fraternel. Durant ces jours pénibles, Prescott fut assez heureux pour trouver cette compagne et cette confidente dans Élisabeth Prescott, qui, pleine pour son frère d'une respectueuse admiration, se crut trop heureuse de lui servir à la fois de lectrice et de secrétaire. Le frère et la sœur s'enfermaient ensemble pendant des journées entières, et tandis que Prescott, assis dans le coin de la muraille, le dos tourné à la lumière, prêtait une oreille attentive, l'infatigable Élisabeth lui lisait pendant six ou sept heures de suite des ouvrages d'histoire ou de poésie. Avec l'aide de cette complice discrète, Prescott s'enhardit même jusqu'à composer un article qu'il envoya avec le plus profond secret au directeur d'une revue très répandue aux États-Unis. Plus de deux semaines s'écoulèrent sans fâcheuses nouvelles de son envoi. Grande joie chez nos conspirateurs; déjà Prescott se tenait pour assuré du succès,

et déjà sa sœur croyait voir luire autour de son front l'auréole du grand écrivain, quand un beau jour on lui renvoya son manuscrit avec un refus sans miséricorde. Prescott endura l'affront avec une certaine philosophie, mais la douce Élisabeth en fut indignée.

Repoussé de ce côté, Prescott tenta de se frayer sa voie par un autre chemin. Il fonda en collaboration avec quelques jeunes amis, sous le nom de *Revue du Club*, un recueil périodique destiné à paraître à des intervalles irréguliers. Le premier numéro vit le jour en février 1820; mais, hélas! cette publication, ainsi que lui-même le racontait plaisamment, « tombant au milieu d'un monde affairé et qui avait autre chose en tête, » s'arrêta au quatrième numéro, faute d'abonnés, faute peut-être aussi de coopérateurs. Prescott n'avait cependant rien à se reprocher. Il avait fourni à la revue trois articles, dont deux nouvelles, l'une dans le genre sentimental, l'autre dans le genre historique. Ces nouvelles, qui n'ont pas été réimprimées dans la collection complète de ses œuvres, sont, à ce qu'il paraît, au-dessous de ce qu'on aurait le droit d'attendre, tant le don de représenter avec de vives couleurs des faits réels et le don d'inventer, de composer avec art des faits vraisemblables, tant l'imagination historique et l'imagination romanesque sont des dons de l'esprit distincts, souvent même incompatibles.

Ces légères mésaventures jetèrent Prescott dans un découragement passager. Il avait vingt-quatre ans, et le mauvais état de sa vue lui faisait perdre peu à peu l'espérance qu'il avait conservé jusque-là de pouvoir, comme son père, faire fortune au barreau. Il se serait assez volontiers résigné, si sa famille, dans l'idée fixe de lui trouver une carrière, n'avait nourri à son endroit toute sorte de projets, et n'eût tenté de lui imposer les occupations les plus contraires à ses goûts. Peu s'en fallut que le futur historien de Fernand Cortez ne fût contraint de tenir boutique. Il échappa à ce péril grâce à l'heureuse rencontre qu'il fit dans la société de Boston, où il avait commencé à reparaître, d'une jeune fille nommée Suzan Amory, héritière d'un riche commerçant mort depuis quelques années. Il tomba amoureux de cette gracieuse personne, et leur mariage fut conclu quelques mois plus tard. Cette union apportait à Prescott l'indépendance. Disons tout de suite qu'elle lui apporta mieux encore, et que Suzan Amory fut pour lui jusqu'au dernier jour de sa vie une compagne tendrement chérie. Pour le moment, les parens de Prescott, voyant son sort assuré, le laissèrent libre de suivre son inclination, et il prit la résolution de se faire homme de lettres.

Dans la laborieuse Amérique, il faut que tout le monde soit sérieusement quelque chose. Si vous ne voulez pas être commerçant,

soyez avocat; si vous ne voulez pas être avocat, soyez écrivain, mais alors que la littérature et le travail remplissent votre vie comme l'auraient remplie les affaires ou le droit. Ainsi l'entendait Prescott. Pour lui, la vie de l'homme de lettres était en quelque sorte un métier auquel il fallait se préparer comme à tout autre, et nous allons voir combien consciencieuse fut chez lui cette préparation. Poète lauréat de l'université d'Harvard, il aurait été en droit de croire que son éducation première, en ce qui concernait les classiques et la littérature anglaise, était un fonds suffisant, et que de ce côté-là du moins il n'avait pas besoin d'une nouvelle initiation. Il n'en jugea point ainsi, et à la date du 30 octobre 1821 il inscrivait sur son journal un programme de lectures où figuraient, à côté d'ouvrages sur la grammaire et le style, les prosateurs anglais et les classiques latins. Il eut le courage de remplir ce programme à la lettre, et on le vit feuilleter comme un écolier les ouvrages de rhétorique en usage dans les universités. Une fois cette tâche remplie, il résolut de s'adonner à l'étude des langues étrangères, embrassant dans ses projets, avec les littératures française et italienne, qu'il connaissait un peu, la littérature allemande, qu'il ne connaissait pas du tout, sans négliger toutefois de relire en même temps dans la traduction, si ses yeux ne pouvaient supporter la fatigue du texte original, ses vieux auteurs grecs. « Cela sera suffisant, ajoutait-t-il modestement, comme préparation générale. » L'espagnol, qui devait être plus tard la principale occupation de sa vie, n'entrait pas alors dans ses plans. Il consacra une année à la lecture des auteurs français depuis Froissart jusqu'à Chateaubriand, sans en goûter beaucoup aucun, et une année également à celle des auteurs italiens, dont il fut toujours grand admirateur. Une fois familiarisé avec l'italien, il entreprit l'allemand; mais sa volonté, si ferme qu'elle fût, échoua devant cette œuvre difficile. Jusque-là il avait pu, grâce à l'aide d'un secrétaire, venir à bout d'aussi vastes entreprises sans faire grand usage de ses yeux, qui du reste semblaient en train de se fortifier; mais il n'en pouvait être de même pour l'allemand. La première condition était de s'habituer à ces caractères gothiques qui lui étaient complétement inconnus, et sa vue n'était pas assez robuste pour la tâche qu'il lui imposa. Après quelques mois d'efforts inutiles, il abandonna l'allemand; mais ce ne fut pas sans un vif sentiment de regret et de tristesse. Pour la première fois son infirmité devenait pour lui, non plus une gêne, mais un obstacle complet, et il pouvait toucher du doigt les limites infranchissables que la faiblesse de son corps opposait à la force de sa volonté. A la suite de cette épreuve, il tomba dans un découragement profond qui eut sur ses travaux quotidiens

un rapide contre-coup. Comment il fut tiré de cet état de marasme intellectuel, c'est ce que mieux que personne M. Ticknor va nous dire, car il peut se vanter d'avoir su montrer à son ami sa véritable voie, et de l'avoir amené à l'entrée de la route qui devait le conduire si rapidement à la célébrité.

M. Ticknor est en fait de langues étrangères ce que nos voisins appellent *a distinguished scholar*. Il s'est spécialement occupé de la littérature espagnole, et il a publié une histoire de cette littérature qui l'a mis au rang des critiques les plus distingués de l'Amérique. A l'époque qui nous occupe, il venait de faire aux étudians de l'université d'Harvard une série de leçons sur ce sujet, et il se proposait de les réunir en volume. Pour distraire son ami triste et malade, il offrit de lui donner lecture de son manuscrit. La proposition fut acceptée; bientôt Prescott s'éprit de passion pour cette langue, et il résolut de remplacer l'étude de l'allemand par celle de l'espagnol. Sans perdre un instant, il emprunte à M. Ticknor grammaires, livres, dictionnaires. Par un singulier hasard, l'*Histoire de la conquête du Mexique* de Solis fut le premier ouvrage sur lequel il jeta les yeux. Au bout de quelques mois, il était déjà tellement maître de l'idiome qu'il écrivait à M. Ticknor des lettres en espagnol, dans lesquelles il appréciait la valeur littéraire des auteurs qu'il lisait. Au bout d'un an, ce nouveau cours d'études était terminé, et comme il avait besoin d'avoir toujours devant lui quelque vaste projet, comme il pouvait sans vanité se croire bien préparé, il commença de s'occuper sérieusement à chercher quelque sujet d'ouvrage. Il demeura longtemps incertain. L'Espagne lui apparaissait avec raison comme une mine inépuisable et à peine exploitée de travaux historiques; mais un scrupule de conscience l'arrêtait. Il craignait que des obstacles matériels ne l'empêchassent d'apporter à l'œuvre qu'il entreprendrait la mesure indispensable de soin et d'exactitude. L'ambition finit par l'emporter, et après quelques dernières hésitations il arrêta son dessein sur le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Vingt ans après, en marge du journal où il avait consigné cette résolution, il écrivait au crayon : « heureux choix! »

Heureux choix sans doute, mais ne peut-on pas dire aussi singulier choix? N'est-il pas étrange de voir un démocrate et un protestant se faire l'historien bienveillant de deux souverains chez qui les traditions de la politique monarchique et catholique s'incarnent au moyen âge dans ce qu'elles ont de plus absolu? On le comprendrait mieux se consacrant à raconter, ainsi qu'il en avait eu un instant la pensée, les derniers jours de la république romaine et les derniers combats de la liberté contre le césarisme. Prescott n'en devait pas moins rester fidèle jusqu'à la fin à sa première in-

clination. Jusqu'à la fin, il devait célébrer les prouesses de cette grande et forte race espagnole, qui a soutenu partout une lutte désespérée en faveur des principes les plus opposés aux tendances et aux sympathies d'un citoyen du Nouveau-Monde, et les représentans les plus acerbes ou même les plus odieux de ces principes n'ont jamais trouvé en lui qu'un juge impartial et intelligent. Prescott n'est pas le seul exemple de cette singularité, et l'on sait avec quelle scrupuleuse équité un de ses compatriotes faisait naguère passer sous nos yeux une des époques les plus agitées de l'histoire d'Espagne, la révolte des Pays-Bas. N'en faut-il pas conclure que, pour raconter sans passion et sans parti-pris les querelles de notre vieille Europe, les enfans de la jeune Amérique ont comme une naturelle supériorité? Pour nous, ces luttes sont d'hier, la bataille est à peine gagnée; victorieux ou vaincu, personne n'est assez sûr de sa victoire ou de sa défaite pour ne pas préparer en secret les armes d'un nouveau combat. Pour eux au contraire, le fantôme d'un passé redoutable ne vient point hanter leur esprit; les regards qu'ils jettent en arrière ne réveillent aucun irritant souvenir, ils n'ont rien à craindre et rien à désirer. Quoi d'étonnant, s'ils ne s'enflamment point au récit de nos disputes sanglantes? Elles n'éveillent chez eux qu'un intérêt de curiosité, on pourrait dire d'archéologie, ils n'ont point de peine à les raconter sans s'émouvoir. Ce n'est pas là un des moindres avantages que leur donne sur nous la liberté entière et assurée dont ils jouissent. Plaise à Dieu que nous le partagions un jour avec eux!

Avant d'arriver au terme de son entreprise, Prescott devait connaître bien des épreuves et bien des souffrances. Durant ces trois dernières années, sa vue avait semblé se fortifier. Sans pouvoir jamais se passer complétement de l'aide d'un secrétaire, il en était arrivé cependant à pouvoir lire sans fatigue quelques heures par jour; mais cette amélioration ne devait pas être de longue durée. Par un triste et singulier hasard, ce fut une longue lettre écrite par lui à un de ses amis résidant en Espagne pour l'informer de sa résolution définitive et solliciter son concours qui détermina la rechute. Le lendemain même, il se vit contraint de s'enfermer de nouveau dans une chambre complétement fermée à la lumière, d'où il ne devait sortir au bout de quatre mois que pour y rentrer à de fréquens intervalles. Il était au plus fort de ses souffrances quand il reçut les premiers envois de l'ami auquel il s'était adressé. « J'étais-là, écrivait-il lui-même plus tard, au milieu de mes trésors transatlantiques, comme quelqu'un qui souffrirait de la faim au milieu de l'abondance. » Le besoin d'un secrétaire se faisait donc plus que jamais sentir. La chose était malaisée à trouver, car il fallait

un jeune homme familier avec l'espagnol et le français, deux langues, l'espagnol surtout, dans lesquelles les lettrés américains ne sont pas tous versés. Le résultat des premières recherches de Prescott étant resté infructueux, il essaya de se passer de cette aide. On aura peine à croire qu'il eut le courage de se faire lire sept volumes in-quarto en espagnol par quelqu'un qui n'en comprenait pas un mot. L'imagination s'effraie des prodigieux efforts de tête qu'il lui a fallu faire pour tirer quelque profit d'une lecture purement matérielle et probablement les trois quarts du temps inintelligible. Les amis de Prescott ne prenaient cependant pas leur parti de le voir si pauvrement secondé, et M. Ticknor, qui continuait d'être chargé du cours d'espagnol à l'université d'Harvard, finit par lui trouver parmi ses élèves un jeune homme à la fois capable et désireux de s'associer à ses travaux. Ce fut à partir du jour où Prescott connut M. James English qu'il commença véritablement l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*.

Ce premier obstacle franchi, il s'agissait pour Prescott de se familiariser avec les difficultés d'un travail en quelque sorte impersonnel. Pour y parvenir, il adopta certains procédés auxquels il devait rester fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Le résultat auquel il est arrivé a été assez brillant pour qu'il ne soit pas sans intérêt de connaître la méthode qu'il a suivie. Un mot d'abord sur ses habitudes de vie et sur les précautions auxquelles il était obligé d'avoir recours pour ménager sa vue affaiblie. La pièce où il travaillait était éclairée par deux fenêtres. L'une des deux, située à l'un des coins de la chambre, était percée très haut dans la muraille. C'était par là qu'arrivait le jour, et le secrétaire de Prescott avait sa chaise et son bureau tout auprès. L'autre était au contraire couverte de trois rideaux de mousseline bleue superposés, se relevant chacun à l'aide d'un cordon différent. En face de cette fenêtre, le mur était caché par un grand paravent vert. Le bureau de Prescott, soigneusement préservé par un écran de la lueur du foyer, occupait le centre de la chambre. C'est là qu'il se plaçait lorsqu'il voulait entendre lire en prenant des notes. Il s'asseyait le dos tourné à la fenêtre, de façon que le jour qui tombait sur son papier fût un jour adouci, et qu'en levant la tête il reposât ses yeux sur la couleur verte du paravent. Quand au contraire il voulait lire lui-même (ce qu'il était bien rarement en état de faire), il approchait sa chaise de la fenêtre couverte de rideaux de mousseline, que, sans lever les yeux de son livre, il abaissait ou relevait sans cesse. Il était sensible aux moindres variations du ciel, et il ne passait pas un nuage sur le soleil sans qu'une modification quelconque dans la distribution de la lumière ne devînt nécessaire. Aussi connaissait-il les cordons de ses différens rideaux comme un matelot connaît le gréement de

son navire. Ses lectures n'étaient jamais bien longues. Au bout de peu de temps, il revenait à son bureau, et là, assis dans sa *rocking-chair*, un crayon à la main, tenant sur les genoux un ingénieux appareil appelé noctographe qui lui permettait d'écrire les yeux fermés, il passait de longues heures à écouter la voix monotone de son secrétaire, l'arrêtant à chaque instant pour prendre des notes ou pour mieux graver dans sa mémoire les faits dont l'importance le frappait.

C'est dans ce cabinet, où il semble qu'il devait être difficile d'entrer sans un sentiment de respectueuse émotion, que Prescott passait de longues et laborieuses journées, méthodiquement partagées entre les lectures auxquelles il prêtait l'oreille, et un travail solitaire, intérieur, dont son infirmité lui avait fait prendre l'habitude. Il se levait le matin de très bonne heure et commençait sa journée par une promenade à cheval. A dix heures, son secrétaire venait; il s'enfermait alors avec lui, et jusqu'à l'heure du goûter (c'est-à-dire jusque vers une heure) il prêtait l'oreille à ses lectures, prenant parfois lui-même le livre quand l'état de ses yeux le lui permettait, mais toujours pour un temps très court. A chaque passage qui attirait son attention, il disait à son secrétaire : Marquez cela, ou bien prenait lui-même des notes au moyen de l'appareil dont nous avons parlé. Après le goûter, il s'enfermait de nouveau dans son cabinet, mais seul cette fois, et il se livrait à ce travail intérieur dont nous parlions tout à l'heure. Il repassait dans son esprit les lectures qu'il venait d'entendre, méditait sur l'importance relative des faits qui venaient d'être portés à sa connaissance, faisait son choix entre ceux qui devaient trouver place dans son histoire et ceux qu'il lui semblait inutile de se rappeler, gravait profondément les premiers dans son incomparable mémoire, et laissait écouler les autres. Il appelait cela sa « digestion. » A six heures, son secrétaire revenait, et les lectures recommençaient jusqu'à huit. Il ne travaillait jamais après son dîner; seulement pendant la soirée sa femme, plus tard quelqu'un de ses enfans lui lisait les publications du jour ou même quelque ouvrage d'une intelligence facile et qui eût un rapport plus ou moins direct avec ses travaux. Quant à ses lectures sérieuses, à celles que lui avait faites son secrétaire durant l'après-midi, il les « digérait » le soir, la nuit, le matin pendant sa promenade à cheval, et quand le lendemain à dix heures il recommençait ses travaux, tout ce qu'il avait appris la veille demeurait rangé, classé dans sa tête jusqu'au jour où il lui faudrait mettre ces matériaux en œuvre.

Ce jour venu, il suspendait ses lectures et se livrait sans partage au travail de la composition. Ce travail était encore tout intérieur; c'était dans sa tête qu'il traçait son plan, qu'il maniait et remaniait

ses phrases, c'était à sa mémoire qu'il confiait le soin de les enchaîner ensemble. Tout moment lui était bon pour se livrer à ce labeur incessant de la pensée; il composait à chaque instant de la journée, en s'habillant, en mangeant, en attendant le sommeil dans son lit, mais principalement durant les longues promenades à cheval qui commençaient sa journée. Nulle part il ne sentait mieux venir l'inspiration. C'est ainsi qu'Alfieri composait les plus beaux vers de ses tragédies en parcourant d'un galop furieux les campagnes de Florence; toutefois il y avait entre eux cette différence, que l'illustre poète était un des premiers cavaliers de l'Europe, tandis que notre historien, bien qu'affectionnant des allures plus sages, revenait maintes fois à la maison démonté et meurtri. Il paraît au reste que cette habitude de travailler à cheval était une tradition de famille. Le père de Prescott en faisait autant. Il leur arrivait souvent de sortir le matin ensemble; mais comme chacun d'eux respectait le faible de l'autre, en quittant la maison le père tournait à droite, le fils à gauche, et ils ne se revoyaient plus de la promenade. Il était rare que le temps consacré par Prescott à la méditation excédât deux ou trois jours. Une fois qu'il avait bien son chapitre dans la tête, il revenait à son bureau, et tantôt écrivant, quand l'état de ses yeux lui permettait de le faire, tantôt dictant, il se mettait à l'œuvre. Si l'inspiration tardait un peu à venir, son remède extrême, surtout quand il s'agissait de quelque bataille à raconter, était de fredonner une romance favorite qui commençait par ces mots : « Oh! rendez-moi seulement mon coursier arabe. » Toutefois il était rare qu'il eût besoin d'avoir recours à ces moyens désespérés, et le plus souvent il dictait ou écrivait couramment la valeur de cinquante ou soixante pages sans hésitation, sans temps d'arrêt, comme s'il eût récité une leçon apprise par cœur. A la fin de sa vie, il se plaignait de ne pouvoir retenir dans sa tête plus de quarante pages à la fois. Il se faisait lire ensuite ce qu'il avait écrit, et alors commençait un travail de minutieuse correction, travail qui consistait presque toujours pour lui à raccourcir, à élaguer, à tempérer; puis il laissait de côté le chapitre terminé et passait à un autre, se réservant d'y revenir encore une ou plusieurs fois avant de livrer l'ouvrage à l'impression.

Quant à sa conscience comme écrivain, quant à l'exactitude et la profondeur de ses recherches, quant à l'esprit méthodique avec lequel il dirigeait ses études, il nous suffira, pour en donner une idée, de revenir à l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, et de dire qu'il ne crut pas seulement devoir comprendre dans ses lectures tous les ouvrages français, anglais, espagnols, qui pouvaient avoir un rapport plus ou moins direct avec l'objet de ses travaux, mais qu'il eut la gloire de déchiffrer le premier des manuscrits inconnus aux éru-

dits espagnols eux-mêmes, et il paraît que ce n'était pas toujours chose facile. Bien des années après, son secrétaire parlait encore avec horreur de la chronique d'un certain Bernaldez, que Prescott considérait comme une précieuse trouvaille, mais dont son jeune lecteur était loin d'avoir gardé d'aussi bons souvenirs. « Ce vieux grimoire, disait-il plus tard, était mon plus grand ennemi, et je n'oublierai jamais les heures que j'ai passées à le lire et le relire à M. Prescott. J'avais bien de la peine dans les commencemens à déchiffrer cette écriture, et je faisais tellement de fautes que je ne sais comment il arrivait à me comprendre; mais jamais il ne témoignait aucune impatience. » Certains chapitres, entre autres celui sur la civilisation des Arabes, coûtèrent à Prescott sept mois de travail. A ce compte, on ne s'étonnera pas qu'il ait mis sept ans à écrire l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Si l'on ajoute à cela trois années d'études préparatoires, ce furent dix années, les meilleures de sa vie, comme il le disait plus tard, qu'il consacra à cet important ouvrage.

Chose étrange, loin de ressentir un empressement bien naturel à recueillir les fruits d'un aussi rude labeur, Prescott eut au contraire quelques doutes sur l'opportunité de la publication de ses trois volumes. Il consulta son père. « Celui qui, après avoir écrit un livre, ne le publie pas est un poltron, » répliqua l'austère vieillard. Cette rude réponse mit fin aux hésitations de Prescott. L'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* parut dans les derniers jours de l'année 1838. Le petit monde littéraire de Boston l'attendait avec une grande impatience. Prescott s'était déjà fait une sorte de réputation dans cette ville par quelques articles de revue. Il y était personnellement très aimé, et de plus tout le monde se demandait avec curiosité comment, dans une œuvre d'aussi longue haleine, il avait pu triompher des difficultés que lui opposait son infirmité bien connue. En quelques jours, cinq cents exemplaires furent enlevés, et au bout de quatre ou cinq semaines la première édition fut complétement épuisée. La mode, ce puissant auxiliaire du succès, s'en était mêlée dès le premier moment, et l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* était sur-le-champ devenue à Boston le présent *fashionable* de nouvelle année. L'éditeur reçut des demandes d'envoi de tous les coins de l'Amérique, et en peu de mois il vendit plus d'exemplaires que d'après les termes d'un contrat conclu pour cinq années il n'avait le droit d'en tirer. Les recueils littéraires étaient remplis des articles les plus élogieux. On en vint bientôt à se disputer sur le lieu de la naissance de l'auteur, et, un journal ayant avancé qu'il était né à Boston, la feuille publique de Salem protesta vivement contre cette prétention mal fondée. Enfin, pour comble de gloire, un prédicateur annonçait à Prescott l'intention de prendre sa vie, son in-

firmité, les difficultés qu'il avait eu à vaincre, son énergie et la récompense qu'il avait reçue pour sujet de son prochain sermon.

Cette histoire dont un pareil enthousiasme saluait l'apparition est certainement un ouvrage d'un grand mérite. Prescott y déploie une merveilleuse aptitude à saisir et à mettre en relief le trait saillant des divers personnages autour desquels l'intérêt se concentre, la douceur virile d'Isabelle, l'habileté terre-à-terre de Ferdinand, le génie naïf de Colomb, l'humeur intraitable de Ximenès. Enfin il faut reconnaître l'heureux effet de certains épisodes qui se développent au milieu du cadre un peu resserré du livre, comme dans un paysage obscur se détache un endroit frappé par un rayon de soleil; mais en faisant l'éloge nous avons du même coup fait la critique. Une bonne histoire ne doit point avoir, selon nous, d'épisodes. Il ne faut pas que l'auteur, s'abandonnant complaisamment à ses préférences, donne à telle portion de son récit une étendue et un soin démesurés, sauf à rétablir l'équilibre en raccourcissant arbitrairement ou en négligeant telle autre. Sans doute il n'est pas possible qu'un long récit conserve depuis le commencement jusqu'à la fin un intérêt toujours égal. Les événemens ont leur caractère, on pourrait dire leur personnalité, indépendamment de celui qui les raconte; mais il faut que ces inégalités de l'intérêt soient le fait de l'histoire et non le fait de l'historien. Un peintre peut dessiner d'une main plus savante, peindre de couleurs plus brillantes les figures situées au premier plan d'un tableau, et tracer avec un crayon moins soigneux, revêtir de teintes plus ternes celles qui sont destinées à se perdre dans l'éloignement de la perspective. L'historien n'a pas cette licence. Il est bien plutôt semblable à l'architecte, à qui on ne pardonnerait pas de ciseler profondément telle pierre d'une façade, et de laisser à l'état fruste les autres. Une œuvre d'histoire est comme un monument; la proportion, l'harmonie, en sont les impérieuses lois. Si on viole ces lois, on peut arriver à des beautés, on n'arrivera pas à la beauté.

Peut-être Prescott ne s'est-il pas assez souvenu de ces éternels principes. Hâtons-nous de dire que le sujet dont il s'occupait prêtait singulièrement à l'erreur dans laquelle il est tombé. La période dont il entreprenait de donner l'histoire embrasse plus de cent années, et cent années remplies peut-être des plus grands événemens dont l'Espagne ait été le théâtre. Au dedans, après une longue période de guerres civiles, une brusque transformation s'opère dans sa constitution, et elle cesse d'être une expression géographique servant à désigner la péninsule comprise entre les Pyrénées et le détroit de Gibraltar, pour devenir la nation une et redoutable dont les monarques devaient pendant un siècle faire trembler l'Europe. A côté de ce mouvement national, une grande révolution po-

litique s'accomplit dans son sein. La couronne, s'appuyant sur les cortès, brise et réduit au rôle de courtisans ces orgueilleux seigneurs de Castille et d'Aragon qui forment encore aujourd'hui l'aristocratie la plus fermée de l'Europe. Dix ans suffisent à Ferdinand et à Isabelle pour arriver à ce résultat, que la politique constante de nos rois depuis Louis VI jusqu'à Louis XI avait vainement poursuivi. Au dehors, les armées espagnoles sont toujours en campagne: elles luttent avec la France dans les plaines du Roussillon et sur les bords du Garigliano; elles chassent de l'Espagne les sectateurs du Coran, et, franchissant le détroit, vont porter la guerre jusque sur leur territoire.

Les étroites limites dans lesquelles il entendait se renfermer ne permettaient pas à Prescott de mesurer d'après leur importance historique la place qu'il donnait à chacun de ces grands faits. Aussi, dans la crainte que son ouvrage n'eût d'autre mérite que celui d'une exposition claire, judicieuse, méthodique, des événemens principaux d'une époque importante, il a fait choix, comme nous le disions tout à l'heure, d'un certain nombre d'épisodes dans le développement desquels il s'est complu. Les guerres avec les Arabes et la conquête de Grenade dans la première partie, les luttes avec la France et les exploits de Gonzalve de Cordoue dans la seconde, tiennent une place qu'on a peine à vouloir moins grande, car ce sont les plus belles pages du livre, mais qu'on ne saurait cependant s'empêcher de reconnaître pour exagérée. On paie ensuite le plaisir qu'on a goûté en sentant l'intérêt languir et l'attention se distraire à la lecture de certains chapitres où des incidens d'une véritable importance sont racontés avec trop de brièveté. En prenant son parti d'allonger un peu son œuvre, tout en remontant peut-être un peu moins loin en arrière, en sachant ajouter et en sachant retrancher, Prescott aurait pu faire de l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* une de ces œuvres achevées qui défient la critique et demeurent comme des modèles. Ses compatriotes, on l'a vu, n'y trouvaient rien à redire; mais pour nous, qui savons ce qu'il était capable de faire, nous croyons lui rendre hommage en nous montrant un peu plus sévère.

II.

L'éclatant succès de son premier ouvrage eut, comme on peut penser, pour résultat d'affermir Prescott dans sa vocation et de montrer à sa famille comme à lui-même qu'il ne s'était pas trompé. A partir de la publication de *Ferdinand et Isabelle*, il est bien véritablement un homme de lettres. Il ne vit plus que pour le travail, pour l'histoire, pour le passé. Sa vie s'écoule dans une paisible

uniformité; la publication successive de ses divers ouvrages et quelques-unes de ces épreuves inévitables dont l'existence la plus heureuse est traversée en marquent seules les étapes. Parmi ces épreuves se place au premier rang la perte de l'aînée de ses enfans, une petite fille de quatre ans, sa favorite entre toutes. « Jamais je ne pourrai souffrir tout ce que j'ai souffert alors, écrivait-il quinze ans plus tard, et je ne crois pas qu'il soit possible de verser deux fois des larmes aussi amères. » Cette mort tourna son esprit vers des pensées d'un ordre plus élevé et plus sérieux encore que ses occupations ordinaires. Elle fut pour lui l'occasion de vérifier la solidité de ses croyances chrétiennes et de chercher à sa foi un fondement plus solide que des traditions d'enfance. Il poursuivit ce travail avec la même conscience, la même recherche impartiale de la vérité qu'il apportait dans ses études historiques, faisant dans ses lectures la part égale aux adversaires et aux partisans de la religion révélée, opposant Hume à Butler et Gibbon à Paley. Le premier fruit de ses études fut de l'affermir dans les convictions de la philosophie déiste. Il conclut ensuite à l'authenticité des Écritures et à la supériorité du christianisme comme doctrine morale; mais il fut en même temps amené, nous dit M. Ticknor, « à rejeter délibérément les doctrines communément appelées orthodoxes, dont il ne trouvait trace ni dans les Évangiles ni dans le reste du Nouveau-Testament. » Cette assertion de M. Ticknor nous est au reste confirmée par une lettre de Prescott, dans laquelle nous trouvons les lignes suivantes : « J'ai grandement choqué une dame en lui disant que j'étais unitarien. Ce mot est en abomination ici (en Angleterre) à l'égal du nom de juif, de mahométan, d'infidèle ou de pire encore, car on considère un unitarien comme un loup au milieu des brebis. » Ainsi Prescott était un disciple de cette forme nouvelle ou plutôt renouvelée du christianisme que, depuis le commencement du siècle, l'éloquence et les vertus de Channing popularisaient en Amérique. Il ne paraît pas toutefois qu'il ait jamais adhéré à l'unitarianisme d'une façon bien ferme, ni connu ce repos de l'âme qu'on éprouve à sentir ses doctrines assises sur une base inébranlable. Huit ans plus tard, l'inquiétude de son esprit devait le provoquer à de nouvelles recherches. Ce second examen l'éloigna davantage encore des doctrines orthodoxes; mais il ne trouva pas au bout de ses travaux la tranquillité d'esprit après laquelle il soupirait. « La polémique et la critique religieuses, écrivait-il, au lieu d'asseoir les principes et d'éclaircir les doutes, ne sont bonnes qu'à ébranler les uns et à multiplier les autres. Vivre suivant l'honnêteté, agir suivant l'équité, craindre et aimer Dieu, aimer son prochain comme soi-même, voilà la vraie religion. Je m'attacherai donc aux grandes vérités morales enseignées par le christianisme, me contentant pour le reste d'at-

tendre les enseignemens de la mort et d'adorer Dieu. » Si au point de vue orthodoxe Prescott n'était qu'à demi et imparfaitement chrétien, il l'était profondément au point de vue moral par sa manière de vivre et par sa sollicitude constante pour le perfectionnement de son âme. Il était scrupuleux à l'excès; sa conscience délicate se tenait toujours en éveil, et la liberté de l'esprit ne nuisait en rien chez lui à la sévérité de la discipline intérieure. Pour triompher des tentations auxquelles il se reprochait sans cesse de succomber, il avait recours à un système de résolutions qui était chez lui une habitude très ancienne, remontant aux premières années de sa vie d'université. Il avait même trouvé un singulier remède à ses défaillances et une singulière sanction aux lois qu'il s'imposait. Quand il avait inscrit sur son journal une résolution, il ouvrait un pari avec un de ses amis : si un certain délai s'accomplissait sans qu'il y eût manqué, son ami versait la somme convenue; sinon, c'était lui qui payait l'amende. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est qu'à Prescott seul revenait le droit de décider quel était le gagnant et le perdant dans ce mystérieux marché. Bien souvent il venait trouver son ami, et versait silencieusement entre ses mains une somme plus ou moins considérable, ou bien au contraire il réclamait de lui avec un rire satisfait le paiement d'une vingtaine de dollars, sans que celui-ci sût jamais ce qui lui valait cette aubaine ou ce petit désagrément. Inutile de dire que Prescott était beaucoup plus souvent perdant que gagnant, ce qui fait plus d'honneur à sa délicatesse qu'à sa volonté.

Cette réglementation minutieuse de la vie morale ne faisait guère au reste chez Prescott que reproduire la stricte réglementation de la vie matérielle. L'état toujours chancelant de sa santé l'avait condamné à une régularité dans sa manière de vivre qui, vers la fin, devait s'empreindre de quelques bizarreries. Il avait peu à peu introduit dans son existence une sorte d'élément automatique dont tous ceux qui l'approchaient étaient frappés. « Je ne pouvais m'empêcher de craindre, nous dit un de ses secrétaires, tant il était systématique et tant il faisait toute chose par règle et par compas, qu'il ne finît par devenir une sorte de machine et de pendule, incapable d'aspirer à la renommée et à la gloire. » Grâce à Dieu, les manies de notre historien ne l'entraînèrent pas jusque-là, et l'inflexibilité de ses habitudes ne l'empêchait pas d'apporter dans ses relations sociales beaucoup d'abandon et de cordialité. Il aimait le monde et dans une certaine mesure le plaisir, prenant part à la conversation avec beaucoup de gaîté, entendant fort bien la plaisanterie, et étant même sujet à des accès d'un rire inextinguible dont il n'était pas toujours maître de modérer les éclats. Cette facilité d'humeur, jointe à une bonté exquise, l'avait rendu très populaire à Boston.

Aussi n'était-il personne dont on attendît avec autant d'impatience l'arrivée quand il s'était annoncé quelque part, personne qui laissât derrière lui un plus grand vide quand au coup de dix heures il disparaissait sans bruit.

A en croire Prescott sur parole, un des défauts contre lequel il avait le plus de mal à lutter était une propension constante à la paresse et au découragement. A qui lit sa biographie de l'œil le plus attentif, il est difficile cependant d'apercevoir à quel moment il s'est adonné à ce penchant et quel espace remplissent ces accès de découragement. C'est ainsi que quatre mois à peine après la publication de *Ferdinand et Isabelle*, c'est-à-dire au printemps de 1839, nous le voyons écrire en Espagne pour obtenir l'envoi de documens relatifs à l'histoire de la conquête du Mexique, et, plein d'ardeur pour ce nouveau sujet, commencer un vaste cours de lectures générales et préparatoires. Grande fut sa joie quand arrivèrent d'Espagne les précieuses caisses de manuscrits qu'il avait demandés, et il s'occupait avec ardeur d'en dépouiller le contenu quand un nouveau contre-temps d'une nature bien différente de ceux qu'il avait traversés jusque-là vint l'interrompre au milieu de ses travaux, et faillit lui faire abandonner à jamais son dessein.

L'Amérique comptait alors au nombre de ses littérateurs les plus distingués le romancier-historien Washington Irving, plus connu en France par les compositions gracieuses du *Sketch Book* que par ses autres travaux plus sérieux, la *Vie de Colomb* et la *Chronique de Grenade*, dont la publication avait précédé celle de *Ferdinand et Isabelle*. Il semble qu'une fatalité contrariante se soit toujours appliquée à diriger vers les mêmes sujets l'attention de ces deux écrivains. Prescott était absorbé depuis un an déjà dans l'*Histoire de la conquête du Mexique* quand il apprit d'un ami commun que Washington Irving l'avait devancé dans cette voie. Cet ami lui donnait bien l'assurance qu'à la nouvelle de cette rivalité Irving avait protesté de sa répugnance à entrer ainsi en lutte avec l'historien de Ferdinand et d'Isabelle, et qu'il avait annoncé l'intention de lui abandonner le terrain sur lequel ils avaient mis le pied tous deux en même temps; mais le moyen d'entreprendre une œuvre d'une aussi longue haleine sur des renseignemens aussi vagues? Dans cette délicate conjoncture, Prescott prit le seul parti digne de lui, digne aussi, on va le voir, de l'homme auquel il avait affaire, celui de s'expliquer franchement avec Irving. Un échange de lettres courtoises eut lieu, lettres qui pour l'honneur de tous deux vaudraient la peine d'être citées ici en entier. Dans cette correspondance, Washington Irving donnait acte à Prescott de l'abandon définitif qu'il faisait en sa faveur du sujet disputé. Peut-être Prescott eût-il de moins bon cœur accepté cet abandon, s'il eût pu

savoir du même coup combien il était pénible à son rival. « Quand j'ai fait ce sacrifice à M. Prescott, écrivait bien des années après Washington Irving, c'était mon pain en quelque sorte que je lui sacrifiais, car je comptais sur le profit que je retirerais de cet ouvrage pour refaire un peu mes finances délabrées. Ma situation de fortune aurait été transformée. Néanmoins je ne regrette pas ce que j'ai fait. »

L'esprit tranquille de ce côté, Prescott se remit à l'ouvrage avec plus d'ardeur que jamais, persévérant dans la méthode qu'il avait suivie durant la composition de *Ferdinand et Isabelle*. Les difficultés qu'il avait à vaincre étaient d'ailleurs loin d'être aussi grandes. Aussi l'ouvrage fut-il terminé au bout de cinq années. L'*Histoire de la conquête du Mexique* parut le 6 décembre 1843. On sait le succès universel qu'elle a obtenu. Cette histoire est devenue un ouvrage classique dans la littérature américaine, et on peut dire dans la littérature du siècle. Elle a du reste la singulière bonne fortune de satisfaire à l'une des conditions que les arbitres du goût proclamaient jadis indispensables au succès et à la perfection d'œuvres d'un autre genre. On est bien revenu aujourd'hui de la règle des trois unités, et nos auteurs modernes, qui n'étudient guère Aristote, ne se soucient pas beaucoup non plus de savoir si leurs pièces auraient plu à Scudéri. Il est cependant une règle dont toutes leurs hardiesses ne sauraient affranchir les écrivains de nos jours, parce qu'au lieu d'être un précepte d'école elle a toute la force d'une loi de l'art : c'est l'unité d'objet. Cette unité est la loi du poète tragique ou comique, elle est la loi du romancier ; elle est aussi dans une certaine mesure la loi de l'historien. Seulement c'est affaire à lui d'y arriver à force d'habileté, en rattachant avec persévérance à une pensée dominante les fils épars des événemens. Il est bien rare qu'il trouve sur ce point sa besogne toute faite, et qu'il puisse, sans rien sacrifier de la vérité, arriver à égaler cette unité artificielle qu'on est en droit d'exiger rigoureusement dans le domaine de la fiction. Prescott s'est trouvé sous ce rapport merveilleusement secondé par son sujet. L'entreprise qu'il racontait n'avait qu'un héros, Fernand Cortez, elle n'avait qu'un objet, la prise de Mexico. Une fois la capitale des Aztecs tombée, la conquête est finie. Pendant toute la durée de l'expédition, l'intérêt se concentre autour d'un seul homme, et l'action tend vers un seul but. Nous ne connaissons pas beaucoup d'exemples d'une histoire réunissant ainsi en elle les conditions d'une œuvre d'imagination. Ces apparences faciles ne laissent pas cependant de cacher quelques écueils. L'héroïque invraisemblance et le caractère véritablement épique de cette campagne dirigée par une poignée d'hommes contre un empire immense rappelaient trop les chroniques de la chevalerie errante et la légende de Roland

pour que la moindre exagération de couleurs, le moindre éclat de ton n'eût pas refroidi l'intérêt en jetant l'esprit dans une certaine défiance. Prescott a vu le danger, et s'est soigneusement préoccupé de l'éviter. Peut-être devons-nous à cette préoccupation l'étude approfondie sur la civilisation antérieure du Mexique qui ouvre le premier volume. Cette étude, qui, tout en mettant la curiosité en éveil, dirige en même temps l'esprit vers les plus graves problèmes, suffirait à elle seule pour donner à l'*Histoire de la conquête du Mexique* le caractère d'une œuvre de science historique; mais où triomphe véritablement la manière à la fois sobre et habile de Prescott, c'est dans le soin qu'il prend de ne pas faire à la portion guerrière de son récit une place trop grande, de ne pas se complaire uniquement dans les descriptions et les combats, de ne pas laisser dans l'ombre le caractère semi-religieux dont leur expédition se revêtait aux yeux des Espagnols. Sans cesse il met en relief ce côté saisissant et vraiment original de l'aventure tentée par Fernand Cortez. Aussi en a-t-il été récompensé, et aucune page de son livre ne le cède en intérêt à celles où nous voyons Cortez tantôt s'acharnant au péril de sa vie à la destruction des idoles et tout prêt, comme Polyeucte,

A mourir dans leur temple ou les y terrasser,

tantôt s'obstinant, en dépit des protestations du sage frère Olméida, à faire administrer le baptême à deux ou trois mille malheureux à peine remis de l'épouvante que leur avaient causée la vue des chevaux et le bruit du canon, tantôt, pour faire arriver aux oreilles des infidèles les purs et sévères préceptes de la doctrine évangélique, se servant de l'intermédiaire d'une jeune Indienne convertie, dont il ne paraît pas que lui-même ait eu le courage de repousser la tendresse passionnée. Si l'on ajoute à cela des récits de combats qui rappellent ceux de l'*Iliade*, des descriptions qui font penser aux *Martyrs*, l'on comprend que l'*Histoire de la conquête du Mexique* tienne le premier rang dans la littérature américaine, et l'on est forcé de convenir que dans notre vieille Europe il n'est pas aisé de trouver un ouvrage du même genre qu'on puisse de propos délibéré mettre au-dessus.

Bien peu de temps après l'*Histoire de la conquête du Mexique* dans la chronologie de la vie de Prescott, bien loin en arrière à considérer le rang qu'elle mérite de tenir dans ses œuvres, vient l'*Histoire de la conquête du Pérou*. Cette histoire est inférieure de tout point à la précédente, moins peut-être à raison de la manière dont le sujet a été traité qu'à raison du sujet lui-même et de la différence dans l'intérêt que les deux expéditions et les héros des deux

conquêtes sont de nature à inspirer. Nous n'aurions donc point à nous y arrêter, si elle n'avait pour nous un mérite spécial, celui de nous donner à connaître ou plutôt à deviner les sentimens véritables de Prescott sur une question bien grave, la plus grave qui depuis la guerre de l'indépendance ait été agitée de l'autre côté de l'Atlantique, sur l'abolition de l'esclavage. Tout le monde sait de quelles cruautés les conquérans espagnols du XVIe siècle se rendirent coupables à l'égard des Indiens, principalement au Pérou, et de quel poids le joug de l'esclavage pesa sur les malheureux Incas. Tout le monde sait aussi les généreux efforts de Las Cases pour adoucir leurs souffrances et pour faire proclamer le principe de leur indépendance. L'un des principaux épisodes qu'avait à raconter Prescott était l'histoire de la terrible révolte provoquée par la publication d'une série d'ordonnances du conseil des Indes, rendues sous l'inspiration de Las Cases, et qui, sans garder peut-être tous les ménagemens nécessaires, devaient conduire les Indiens à la liberté dans un temps plus ou moins long. Prescott ne pouvait donc échapper à la nécessité d'apprécier ces ordonnances, et de raconter en même temps la fin tragique de celui à qui le gouvernement espagnol confia la dangereuse mission de les mettre en pratique, un certain Blasco Nunez, homme énergique et courageux, mais qui, augmentant par son caractère altier les difficultés de sa tâche, finit par succomber sous le poids de sa généreuse tentative. On s'attend qu'en faisant tout au plus des réserves quant à l'opportunité de ces ordonnances et quant à la conduite de Nunez, Prescott va au moins rendre hommage à la noblesse de l'entreprise et pousser comme un cri de joie en voyant les principes de la liberté humaine proclamés hautement pour la première fois sur le sol américain. Bien loin de là, il n'a que blâme pour le conseil des Indes, pour Las Cases, auteur de ces ordonnances. Quant à Blasco Nunez, ce premier martyr de la cause abolitioniste, c'est à peine s'il trouve en sa faveur quelques paroles de sympathie qu'il se hâte de racheter par les plus amères critiques. N'en soyons pas trop surpris. A l'époque où écrivait Prescott, il fallait même dans les pays du nord un grand courage moral pour professer ouvertement les doctrines abolitionistes. Il n'y avait guère plus de dix ans que la ville de Boston avait été témoin de scènes de désordres occasionnées par une propagande antiesclavagiste peut-être un peu imprudente, et depuis ce moment, par une convention tacite, on gardait le silence sur cette redoutable question. C'est donc à la crainte de soulever une tempête autour de son livre et d'être soupçonné de connivence avec une secte discréditée qu'il est juste, selon nous, d'attribuer la réserve de Prescott au sujet des ordonnances et la sévérité de son jugement sur le malheureux Nunez. La vérité est que, tout en déplorant sincèrement

ce que dans d'autres passages de ses écrits il appelle constamment la peste de l'esclavage, il était surtout frappé du danger qu'il y aurait à marcher trop vite en besogne. Cette crainte le poussait même à ressentir une certaine impatience contre les philanthropes dont le zèle ne pouvait se résigner à voir l'affranchissement des nègres remis à une aussi lointaine échéance, et il en voulait un peu à ceux qui se préoccupaient trop constamment de ce problème. « Lorsqu'un *Yankee*, écrit-il quelque part, fait son apparition dans un cercle de Londres, la première question qu'on lui adresse, c'est : êtes-vous pour ou contre l'esclavage? et on règle sa conduite avec lui en conséquence. Quand un Anglais, met le pied sur notre sol, ne trouverait-il pas étrange qu'on lui demandât : Êtes-vous, oui ou non, d'avis de faire avaler de l'opium aux Chinois? comme s'il y avait là moralement et socialement une pierre de touche à consulter pour rompre avec lui ou lui faire fête. » Ainsi Prescott ne semble même pas avoir compris combien profonde est la répulsion que doit inspirer l'esclavage, et combien naturellement cette répulsion rejaillit sur ses partisans. C'est surtout ce ton léger et indifférent qu'on serait en droit de lui reprocher plutôt que ses hésitations sur le remède à apporter au fléau, plutôt que la timidité qui lui faisait préférer un mal présent et connu à un avenir incertain et plein de périls.

Peut-être aussi ces opinions qui nous contristent s'expliquent-elles chez Prescott par la fidélité qu'il se croyait tenu de garder à un certain ensemble de doctrines sociales et politiques. Prescott était loin cependant d'être ce qu'on appelle un homme politique. Bien plus, il avait de la vie publique, de ses émotions, de ses orages, une sorte de crainte bien rare chez un Anglo-Saxon. « Il prenait peu d'intérêt, nous dit M. Ticknor, aux querelles passagères des partis qui de ce temps divisaient et agitaient l'Amérique. Il les considérait comme un élément de désordre dans le cours paisible et studieux de sa vie, et un pareil élément, quelle qu'en fût la nature, de quelque côté qu'il vînt, était toujours repoussé par lui avec une appréhension singulière, désireux qu'il était en toute circonstance d'assurer à son esprit la tranquillité heureuse dont sa nature ne pouvait se passer, et qu'il considérait comme indispensable à la continuation de ses travaux. » Dans ses relations avec les principaux hommes d'état de son pays, on retrouve la trace de ce dédain mêlé de crainte. C'est ainsi qu'il écrit à Bancroft, ex-vice-président de la république et auteur d'une histoire bien connue des États-Unis : « Comment pouvez-vous rester en coquetterie avec une virago aussi turbulente que la politique, quand la glorieuse muse de l'histoire ouvre les bras pour vous recevoir? Je ne peux pas dire que je comprenne la fascination qu'exerce une telle maîtresse, ce qui, je suppose, vous inspirera pour moi la plus profonde

commisération. » S'il répugnait à Prescott de prendre une part active aux luttes de la vie publique, il était impossible cependant que sa haute intelligence en méconnût complétement l'intérêt. Aussi avait-il ses préférences, préférences très décidées, dans lesquelles il ne varia jamais. Autant par tradition que par inclination naturelle il appartenait au parti conservateur. Qu'est-ce au juste qu'un conservateur américain? Quelqu'un sans doute qui ressemble bien peu à ceux que nous appelons en France de ce nom, et tel qu'on qualifie de conservateur là-bas paraîtrait probablement chez nous un radical aux yeux de bien des gens. Toutefois, si les mots ont de l'autre côté de l'Atlantique la même signification qu'ils ont de ce côté-ci, si le terme de conservateur désigne quelqu'un qui préfère instinctivement le passé au présent, qui nourrit une médiocre confiance dans les promesses de l'avenir comme dans le progrès indéfini des peuples, qui voit volontiers la révolution derrière la réforme, il est probable que les opinions peu sympathiques professées par Prescott à l'endroit de l'esclavage s'expliquent, se justifient en quelque sorte par un ensemble de convictions politiques respectables en elles-mêmes, souvent judicieuses, conformes en tout cas à sa tournure d'esprit, à sa nature, on serait tenté de dire à son tempérament.

Ainsi tout chez Prescott était en équilibre et en harmonie, la nature physique et la nature morale, le caractère et les opinions, la modération de l'esprit et la tranquillité de l'existence. Nous ne sommes plus accoutumés en France au spectacle d'une pareille vie. De nos jours, l'homme de lettres, l'historien surtout, dès qu'il s'élève au-dessus d'un certain niveau, cesse bientôt de s'absorber uniquement dans l'étude et dans le passé. La fièvre de la politique le saisit; il s'embrase des passions qu'elle allume, il aspire aux grands rôles qu'elle assure, et les lettres, s'il est poète ou critique, l'histoire, s'il est historien, deviennent pour lui une occupation secondaire ou un moyen indirect de propager ses doctrines. Parmi les hommes de notre âge qui ont donné au mouvement intellectuel du siècle une si forte impulsion, il en est peu qui n'aient aspiré tôt ou tard à monter sur la scène des affaires publiques et qui n'y soient parvenus. A vrai dire, ces travaux qui ont jeté sur leur nom un si vif éclat leur ont avant tout servi à se préparer dans leur jeunesse aux emplois que leur offrait la politique ou à se consoler dans leur âge mûr des déceptions qu'elle leur a values. Chez ceux même qui, soit instinct, soit prudence, se sont tenus à l'écart et n'ont point vu leur nom mêlé aux disputes quotidiennes, il ne serait point difficile de retrouver l'influence des passions dont l'orage grondait autour d'eux, et l'on marquerait aisément dans leurs œuvres telle page écrite au bruit des controverses du jour. Pareille ambition n'est-

elle point de nature à troubler l'historien dans son œuvre? Pareille arrière-pensée ou pareil retour ne doit-il point altérer de temps à autre la sérénité et la clairvoyance de son jugement? A parler franchement, nous le croyons un peu. Sans doute l'école que l'on peut appeler l'école politique a produit de notre temps des œuvres admirables, et il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître tout ce que la flamme intérieure de l'homme de parti donne de chaleur et de vie aux récits de l'historien. Allons plus loin: suivant toute probabilité, la lumière n'aurait pas été portée dans l'obscurité de nos annales et les brouillards de la légende ne se seraient point dissipés si vite devant le grand jour de la vérité, si l'espérance de renouer au profit de leurs doctrines la chaîne interrompue des traditions nationales n'avait soutenu le courage de ceux qui les premiers, par leurs laborieuses recherches, répandirent la clarté sur la nuit de nos origines politiques. Quand même ils seraient convaincus de s'être mis à l'œuvre avec quelques idées préconçues, la vérité historique n'en aurait pas moins de grandes obligations à ces hommes dont l'instinct merveilleux devina que le passé de notre France n'était point ce que les théories monarchiques le voulaient faire, et qu'en parlant d'indépendance, de garanties, de liberté, au lieu de balbutier des mots nouveaux, elle rapprenait un langage trop oublié. En est-il moins vrai cependant qu'apporter dans l'étude du passé les ardeurs ou même les préoccupations du présent est une dangereuse tendance, et qu'en s'appliquant à y chercher des argumens, des concordances, des précédens, on risque souvent d'y trouver ce qui n'y a jamais été? A notre sens, une certaine indifférence pour les choses de son temps, pour les événemens mesquins du jour une nuance de dédain, de l'avenir peu de curiosité, tel est, nous ne voulons pas dire la loi, nous n'osons pas dire la qualité principale, tel est peut-être l'idéal de l'historien. Pour tout dire, un peu de scepticisme ne lui messied pas, et si, fermant les yeux, nous essayons par l'imagination de donner un corps à cet être abstrait et de nous représenter son visage, il nous apparaît plutôt avec un œil rêveur qu'avec un regard plein de feu, plutôt avec un sourice indécis qu'avec une expression véhémente, plutôt sous les traits d'un Montaigne que sous l'aspect d'un Mirabeau.

A quoi les grands historiens de l'antiquité doivent-ils leur immortalité, sinon à ce qu'ils ont toujours dans leurs œuvres laissé la parole aux faits, dont rien n'altère l'éternelle jeunesse, sans les accommoder à des doctrines qui seraient aujourd'hui frappées de sénilité? Se figure-t-on Thucydide, dans sa *Guerre du Péloponèse*, s'efforçant de démontrer par le triomphe de Lacédémone la supériorité d'une oligarchie sur une constitution démocratique? Se

figure-t-on Tite-Live tirant du meurtre de Virginie un argument contre la domination des hautes classes? S'il était permis de nommer Prescott aussitôt après de tels modèles, nous dirions que, sauf la différence nécessaire des temps et des lieux, il a su donner à ses œuvres la même empreinte d'inaltérable sérénité. Comment en aurait-il été autrement, et comment se serait-il laissé envahir par des préoccupations étrangères, lui qui, vivant au milieu de son temps comme n'en étant point, fermait inexorablement l'oreille aux bruits du dehors, aux clameurs des partis, et, enfermé dans son cabinet, ne prenait, il le disait lui-même, aucun intérêt aux discussions politiques, si elles n'avaient trait à des événemens ou à des personnes ayant au moins deux siècles d'âge? Il ne faudrait pas cependant s'imaginer qu'il y ait dans la manière de Prescott une recherche affectée de simplicité, ni qu'il soit tombé dans l'erreur de prendre pour modèle le parler naïf de nos anciens chroniqueurs. Prescott avait un talent trop grand et trop simple pour se complaire en de pareils procédés. Joinville et Froissart ont pu être en leur temps des historiens de premier ordre, il n'en faut pas moins aux lecteurs de nos jours une nourriture plus substantielle que leur inimitable bavardage. Prescott le savait bien, et il excelle à mêler dans une juste proportion au récit des faits les considérations générales; mais, quoi qu'il fasse et quand même il semble un moment s'égarer loin de son sujet en s'élevant au-dessus, partout, toujours il demeure historien rien qu'historien. Jamais le philosophe, jamais l'homme politique, ne viennent mettre la main à l'œuvre, et, sans la gâter peut-être, porter du moins atteinte à son unité en y laissant la trace d'une empreinte étrangère. Conter est toujours la grande affaire de Prescott, conter avec intelligence et gravité, sans puérilité et sans afféterie, mais conter cependant, c'est-à-dire rendre la vie aux personnes et aux choses d'autrefois en se complaisant sans arrière-pensée dans le spectacle de l'activité humaine. Si parfois il relève son récit par quelques ornemens étrangers, si par quelque comparaison gracieuse, par quelque poétique rapprochement, il colore la gravité de son style, c'est toujours avec une mesure parfaite, avec une exquise sobriété qui n'enlève rien à l'harmonie sévère de l'ensemble.

Prescott demeura fidèle jusqu'à la fin à cette réserve pleine d'art. Jusqu'à la fin aussi, il fut assez heureux pour qu'aucun orage ne vînt troubler l'atmosphère paisible dans laquelle il aimait à vivre, et dont son cœur et son talent avaient également besoin. Une seule fois il sacrifia volontairement la monotonie de ses habitudes pour mettre à exécution le projet, longtemps caressé, d'un voyage en Angleterre; mais il ne put supporter un long séjour loin du toit do-

mestique, et au bout de cinq mois il était de retour, heureux sans doute des souvenirs qu'il rapportait, mais plus heureux encore de retrouver sa famille, ses amis, son cabinet de travail et ses livres. A partir de ce moment, sa vie se partage par portions égales entre Boston, où il passait toujours l'hiver, une petite villa au bord de la mer, où il se réfugiait durant les grandes chaleurs de l'été, et sa maison de campagne favorite de Pepperell, où s'écoulait pour lui l'automne, la plus belle des saisons de l'autre côté de l'Atlantique. A mesure qu'il avançait en âge, il s'attachait de plus en plus à cette maison dont ses ancêtres avaient acheté le sol aux Indiens, chose bien rare en Amérique, où, nous dit-il lui-même, le fils s'assoit rarement à l'ombre des arbres que le père a plantés. Il avait dû agrandir progressivement la modeste habitation, afin d'y pouvoir loger sa nombreuse famille. Chaque jour il se plaisait à l'embellir, et c'était chez lui une préoccupation constante qu'après sa mort elle ne sortît pas de sa famille. Il menait là une patriarcale existence, entouré de ses enfans et déjà, quoique bien jeune encore, de ses petits-enfans, ne connaissant guère à ses études quotidiennes d'autre distraction que celle de recevoir la visite de ses nombreux amis et des étrangers qui, attirés par sa renommée toujours croissante, ne voulaient pas quitter l'Amérique sans l'avoir vu.

Son ardeur pour le travail était loin, au reste, d'aller en s'affaiblissant. L'œuvre à laquelle il consacra les dernières années de sa vie ne lui coûta ni moins de recherches ni moins de travaux que les précédentes. C'était une *Vie de Philippe II*. Depuis longtemps déjà il avait conçu le plan d'une histoire détaillée de ce règne illustre et néfaste. Au moment de son retour d'Angleterre, il y avait dix ans que, par l'intermédiaire d'amis dévoués, à Vienne, à Florence, à Venise, à Paris, à Londres, il s'occupait de faire rechercher les matériaux du grand édifice qu'il projetait d'élever. D'aussi longs préparatifs avaient fini par ébruiter ses projets. Aussi reçut-il un jour la visite d'un jeune homme qui vint le trouver plein d'embarras. Il était sur le point, disait-il, de faire paraître une histoire de la révolution des Flandres sous Philippe II, quand il avait appris la dangereuse concurrence à laquelle il s'exposait, et il croyait de son devoir, à lui jeune et inconnu, d'offrir à son glorieux rival d'abandonner le terrain que tous deux avaient choisi. Loin d'encourager son jeune visiteur dans cette idée, Prescott le pressa de persévérer dans son dessein, et, joignant l'action à la parole, il mit sur-le-champ les ouvrages spéciaux de sa bibliothèque à la disposition de son loyal concurrent. Ce visiteur inconnu était M. Lothrop Motley, qui depuis s'est acquis une si juste réputation par son *Histoire de la République des Pays-Bas*. L'activité de Prescott ayant en réalité

dépassé celle de Motley, ce fut la *Vie de Philippe II* qui parut la première, et dans la préface de cette histoire Prescott annonça de la façon la plus aimable pour M. Motley la prochaine publication d'un ouvrage dans lequel la glorieuse révolution des Flandres serait traitée d'une façon digne de sa grandeur.

Au commencement de l'année 1858, les trois premiers volumes de la *Vie de Philippe II*, les seuls qui aient vu le jour, avaient déjà paru. De tous les ouvrages de Prescott, cette histoire est certainement la moins connue. Pour nous, nous n'hésiterions pas cependant à la classer au niveau de l'*Histoire de la conquête du Mexique*. Si elle n'a pas obtenu en Amérique et ailleurs plus de popularité, c'est parce qu'elle est demeurée inachevée. Il ne devait pas être donné en effet à Prescott de poursuivre plus loin cette grande entreprise. Depuis quelque temps, un œil vigilant aurait pu, à l'affaissement graduel de ses organes, prévoir sa fin prochaine. Il ne pouvait plus, ainsi qu'il l'avait fait longtemps, s'asseoir pour travailler à l'ombre d'un groupe d'arbres voisins de Pepperell, et connu dans le pays sous le nom de Bosquet-des-Fées, où il venait jouir des derniers beaux jours de cette saison qu'on appelle en Amérique l'automne indien. Déjà ses yeux affaiblis ne lui permettaient plus de discerner les contours du gracieux paysage qu'il avait si longtemps contemplé. Bientôt il fut contraint de borner sa promenade d'aveugle à tourner solitairement autour d'un vieux cerisier tout proche de la maison, creusant profondément la terre sous ses pas, comme Bonivard enchaîné creusait le sol du caveau de Chillon. En même temps il sentait les symptômes d'une nouvelle infirmité. Il perdait peu à peu la finesse de son ouïe, et il s'en apercevait avec terreur. Qu'on s'imagine ce qu'aurait été pour lui l'épreuve de la surdité! Il aurait probablement connu cette dernière et cruelle tristesse, s'il était resté plus longtemps sur la terre. On ne saurait donc le plaindre de ce qu'un coup subit l'en ait arraché avant l'heure. Au commencement de 1858, il avait reçu le premier choc d'un mal redoutable qui, à en juger par les paroles sorties de sa bouche dès qu'il en ressentit les atteintes, n'avait rien d'imprévu pour lui. Frappé d'une légère attaque d'apoplexie, il murmura d'une voix indistincte à sa femme penchée sur lui : « Ma pauvre amie, je suis bien fâché pour vous que ce malheur arrive si tôt. » Il échappa cependant au péril, et le recouvrement intégral de ses facultés put lui faire espérer que le danger était au moins bien ajourné. Les dernières lignes qu'on trouve écrites de sa main sur son journal expriment la confiance dans l'avenir et la reconnaissance envers Dieu; mais ses amis étaient moins rassurés que lui, et l'expérience ne devait que trop tôt leur donner raison. Le 27 janvier

1859, il fut subitement frappé au moment où il entrait dans son cabinet de travail, et quelques heures après, entouré de sa femme, de ses enfans, de la sœur favorite qui avait été la compagne et la confidente de ses premières années, de son vieil ami M. Ticknor, accouru à son chevet, il rendait le dernier soupir. Mourir au milieu de ceux qu'il aimait était une des choses qu'il avait le plus désirées. On trouva dans son testament l'expression d'un vœu singulier. Il demandait instamment qu'avant d'être conduit vers sa dernière demeure, son corps fût déposé pendant quelques heures dans ce cabinet de travail où il avait passé les plus douces heures de sa vie. Sa dernière volonté fut religieusement accomplie. Le même jour, son cercueil était porté à l'église et descendu dans le caveau où dormaient déjà ses parens et la petite fille qu'il avait si tendrement aimée, au milieu des sanglots de ses amis et de l'émotion générale d'une assistance qui dépassait en nombre tout ce qu'il est possible d'imaginer. Bien des gens qui avaient vu Prescott une fois ou deux dans leur vie ou qui ne le connaissaient que de nom avaient suivi jusqu'au bout le funèbre cortége. La tristesse était peinte sur tous les visages, et il était facile de voir, ajoute le fidèle biographe auquel le dernier mot doit appartenir ici, « que tout le monde avait fait une grande perte, et qu'une lumière bienfaisante autant que brillante venait d'être éteinte par la main de la mort. »

Prescott a été précédé de bien peu d'années dans la tombe par un autre écrivain non moins illustre, non moins éprouvé, et qui a cherché comme lui dans les joies du travail un adoucissement aux plus cruelles souffrances du corps : nous voulons parler d'Augustin Thierry. Son nom se rencontre parfois dans la biographie de Prescott; mais il n'est pas besoin de l'y trouver pour que la pensée se reporte à chaque instant vers lui. Que de points communs en effet dans la destinée et dans la nature de ces deux hommes! Tous deux ont dû déployer une énergie presque égale pour triompher des obstacles que leur infirmité commune opposait à la force de leur volonté. Tous deux se sont consacrés, Prescott pour les populations indigènes du Mexique, Thierry pour celles de la Grande-Bretagne, à célébrer, on pourrait presque dire à chanter les malheurs de deux races fières et généreuses écrasées l'une et l'autre sous la barbarie de la conquête. Tous deux ont su colorer des reflets d'une imagination brillante les épisodes les plus obscurs d'une histoire à peine connue. Dans une des pages les plus touchantes qu'il ait écrites, Thierry nous raconte que, s'étant condamné à un repos absolu dans l'espérance de sauver encore ce qui lui restait de vue, il essaya de tromper son ennui en entreprenant une sorte de pèleri-

nage aux principaux monumens que l'architecture du moyen âge a laissés debout sur notre sol, et il ajoute qu'au retour de cette expédition il étonnait ses amis par la vivacité et la précision avec laquelle il décrivait les édifices qu'il avait visités, non pas que ses yeux débiles en eussent discerné nettement les détails, mais parce qu'une sorte d'intuition merveilleuse les représentait à son esprit tels qu'ils devaient être. C'est de la sorte, c'est avec la même intuition que ces deux glorieux rivaux se représentaient à eux-mêmes et représentent au lecteur les personnages qu'ils mettent en scène ou les événemens qu'ils racontent. Tous deux enfin, au prix d'une lutte courageusement entreprise contre une des plus grandes épreuves que la Providence puisse infliger à notre misérable humanité, ont conquis les deux biens de ce monde dont il est le plus rare de jouir en même temps, la réputation et la sérénité. On connaît cette parole touchante d'Augustin Thierry : « j'ai su me faire une amie de l'obscurité ! » D'un autre côté, l'on a vu dans ce récit combien paisible et l'on peut dire heureuse s'est écoulée la vie de Prescott. Il y a dans le spectacle de ces deux existences si exclusivement consacrées à l'étude et si généreusement récompensées quelque chose qui donne courage et qui fortifie. Qu'ont-ils à regretter de n'avoir point joué un rôle actif dans le mouvement tumultueux des affaires publiques, et d'avoir cédé à une inexorable nécessité en vivant en dehors et au-dessus des querelles bruyantes de leur temps? On assignerait un rang trop humble au travail abstrait et désintéressé de la pensée, si l'on ne voulait y voir qu'un port de refuge ouvert à tous ceux que le flot inconstant de la politique rejette désemparés sur le rivage. N'est-ce pas après tout le champ le plus glorieux et le plus vaste qu'il soit donné à l'homme de féconder? N'est-ce pas le seul terrain où il puisse semer des germes qui poussent de profondes racines et des rameaux éternellement vivaces? Aux heures de trouble et d'anxiété, des hommes comme Augustin Thierry et Prescott sont là pour nous le rappeler. Ils sont là pour nous dire que le sein toujours ouvert de l'étude offre aux impatiens et aux découragés le même asile qu'au dire de vers immortels le sein toujours ouvert de la nature offre à l'homme désabusé des affections d'ici-bas. Au fond de cet asile où ils cherchaient surtout le repos de l'âme, l'un et l'autre ont rencontré la gloire. Sans espérer autant, on peut être sûr d'y trouver au moins l'indépendance, la dignité, l'emploi de sa vie. C'est déjà beaucoup pour un enfant de la seconde moitié du XIXe siècle.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1868.

Connaissez-vous une des situations les plus étranges et les plus difficiles? C'est la situation d'une société qui sent qu'elle porte en elle-même la contradiction et la lutte, qui comprend qu'une période s'achève pour elle, et qui hésite, qui s'étonne avant de s'engager dans la seule voie où elle peut retrouver la séve et la vie, qui flotte encore entre les habitudes du repos et le goût renaissant, l'impatience de l'action. Elle a passé des années à oublier qu'elle était une société virile façonnée par une révolution, à se désintéresser en quelque sorte de sa propre destinée. Elle s'est remise tout entière entre les mains présomptueuses qui ont voulu la conduire. On lui a dit qu'elle s'était trop agitée, et elle l'a cru. Elle s'est accoutumée à un régime calmant de demi-jour, de demi-silence, de discussions discrètes et d'abdication volontaire; elle s'est reposée des grandes ambitions de la vie publique en faisant des affaires et en s'amusant. Un peu de bonheur venant en aide au régime, elle s'est tenue pour satisfaite, elle n'a pas demandé plus de liberté qu'on ne lui en donnait, et même des esprits difficiles ont trouvé qu'elle ne se servait pas de la liberté qui lui restait. Puis tout d'un coup elle se réveille. Les circonstances ont singulièrement changé; bien des entreprises commencées en son nom et sans son aveu n'ont point réussi, l'incertitude se glisse dans toutes les combinaisons. Les réactions prolongées ont porté leurs fruits, et les mouvemens artificiels d'idées ou d'intérêts conduisent à des déceptions cruelles. On a commencé par abuser, on finit par se trouver en face des conséquences les plus naturelles et les plus invincibles de tout ce qu'on a fait. Ce n'est plus le bonheur des premiers temps, c'est une sorte de difficulté intime de vivre qui se traduit de toute façon, en crises politiques, en crises financières ou industrielles, et même en crises morales.

Alors cette société réveillée en sursaut se reprend à croire que l'om-

nipotence dans le gouvernement d'un pays n'est peut-être pas une garantie invariable de prévoyance et de sagesse. Elle sent la nécessité de remettre la main à ses affaires, de rentrer en possession d'elle-même; sous la pression des choses, elle retrouve le goût d'un contrôle plus efficace. Quand on continue à lui parler de ses prospérités, elle veut bien y croire, mais elle veut aussi les sonder, les interroger, voir ce qu'elles contiennent, surtout ce qu'elles lui coûtent. Elle ne s'en rend pas compte, c'est l'instinct de la liberté qui renaît en elle dans ce que nous appellerions volontiers la faillite de l'absolutisme. Et ce n'est pas dans la société seule que ce sentiment se fait jour, il passe tout aussi bien et d'une certaine façon dans le gouvernement, qui n'a plus la même assurance, la même confiance dans sa propre infaillibilité. Entre gouvernans et gouvernés, il y a comme l'aveu muet d'une nécessité nouvelle. Les uns et les autres, dans une mesure différente, sentent que l'heure est venue de procéder à une sorte d'apuration du passé; si on y regarde de près, c'est la signification la plus claire de la politique inaugurée le 19 janvier 1867 d'avoir marqué ce moment du passage de la société française dans une situation où elle rencontre à chaque pas tout un compte à régler, tout un ensemble d'habitudes et d'influences à secouer, où elle se trouve en face d'une véritable liquidation politique, morale et matérielle. Depuis ce jour, on pourrait affirmer que tout a le caractère d'une transition laborieuse, embarrassée et d'autant plus difficile qu'elle ne s'est pas produite dans un mouvement d'enthousiasme, qu'elle est née du sentiment obscur de l'impossibilité d'aller plus loin en persistant dans la voie qu'on avait suivie.

A vrai dire, quel autre sens ont réellement toutes ces discussions qui retentissent depuis quelque temps au sein du corps législatif et qui se prolongent en épisodes de toute sorte? En apparence, ce sont des lois d'intérêt matériel qu'on discute et qu'on vote, ce sont des chemins de fer qu'on multiplie du nord au midi pour mettre le réseau français au niveau des réseaux étrangers, c'est la viabilité vicinale qu'on développe, c'est la compagnie des paquebots transatlantiques ou la société des messageries impériales qu'on dote de subventions nouvelles pour assurer les services de navigation dans les mers de l'Inde ou dans l'Océan-Atlantique et le Pacifique. Aujourd'hui c'est le budget qu'on commence à discuter, demain ce sera l'emprunt de la ville de Paris. Au premier aspect, toutes ces lois n'ont rien que de simple, elles ne dépassent pas la mesure habituelle des travaux législatifs; au fond, il est facile de le voir, c'est plus qu'une discussion ordinaire, c'est un véritable inventaire des intérêts et des ressources du pays, des élémens de la fortune publique, des systèmes qui ont été suivis ou qui sont encore mis en pratique. Tout est analysé et décomposé avec une curiosité presque rigoureuse et quelquefois embarrassante. Il y a quelques années à peine, ce n'eût point été ainsi évi-

demment. Ces lois auraient passé, non pas sans discussion, mais sans difficulté; elles auraient été enregistrées sans éclat et sans bruit, elles auraient occupé tout au plus quelques séances dont personne n'aurait parlé. Aujourd'hui les lois sont votées tout de même sans doute; mais, on le sent bien, l'intérêt est moins dans le vote que dans ces débats si curieux, si bizarrement accidentés, où on a trouvé le moyen d'animer les chiffres en leur prêtant un langage passionné. Ce n'est plus une petite affaire enlevée au pas de course au déclin d'une session, et sous ce rapport ces discussions sont assurément instructives; elles initient le pays à l'administration de ses intérêts, elles laissent entrevoir la nature de ce mouvement industriel et financier qui se poursuit depuis quinze ans, elles font la part des progrès réels et de ce qui n'est qu'une œuvre factice de spéculation conduisant à d'inévitables catastrophes. Par là ces simples discussions financières ont naturellement une portée politique, et par une coïncidence curieuse ce n'est pas même un membre de l'opposition qui a pris ce rôle d'inquisiteur, de liquidateur des opérations industrielles contemporaines, c'est un membre de la majorité qui s'est mis à ne rien ménager et à éclabousser un peu tout le monde de sa verve normande. M. Pouyer-Quertier, l'infatigable athlète de ces débats, peut bien avoir été hasardé et intempérant dans quelques-unes de ses assertions, et de plus, s'il n'y prend garde, il finira par trop parler; mais enfin il n'aura pas moins contribué à secouer la torpeur du public sur toutes ces questions, à éclairer d'un reflet d'éloquence passionnée toutes ces discussions d'affaires.

Ce qu'il y a de remarquable dans ces débats, c'est que le gouvernement lui-même semble subir l'influence de cet esprit nouveau; il se sent transporté sur un terrain inexploré. Nous ne voulons pas dire certainement que M. le ministre d'état soit jamais embarrassé. M. Rouher a de l'éloquence pour toutes les situations, et c'est un tacticien habile qui ne se laisse pas facilement déconcerter; mais il est bien clair que le gouvernement n'a plus la même assurance superbe, en ce sens qu'il ne croit plus possible de tout trancher invariablement par un mot. Il y a au besoin des solidarités qu'il décline, des habitudes qu'il désavoue presque, et, sans cesser de croire qu'il a répandu toute sorte de progrès sur la France, il ne laisse pas d'être dominé lui-même par la force d'une situation générale devant laquelle il se tient dans une diplomatique réserve; il est embarrassé par des traditions d'omnipotence administrative qui ne sont plus de saison, qui deviennent de plus en plus une anomalie choquante. On pourrait dire que ce sentiment perce dans le langage de tous ceux qui parlent en son nom, qui ont coopéré à cette œuvre de quinze ans soumise aujourd'hui à une complète révision, et le dernier rapport que M. Haussmann a publié comme un préliminaire et une justification anticipée du prochain emprunt de la ville de Paris, ce rapport même,

qu'est-ce autre chose qu'un épisode de ce grand et singulier travail de liquidation qui s'accomplit? M. Haussmann a le langage mélancolique et fier des génies brusquement arrêtés dans leur course. On dirait, à tout prendre, un bienfaiteur de l'humanité éprouvé par l'ingratitude publique, et s'arrêtant un instant pour demander s'il doit définitivement passer parmi les dieux ou continuer à verser sur ses contemporains des torrens de bien-être en ouvrant de nouveaux boulevards. M. Haussmann restera-t-il préfet de la Seine, ou bien ira-t-il goûter le repos qu'il a si bien gagné? La question est grave; au fond, en se rendant cet orgueilleux témoignage, M. Haussmann ne fait autre chose que de laisser percer sans y songer le sentiment d'une crise où toutes les omnipotences s'en vont.

Cette situation apparaît bien un peu partout et sous toutes les formes, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. De toute façon on se trouve en face de quelque conséquence imprévue de ce qu'on a fait ou de ce qu'on a laissé faire. Il est certain que depuis assez longtemps, dans ces dernières années surtout, il s'est produit en France une réaction qui a fini par se manifester avec une naïveté étrange. Si ce n'était qu'une réaction d'idées morales et religieuses dans une civilisation écœurée de jouissances matérielles, il n'y aurait rien que de simple, ce serait le travail naturel et salutaire des esprits et des âmes; mais il est bien visible que ce mouvement a un tout autre caractère, qu'il se compose de toute sorte de vaines frayeurs et d'étroits préjugés, que dans sa bruyante explosion il n'est rien moins qu'une guerre déclarée à la société moderne, à ses principes, à ses idées, à ses instincts. Le clergé, en majorité du moins, a eu la malheureuse faiblesse de se laisser griser par ce souffle d'absolutisme renaissant à la suite des révolutions de 1848. En échange de la protection intéressée qu'il recevait, il n'a pas marchandé son appui, et il a cru dès lors le moment venu de réagir contre tout ce qui était libéral; il n'a pas craint de laisser voir sa pensée, d'autant plus qu'il avait retrouvé une place dans les assemblées politiques. Il en est résulté cet air de prépotence qu'a pris l'église, qu'elle porte un peu partout, dans son attitude et dans ses discussions, faisant des efforts désespérés pour enchaîner la politique de la France à des intérêts surannés, et y réussissant quelquefois, revendiquant un droit exclusif sur l'éducation, poursuivant d'une hostilité aussi persévérante que passionnée l'indépendance de l'esprit et de l'instruction laïque. Quelle en a été la conséquence? L'église n'a point gagné en crédit, en influence durable; elle a provoqué au contraire des réactions extrêmes dans un sens opposé. Nous ne parlons plus de cette recrudescence de matérialisme qui s'est manifestée dans les idées, et à laquelle les discussions du sénat ont donné une sorte d'importance politique. On vient de voir de bien autres effets. Dans une des contrées les plus riches de la France, dans les campagnes de la Charente, pendant deux mois, les paysans ont été dans une inexprimable

émotion; ils se sont livrés à des désordres qui auraient été sans doute plus vertement réprimés, s'ils ne s'étaient pas produits au cri de vive l'empereur. D'où venait cette émotion? Les paysans charentais étaient persuadés qu'entre le clergé et la noblesse la vieille alliance s'était renouée : tous les prêtres s'entendaient pour ramener le peuple à la servitude, l'apparition d'un tableau dans les églises devait être le signal du rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Rien ne pouvait dissuader ces malheureux, exaltés dans leur passion, et il a fallu quelques patrouilles de cavalerie parcourant les campagnes pour les ramener à la raison, sans parler des condamnations prononcées par les tribunaux. Ainsi, quatre-vingts ans après la nuit du 4 août 1789, après trois ou quatre révolutions qui ont fondé et affermi la société civile française, des populations en masse ont pu croire que le clergé en était encore à méditer le rétablissement de la féodalité ecclésiastique et de la dîme, et que, quand le clergé nourrirait cette bizarre pensée, il aurait la puissance d'accomplir un tel dessein! N'est-ce point un étrange symptôme des effets que peuvent produire les trop bruyantes interventions du clergé dans les affaires publiques?

Vous croirez peut-être que devant de tels faits la nécessité la plus urgente est de guérir cette grande plaie d'ignorance, de répandre au plus vite l'instruction, que l'église est la première intéressée à éclairer ces esprits grossièrement crédules, et à laisser même au besoin des mécréans tels que M. Duruy et ses collaborateurs enseigner aux paysans qu'ils n'ont rien à craindre, ni la dîme ni les droits seigneuriaux de M. l'abbé du monastère voisin? Nullement. Voici d'un autre côté, à quelques lieues de la Charente et au même instant, M. l'évêque de Périgueux entrant en lutte avec M. le préfet de la Dordogne, refusant le concours du clergé dans l'organisation d'une société qui a pour objet le développement de l'instruction primaire. Et M. l'évêque de Périgueux ne dissimule pas ses raisons : c'est que cette société se forme en dehors de l'autorité religieuse, c'est qu'à l'église, « à elle seule, a été conféré le droit et imposé le devoir d'enseigner les hommes, » c'est que toute personne qui s'occupe d'enseignement est tenue « d'accepter la surveillance de l'église et son contrôle... » Ainsi voilà où nous en sommes : d'un côté cette prépotence si naïvement affichée, de l'autre le matérialisme envahissant et la crédulité des paysans charentais!... Singulier bilan de toute une situation morale! Ce n'est pas sans raison que récemment, dans une nouvelle série de *Méditations sur la religion chrétienne*, un homme qui garde dans sa verte vieillesse la sérénité et l'activité d'un esprit supérieur, M. Guizot, s'effrayait de la confusion contemporaine, de ce qu'il appelle un labyrinthe de questions, d'idées, d'instincts contradictoires. C'est le triste fruit d'un régime de concessions calculées, d'une grande méprise favorisée par le silence universel, de ce compromis d'influences accepté par l'église et par l'état dans un intérêt de domination commune.

Il n'y a qu'un remède à ces agitations factices, c'est la liberté, la vraie liberté, servant à relever, à rectifier les esprits, à répandre la lumière par l'enseignement comme par la discussion, et voilà pourquoi la politique inaugurée le 19 janvier 1867 était d'un plus favorable augure par cela seul qu'elle remettait le pays sur le chemin qui conduit à la liberté. Seulement, il ne faut pas s'y méprendre, et ici reparaît sous une autre face cette liquidation dont nous parlions. Quand l'esprit public a passé des années à se mouvoir dans un cercle que l'administration seule avait le droit d'étendre ou de resserrer, les traces de ce régime discrétionnaire ne s'effacent pas en un jour. La liberté elle-même souffre tout d'abord des habitudes contractées dans des conditions de pure tolérance. Bien des tâtonnemens se produisent avant qu'on soit rentré dans la vraie et large voie où l'action peut devenir réellement féconde, et c'est à quelques égards ce qui se voit déjà dans la première application de la loi sur la presse. Cette loi, on le sait, n'est pas des plus libérales; elle n'accorde, à vrai dire, qu'une franchise, peut-être la plus dangereuse à défaut de toutes les autres qui devraient la compléter : c'est le droit indéfini de fonder des journaux sans autorisation administrative. Le premier résultat de la promulgation de la loi de la presse a été la création d'une multitude de journaux. On s'est mis à l'œuvre avec d'autant plus d'empressement qu'on se trouvait à la veille d'élections dont l'époque n'est point fixée encore, mais qui peuvent être prochaines. En province, cette renaissance des journaux répond évidemment à un besoin réel de l'opinion. A Paris, dans ce centre moral et intellectuel de la France, il y a, si nous ne nous trompons, un danger fait pour frapper tous les esprits réfléchis, c'est la dispersion de toutes les forces, la substitution d'une guerre de partisans à l'action d'une opinion libérale fortifiée par la cohésion. Si l'application de la dernière loi ne devait avoir d'autre effet que cette dissémination de tous les talens par la création d'une multitude de journaux séparés souvent par de simples nuances, elle ne serait certainement pas un bienfait pour la presse, qui y perdrait son crédit et son autorité morale. Et le gouvernement lui-même y trouverait-il un avantage? Les gouvernemens ont souvent cette illusion de croire qu'ils tirent une force de l'affaiblissement de tous les partis, de toutes les opinions; ils n'arrivent qu'à rester sans point d'appui le jour où ils en auraient besoin et à ne savoir jamais la vérité. Les fausses libertés ou les libertés incomplètes les trompent aussi bien que les régimes discrétionnaires, et, par un effet d'optique auquel n'a échappé jusqu'ici aucun pouvoir, ils croient encore distinguer la satisfaction et la confiance là où il n'y a que le malaise d'une société éprouvée dans tous ses intérêts et inquiète de son avenir.

Non, la France n'est pas contente, elle ne puise pas dans le sentiment de sa situation intérieure une confiance sans mesure, et dans le cours des choses en Europe, d'un autre côté, il n'y a rien qui puisse la ras-

surer, rien dont l'Europe elle-même puisse être très fière. L'autre jour, à Londres, dans un banquet offert aux ministres de la reine par une des plus riches corporations de la Cité, celle des marchands tailleurs, M. Disraeli s'est donné le plaisir de déclarer « qu'à aucune époque de l'histoire la perspective de la continuation de la paix n'a été plus favorable, » et si en ce moment les eaux du Rhin et du Danube ne sont pas troublées, il l'attribuait « au sage exercice de la juste influence de l'Angleterre. » M. Disraeli, qui n'est pas sur des roses depuis que M. Gladstone lui a suscité l'épineuse question de l'église d'Irlande, et qui en est réduit aujourd'hui, pour s'équilibrer, à chercher dans la chambre des lords la compensation et la consolation de ses ennuis dans la chambre des communes, M. Disraeli se contente à peu de frais quand il s'agit des affaires de l'Europe : non que les eaux du Rhin et du Danube soient en ce moment fort troublées, mais elles n'ont pas précisément la limpidité profonde et transparente d'un lac de Némi. Qui pourrait dire les orages mystérieux qu'elles recèlent? Et il en sera ainsi tant qu'il suffira pour émouvoir les esprits d'un bruit qui passe dans l'air, d'une promenade de nos généraux sur le Rhin, comme cela est arrivé tout récemment, ou d'une harangue de M. de Moltke répondant à quelque discours du maréchal Niel, tant qu'on en sera incessamment à se dire de gouvernement à gouvernement, de parlement à parlement : « Nos voisins savent que nous ne voulons pas les attaquer, mais ils doivent aussi être convaincus que nous ne voulons pas nous laisser attaquer, et à cet effet il nous faut une armée et une flotte. » Nous sommes assurément on ne peut mieux édifiés sur les intentions pacifiques de l'éminent chef d'état-major prussien; seulement nous nous interrogeons avec quelque perplexité sur le sens réel de ses paroles, lorsqu'après avoir proclamé la nécessité d'une Allemagne unie et d'une grande armée il ajoute en plein parlement fédéral de Berlin : « Je n'ai pas dit qu'il nous faille une Allemagne unie pour avoir une grande armée et une grande flotte ; mais j'ai déclaré au contraire que nous avons besoin d'une armée et d'une flotte pour arriver à l'union qui, il faut l'espérer, permettra un jour de réduire nos grandes dépenses militaires... » Voilà un désarmement, si nous ne nous trompons, passablement ajourné, *à causa vinta,* comme disaient autrefois les Italiens, quand on aura atteint le but. Ces hommes de guerre ont une manière à eux d'ouvrir des horizons pacifiques. Nous notons ce symptôme, un des plus récens, sans vouloir l'exagérer, comme aussi sans le diminuer, car on ne manquera pas d'en tirer un argument un de ces jours pour s'interdire toute économie dans notre budget militaire.

Et voilà comment l'Europe vit aujourd'hui comme hier dans une atmosphère de crainte, traînant son bagage de grandes et petites questions, d'énervans embarras politiques et de lourdes difficultés financières, de préoccupations et d'incidens. Le plus gros de ces incidens pour le moment est cette affaire de Servie, qui aurait pu rallumer tout à

coup la question d'Orient, et autour de laquelle la diplomatie semble s'ingénier à faire bonne garde pour en limiter au moins les conséquences. Il est de la nature de tels événemens de rester enveloppés d'un certain mystère. Qui a pu frapper ce prince Michel Obrenovitch, dont l'attitude réservée n'était point faite évidemment pour provoquer des pensées de meurtre? Les assassins ont été pris, ils sont jugés en ce moment et même condamnés. Ce qui semble bien clair aujourd'hui, c'est que l'attentat de Belgrade n'est pas exclusivement une vengeance personnelle; ce n'est pas non plus essentiellement un assassinat politique; c'est peut-être l'un et l'autre, en ce sens que les meurtriers ont cru sans doute trouver dans une certaine situation un encouragement à leur tentative sanglante. Il y a en Servie, on le sait, bien des partis en lutte, et entre tous ces partis il en est un notamment ambitieux, ardent, dont le programme est d'en finir au plus vite avec la Turquie, de former au cœur de l'Orient un empire serbe en réunissant aux provinces déjà plus qu'à demi indépendantes d'autres provinces restées encore sous le joug ottoman. Nous ne discuterons pas les aspirations nationales de ce parti, dont la force est évidemment dans un vigoureux instinct de race, dont la faiblesse est dans ses affinités trop intimes avec la Russie, la grande et dangereuse patronne des chrétiens et des Slaves de la Turquie; c'est lui qui a la main dans toutes les insurrections, qui est l'organisateur ou l'auxiliaire de tous les comités formés en Bulgarie, dans la Bosnie, dans l'Herzegovine; c'est lui qui a poussé à des armemens démesurés à Belgrade en vue d'une conflagration prochaine de l'Orient. Pendant quelque temps, surtout dans ces deux dernières années, le parti *grand-serbe* a cru trouver dans le prince Michel Obrenovitch un instrument de ses desseins habilement fomentés par la Russie. Or depuis quelques mois le prince Michel avait fait visiblement un mouvement de retraite; il se refusait à être l'allumette chimique qui devait mettre le feu à l'Orient; il échappait à l'influence russe, toujours active à Belgrade, et se retranchait dans une prudente réserve, entretenant d'ailleurs de bonnes relations avec le gouvernement du sultan, encore plus avec l'Autriche, vers laquelle il était revenu. De là un assez vif mécontentement, allant jusqu'à l'animosité, qui s'était répandu parmi les *grands-serbes* et dont le principal organe était un journal publié à Neusatz, dans la Servie autrichienne.

Ce serait sans doute une injustice de conclure de là que le parti *grand-serbe* avait prémédité le crime accompli dans le parc de Topchideré; les meurtriers ont pensé tout au moins préparer son avénement au pouvoir. Peut-être aussi espéraient-ils servir les intérêts d'une autre famille princière, celle des Karageorgevitch, l'éternelle rivale des Obrenovitch, depuis que la Servie est à peu près indépendante; mais ils ont été désavoués par les membres de cette famille, dont l'un a même déclaré qu'il ne voulait pas être « l'Augustenbourg du Danube. » Les meurtriers n'avaient

pas moins ourdi habilement leur complot; ils devaient faire place nette et tuer tous les ministres en même temps que le prince Michel. Ils ont été arrêtés à mi-chemin, et n'ont pu faire que la moitié de leur œuvre. Ce qui a sans doute empêché une révolution dont il eût été difficile de calculer les suites, c'est la vigoureuse promptitude avec laquelle le gouvernement, inspiré par le ministre de la guerre, s'est hâté de mettre la Servie en état de siége d'abord, puis de proclamer provisoirement comme souverain le jeune Milano Obrenovitch, neveu du prince assassiné, en réservant d'ailleurs à l'assemblée nationale, la *skuptchina*, le droit de décider définitivement. Une circonstance aurait pu aggraver singulièrement cette question serbe naissant ainsi à l'improviste : c'eût été si le meurtre du prince Michel était devenu immédiatement l'occasion d'une lutte d'influences entre les puissances européennes. Il n'en a rien été heureusement. Les cabinets ont paru, dès le premier instant, infiniment plus préoccupés d'éteindre le feu que de l'allumer. La Turquie, comme puissance suzeraine, s'est abstenue de toute intervention, même de toute suggestion blessante pour l'indépendance de la Servie, et c'était assurément la plus habile politique. La Russie elle-même a évité de faire acte d'influence dans un pareil moment. L'Autriche n'a eu qu'une pensée, celle de couper court à toute difficulté en favorisant la combinaison la plus simple, c'est-à-dire l'avénement du prince Milano, et la France, l'Angleterre, ont senti la nécessité de suivre l'Autriche dans cette voie. Milano Obrenovitch a donc été proclamé prince souverain de Servie, et selon toute apparence il va être confirmé dans la dignité princière par la skuptchina; mais ce serait une dangereuse erreur de croire que tout est fini par cela même; c'est peut-être au contraire le moment où, à la faveur d'une minorité, à l'ombre d'une régence qu'il sera difficile de constituer, toutes les rivalités vont éclater de nouveau, toutes les passions vont se réveiller, les partis vont se remettre à l'œuvre, et cela veut dire qu'au nombre de tous les points faibles, maladifs de l'Europe, on en compte aujourd'hui un de plus : c'est la Servie. Or la question de la Servie, c'est le commencement de la question d'Orient.

En attendant que ces terribles questions d'Orient ou d'Allemagne laissent voir ce qu'elles contiennent, les finances, nous le disions, sont la préoccupation et la grande affaire de bien des pays. Elles sont l'obsession de l'Autriche, où les chambres, après avoir voté les lois confessionnelles, la loi sur le mariage civil, sont livrées à l'élaboration d'un budget, et depuis six mois elles sont à peu près l'unique souci de l'Italie. Ce n'est pas que pour l'Italie, comme pour l'Autriche, il n'y ait bien d'autres questions, que la politique proprement dite ait cessé d'absorber les esprits. L'Italie n'a point assurément renoncé à Rome, elle n'a point réconcilié Turin avec Florence, elle n'a point désarmé le brigandage, et récemment encore, dans certaines provinces telles que la Romagne, des incidens tragiques, des meurtres dont des magistrats ont été les victimes,

ont révélé une situation morale des plus graves; mais ce qui domine, c'est la préoccupation financière, et un des mérites du ministère actuel, c'est de s'être adonné tout entier à cette reconstitution des finances avec une patiente et froide ténacité, sans illusion, sans parti-pris, sans dissimuler l'extrémité où l'Italie se trouvait. Les chambres, stimulées par le pays lui-même, ramenées sans cesse à la question par le gouvernement, ont fini par se mettre à cette discussion, un peu prolongée à vrai dire, un peu confuse, où le ministre des finances, M. Cambray-Digny, montre réellement autant de zèle que de sincérité. Chose curieuse, le ministre dont on attendait le moins est celui qui est tout près d'atteindre les résultats les plus décisifs. Il n'y avait plus à reculer, l'Italie se trouvait en face d'un arriéré, d'un déficit dépassant 800 millions. L'état doit 400 millions à la banque, dont les billets ne cesseront d'avoir cours forcé qu'après remboursement; il y a de plus 250 millions de bons du trésor; le reste se compose d'un déficit courant qui en 1869 atteindra 230 millions. La première chose à faire était évidemment d'assurer au budget des ressources normales pour dégager l'avenir et soutenir le crédit. C'est ce qui a été fait au moyen d'une série de lois, dont la principale est la loi sur la mouture, et qui dans leur ensemble réduisent le déficit à un chiffre d'une quarantaine de millions, qui disparaîtra lui-même facilement par quelques économies nouvelles et par le mouvement naturel de la richesse publique; mais même avec ces lois il restait toujours le déficit de 230 millions jusqu'en 1869. M. Cambray-Digny vient d'y faire face par une opération habile et hardie : il a traité avec une compagnie italienne et étrangère qui se charge de la régie des tabacs, en prenant pour base de la redevance due à l'état le produit de l'année courante. Au-delà de cette redevance, l'état a droit à 30 pour 100 des bénéfices dans les quatre premières années, à 40 pour 100 dans les quatre années suivantes, pour arriver ensuite à un partage égal. Enfin la compagnie avance à l'état 180 millions remboursables en vingt annuités, et de plus elle lui achète au prix de 50 millions les provisions qui existent dans les magasins publics. De cette façon le gouvernement a dès ce moment les 230 millions qui lui sont nécessaires pour combler le déficit jusqu'à la fin de 1869. Cela fait, le ministre des finances italien paraît devoir recourir à une opération sur les biens ecclésiastiques pour rembourser les bons du trésor et la banque en faisant cesser le cours forcé, et la situation se trouvera ainsi notablement dégagée.

Jusque-là tout serait bien. Malheureusement, dans les combinaisons diverses par lesquelles l'Italie cherche à restaurer ses finances, une erreur s'est glissée qui peut détruire ou du moins atténuer l'effet de tout le reste. L'Italie a fait ce que vient de faire l'Autriche de son côté. Les deux anciennes rivales se sont rencontrées sur le même terrain pour imposer les titres de la dette qui sont entre les mains des étrangers. M. Cambray-Digny avait prudemment évité le piége; dans ses proposi-

tions primitives, qui tendaient à transformer l'impôt sur la richesse mobilière en une taxe sur le revenu, il exemptait les porteurs étrangers de la dette. La chambre a bouleversé tout cela, elle n'a pas voulu de la taxe sur le revenu, elle a mis un nouveau dixième, — il y en a déjà deux, — sur la richesse mobilière, et les étrangers sont soumis à l'impôt pour les titres de la dette comme les nationaux. Les chambres de Florence se sont trompées, et ont cédé à un préjugé aussi futile qu'il peut être dangereux contre les étrangers. Ce n'est pas seulement la violation palpable d'un engagement, c'est une mesure contre le crédit italien. Les intérêts de la dette italienne à l'étranger s'élèvent à 86 millions, sur lesquels la France a la plus grande part. C'est donc une maigre ressource de 8 millions qui résultera de l'impôt, et pour ces 8 millions l'Italie expose gravement son crédit. Que fera-t-elle, si les bourses étrangères se ferment devant ses valeurs nouvelles, notamment devant les obligations de la compagnie des tabacs? Elle perdra infiniment plus qu'elle ne peut recueillir par la taxe. Elle n'a qu'à se souvenir de l'Espagne, qui a été durement atteinte dans son crédit, il y a quelques années, pour un fait analogue, qui a fini par être obligée de reconnaître les certificats anglais, la dette passive, et qui dans l'intervalle a perdu considérablement. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on n'a pas même exempté les bons du trésor. Ces singuliers économistes n'ont pas vu qu'il faudrait nécessairement fixer l'intérêt en conséquence, et qu'en définitive c'est l'état lui-même qui paierait les frais. Si cet acte n'a pas produit déjà l'effet qu'il pouvait produire, c'est qu'il y a un effort évident pour restaurer les finances du nouveau royaume, et que les porteurs étrangers sont intéressés eux-mêmes à ne rien brusquer, à ne pas compromettre le crédit italien. Leur premier intérêt est dans cette reconstitution financière qui s'accomplit aujourd'hui et qui est leur plus sûre garantie.

Quand l'Italie aura mis un peu d'ordre dans sa situation matérielle, elle ne sera pas au bout de son œuvre, elle pourra songer à sa situation morale. Elle a beaucoup à faire, nous en convenons. Et d'abord qu'elle mette fin au plus vite à cette grande misère de ces petits enfans que vous avez vus si souvent à Paris. On ne s'en doute guère, il y a des villages de la Basilicate d'où partent chaque année des centaines d'enfans littéralement vendus à d'odieux traficans. C'est une véritable traite qui s'exerce en pleine civilisation européenne. Il y a quelque temps, une société de bienfaisance italienne qui existe à Paris prenait en main les intérêts de ces malheureux, et publiait dans un rapport touchant les renseignemens les plus curieux. Le parlement de Florence lui-même s'en est occupé, et le général Menabrea mettait avec raison cette question au nombre des plus graves. Il s'agit pour l'Italie de faire cesser cette exportation d'êtres humains favorisée par les anciens gouvernemens, et de combattre le vagabondage comme le brigandage de la seule façon qui puisse être efficace, par le développement de la culture morale et du travail.

Rien ne ressemble moins à la vie anxieuse, fatiguée, agacée, de l'Europe que la vie des États-Unis. Le peuple américain n'est point certes à l'abri des crises les plus sérieuses; il s'en créerait au besoin, s'il ne trouvait pas sur son chemin toutes celles que le mouvement naturel des choses lui apporte. Il est certain du moins qu'au milieu de ces difficultés de tous les jours il marche avec une vigueur d'allure, et un sentiment de force inhérens à un tempérament national formé au grand air de la liberté. Les questions se succèdent et se multiplient, les intérêts et les passions se déploient, pouvoir exécutif et congrès se heurtent; la vie américaine ne suit pas moins son cours, et cette énergique race se joue avec une aisance audacieuse dans des épreuves où d'autres sombreraient au premier pas. Assurément c'est toujours une crise des plus graves qu'un conflit entre le chef de l'état et une assemblée populaire; elle n'est pas si grave là où le sens légal est tellement enraciné qu'il ne peut venir à l'idée de personne d'en finir par la force, et c'est ce qui explique comment le président Andrews Johnson a pu être mis en accusation sans disparaître totalement devant une telle manifestation de puissance législative, comment aussi il a pu être acquitté sans que le congrès en ait souffert dans son légitime ascendant. Chacun était dans son droit. Le conflit s'est déroulé devant le peuple, le grand spectateur de ces scènes, et tout a fini sans violence. M. Johnson est resté à la Maison-Blanche, subissant cette épreuve avec une réserve et un calme qui n'ont pas été sans dignité. Le congrès, de son côté, procède lentement, laborieusement, à la reconstruction de l'Union, cette œuvre difficile léguée par la guerre civile, votant la réincorporation successive des états du sud. A vrai dire, entre ces deux pouvoirs qui sont entrés en lutte justement sur cette œuvre de reconstruction bien plus que sur une question de prérogative dans le choix d'un secrétaire d'état de la guerre, entre ces deux pouvoirs hostiles les rapports ne sont pas des meilleurs, les défiances sont loin d'être dissipées, l'antagonisme subsiste encore; mais le duel judiciaire s'est terminé d'une façon peut-être imprévue, car on s'attendait visiblement à une condamnation. Légalement donc M. Johnson est sorti intact du procès dirigé contre lui, moralement il reste avec une maigre victoire. Si ses adversaires ont montré contre lui un acharnement excessif, si ce président n'est rien moins qu'un machinateur de coups d'état, il avait du moins en peu de temps accumulé assez de gaucheries et d'intempérances de langage pour se faire une situation qui n'est pas plus facile aujourd'hui qu'avant son procès. Il était monté à la présidence par le hasard du meurtre qui avait frappé Lincoln; il sortira de la Maison-Blanche pour n'y plus rentrer sans doute, et les quelques mois de pouvoir qui lui restent encore vont être assez remplis pour n'être point marqués par des péripéties nouvelles dans cette lutte entre une présidence expirante et le congrès. Cette lutte est déjà une vieille histoire.

La grande préoccupation des États-Unis aujourd'hui, c'est le choix d'un nouveau président. Tout se dispose pour l'élection qui doit avoir lieu au mois de novembre. Le mouvement est déjà commencé, les partis sont à l'œuvre, et le choix qui sera fait a certainement dans la situation où se trouvent les États-Unis une gravité exceptionnelle, car il s'agit d'effacer les dernières traces de la guerre civile, d'assurer les grands résultats de la victoire du nord sans froisser trop vivement le sud dans ses droits et dans ses intérêts. Quel sera l'élu du suffrage populaire? Il y a depuis longtemps un candidat désigné, c'est le pacificateur de l'Union, le vainqueur de Richmond, le général Grant. Celui-là ne se compromettra point par ses discours et ses manifestations; il n'écrit guère et il parle encore moins. C'est un taciturne qui ne paraît pas avoir pris ses grades en politique. Il ne s'est engagé jusqu'ici avec aucun parti, et même dans la lutte de M. Johnson avec le congrès il est resté assez volontiers neutre. Sa plus claire profession de foi est qu'il sera le serviteur du peuple. Ce n'est pas par l'éclat de son talent politique que le général Grant a beaucoup de chances; mais il a pour lui son prestige militaire, son renom de soldat heureux, sa position exceptionnelle, et il vient d'être adopté par le parti républicain, qui a toute la puissance d'un parti victorieux depuis la fin de la sécession; il a été unanimement proclamé par la convention qui s'est réunie à Chicago pour choisir un candidat et tracer le programme de la future présidence républicaine. Le général Grant a accepté candidature et programme en termes brefs comme un ordre du jour, et son acceptation a été saluée avec enthousiasme. Il reste à savoir si, en devenant le candidat spécial d'un parti, en se voyant obligé de se prononcer pour un programme déterminé, le général Grant ne perd pas un peu de la position qu'il avait su garder jusqu'à présent, et si le parti démocrate, qui, malgré ses cruelles défaites, ne se tient pas pour battu, ne va pas lui susciter une concurrence dangereuse. Ce parti en effet ne semble nullement disposé à déserter la lutte. Il a son candidat, il en a même deux. L'un de ces candidats est M. Pendleton, avocat à Cincinnati, homme de talent et d'un certain prestige, mais qui a sans doute fort peu de chances, car il représente le vieux parti démocrate d'avant la sécession, la fraction de ce parti qui n'a rien appris ni rien oublié.

Une autre candidature probablement plus sérieuse est celle du *chief-justice* des États-Unis, M. Chase, dont l'avénement répondrait aux vœux de la fraction démocrate qui, sans revenir sur le passé, accepte les résultats essentiels de la guerre. Le programme de M. Chase consisterait à replacer le plus promptement possible les états du sud dans la position où ils étaient avant la sécession, sans toucher, bien entendu, à l'abolition de l'esclavage pas plus qu'à l'égalité du suffrage entre les blancs et les noirs, et le premier acte de sa présidence serait une amnistie générale. Maintenant quel sera le candidat définitivement choisi par le parti dé-

mocrate? Sera-t-ce M. Pendleton? sera-ce M. Chase? C'est ce que décidera la convention démocratique qui va se réunir à son tour le 4 juillet à New-York. Les deux partis vont se trouver ainsi en présence; mais, si vive que paraisse devoir être la lutte, si facile qu'il soit d'exciter les susceptibilités du pays contre le danger des prépondérances militaires, toutes les chances semblent être jusqu'ici pour le général Grant, dont le nom résumerait une nouvelle victoire du nord dans ce qu'elle a de moins exclusif et de plus modéré.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PROBLÈMES PHILOSOPHIQUES.

I. *Problèmes de la Nature*, par M. Auguste Laugel. — II. *Problèmes de la Vie*, par le même. III. — *Problèmes de l'Ame*, par le même. Germer Baillière.

Il est permis de contester à la philosophie le pouvoir de donner des solutions, on ne lui contestera pas le droit de poser des problèmes. Tant qu'il y aura un esprit humain, on ne supprimera pas, quoi qu'on fasse, la curiosité, et ceux qui donnent pour objet à la philosophie l'inconnu lui assignent par là même un domaine assez vaste. Constituer la science de l'inconnu, classer et coordonner les mystères, graduer et échelonner les points d'interrogation serait encore une œuvre digne d'ambition et d'estime, et j'en sais pour qui cette science de l'ignorance aurait encore plus de charme qu'une science plus exacte, mais portant sur de moindres objets. Si les questions sont ici plus difficiles, elles sont aussi plus grandes, et ce que l'on perd d'un côté, on le retrouve de l'autre. Laissons donc aux sciences exactes leurs théorèmes et leurs démonstrations, et contentons-nous des problèmes; nous ne serons pas encore si mal partagés. C'est donc, à notre avis, une idée ingénieuse de M. Auguste Laugel d'avoir classé toutes ses idées philosophiques sous ces trois titres : *Problèmes de la Nature, Problèmes de la Vie, Problèmes de l'Ame*. Par là, il se permet à lui-même de beaucoup conjecturer et de ne pas trop affirmer. Il satisfait à la fois son imagination, qui est vive, et son esprit scientifique, qui est réservé. L'une se montre généralement favorable aux solutions les plus nouvelles et les plus hardies, l'autre sait s'arrêter avec circonspection devant les innombrables inconnues que recèlent tous les problèmes dont il nous entretient.

M. Auguste Laugel est un des écrivains qui ont le plus contribué à rapprocher l'une de l'autre la science et la philosophie. Dans un ouvrage antérieur intitulé précisément *Science et Philosophie*, il a exposé sous une forme brillante et élevée les débats scientifiques de notre temps.

C'est lui peut-être qui a le plus contribué à mettre le public au courant de ces grandes questions qui nous touchent de si près, la corrélation des forces physiques, l'origine de la vie, la transformation des espèces, l'antiquité de l'homme, les analogies et les différences anatomiques de l'homme et de l'animal. Toutes ces questions, dont la philosophie s'est désintéressée pendant si longtemps parce qu'elle avait autre chose à faire, elle ne peut plus les écarter aujourd'hui. Sans prétendre que les doctrines spiritualistes soient suspendues au sort de tel ou tel problème scientifique, et tout en reconnaissant que ce sera toujours dans la psychologie et dans la morale qu'elles trouveront le plus ferme appui, on ne doit pas oublier d'un autre côté que la métaphysique a toujours eu pour ambition d'être la science des sciences, d'embrasser dans son unité transcendante l'homme et la nature. On ne doit pas oublier que Bâcon fixait à la philosophie un triple objet, l'homme, le monde et Dieu, que Descartes et Leibniz n'ont jamais séparé la physique de la philosophie, que la philosophie allemande, aussi bien que la grecque, la première et la dernière des grandes philosophies d'Occident, ont eu leur cosmologie à côté de leur psychologie et de leur théologie. La philosophie renoncerait donc à sa vraie mission, et se réduirait à n'être qu'une science particulière, au lieu d'être, comme le voulait Aristote, la science des premiers principes et des premières causes, si elle écartait de ses recherches ou du moins de ses inductions la nature tout entière. Si l'on considère surtout les immenses progrès qu'ont faits les sciences physiques et naturelles depuis trois cents ans, il est difficile d'admettre que, de toutes ces révélations si étonnantes, il ne résulte rien pour la philosophie elle-même, — que la découverte du système du monde, des lois du mouvement, d'un agent aussi merveilleux que l'électricité, des combinaisons chimiques, des lois de l'organisation et de la vie, que de telles découvertes, dis-je, n'aient rien à apporter à la science de l'homme et à la science de Dieu. Il est donc dans la nature des choses que la philosophie se rafraîchisse et se renouvelle au contact des sciences physiques et naturelles. Si un matérialisme passionné se hâte de tirer parti en sa faveur de ces données nouvelles trop négligées, il est urgent qu'une métaphysique plus savante et plus éclairée vienne à son tour interpréter les résultats de la science avec une libre impartialité.

Ces considérations doivent nous rendre reconnaissans envers les écrivains qui, venus de la science, se sont approchés de la philosophie, et qui nous donnent par là l'exemple de nous avancer réciproquement de la philosophie vers la science. C'est ce mérite qui nous a toujours frappé dans les écrits de M. Auguste Laugel. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des mines, il a reçu, comme on voit, la plus forte éducation scientifique que l'on puisse acquérir en France de nos jours; mais il n'appartient pas à cette école qui ne voit partout que des faits et des rapports, et qui considère la pensée spéculative comme un superflu.

La nature ne l'intéresse que comme objet et aliment de la pensée. Né sur les bords du Rhin, il a reçu de l'Allemagne le souffle des choses idéales, non toutefois sans un certain mélange de vapeurs et de brumes traversées çà et là par les rayons d'une imagination poétique. Une philosophie rigoureuse et précise ne trouve peut-être pas toujours son compte à ce mélange de science exacte et de poésie mystérieuse. Il ne faut point trop presser ce brillant esprit ni sur la méthode ni sur les doctrines. Un spiritualisme sévère, tout comme une logique exacte, peut trouver à reprendre dans ses écrits; mais la candeur de la pensée désarme les scrupules, des aperçus heureux captivent la curiosité, et le sentiment profond de la grandeur de la science et de l'infini dans les choses donne quelquefois à son style un accent presque religieux.

L'analyse détaillée des trois derniers volumes de M. Laugel nous est interdite par le nombre même, la diversité et la complication des questions qui y sont traitées. Nous nous bornerons à en résumer l'esprit, ce qui va nous amener à parler des diverses tendances philosophiques qui se partagent les sciences à l'heure qu'il est. On peut dire que la science de la nature a toujours été divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en deux grandes écoles contraires, l'une qui l'entraîne vers l'unité, l'autre vers la diversité, l'une qui tend sans cesse à la réduction des forces, l'autre qui insiste surtout sur la pluralité des agens. L'un et le plusieurs, ces deux termes auxquels les pythagoriciens et les platoniciens ramenaient les principes des choses, semblent être les deux pôles contraires entre lesquels l'esprit humain oscille sans cesse dans la science comme dans la philosophie, dans la religion comme dans la politique. Ces deux tendances coexistent plus ou moins à chaque époque; cependant c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est prépondérante. Dans la physique cartésienne, le principe de l'unité dominait d'une manière absolue. Descartes, préoccupé surtout de chasser de la science les qualités occultes du moyen âge, avait ramené tous les problèmes de la physique et même de la physiologie aux problèmes de la mécanique, et il avait dit : « Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je ferai le monde. » De là la théorie des tourbillons et la théorie de l'automatisme, ces deux hypothèses si ingénieuses et si fausses qui ont ruiné la physique cartésienne, et qui sont encore citées comme des exemples de romans scientifiques, quoique l'esprit général de la physique cartésienne soit évidemment celui qui tend à reprendre faveur aujourd'hui.

Le XVIIe siècle s'était déclaré l'adversaire des qualités occultes, le XVIIIe les réhabilita. Il n'y a qu'un seul moyen de chasser les qualités occultes de la nature, c'est de ramener toutes les classes de phénomènes les unes aux autres, et tous ces phénomènes sans exception à un seul, le mouvement. Il ne reste plus alors qu'à chercher la cause du mouvement, qui pour Descartes n'était autre chose que la cause première. Cette théorie si séduisante était à chaque pas contredite par l'ex-

périence. Le mécanisme universel était une théorie prématurée, en supposant qu'elle fût vraie. L'analyse des faits devait montrer des séries de phénomènes irréductibles les uns aux autres, et à chacune de ces séries correspondait une cause inconnue; mais, tandis que le moyen âge croyait expliquer les faits en imaginant de telles causes, le XVIIIe siècle, animé de la vraie méthode scientifique, se contentait de constater, d'analyser, de mesurer les phénomènes, et ne voyait dans les qualités occultes que des noms abstraits par lesquels on représentait provisoirement les causes inexpliquées. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce qui a dominé au XVIIIe siècle, c'est le principe de la diversité des causes et des agens, tandis qu'au XVIIe c'était l'unité. C'est ainsi que Newton découvrait les lois de l'attraction, irréductibles à celles de l'impulsion, Lavoisier et Berthollet les lois des affinités chimiques, irréductibles à celles de l'attraction ordinaire, Haller les lois de l'irritabilité, irréductibles aux lois physico-chimiques; c'est ainsi que lumière, chaleur, électricité, magnétisme, formaient dans la physique autant de chapitres distincts et séparés; c'est ainsi que, dans un autre ordre d'idées, Cuvier établissait quatre types irréductibles d'animaux, et que dans la géologie il supposait, comme Buffon, des révolutions radicales, qui à plusieurs reprises avaient changé subitement, et comme par des coups de théâtre, l'aspect de la nature aussi bien que celui de ses habitans.

Si depuis Descartes jusqu'à Ampère la science a toujours avancé en multipliant les causes et les agens, ce qui devait être le premier résultat de la méthode expérimentale, on peut dire que depuis Ampère il s'est produit un mouvement en sens inverse et un retour à l'hypothèse cartésienne, mais avec des moyens d'investigation et de vérification bien autrement puissans et exacts que ceux de Descartes. Cela explique que ce qui n'était chez celui-ci qu'une hypothèse arbitraire peut être entrevu par quelques-uns comme le terme possible, tout au moins l'idéal de la science positive.

Sans anticiper sur les démonstrations réservées à l'avenir, on peut affirmer dès à présent que deux idées fondamentales se dégagent de la physique actuelle. La première, c'est la réduction des agens physiques au plus petit nombre possible; la seconde, c'est la réduction de ces mêmes causes au phénomène général du mouvement. A la première de ces tendances se rapportent les découvertes d'Ampère et de Faraday, qui ont fondé l'électro-magnétisme et assimilé deux agens considérés jusque-là comme deux fluides distincts, l'électricité et le magnétisme; les découvertes de Melloni, de MM. Fizeaux et Foucault, qui paraissent avoir établi l'identité essentielle de la lumière et de la chaleur; — à la seconde de ces tendances se rapportent les travaux de Fresnel sur la lumière, travaux qui ont définitivement donné raison à la théorie des ondulations sur la théorie de l'émission, et en second lieu les travaux de MM. Mayer et Joule, qui ont démontré l'équivalence de la chaleur et du mouvement,

la transformation de l'une en l'autre selon une proportion rigoureusement déterminée. De toutes ces admirables découvertes approfondies et développées est sortie cette idée générale, simple et grandiose à la fois : c'est que dans le monde physique, en laissant de côté l'ordre de la vie, de la sensibilité et de la pensée, il n'y a rien autre chose que des mouvemens. Ces mouvemens sont de deux sortes : les uns, visibles, immédiatement perçus par nos sens, forment l'objet de la mécanique ordinaire; les autres, invisibles, ne nous affectant que sous les apparences phénoménales de la chaleur et de la lumière, sont l'objet d'une mécanique nouvelle qui fait chaque jour de nouveaux progrès. La théorie mécanique de la chaleur, qui pourrait bien être dans le domaine de l'infiniment petit une découverte aussi féconde que la découverte newtonienne dans le domaine de l'infiniment grand, paraît devoir être comme la théorie générale qui dans un temps donné embrassera la physique tout entière, et à l'heure qu'il est modifie déjà profondément les doctrines de la chimie. D'un côté pénétrant jusqu'à la physiologie, remontant de l'autre jusqu'à l'astronomie, elle semble appelée à expliquer à la fois la chaleur vitale et la chaleur solaire, à relier l'un à l'autre d'une manière scientifique ces deux phénomènes, dont l'imagination mythologique avait pressenti la merveilleuse union.

Cette tendance générale à l'unité de la force dans la nature est celle qui domine dans le premier ouvrage de M. Laugel, *Problèmes de la Nature*. Cependant il ne s'y abandonne pas sans circonspection et sans résistance. Il ne paraît pas vouloir aller au-delà du principe de la corrélation des forces, posé par M. Grove il y a vingt-cinq ans. Il n'admet que les analogies de la lumière et de la chaleur, et se refuse à en affirmer l'identité. Peut-être est-il ici trop timide. Les physiciens les plus autorisés ne craignent point d'aller jusqu'à cette dernière synthèse. Je me contenterai de citer M. Verdet, que nous avons eu le malheur de perdre il y a deux ans, et dont la haute autorité scientifique était hors de doute. M. Verdet n'hésitait pas à considérer comme acquise à la science l'identité des deux agens, chaleur et lumière, la diversité spécifique n'étant que dans les organes et non dans les causes externes (1).

Ce ne serait pas faire suffisamment connaître les *Problèmes de la Nature* de M. Laugel que de n'y voir qu'une synthèse des grandes découvertes scientifiques modernes. Il y apporte encore des vues philosophiques personnelles et intéressantes. Je signalerai, par exemple, la réduction de toutes nos idées sur les corps à deux fondamentales, la forme et la force, — la première nous donnant ce qu'il y a de stable et d'immobile dans les choses, la seconde ce qu'il y a de changeant, d'actif et de vivant; la première, objet des sciences que l'auteur appelle *statiques*,

(1) Cette doctrine s'enseigne aujourd'hui dans les traités de physique; voyez *Traité de Physique*, par MM. d'Almeida et Boutan.

la seconde, objet des sciences *dynamiques*. Je signalerai en outre sur l'esthétique des sciences un chapitre original, qui contient sur le rôle des nombres et de la forme dans la nature des vues ingénieuses et neuves que toute philosophie, sans distinction d'école, peut mettre à profit.

Dans les *Problèmes de la Vie*, nous voyons, comme dans les *Problèmes de la Nature*, une tendance de l'auteur vers ce que j'appelle les doctrines unitaires, et en même temps un esprit de circonspection qui s'arrête devant le conjectural et l'arbitraire. C'est ainsi que, si peu partisan qu'il soit de l'animisme et même du vitalisme, il se refuse cependant à admettre que tous les phénomènes de la vie puissent s'expliquer par des agens physico-chimiques; c'est ainsi que, très peu disposé à accepter une intervention surnaturelle, et tout en inclinant à croire que la vie a pu commencer naturellement, il n'hésite cependant pas à reconnaître qu'il n'y a pas jusqu'à présent un fait démontré de génération spontanée, et que tous les argumens qui ont été donnés jusqu'ici en faveur de cette thèse ont succombé devant l'expérience.

Puisque nous rencontrons ici cette question, qu'il nous soit permis de dire qu'on y a peut-être attaché trop d'importance; nous-même, dans notre travail sur *le Matérialisme contemporain*, nous avons donné dans cet écueil. En définitive, il importe assez peu que l'on établisse que dans l'état actuel des choses il n'y a point d'être vivant qui ne sorte d'un germe préexistant. Ce n'est pas cet état actuel qui intéresse le philosophe, c'est l'origine des êtres vivans qui est pour lui le problème. C'est pour résoudre ce problème qu'il interroge avec anxiété toutes les sciences. Or il paraît bien établi que la vie n'a pas toujours existé sur le globe; tout porte à croire, et sur ce point l'hypothèse de Laplace est conforme à toutes les données de la géologie, que le globe terrestre a passé par un état incandescent, absolument impropre à la vie. Lors donc que la vie est apparue sur le globe, elle ne venait point de germes préexistans, puisque de tels germes n'auraient pu subsister dans une température qui dépassait tout ce que nous pouvons produire par nos moyens artificiels. En supposant contre toute analogie et toute expérience que certaines espèces inconnues pussent vivre à des températures démesurées, on ne pourrait l'affirmer des espèces que nous connaissons. On est donc forcé, quoi qu'on fasse, de reconnaître qu'à un moment donné la vie a pu naître sans germes, c'est-à-dire qu'une première organisation s'est formée spontanément avec des élémens inorganiques. On dira que c'était là une création et non une génération; mais ce n'est là qu'une interprétation. En lui-même, le phénomène n'a pu être autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui une génération spontanée. Si un tel phénomène se produisait aujourd'hui, on pourrait tout aussi bien l'expliquer par l'acte créateur que le phénomène primitif. Sans doute il pourrait être très important au point de vue scientifique, pour écarter à la fois et l'hypothèse surnaturaliste et l'hypothèse matérialiste, de prouver que la vie

est éternelle, qu'elle n'a pas commencé, et que par conséquent le mystère de son origine se confond avec le mystère même de l'origine des choses; mais, je le répète, tant que dureront les idées géologiques qui ont aujourd'hui cours, on doit considérer comme improbable l'hypothèse de la perpétuité de la vie (1). Dès lors, la génération spontanée devant être acceptée par tout le monde à l'origine, sauf les interprétations de la foi, il importe assez peu qu'il se produise encore ou ne se produise plus de phénomènes de ce genre.

C'est surtout quand il s'agit des espèces supérieures, des mammifères, des anthropoïdes, de l'homme enfin, qu'en se reportant à l'origine l'imagination humaine semble reculer devant l'hypothèse d'une éclosion subite, d'une apparition absolue et sans précédent. Pour concevoir dans toute sa profondeur, et je dirais presque dans toute son horreur, la grandeur de ces problèmes, il faut se dire que, tous les momens de la durée étant homogènes, et le passé n'ayant rien en soi qui le distingue de l'avenir, il n'y a aucune raison de ne pas se représenter devant nous ou même à côté de nous ce que nous sommes forcés d'imaginer avant nous. Représentons-nous donc un instant dans cette série de phénomènes auxquels nous sommes habitués, dans ce milieu d'êtres qui nous enveloppent, dans ce réseau de lois que nous trouvons de plus en plus régulières à mesure que nous les étudions, imaginons aujourd'hui, ici, à l'instant même, au lieu où je parle, un individu d'une espèce nouvelle, absolument nouvelle, sans parens, sans liaison aucune avec rien de ce qui est, tombant au milieu de nous et faisant son apparition sur la terre comme l'homme un jour, dit-on, dans l'Éden. L'imagination recule épouvantée devant ce tableau que j'évoque, une résistance invincible s'élève dans l'âme la plus croyante, et lui fait affirmer malgré elle que sans doute un tel événement est bien possible dans un temps inconnu, à une époque indéterminée, en quelque sorte à une date surnaturelle, mais que jamais nous ne verrons rien de semblable dans le monde positif et réel que nous habitons.

Si à ces résistances instinctives de l'imagination vous ajoutez les habitudes de l'esprit scientifique, qui essaie toujours, autant qu'il est possible, de substituer des causes naturelles aux causes surnaturelles, si vous considérez le principe philosophique de la continuité, principe entrevu par Aristote, érigé en loi par Leibniz, et qui semble nous conduire à ne voir entre toutes les formes spécifiques que des différences de degrés, si vous considérez encore le principe de l'unité de type, proposé par Geoffroy Saint-Hilaire, et qui partage avec le principe contraire de Cuvier les tendances des naturalistes, si vous étudiez enfin les trans-

(1) Cependant faut-il rejeter comme absolument impossible l'hypothèse d'une communication extérieure de la vie? On a trouvé récemment des matières organiques dans des aérolithes. Qui sait si ce ne serait point par des moyens semblables que la vie s'est introduite dans notre système?

formations artificielles que l'industrie humaine fait subir aux espèces domestiques, et qui montrent la malléabilité de la forme animale, — vous comprendrez que de toutes ces données ait pu sortir la célèbre hypothèse à laquelle un grand naturaliste anglais a attaché son nom. Cette hypothèse est celle de la sélection naturelle, d'après laquelle la nature aurait fait elle-même, au moyen de quelques types primitifs ou peut-être d'un seul, toutes les espèces que nous connaissons, comme nous faisons nous-mêmes avec ces espèces des races et des variétés, hypothèse séduisante et brillante, mais aventureuse et tout à fait conjecturale, qui paraissait jusqu'ici appartenir au domaine de l'imagination beaucoup plutôt qu'à celui de la science. M. Auguste Laugel est un ardent et éloquent défenseur de la doctrine de Darwin. Il la rend spécieuse et plausible; il essaie de répondre aux difficultés qu'elle provoque. Il nous montre les doctrines opposées fortement ébranlées, l'idée de l'espèce flottant de plus en plus dans des contours incertains. Tel est du moins le point de vue auquel il se place; ce n'est pas celui de la plupart des naturalistes. Nous avons pour notre part exposé nos doutes sur cette théorie, et nous ne trouvons pas qu'on les ait levés jusqu'ici; mais ce n'est pas le lieu d'engager une si grave controverse, et nous la renvoyons aux savans compétens.

Nous nous sommes longuement étendu sur les deux premiers volumes de M. Auguste Laugel, parce que c'est surtout dans ces deux volumes qu'il nous paraît lui-même; peut-être est-il moins sur son terrain dans les *Problèmes de l'Ame*, où les connaissances mécaniques, physiques, physiologiques, deviennent insuffisantes, et où des études précises de psychologie et de métaphysique sont rigoureusement nécessaires. Cependant on y trouvera encore, surtout sur les rapports du physique et du moral, de la pensée et du cerveau, beaucoup de faits intéressans. Nous pensons que l'auteur s'y montre en général un peu trop neutre entre le matérialisme et le spiritualisme, et qu'il est trop disposé à les renvoyer l'un et l'autre dos à dos par une sorte de fin de non-recevoir. En se plaçant même à son point de vue, qui n'est pas le nôtre, il nous semble qu'au lieu de mettre sur le même pied ces deux doctrines comme deux hypothèses également injustifiables il aurait pu donner à l'une d'elles au moins une supériorité relative. Lors même qu'on n'accorderait pas que le spiritualisme est la vérité même, on pourrait encore soutenir qu'il est plus vrai que son opposé. Pour notre compte, nous n'oserions pas dire que telle doctrine philosophique, même la nôtre, soit la vérité absolue; mais nous devons nous borner à dire qu'elle est ce qui nous paraît s'en rapprocher le plus. Reconnaissons-le toutefois, si dans quelques pages le livre de M. Laugel nous paraît un peu trop impartial entre les diverses doctrines, il en est d'autres où il s'exprime avec autant de fermeté que pourrait le faire un spiritualiste déclaré.

Nous avons cru intéressant de nous attacher à l'un de ces livres où se

trouvent le mieux exprimées dans ce qu'elles ont de plus sincère et de plus noble, mais en même temps de plus vague et de plus nuageux, les diverses tendances qui combattent et se mêlent dans l'opinion philosophique de notre temps. Il nous paraît important pour le spiritualisme de ne pas s'enfermer comme dans une citadelle avec un froid mépris et une inactive indignation, loin du courant et du flot qui pousse de toutes parts au dehors les jeunes générations. Il nous faut savoir ce qu'elles pensent et ce qu'elles rêvent, quels sont les nouveaux besoins que réclame leur esprit transformé. Tout n'est pas mauvais dans ce bouillonnement qui se fait en tout sens autour de nous, et nous ne devons pas avoir appris en vain l'histoire de la philosophie, qui nous enseigne à tout comprendre, sinon à tout approuver. Entre tous les jeunes esprits engagés dans ces voies nouvelles et glissantes, aucun ne nous paraît plus digne d'attirer les sympathies et l'attention que l'écrivain dont nous venons de résumer les écrits.

P. JANET.

MEYRINGEN. — UN MOIS DANS UN MOULIN (1).

Tu souris en te rappelant mon impatience fiévreuse de quitter Thoune. N'avais-je pas raison? J'entrevoyais aux confins de la vallée du Hasli une solitude agreste, pleine de ce charme sauvage que nous préférons à tout. En face de ce beau lac de Thoune, si admirablement encadré, splendide de lumière, dans ces jardins somptueux, ces *chartreuses* élégantes, je regrettais nos bruns chalets, nos grands bois, les torrens. Une nature enjolivée, arbres ciselés, fleurs exotiques, villas, est-ce là ce que nous cherchions dans les Alpes? Nous étions déconcertés dans cette magnifique contrée, ouverte de toutes parts aux envahissemens des touristes. Un vallon caché, animé par la voix des cascades, nous abritera bien mieux. Aux camélias, aux lauriers-roses qui décorent les péristyles des hôtels, nous préférons l'anémone, l'humble touffe de serpolet. Le cor des Alpes est une mélodie plus agréable à nos oreilles que le *God save the queen* des orgues de Barbarie qu'on entend dans ces promenades.

Quand il fut bien décidé qu'on ne resterait pas à Thoune, une fois embarqués sur le bateau, on convint sans peine des beautés du lac. Il s'avance entre deux petits caps ou promontoires plantés d'arbres; au fond s'étagent les montagnes bleues couronnées de glaciers, l'étincelante Blumlisalp (Fleur des Alpes), derrière nous le Stokhorn au cône tronqué. La journée était superbe. Quelques nuages argentés flottaient sur

(1) Mme Edgar Quinet va publier sous ce titre, *Mémoires d'exil*, un volume d'impressions et de souvenirs que nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs. Nous en détachons les pages suivantes; elles donneront la note d'un livre sincère et intime qui, nous sommes en mesure de l'affirmer, attirera l'attention sympathique du public.

un ciel d'azur, de petites nacelles nous amenaient sans cesse des voyageurs. Quelle foule à bord de notre bateau! Comment n'a-t-il pas sombré dans la traversée?

Voici Interlaken! La Jungfrau surgit entre les plis d'une montagne boisée et se détache toute blanche sur le noir des premiers plans. Mais quoi? de brillans bazars, des théâtres, des affiches de spectacle, le vaudeville français au pied de la Jungfrau! des équipages en livrée, d'élégans touristes exhalant leur ennui daus cette avenue des Champs-Élysées! Fuyons Interlaken. Une carriole menée par un petit garçon nous conduit droit au bateau du lac de Brientz. Le bateau aborde, et tant que la vallée a une route carrossable, nous continuons, jusqu'à l'endroit où toute issue est fermée, où s'élève solitaire la tour de Resti. Oui, Meyringen même nous parut trop civilisé. Malgré l'heure avancée, nous passons le grand torrent pierreux, le *Riffen*, qui le sépare du hameau de Stein. Amour de la solitude, curiosité de l'origine des choses, est-ce là ce qui nous fit remonter jusqu'au pied du Platenberg? Nous nous sentions attirés ici par tous les bons génies des Alpes. Les anges d'Engelberg, qui ont sculpté le vallon du Titlis, en ont creusé un autre aussi beau près de Wetterhorn.

Une ruine sur la hauteur, quelques chalets groupés parmi les vergers, des moulins et des scieries sur le torrent, formé par trois cascades, voilà le hameau de Stein. A travers les arbres apparaît un chalet du plus beau brun d'écorce d'arbres, voilé de vigne; les pampres recouvrent le toit et forment un berceau; le Muhlibach tourne la roue de ce moulin, car c'est à un moulin que nous demandons l'hospitalité. La gracieuse jeune fille qui nous reçoit au seuil nous introduit dans une grande chambre boisée. De la fenêtre, tableau incomparable! la coupole de neige du Wetterhorn se dresse majestueuse en face de nous... Quel bonheur d'épier la première aube, le premier rayon sur les neiges immaculées! Hymne, office divin de la nature! L'âme aspire aussi à la blancheur de ces sommets inviolés, à la lumière qui les sanctifie! Nulle parole; les yeux adorent, le cœur prie. « Bénissez celui qui est mon âme elle-même! Que ce séjour lui soit salutaire! » Cent fois ce cri du cœur s'élance plus haut que les glaciers.

Devant notre chalet, un jardin potager, une tonnelle fleurie avec des bancs, de petits prés ombragés, de beaux noyers, des prairies en pente, surplombées de rochers noirs et de montagnes boisées, et dans une anfractuosité, sur un ciel bleu, pur, adorable, le glacier du Wetterhorn avec ses plateaux de glace, d'où s'élance une pyramide blanche très aiguë. Une autre pyramide neigeuse plus brute et les cimes rocheuses, dentelées, blanchâtres, sans neige, des Engelhorner, voilà notre horizon. Ces pics des Anges ont un caractère étonnant, fantastique; on dirait des ailes de marbre déployées sur la vallée. A gauche et à droite du Wetterhorn, la chaîne de montagnes court envelopper de toutes parts la

vallée du Hasli et rejoint la paroi verticale du Platenberg, qui s'élève comme le maître-autel au fond d'une cathédrale. Nous sommes adossés à ce mur perpendiculaire qui ferme hermétiquement la vallée : *finis mundi*. Le Reichenbach se précipite en face de nos fenêtres, les autres cascades vers le levant joignent leur voix tonnante à celle de l'impétueuse Aar, qui serpente dans la prairie. Au milieu de ce bruit, on a peine à se reconnaître soi-même.

Notre moulin est un peu humide : il y aurait bien des objections contre une longue installation; les pièces sont grandes, aérées, mais le torrent coule sous le plancher et y entretient une fraîcheur peu propice à la guérison des névralgies. Trois peintres allemands et belges dînent à la même table que nous; c'est une petite pension d'artistes, et pour nous servir nous avons la plus charmante hôtesse. Marianne de Bergen est à la fois la bonne ménagère et la poésie de la maison; elle chante des romances et fait d'excellens gâteaux de myrtilles. Pendant le dîner, entre deux services, elle lisait gravement *le Presbytère* de Töpffer, en attendant que les convives eussent besoin d'elle. Si nous restons ici, la jeune fille y sera pour beaucoup; elle nous séduit par sa grâce, sa distinction naturelle, son empressement à nous rendre ce séjour agréable, une façon charmante de mêler des idées poétiques aux détails les plus vulgaires d'une vie de pension.

A quelques pas du chalet, derrière une scierie, près de l'enclos de marbre qui défend notre hameau contre les ravages de l'Alpbach, se trouvent quatre ou cinq immenses noyers. Une rangée de troncs d'arbre, des bois de construction, nous servent de siéges. Nous avons choisi cette retraite pour les heures brûlantes de l'après-midi. A peu de distance s'élèvent les ruines de Resti, tour gothique avec une seule porte; des bouquets de noyers et de saules répandent l'ombre, le fracas de l'eau rafraîchit aussi; rien de plus rustique et de plus paisible. On dessine, on rêve au bruit du tic tac, on attend le courrier; mais notre grande affaire est de nous assimiler cette nature des Alpes. Voilà la vraie occupation; nous nous vanterions, si nous nous en attribuions une autre. Le regard attaché sur les sommets, nous écoutons la mélodie de nos cinq cascades, nous cherchons à démêler leurs voix, nous croyons avoir saisi la note fondamentale du Reichenbach. Parfois on change de retraite, et sous le hangar d'un chalet on essaie de lire. Nous n'avions pas un seul livre avec nous, Marianne nous en prêtait; mais les yeux quittaient bientôt la page, car ils entrevoyaient la pointe du Wetterhorn à travers les pommiers du verger. Là on n'apercevait plus les torrens, mais on entendait le mugissement continuel des eaux, qui semble la voix même de la montagne. Des papillons, des mésanges qui voltigent sur un petit pré couvert de fleurs, nous donnent aussi des distractions; une voix de mésange lutte avec le bruit du Reichenbach.

Quand la journée est voilée, nous errons dans les prairies, c'est le

moment de récolter le foin; on le coupe très court pour profiter du soleil. Le râteau à la main, les femmes et les jeunes filles rassemblent le foin en petites meules que les hommes enroulent avec une corde, et d'un tour de main ils les chargent sur l'épaule, puis ils transportent le fardeau odorant dans le grenier du chalet. Il faut les voir grimper d'un pied ferme et leste l'échelle dressée contre la lucarne! Ils y lancent la charge de foin, l'énorme monceau porté sur leur tête, et redescendent aussitôt en chercher un autre. Sur des rochers à pic, les faucheurs récoltent au péril de leur vie le peu d'herbe qui croît sur les pentes verticales. Les travaux des champs se font tous à la bêche : ni charrue, ni attelage; ce sont de petits jardins, de petits champs, mais point de terres.

Parfois nous faisons une halte près du vieux pont. Assis sur le bois de flottage, nous laissons couler les heures, comme les flots de l'Aar. Un paysan se tient immobile au bord de la rivière. Est-ce un pêcheur, la ligne à la main? Non, le poisson qu'il guette avec tant de persistance, c'est du bois de flottage que l'Aar charrie, et qu'il accroche avec une longue perche. Le vieux pont fait mine de s'écrouler sous les pas du passant; les arches, surchargées de lierre, le soutiennent à peine. Sur le parapet, des enfans insoucians se balancent, les pieds dans le vide; d'autres jouent, courent avec leur chèvres au bord du précipice; des moineaux alignés sur le fil électrique babillent au-dessus de la rivière; plus loin, de petits garçons traînent des brouettes d'herbe verte, d'autres ramènent les troupeaux à l'étable. Clochettes, bêlemens, cris joyeux, toutes ces voix se répondent à travers la prairie. Sur le seuil des portes, vieillards et bonnes femmes écossent les fèves et les pois; dans les vergers, les jeunes filles secouent les pommiers, et font tomber une grêle de fruits vermeils, à la grande joie des marmots, qui se pressent autour de l'arbre, et remplissent hottes et paniers des plus belles pommes. Voilà l'idylle qui se joue devant nous.

Et quelle décoration au fond du théâtre! Prairies, pâturages, champs fertiles sur les pentes du Hasli, toujours fraîches au milieu de la canicule. Des sommets neigeux du Wetterhorn, les yeux se reposent sur les ruisseaux qui fuient à l'ombre des ponts rustiques, sur les sapins qui encadrent de leur frange noire les clairières où la cabane apparaît comme un jouet d'enfant.

Le caractère original de Meyringen est dû à d'innombrables cascades, au bruit perpétuel d'intarissables chutes d'eau. Notre moulin en est tout branlant. Ces torrens qui se précipitent d'un volume toujours égal apparaissent de loin comme des écharpes blanches, des rubans tendus, immobiles au flanc de la montagne. En les regardant fixement, on les voit s'animer.

Ce matin, des nuages violets flottent à la cime des monts. Le Wetterhorn se détache blanc et pur sur un ciel splendide. Nous allons visiter l'Alpbach. Après une première chute, elle retombe en vapeur sur une ter-

rasse unie, puis, se précipitant à travers une étroite fente de rochers qui la réduit à la largeur d'un ruban, elle se déploie en gracieux éventail. Un bassin creusé au pied du rocher reçoit le torrent, qui s'en échappe bouillonnant, écumant, et court alimenter les scieries.

D'où vient l'inégalité des destinées entre ces cascades? demandions-nous. A celle-ci le travail mercenaire, pendant que l'aristocratique Reichenbach, oisif, infatué, solennellement se mire dans la glace de ses eaux. On lui a bâti tout exprès un hôtel somptueux, plus haut un pavillon de plaisance. Pour l'admirer de près on paie une taxe, un joueur de cor lui fait de la musique. Ses sœurs, jour et nuit assujetties à un dur labeur, vont moudre la farine, scier les planches. Où est la vraie égalité? Pas même entre cascades.

Quand le soleil s'abaisse, nous explorons notre domaine. A un quart d'heure du nouveau pont de l'Aar, en face du Reichenbach, le pays prend un caractère plus sauvage; les rochers surplombent le chemin, interceptent la vue, aiguillonnent la curiosité. On veut tourner au plus vite le feuillet, comme dans une lecture qui vous passionne, voir ce qui vient après, comment cela finit. La vallée se resserre. Un petit bois de sapins apparaît à gauche; sur la hauteur, le Kirchet s'avance comme un îlot entre la vallée de Meyringen et celle d'Oberhasli, ou plutôt comme un mur mitoyen qui sépare deux contrées d'une nature toute différente.

Dans ces merveilleux paysages suisses, une chose me frappe : un grand paysage en contient souvent un autre plus petit d'un genre tout opposé. Tel est ce ravin enchâssé comme un médaillon dans le grand tableau que nous avons sous les yeux. De la place où nous voilà, nous apercevons encore l'entrée des deux vallées, le Reichenbach de profil, les glaciers qui dominent Imgrund , puis au milieu de ce cadre imposant un petit paysage en miniature. Notre ravin vert émeraude est tout émaillé de fleurs; ses contours fins dessinent des golfes, des promontoires. Le Kirchet, avec son bois de sapins et ses rocailles, figure une décoration artificielle de jardin, tant les proportions en semblent petites, comparées aux masses environnantes qui l'écrasent. Pour arrière-plan à notre miniature, un éboulement de sable, une ceinture de roches grises, affectent l'austérité et la désolation d'une multitude de Saints-Gothards nains.

On venait de faucher la prairie; sur ce tapis de verdure, trois chalets mignons brillaient aux derniers rayons du soleil; chacun a son jardinet où fleurit la balsamine rouge et blanche, le grand tournesol, et où s'enroulent sur leurs thyrses les pois de senteur. A la façade des chalets achèvent de mûrir des gerbes suspendues, l'échelle est dressée contre le grenier ouvert; derrière l'habitation sont les instrumens aratoires, petits traîneaux, bois de construction, barils, poutres, pieux qui serviront à bâtir un autre chalet et à réparer l'ancien. Sur le toit, de grosses pierres semées à intervalles égaux le défendent contre les coups de vent furieux

qui enlèveraient aisément la pauvre cabane et le pâtre. Ces hommes simples qui vivent près de la nature l'accommodent ingénieusement à leurs besoins et en tirent parti. Habitans des montagnes et des forêts, leurs demeures ne sont, à vrai dire, que des arbres creusés, fortifiés par des blocs de pierre.

Nous nous enfonçons dans le bois de sapins, heureux de respirer l'odeur résineuse. Un arbre immense, à demi consumé, entamé par le bûcheron, gisait au milieu de la clairière. On grimpe sur le géant abattu, on s'y installe comme dans un navire échoué. Servira-t-il un jour de radeau de sauvetage à de pauvres naufragés? Ses grandes branches aux parfums aromatiques se croisent, s'enlacent au-dessus de nous; à travers les mélèzes noirs, on apercevait les sommets bleus lointains, à nos pieds un sol tapissé de mousse soyeuse et de bruyère. Quelle solitude! les troupeaux sont aux pâturages, les hommes à l'église, à la prière. Sur nos têtes, des villages, et on ne s'en aperçoit pas. Il y a divers étages de populations superposées, elles semblent appartenir à des mondes différens. Combien d'heures restâmes-nous sous notre berceau d'épaisse ramée? Un paysan vint à passer. — Où conduit ce sentier?— A Meyringen.

Charmés d'éviter la grand'route, nous enfilons le sentier, qui débute comme une voie romaine pavée de dalles de marbre. Il grimpe, descend, tourne à travers bois, côtoyant des précipices de verdure : la cime des grands arbres touchait à nos pieds. La nuit arrive, l'étroit sentier décrit de hardis zigzags sur une pente nue, presque à pic, roche très glissante, impraticable sans les marches taillées dans le vif. Nous descendîmes ainsi pendant une demi-heure avec précaution. A gauche, le précipice effrayant dans le crépuscule, au-dessus de nous des blocs menaçans. A nos pieds se creusait la vallée déjà noyée d'ombre; on voyait encore scintiller l'Aar, enfin le sentier aboutit au vieux pont. Quelques paysannes achevaient de ramasser les foins et nous permirent de fouler le gazon parfumé fraîchement tondu. Nous regagnâmes ainsi plus vite la maison, mais volontiers on se serait attardé pour contempler encore cette majesté du soir, les ombres profondes à mi-côte de l'Engelhorn, et sur ces ombres massives le glacier dressé vers le ciel et comme étranger à la terre!

Nos trois cascades enflent leurs voix, les femmes rentrent aussi des prés le râteau sur l'épaule, les enfans ramènent les chèvres, le grillon élève la voix. Paix dans l'immensité! l'éternelle paix des neiges, des glaciers, descend sur la terre; qu'elle arrive aussi jusqu'à nous!

H. QUINET.

L. BULOZ.